



1981

banque centrale
des états
de l'afrique de l'ouest

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, dont le dix-neuvième exercice d'activité est ici retracé, est l'organisme public international constitué par six Etats de l'Ouest africain pour assurer en commun la gestion de leur monnaie commune.

L'Union Monétaire Ouest Africaine, maintenant établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, groupe les six Républiques suivantes :

BÉNIN

NIGER

COTE D'IVOIRE

SÉNÉGAL

HAUTE-VOLTA

TOGO

SIÈGE SOCIAL

Dakar, avenue du Barachois
Boîte postale 3108
Téléphone : 21-16-15. - 23-10-42 et 21-45-01
Télex : 3154 et 3155 BCEAO SG.

BÉNIN

Cotonou, route de Lomé
Boîte postale 325
Téléphone : 31-24-66 et 31-24-67
Adresse télégraphique : Instemafoc Cotonou
Télex : Instemafoc Ctnou 5211.
Parakou (agence auxiliaire)
Boîte postale 201
Téléphone : 61-21-04 et 61-21-05
Télex : 5099 BCEAO Parakou.

NIGER

Niamey, Rond-Point de la Poste
Boîte postale 487
Téléphone : 72-24-91 et 72-24-92
Adresse télégraphique : Instemafoc Niamey
Télex : BCEAO 5218 NI.
Maradi (agence auxiliaire)
Boîte postale 265
Téléphone : 41-00-96.
Zinder (agence auxiliaire)
Boîte postale 133
Téléphone : 20-92 et 20-94
Adresse télégraphique : Instemafoc Zinder.
Télex : BCEAO 8226 ZNI.

COTE D'IVOIRE

Abidjan, avenue Terrasson-de-Fougères
Boîte postale 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : 32-04-66
Adresse télégraphique : Instemafoc Abidjan
Télex : Instema Abidjan 3761.
Bouaké (agence auxiliaire)
Boîte postale 773
Téléphone : 63-33-13 et 63-33-14
Adresse télégraphique : Instemafoc Bouaké
Télex : Instema Bouaké 9913.
Man (agence auxiliaire)
Boîte postale 1007
Téléphone : 79-02-62
Télex : Instema Man 2519.
San Pedro (agence auxiliaire)
Boîte postale 387
Téléphone : 71-21-74.

SÉNÉGAL

Dakar, 3, avenue Georges Pompidou
Boîte postale 3159
Téléphone : 22-13-30 et 22-53-84
Adresse télégraphique : Instemafoc Dakar
Télex : Instema SG 536.
Kaolack (agence auxiliaire)
Boîte postale 79
Téléphone : 41-13-86 et 41-13-87
Adresse télégraphique : Instemafoc Kaolack.
Télex : 7471 Instema SG.

HAUTE-VOLTA

Ouagadougou, avenue d'Arboussier
Boîte postale 356
Téléphone : 367-15 et 16
Adresse télégraphique : Instemafoc Ouagadougou
Télex : Instema 5205 UV.
Bobo-Dioulasso (agence auxiliaire)
Boîte postale 603
Téléphone : 905-48 et 75 et 906-43
Adresse télégraphique : Instemafoc Bobo
Télex : 8228 Instema UV.

TOGO

Lomé, avenue de Sarakawa
Boîte postale 120
Téléphone : 21-25-12. - 21-53-84 et 21-53-85
Adresse télégraphique : Instemafoc Lomé
Télex : 5216 BCEAO TO.
Lama-Kara (agence auxiliaire)
Boîte postale 75
Téléphone : 60-60-79 et 60-61-37.

BUREAUX A L'EXTÉRIEUR DE L'UNION FRANCE

Paris, 29, rue du Colisée (75008)
Téléphone : 225-71-60
Adresse télégraphique : Instemafoc Paris
Télex : BECEAO 650087 F.

Gouverneur : M. Abdoulaye FADIGA
Vice-Gouverneur : M. Charles Bila KABORÉ
Secrétaire général : M. Daniel CABOU
Conseiller spécial du Gouverneur : M. Alassane OUATTARA

DIRECTIONS CENTRALES

Directeur des Affaires administratives et sociales : M. Oumarou SIDIKOU
Directeur du Crédit : M. Marcel Mensah KODJO
Directeur des Etudes : M. Alassane OUATTARA
Directeur de la Formation professionnelle : M. Djibril SAKHO
Directeur de l'Inspection : M. Mamadou Boubacar N'DIAYE
Directeur des Opérations financières : M. Patrice KOUAMÉ
Directeur des Titres, du Portefeuille, des Emprunts et des Prêts : M. Charles Konan BANNY
Directeur au Secrétariat général : M. Boëvi LAWSON.

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur national pour le Bénin : M. Guy POGNON
Directeur national pour la Côte d'Ivoire : M. Lamine DIABATÉ
Directeur national pour la Haute-Volta : M. Kassoum CONGO
Directeur national pour le Niger : M. Boukari ADJI
Directeur national pour le Sénégal : M. Ady NIANG
Directeur national pour le Togo : M. Komlanvi KLOUSSEH.

CONSEIL DES MINISTRES

AU 30 SEPTEMBRE 1981

PRÉSIDENT : M. Edmond KY
Ministre des Finances
de la République de Haute-Volta

République Populaire du Bénin

M. l'Intendant militaire de 2ème classe Isidore AMOUSSOU, Ministre des Finances.
M. le Colonel Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie.

République de Côte d'Ivoire

M. Abdoulaye KONÉ, Ministre de l'Économie et des Finances.
M. Maurice SÉRI GNOLÉBA, Ministre du Plan et de l'Industrie.

République de Haute-Volta

M. Edmond KY, Ministre des Finances, Président du Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine.
M. l'Intendant militaire de 2ème classe Mamadou SANFO, Ministre de l'Économie et du Plan.

République du Niger

M. l'Intendant militaire Moussa TONDI, Ministre des Finances.
M. Hamid ALGABIT, Ministre du Commerce.

République du Sénégal

M. Ousmane SECK, Ministre de l'Économie et des Finances.
M. Mamoudou TOURÉ, Ministre du Plan et de la Coopération.

République togolaise

M. Tété TÉVI - BÉNISSAN, Ministre des Finances et de l'Économie.
M. Koudjolou DOGO, Ministre du Plan, du Développement industriel et de la Réforme administrative.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 30 SEPTEMBRE 1981

PRÉSIDENT : M. Abdoulaye FADIGA
Gouverneur de la Banque centrale

République Populaire du Bénin

M. Jérôme AHOUANMÈNOU, Directeur des Affaires monétaires et bancaires au Ministère des Finances.
M. Jean ALOTOUNOU, Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique.

République de Côte d'Ivoire

M. Oumar DIARRA, Directeur de la Comptabilité publique et du Trésor au Ministère de l'Economie et des Finances.

République de Haute-Volta

M. Théodore SAWADOGO, Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique au Ministère des Finances.
M. François Moussa ZOUNGRANA, Secrétaire général du Ministère du Plan et de la Coopération.

République du Niger

M. Ahmadou MAYAKI, Secrétaire général du Ministère des Finances.
M. Yacouba TCHERNAKA, Secrétaire général du Ministère du Plan.

République du Sénégal

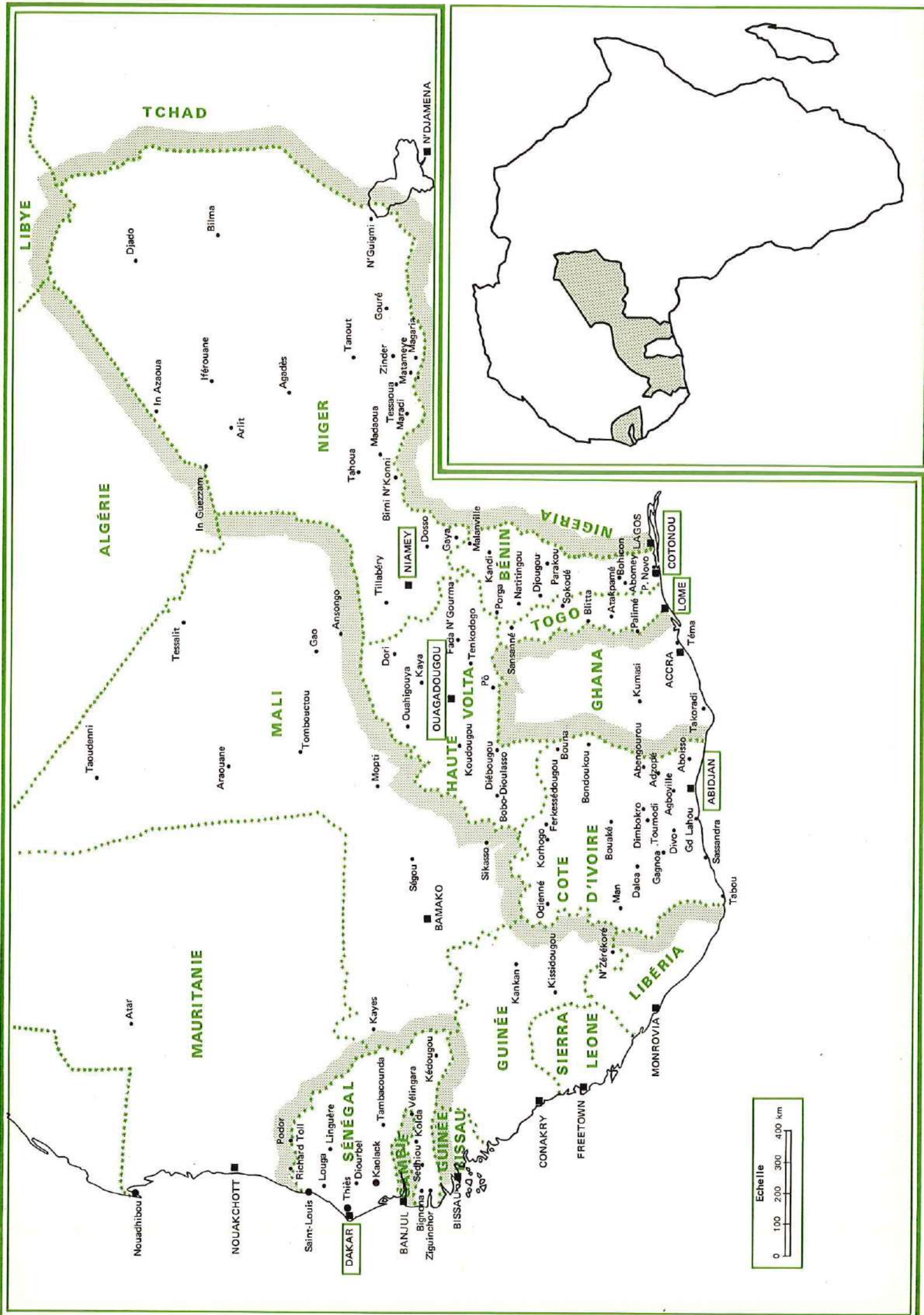
M. Aliou FALL, Directeur du Cabinet du Ministre du Plan et de la Coopération.
M. Idrissa THIAM, Directeur de la Prévision et de la Conjoncture au Ministère de l'Économie et des Finances.

République togolaise

M. Bawa MANKOUBI, Directeur de l'Économie au Ministère des Finances et de l'Économie.
M. Kouassi DOSSEH, Directeur de l'Office des Produits Agricoles du Togo (O.P.A.T.).

République française

M. Jean-Yves HABERER, Inspecteur des Finances, Directeur du Trésor au Ministère de l'Économie et des Finances.
M. Christian JOUDIQU, Directeur du Développement économique au Ministère de la Coopération.



SOMMAIRE

L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE	17
LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION MONÉTAIRE	
— Bénin	53
— Côte d'Ivoire	67
— Haute-Volta	85
— Niger	99
— Sénégal	115
— Togo	131
LA BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	147
Bilan au 30 septembre 1981	165
Taux des opérations de la Banque centrale au 30 septembre 1981	169
ANNEXE STATISTIQUE	175

INTRODUCTION

Les économies des pays de l'*Union Monétaire Ouest Africaine* (U.M.O.A.) ont subi, tout comme en 1980, les effets néfastes de la persistance de la crise de l'économie mondiale et de conditions climatiques encore peu clémentes dans certaines régions.

Sous l'influence des ajustements successifs des prix du pétrole brut, l'économie mondiale est entrée depuis 1979 dans une phase de crise aiguë caractérisée par la stagflation dans les pays industrialisés, l'aggravation du déficit des paiements extérieurs des pays en voie de développement et des perturbations profondes sur les marchés internationaux de capitaux.

Après s'être effectuée en termes réels à un taux de 4,7% l'an entre 1963 et 1972, la croissance économique dans les pays industrialisés a connu un net ralentissement au cours de ces dernières années en ne dépassant guère 1% en 1980 et en 1981. Ce ralentissement de l'activité s'est accompagné d'un important développement du chômage qui, à l'heure actuelle, touche plus de 28 millions de personnes dans la zone de l'*Organisation de Coopération et de Développement Economiques* (O.C.D.E.).

Cette évolution est, pour l'essentiel, la conséquence de la priorité accordée à la lutte contre l'inflation au détriment d'une relance véritable de l'activité. Les politiques anti-inflationnistes mises en place ont, presque partout, été appuyées par des actions d'ordre monétaire insuffisamment coordonnées et dans une certaine mesure par des orientations peu fermes en matière budgétaire. Le loyer de l'argent a, de ce fait, atteint des niveaux exceptionnels rendant encore plus difficiles les conditions d'emprunt sur les marchés internationaux.

Des résultats dans l'ensemble satisfaisants ont été obtenus pour les prix intérieurs. Mesuré par le déflateur du P.N.B., le taux d'inflation des pays industrialisés est en effet passé de 9% en 1980 à 8% en 1981. Au cours de la période 1963-1972, la progression des prix dans ces mêmes pays s'était effectuée au rythme de 4% l'an.

S'agissant des paiements extérieurs, les pays industrialisés ont connu une nette diminution de leur déficit extérieur, celui-ci passant de 73 milliards de dollars des Etats-Unis en 1980 à 35 milliards en 1981. Ce résultat a, certes, eu pour corollaire une réduction de l'excédent des pays exportateurs de pétrole cependant que les pays en voie de développement non producteurs de brut ont vu leur déficit s'aggraver de 82 milliards de dollars en 1980 à 97 milliards en 1981.

Les politiques d'ajustement mises en place par les pays en voie de développement ont été rendues encore plus difficiles par l'effritement des cours mondiaux de leurs matières premières en raison tant de la spéculation que du ralentissement de la demande dans les pays industrialisés. L'indice calculé par la *Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement* (C.N.U.C.E.D.) pour les principaux produits de base exportés par les pays en voie de développement a enregistré une chute de 19% en 1981 contre des hausses de 5% en 1980 et de 19% en 1979.

Confrontés à des difficultés d'écoulement de leurs produits d'exportation, les pays sahéliens de l'U.M.O.A. ont également connu en 1981, une persistance des mauvaises conditions de production agricole. C'est ainsi que la commercialisation de l'arachide a enregistré, pour la deuxième année consécutive, une diminution de moitié des tonnages collectés, ceux-ci s'établissant à 196 000 tonnes en 1980-1981 contre 403 000 tonnes en 1979-1980 et près de 800 000 tonnes en 1978-1979. La commercialisation du coton graine s'est également infléchie à 261 000 tonnes contre 297 000 tonnes la saison précédente.

Le café et le cacao se sont, par contre, situés en forte hausse en atteignant respectivement 374 000 et 436 000 tonnes contre 257 000 et 401 000 tonnes en 1979-1980. Toutefois, l'application du système de contingentement des exportations de café dans le cadre de l'Accord international de ce produit a réduit de manière sensible les retombées sur les recettes d'exportation que de telles performances auraient pu occasionner.

L'activité de l'industrie et des mines s'est ressentie de la diminution relative des approvisionnements des unités de transformation de produits agricoles et de la contraction du marché mondial des produits miniers.

Les prix intérieurs ont subi en 1981 les pressions exercées par le renchérissement des produits importés et le niveau modeste des récoltes de produits vivriers. Malgré les différences d'évolution d'un pays à l'autre, la hausse moyenne des prix à la consommation devrait se situer à environ 14 % en 1981 contre 11 % en 1980.

Au plan des finances publiques, la baisse en termes réels des recettes d'exportation et le ralentissement d'ensemble de l'activité ont conduit à un resserrement de la trésorerie des États. C'est ainsi que les masses budgétaires globales n'ont progressé que de 2% en 1981 contre 18% en 1980. Malgré les efforts remarquables réalisés pour une plus grande maîtrise des dépenses publiques, il est vraisemblable que la nécessité de poursuivre certains programmes d'investissement conduise de nouveau à un solde global déficitaire des opérations budgétaires de l'Union.

C'est cependant au niveau des paiements extérieurs de l'Union que la détérioration de l'environnement économique international a eu l'impact le plus sensible. Le déficit global de la balance des paiements courants des pays membres de l'U.M.O.A. s'est en effet fortement aggravé dès l'année 1979 pour atteindre 503,5 milliards de francs c.f.a., enregistrant une dégradation de 46,5% par rapport à 1978. Ce déficit s'est par la suite régulièrement accentué pour s'établir à 537,6 milliards de francs c.f.a. en 1980 et 624,4 milliards de francs c.f.a. en 1981. Intervenant pour une large part dans cette évolution, la facture pétrolière de l'Union a été multipliée par 17 entre 1972 et 1981, passant de 16,4 à 277,7 milliards de francs c.f.a., exerçant ainsi une forte ponction sur les réserves de change, d'autant plus difficile à financer que les recettes d'exportation ont eu tendance à se tasser du fait de la baisse des cours mondiaux des produits de base. Les importations de produits alimentaires, estimées respectivement à 196,7 et 229,8 milliards de francs c.f.a. en 1980 et 1981, ont également pesé sur l'évolution des comptes extérieurs. Les paiements effectués au titre des intérêts sur la dette extérieure et le renchérissement des transports internationaux lié à l'augmentation des taux de fret ont été également à l'origine de l'accroissement des sorties nettes de devises.

Reflétant les principales tendances de la situation économique et financière des États, l'évolution monétaire de l'Union au cours de l'exercice 1980-1981 a été caractérisée par une dégradation profonde de la position extérieure des institutions monétaires, une forte expansion des créances nettes sur le secteur public et une accélération du rythme de la création monétaire.

La position débitrice des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur s'est aggravée durant l'exercice 1980-1981 de 152 milliards de francs c.f.a. contre 256 milliards de francs au cours de l'exercice précédent. Cette dégradation est presque exclusivement le fait de la Banque centrale, l'endettement extérieur net des banques n'ayant pas varié de manière significative d'un exercice à l'autre.

L'évolution des crédits intérieurs a été fortement influencée par la détérioration de la position nette des Trésors nationaux vis-à-vis du système bancaire. Toutefois, compte tenu du recul des crédits à l'économie, la tendance d'ensemble des crédits intérieurs a accusé une certaine décélération avec un taux de progression de 16% contre 30% l'exercice précédent pour se situer à 1 579 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1981.

Au total, la masse monétaire s'est accrue de 10% durant l'exercice 1980-1981 contre 4,5% un an plus tôt, en passant de 952 à 1 047 milliards de francs c.f.a. à la fin de l'exercice sous revue.

Devant la persistance du marasme économique international et ses incidences sur la situation de l'Union, la Banque centrale a poursuivi en 1981 les actions d'ajustement entreprises depuis 1979 et renforcées en 1980. Celles-ci visent essentiellement à contenir l'affaiblissement de la position extérieure de l'Union, à assurer une décélération de la progression de la monnaie et du crédit et, enfin, à maintenir à l'intérieur de l'Union les ressources nées de l'activité économique.

Ces actions ont été appuyées dans les États par des mesures d'ajustement prises au niveau budgétaire et économique en procédant notamment au relèvement de différentes taxes, en assurant un meilleur contrôle des dépenses publiques et en introduisant des réformes d'ordre administratif et une plus grande souplesse dans les politiques de prix. Pour certains pays de l'Union, ces mesures ont été complétées par des programmes financiers conclus avec le *Fonds Monétaire International* dont les ressources ont largement contribué au financement du déficit de la balance des paiements.

L'orientation générale de la politique monétaire et de gestion administrative mise en oeuvre par la Banque centrale a été approuvée par la troisième Conférence des Chefs d'Etat de l'Union tenue à Dakar le 15 décembre 1981. A cette occasion, les Chefs d'Etats ont solennellement réaffirmé les principes fondamentaux de l'Union et demandé la mobilisation de toutes ses structures en vue d'assurer le renforcement de la solidarité et la cohésion de notre zone monétaire.

La politique de décentralisation de l'Institut d'émission a été poursuivie durant l'exercice 1980-1981, au cours duquel deux agences auxiliaires ont été ouvertes à Man en Côte d'Ivoire et à Maradi au Niger.

En matière de personnel, l'effort d'africanisation, soutenu par le *Centre Ouest Africain de Formation et d'Études Bancaires* (C.O.F.E.B.) de la Banque centrale, a été couronné de succès, la quasi-totalité des agents d'encadrement étant composée, à l'heure actuelle, de ressortissants des pays de l'Union. Ainsi au 30 septembre 1981, l'effectif des agents d'encadrement nationaux s'établissait à 488 contre 423 à la fin de l'exercice précédent. Dans le même temps, le personnel de la coopération technique passait de 16 à 9.



L'Union Monétaire Ouest Africaine

SOMMAIRE

1 – CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRODUCTION	19
2 – ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR	24
1. Situation économique internationale	24
2. Situation des marchés des matières premières	26
3. Taux de change	29
4. Financements extérieurs	29
5. Relations avec le Fonds Monétaire International	33
3 – RELATIONS INTERNATIONALES	36
1. Coopération économique et financière	36
2. Coopération monétaire	40
4 – ÉVOLUTION MONÉTAIRE DE L'UNION	43
1. Situation des institutions monétaires	43
2. Interventions de la Banque centrale	47

TABLEAUX

Commercialisation des principaux produits	19
Évolution des prix à la production des cultures d'exportation	20
Évolution de la production des principales cultures vivrières	21
Évolution de l'indice des prix à la consommation familiale africaine	23
Évolution du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti	23
Évolution des cours moyens des principaux produits	27
Évolution des taux de change	28
Versements nets de ressources de toutes provenances	30
Financement des principales institutions internationales	33
Position globale des États de l'Union envers le F.M.I.	35
U.M.O.A. Transactions effectuées par le canal de la C.C.A.O.	41
Situation monétaire intégrée	45
Avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale	45
Évolution des concours de la Banque centrale	47
Répartition des concours de la Banque centrale aux banques et aux établissements financiers ...	48
Évolution des crédits bancaires	48
Évolution des ressources bancaires	49
Répartition par taux des concours de la Banque centrale	49
Part des crédits à l'économie financée par la Banque centrale	51

1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRODUCTION

L'année 1981, tout comme la précédente, a dans l'ensemble été difficile pour les pays de l'*Union Monétaire Ouest Africaine*. Si les récoltes de café et de cacao se sont inscrites à des niveaux records, d'autres cultures ont par contre souffert de la réapparition de poches de sécheresse dans certaines zones de production. Les performances économiques des pays de l'Union ont été également entravées par l'évolution défavorable de la conjoncture internationale qui s'est traduite en particulier par une dégradation marquée des termes de l'échange. En effet, les cours de la plupart des produits d'exportation ont baissé sur les marchés internationaux alors que les importations et notamment la facture pétrolière ont continué de renchérir de façon sensible.

U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Milliers de tonnes				
Arachides d'huilerie				
<i>En coque</i>				
Sénégal	441,7	774,5	392,1	192,2
<i>Décortiquées</i>				
Bénin	2,7	1,3	1,1	0,5
Haute-Volta	1,8	1,0	1,2	0,1
Niger	14,6	8,9	2,2	1,8
Togo	0,7	0,9	2,1	0,5
Cacao				
Bénin	1,4	4,1	6,1	—
Côte d'Ivoire	306,0	311,8	379,4	418,3
Togo	16,7	12,6	15,3	16,3
Café				
Bénin	0,4	0,1	ε	0,3
Côte d'Ivoire	195,7	277,0	248,7	366,8
Togo (marchand)	4,1	4,3	8,3	8,4
Coton graine				
Bénin	13,9	18,7	25,8	13,3
Côte d'Ivoire	102,9	114,9	143,0	136,6
Haute-Volta	38,0	60,0	77,5	62,5
Niger	3,8	4,4	3,4	2,9
Sénégal	37,1	33,8	26,9	20,6
Togo	4,5	12,7	20,2	24,0
Karité				
Bénin	8,3	0,2	17,7	3,2
Haute-Volta	56,7	7,0	40,1	48,3
Togo	6,7	1,2	5,1	9,3
Sources : Organismes nationaux de commercialisation.				

La production d'**arachides** de l'U.M.O.A. dont l'essentiel provient des pays sahéliens, et notamment du Sénégal, s'est ressentie de l'insuffisance des précipitations au cours des deux dernières campagnes. Alors que dans le passé son niveau normal approchait 900 000 tonnes, la commercialisation a fortement baissé pour se situer à 194 743 tonnes d'arachides en coque en 1980-1981. Par rapport aux 402 829 tonnes de 1979-1980, les achats de la campagne sous revue ont affiché un recul de 51,7%.

La production de **café** s'est vivement reprise en 1980-1981. Au total, 376 000 tonnes ont été commercialisées contre 257 066 en 1979-1980, d'où une progression de 46,3%. Cet accroissement remarquable est imputable à la Côte d'Ivoire qui est de loin le principal producteur de l'Union.

L'expansion de la production de **cacao** s'est poursuivie en 1980-1981. La commercialisation a ainsi atteint 434 600 tonnes, soit une hausse de 8,4% par rapport à la campagne précédente où 400 800 tonnes avaient été collectées.

La **production cotonnière** des pays de l'Union, après avoir connu une croissance soutenue jusqu'en 1979-1980, s'est sensiblement infléchi en 1980-1981, du fait de la détérioration des conditions climatiques dans les régions productrices. Aussi les achats ont-ils baissé de 12,4% en passant de 296 800 tonnes à 259 900 tonnes.

La collecte de **karité** réalisée pour l'essentiel en Haute-Volta a légèrement diminué au cours de la campagne 1980-1981 pour se situer à 60 800 tonnes au lieu de 62 900 tonnes en 1979-1980.

U.M.O.A. — ÉVOLUTION DES PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Francs c.f.a. le kilo				
Arachides d'huilerie				
<i>En coque</i>				
Sénégal	41,5	41,5	45,5	50,0
<i>Décortiquées</i>				
Bénin	55,0	55,0	55,0	...
Haute-Volta	44,0	54,29	54,29	81,928
Niger	69,0	75,0	75,0	75,0
Togo	80,0	85,0	85,0	85,0
Cacao				
Bénin	250,0	250,0	250,0	250,0
Côte d'Ivoire	250,0	250,0	300,0	300,0
Togo	150,0	200,0	220,0	220,0
Café				
Bénin	135,0	135,0	160,0	200,0
Côte d'Ivoire	250,0	250,0	300,0	300,0
Togo (marchand)	145,0	180,0	200,0	200,0
Coton graine				
Bénin	55,0	55,0	55,0	60,0
Côte d'Ivoire	80,0	80,0	80,0	80,0
Haute-Volta	55,0	55,0	55,0	55,0
Niger	55,0	62,0	62,0	62,0
Sénégal	49,0	49,0	55,0	60,0
Togo	60,0	60,0	60,0	60,0
Karité				
Bénin	24,0	35,0	35,0	35,0
Haute-Volta	22,0	23,0	24,5	27,0
Togo	26,0	31,0	41,0	41,0
Sources : Journaux officiels des Etats.				

Dans le domaine des **cultures vivrières**, des mesures ont été prises au cours de ces dernières années en vue d'améliorer les structures de production et de rationaliser les circuits de distribution. Dans les régions gravement affectées par la sécheresse au cours des dernières années, les populations qui s'adonnaient surtout aux cultures de rente ont parfois opéré de façon spontanée une reconversion au profit des cultures vivrières, l'accent ayant été mis sur les risques que présentent la monoculture et le développement exclusif des produits d'exportation. Cette nouvelle orientation devrait permettre d'assurer une alimentation satisfaisante pour les populations et de dégager des économies substantielles de devises par une réduction des importations de produits vivriers.

Le tableau ci-après retrace l'évolution des principales cultures vivrières au cours des dernières campagnes.

U.M.O.A. — ÉVOLUTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho				
Bénin	80,8	64,5	68,8	62,7
Côte d'Ivoire	78,7	81,0	80,3	83,0
Haute-Volta	941,0	1 024,3	1 040,5	888,9
Niger	1 472,3	1 494,0	1 592,7	1 731,6
Sénégal	491,0	795,0	496,0	531,0
Togo	130,4	115,3	136,2	137,5
Maïs				
Bénin	234,5	308,4	307,3	271,3
Côte d'Ivoire	264,2	275,0	280,0	286,0
Haute-Volta	82,5	101,1	104,5	98,1
Sénégal	45,5	46,8	45,4	49,1
Togo	172,8	153,5	159,3	138,4
Riz paddy				
Bénin	17,5	8,5	10,3	9,1
Côte d'Ivoire	520,0	534,0	511,0	546,0
Haute-Volta	13,7	31,5	47,2	28,7
Niger	22,6	31,7	23,8	31,0
Sénégal	83,7	127,0	121,5	67,7
Togo	23,3	17,0	13,0	14,7
Niébé				
Niger	206,8	258,0	288,1	266,0
Sénégal	11,7	13,0	24,2	35,0
Manioc				
Bénin	609,6	698,0	735,2	582,7
Côte d'Ivoire	1 042,0	1 112,0	1 153,0	1 180,0
Togo	454,0	370,8	432,5	406,7
Igname				
Bénin	551,5	643,0	699,3	694,4
Côte d'Ivoire	2 167,0	2 068,0	2 128,0	2 220,0
Togo	474,5	497,7	482,9	499,4
Banane « Plantain »				
Côte d'Ivoire	1 147,0	1 178,0	1 223,0	1 230,0
N.B. - Pour le Bénin, année civile.				
Sources : Ministères de l'Agriculture des Etats.				

Les récoltes de mil et de sorgho, provenant surtout des zones sahéliennes de l'Union, ont été très irrégulières au cours des dernières années. En effet, après avoir amorcé une forte reprise au cours de la campagne 1978-1979 pour atteindre 3 574,1 milliers de tonnes en 1978-1979, elles ont été ramenées à 3 414,5 milliers de tonnes en 1979-1980. Pour 1980-1981, les résultats définitifs ne sont pas tous disponibles pour tous les pays, mais les perturbations climatiques survenues dans les régions sahéliennes laissent prévoir une baisse d'environ 2% de la production de l'Union.

Cultivé dans des régions plus humides, le maïs n'a pas enregistré des résultats plus satisfaisants que le mil et le sorgho au cours de la campagne 1980-1981. La production est en effet attendue à 842,9 milliers de tonnes au lieu de 896,5 milliers de tonnes en 1979-1980.

La production de riz paddy aurait poursuivi la baisse amorcée en 1979-1980, les résultats escomptés étant de 697,2 milliers de tonnes en 1980-1981, soit 4,1% de moins que les 726,8 milliers de tonnes réalisées en 1979-1980.

Le manioc et l'igname, principalement développés dans les régions tropicales humides de l'Union où ils assurent une partie importante de l'alimentation des populations, auraient enregistré une relative stabilité entre les campagnes 1979-1980 et 1980-1981. Globalement, la récolte de ces tubercules devrait s'établir à environ 5 580 milliers de tonnes contre 5 630 milliers de tonnes la campagne précédente.

S'agissant des **productions animales**, le cheptel des pays de l'Union a poursuivi sa reconstitution au cours de ces dernières années après avoir été décimé par la sécheresse des années 1972-1974.

Les pays côtiers ont par ailleurs mis en oeuvre des moyens importants pour tenter de tirer un plus grand profit de leurs richesses halieutiques. Cependant, le renchérissement du gas-oil a eu tendance à réduire la rentabilité de la pêche industrielle.

L'**activité minière** dans les pays de l'Union, largement dominée par l'exploitation des phosphates au Sénégal et au Togo et l'extraction de l'uranium au Niger, a été affectée par le tassement de la demande internationale de ces produits en 1981. Elle s'est toutefois enrichie de nouvelles unités pour la mise en valeur des gisements de charbon au Niger et de pétrole en Côte d'Ivoire et bientôt au Bénin.

Le **secteur industriel** s'est également ressenti tout le long de l'année 1981 de difficultés découlant d'un ralentissement généralisé de la demande et d'une vive poussée des coûts de production. Certaines branches de l'activité industrielle, notamment les huileries et les unités de transformation du bois, ont par ailleurs souffert d'une réduction des approvisionnements en matières premières végétales.

L'**évolution des prix** a suivi une tendance générale à la hausse avec une ampleur variable selon les pays. Les tensions ainsi enregistrées sont largement imputables au renchérissement des produits importés et au rétrécissement des disponibilités alimentaires dans certaines régions.

U.M.O.A. — INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION AFRICAINE

	1978	1979	1980	1981
Base 100 : Année 1970				
Abidjan				
Mars	215,8	250,1	297,4	332,2
Juin	241,1	282,7	324,3	332,4
Septembre	242,3	285,6	313,6	355,3
Décembre	248,6	283,8	319,1	343,9
Ouagadougou				
Mars	216,6	203,2	232,1	238,2
Juin	231,5	207,9	229,7	271,5
Septembre	205,5	294,7	227,0	245,0
Décembre	238,2	203,2	240,1	255,8
Niamey				
Mars	231,2	250,5	265,4	308,8
Juin	237,9	270,3	294,2	352,8
Septembre	249,2	263,2	297,0	405,2
Décembre	252,5	261,8	305,7	377,9
Dakar				
Mars	217,3	231,2	257,9	266,9
Juin	218,6	239,5	261,5	268,0
Septembre	214,6	244,9	263,9	286,7
Décembre	236,8	247,0	265,5	295,2
Lomé				
Mars	222,4	226,4	247,8	304,5
Juin	215,7	239,3	263,4	325,2
Septembre	219,7	244,9	267,1	324,5
Décembre	216,7	247,0	281,7	318,4
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis par les Services de Statistiques nationaux sur des bases qui leur sont propres (Abidjan : février 1960 - Ouagadougou : Année 1958 - Niamey : 1er juillet 1962 - 30 juin 1963 - Dakar : base mobile 1967 - Lomé : Année 1963).				

De nouvelles mesures ont été arrêtées en 1981 dans le domaine des **salaires**, notamment au Sénégal avec le relèvement de 5% du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (S.M.I.G.) et la revalorisation des traitements pour certaines catégories de la Fonction publique et au Niger où un allègement fiscal a été décidé en faveur des bas salaires.

U.M.O.A. — ÉVOLUTION DU SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI (S.M.I.G.)

	Date de révision	Ancien taux	Taux actuel	Variation
Bénin	1er janvier 1980	45,00	51,75	15%
Côte d'Ivoire	1er janvier 1980	158,125	174,00	10%
Haute-Volta	1er janvier 1979	72,00	90,00	25%
Niger	1er janvier 1980	99,11	109,02	10%
Sénégal	1er janvier 1980	107,05	133,81	25%
	1er janvier 1981	133,81	140,50	5%
Togo	1er janvier 1980	59,50	65,45	10%
N.B. - Taux horaire pour les professions soumises au régime hebdomadaire des 40 heures, zone unique.				
Sources : Journaux officiels des États.				

2. ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR

2.1. Situation économique internationale

La caractéristique dominante de la situation économique internationale au cours des trois dernières années a été le ralentissement prononcé et généralisé de la croissance dans les pays industrialisés. Face à la crise, les concertations internationales n'ont cessé de se multiplier depuis que, réunis à Bonn en juillet 1978, les dirigeants des pays de l'*Organisation de Développement et de Coopération Economiques* (O.C.D.E.) ont pris acte de cette dégradation et opté pour une relance harmonisée. Parallèlement, la remise en cause des structures et programmes économiques nationaux s'est traduite par des changements politiques importants dont l'impact psychologique a été l'un des rares facteurs nouveaux ayant contribué au bilan économique de la période sous revue. En liaison avec la poursuite de politiques économiques et monétaires restrictives, l'année 1981 a bénéficié d'une réduction des tensions inflationnistes et du déficit des paiements courants dans les pays industrialisés mais l'activité économique est demeurée atone, occasionnant ainsi une aggravation du chômage et de nouvelles difficultés dans l'expansion du commerce mondial.

Le second « choc pétrolier » s'est traduit, à l'instar du premier, par un ralentissement sévère de l'activité économique dans l'ensemble des pays industrialisés. Le taux d'accroissement réel du Produit National Brut des pays de l'O.C.D.E. qui s'était établi en moyenne annuelle à 3,8% au cours de la période 1968-1978, a fléchi par la suite pour se situer à 3,3% en 1979 et autour de 1,2% seulement en 1980 et 1981. L'une des conséquences de cette évolution a été une augmentation préoccupante du nombre de chômeurs, évalué à la fin de l'année 1981 à 26 millions soit 7,5% de la population active contre 6,3% en 1980. Au sein du groupe, les performances économiques ont été assez divergentes selon les pays.

Aux États-Unis, la forte reprise enregistrée au premier semestre 1981 avec un taux de croissance annuel du PNB de 4,7% ne s'est pas confirmée au deuxième semestre où cet agrégat a régressé de 1,5%. Au total, l'activité économique a progressé en 1981 de 1,8% alors qu'elle avait marqué un recul de 0,2% en 1980.

Tirant profit du dynamisme de ses industries exportatrices, le Japon a été le pays qui a réalisé les meilleures performances de croissance économique. Son Produit National Brut s'est en effet accru de 4,0% au premier semestre 1981 et de 3,8% au second, si bien que l'année s'est soldée par un taux d'expansion de 3,8% contre 4,2% en 1980.

Les quatre principaux pays européens, à savoir la République Fédérale d'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie, ont accusé une régression de 0,5% de leur PNB en 1981 alors que l'année précédente ils avaient réalisé une croissance de 1,1%.

La République Fédérale d'Allemagne, après avoir connu une expansion remarquable, a été touchée par la récession. En effet, son P.N.B. a régressé de 1,0% alors qu'il avait enregistré une progression de 1,8% en 1980 et de 4,5% en 1979.

Au Royaume-Uni, l'activité économique s'est encore ralentie puisque le PNB s'est contracté de 2,0% en 1981 au lieu de 1,8% l'année précédente, en liaison avec les politiques économique et monétaire particulièrement restrictives menées par les autorités.

En Italie, la croissance soutenue de 4,0% de l'année 1980 a fait place à une stagnation en 1981, évolution qui a résulté d'une progression de 2,4% au premier semestre suivie d'un recul de 1,5% au second.

La France a été le seul des principaux pays européens à enregistrer une croissance positive en 1981. Le PNB, qui ne s'est accru que de 0,2% au premier semestre, s'est redressé de 2,3% au second grâce à la politique de relance axée sur la consommation mise en place par les autorités. En définitive, le taux de croissance annuel s'est établi à 0,5% pour 1981, à comparer avec celui de 1,2% observé un an plus tôt.

Les tensions inflationnistes dans la plupart des pays industrialisés ont été exacerbées par le renchérissement des produits pétroliers. Le taux d'inflation, mesuré par l'indice de prix implicite du PNB, après s'être établi à 7,4% durant la décennie 1968-1978, s'est relevé à 7,8% en 1979 avant de se chiffrer à 9,5% en 1980. Pour 1981, la généralisation des politiques économique et monétaire restrictives a permis d'infléchir cette tendance, le taux d'inflation ayant été ramené à 9,0%. Cette évolution favorable a prévalu dans tous les pays sauf en France où le taux annuel d'inflation a été d'environ 12,0%. Les résultats les plus remarquables ont été obtenus au Japon et en R.F.A. avec respectivement 3,3% et 4,0%.

Le volume du commerce mondial s'est contracté en 1981 sous l'effet conjugué de la hausse substantielle du prix du pétrole et du ralentissement de l'activité économique. Il en est également résulté de profondes perturbations dans les paiements internationaux. Les pays industrialisés qui avaient pu, au terme d'un long processus d'ajustement à la suite du premier choc pétrolier, restaurer l'équilibre de leur balance des opérations courantes en 1978, dégagant même un excédent de 9,5 milliards de dollars, ont subi une dégradation marquée de leurs comptes extérieurs dès 1979 avec un déficit de 31 milliards de dollars. Ce déficit a plus que doublé en 1980 pour atteindre le niveau sans précédent de 73 milliards de dollars avant d'être ramené à 35 milliards en 1981. Cette atténuation du déficit est à lier au fléchissement des importations, notamment de produits énergétiques, et à l'accalmie relative qui a régné sur le marché mondial du pétrole.

Les pays membres de l'*Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole* (O.P.E.P.) ont par contre accusé une baisse de près de moitié de l'excédent de leurs paiements courants, tombé du montant record de 110 milliards de dollars enregistré en 1980 à 60 milliards en 1981. Les autres pays en voie de développement ont affiché un déficit de 68 milliards de dollars, en nette aggravation par rapport à celui de 60 milliards de dollars constaté en 1980. Cette évolution est imputable, pour l'essentiel, à la dégradation généralisée des marchés internationaux des matières premières en 1981.

2.2. Situation des marchés des matières premières

La persistance de la récession économique mondiale a eu pour conséquence un recul généralisé des prix des principales matières premières sur les marchés internationaux. Illustrant cette tendance, l'indice des prix des principaux produits de base autres que le pétrole calculé par la *Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement* (C.N.U.C.E.D.) est tombé d'une moyenne de 147 points en 1980 à 125 points en 1981, d'où une baisse de 15,0% au lieu d'une progression de 14,8% précédemment.

L'indice des cours mondiaux en francs c.f.a. calculé par la B.C.E.A.O. pour les principaux produits végétaux exportés par les pays de l'U.M.O.A. s'est inscrit en hausse de 5,1% en passant de 275 points en 1980 à 289 points en 1981, alors qu'il y a un an il avait diminué de 8,6%. L'évolution divergente des indices de la C.N.U.C.E.D. et de la B.C.E.A.O. trouve son origine dans la différence de leur composition et dans les perturbations monétaires qui ont caractérisé l'année 1981. En effet, le champ couvert par l'indice de la B.C.E.A.O. est restreint aux seuls produits végétaux qui, en dehors des phosphates et de l'uranium, constituent l'essentiel des exportations des pays de la zone alors que l'indice de la C.N.U.C.E.D. accorde une place non négligeable aux minerais, aux métaux ainsi qu'aux produits alimentaires. Par ailleurs, la progression de l'indice de la B.C.E.A.O. masque une baisse prononcée des cours sur les marchés internationaux puisqu'elle est imputable pour l'essentiel à la forte appréciation du dollar par rapport au franc, les cotations étant exprimées pour la plupart dans la monnaie américaine.

La situation par produit en 1981 est décrite ci-après.

CAFE

En dépit de l'application du système de contingentement des exportations et des gelées survenues au Brésil en juillet, les marchés internationaux du café sont demeurés plutôt déprimés en 1981, en liaison avec le fléchissement de la demande induit par le ralentissement de l'activité économique dans les pays industrialisés. Les cours des cafés de type Robusta, qui constituent la quasi-totalité des exportations de café des pays de l'Union, ont baissé de 30,2% en tombant de 147,4 cents par livre en 1980 à seulement 102,9 cents en 1981. Cette dépréciation fait suite à celle de 11,1% intervenue un an plus tôt.

CACAO

L'accumulation d'excédents importants sur quatre campagnes consécutives a eu pour conséquence l'accentuation de la baisse des cours du cacao durant le premier semestre 1981. Toutefois, l'entrée en vigueur à titre provisoire, à compter du 1er août 1981, de l'Accord international élaboré en novembre 1980 à Genève et, surtout, la mise en place à partir du 28 septembre 1981 d'un stock régulateur ont permis d'inverser cette tendance au deuxième semestre et de limiter la dégradation des prix. En définitive, l'évolution du marché du cacao en 1981 s'est soldée par une dépréciation de 20,0%, les cours étant passés en moyenne de 118,1 cents la livre en 1980 à 94,5 cents en 1981.

OLEAGINEUX

Les marchés internationaux des oléagineux ont été marqués en 1981 par la perspective d'une reprise substantielle de l'offre mondiale. Aussi les cours se sont-ils tous orientés à la baisse. Cette évolution défavorable a d'ailleurs eu tendance à s'accélérer au deuxième semestre, notamment pour l'huile d'arachide. Toutefois, en raison du niveau élevé des cours en début d'année, ce produit s'est en moyenne apprécié de 21,4%, le prix de la tonne passant de 859 dollars en 1980 à 1 043 dollars en 1981 alors qu'une dépréciation de 3,4% avait été enregistrée un an plus tôt. Les huiles de coprah et de palme ont, par contre, subi une dévalorisation de 15,4% et de 2,2%, leurs cotations moyennes ayant régressé respectivement de 674 dollars la tonne à 570 dollars et de 584 dollars la tonne à 571 dollars entre les années 1980 et 1981. Ces dégradations viennent s'ajouter aux baisses de 31,5% et 10,7% survenues un an plus tôt.

COTON

Le marché du coton s'est également ressenti de la perspective d'une forte reprise de l'offre mondiale face à une demande des plus timides du fait de l'effritement des pouvoirs d'achat engendré par la crise économique internationale. Aussi les cours ont-ils fléchi de façon continue tout au long de l'année 1981. Au total, les cotations du coton ont baissé de 4,4% en 1981, en passant de 84,4 cents par livre en 1980 à 80,7 cents alors qu'un an auparavant une forte appréciation de 28,3% avait été enregistrée.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES COURS MOYENS DES PRINCIPAUX PRODUITS

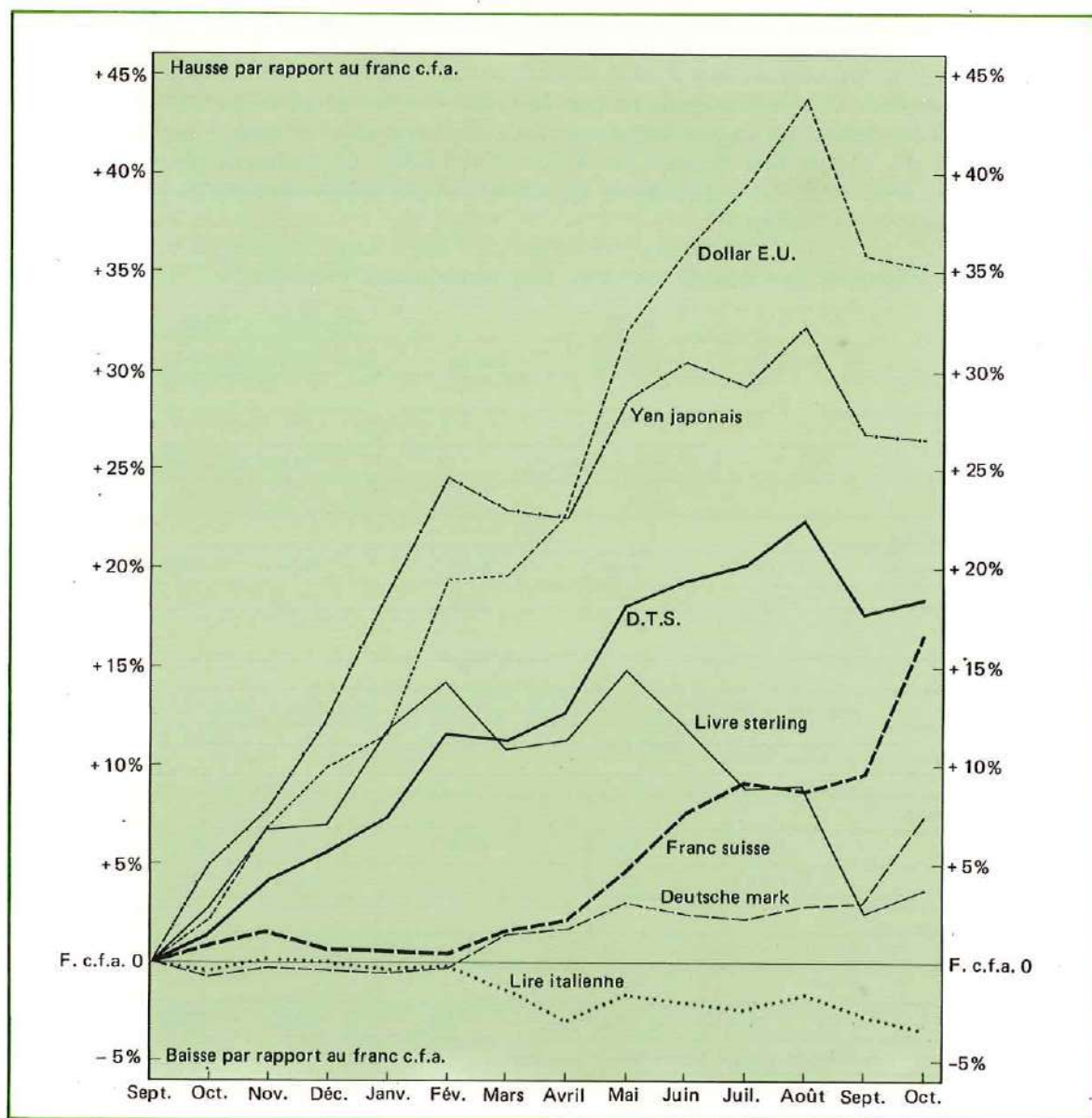
	Huile			Cacao	Café	Coton fibre
	Arachide	Coprah	Palme	Cours O.I.C.C.	Moy. O.I.C.	
	(a)	(b)	(c)		(d)	(e)
	\$ U.S./tonne métrique			U.S. Cents/livre poids		
Moyenne mensuelle						
— Décembre 1980	1 180,0	610,0	622,0	95,8	118,6	93,2
— Décembre 1981	720,0	545,0	483,0	95,4	104,5	64,5
Cours en 1981						
— maximum	mai/juin 1 185,0	janv. 614,0	fév/juin 640,0	sept. 106,1	janv. 121,9	janv. 92,8
— minimum	déc. 720,0	sept. 535,0	déc. 483,0	juin 75,3	juin 85,3	déc. 64,5
Moyenne annuelle						
— 1980	859,0	674,0	584,0	118,1	147,4	84,4
— 1981	1 043,0	570,0	571,0	94,5	102,9	80,7
Pour cent						
Variations						
de 1980 à 1981	+ 21,4	— 15,4	— 2,2	— 20,0	— 30,2	— 4,4
(a) Toutes origines, CAF Rotterdam. - (b) Origine : Indonésie, CAF Rotterdam.						
(c) Origines : Malaisie Sumatra, CAF Rotterdam. - (d) Cours indicatif O.I.C. (Robusta ex-dock New-York).						
(e) Deuxième position sur le marché à terme de New-York.						
Sources : Huiles : Oil World. - Cacao : O.I.C.C. - Café : O.I.C. - Coton : Financial Times.						

U.M.O.A. — ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE

	1980				1981			
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.
Francs c.f.a. par unité monétaire étrangère en fin de période								
Droit de Tirage Spécial	280,17	270,64	275,58	287,99	304,55	328,93	318,60	334,52
Unité de Compte Européenne	292,01	292,31	294,06	296,96	299,50	301,32	297,37	310,09
Dollar E.U.	223,92	204,35	209,98	225,80	247,90	285,87	278,35	287,40
Deutsche mark	115,31	116,23	115,93	115,26	117,95	119,57	119,85	127,46
Lire italienne (1 000 unités)	249,28	243,65	243,60	242,67	236,56	239,92	236,39	239,50
Livre sterling	485,19	482,67	501,50	538,53	556,34	555,39	501,17	548,36
Franc suisse	122,23	126,03	127,38	128,22	129,62	140,84	140,79	160,02
Yen japonais (1 000 unités)	896,76	939,11	989,54	1 112,32	1 174,88	1 266,03	1 199,62	1 306,96

Sources : International Financial Statistics (I.F.S.), J.O. de la Communauté européenne.

VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE PAR RAPPORT AU FRANC C.F.A.*



*Les variations concernent les taux de change moyen mensuels et sont calculés à partir de septembre 1980.

2.3. Taux de change

Au cours de l'exercice écoulé, le franc c.f.a. s'est fortement ressenti des bouleversements qui ont affecté les marchés de changes internationaux, caractérisés par la fermeté retrouvée du dollar et une certaine défiance vis-à-vis du franc français.

Le franc c.f.a. s'est sensiblement déprécié par rapport au Droit de Tirage Spécial (D.T.S.), le taux de change de ce dernier à fin septembre étant passé de 275,58 francs c.f.a. en 1980 à 318,60 francs c.f.a. en 1981. La plus forte dépréciation du franc c.f.a. a été enregistrée par rapport à la monnaie américaine qui a été soutenue par la politique de taux d'intérêt élevés pratiquée aux Etats-Unis durant la période. A l'égard du yen japonais qui a le mieux résisté à la hausse des taux d'intérêt américains, la perte de valeur du franc c.f.a. a également été très sensible au cours de l'exercice sous revue. Face aux monnaies européennes, la dépréciation a été moins importante. En effet, les économies européennes ont subi les contre-coups de la hausse du dollar et leurs performances réelles ont été médiocres. Le franc c.f.a. s'est même légèrement apprécié par rapport à la lire italienne.

L'examen du graphique représentant les variations par rapport au mois de septembre 1980 du taux de change moyen du D.T.S. et de certaines grandes devises permet de constater la mauvaise tenue du franc c.f.a. durant l'exercice écoulé. Le taux de change effectif du franc c.f.a. à l'importation (a) a diminué de 4,74% en 1981 contre 0,228% en 1980.

2.4. Financements extérieurs

L'évolution des sources extérieures de financement a été marquée en 1980, tout comme l'année précédente, par le développement des marchés internationaux du crédit et des capitaux. L'importante croissance du crédit bancaire international est liée au double rôle joué par les excédents financiers de l'O.P.E.P. du point de vue aussi bien de l'offre que de la demande de ressources financières. Les conditions de prêt sont restées abordables dans leur ensemble même si les taux d'intérêt à court terme ont fluctué sur les marchés américains autour de nouveaux particulièrement élevés.

Face à cette situation, l'une des solutions retenues par la communauté internationale réside dans le recours aux ressources publiques pour le financement du développement économique et social du Tiers monde. Cette décision a conduit les grandes instances du dialogue Nord-Sud à se préoccuper du montant et des origines de l'aide aux pays en voie de développement, de sa répartition appropriée entre les différentes régions et de son utilisation judicieuse.

(a) Le taux de change effectif du franc c.f.a. à l'importation est déterminé en affectant aux différentes devises les pondérations suivantes, représentatives de la structure des importations de l'Union en 1977 : franc français 0,402 ; dollar e.u. 0,077 ; deutsche mark 0,073 ; florin néerlandais 0,042 ; livre sterling 0,041 ; yen japonais 0,040 ; lire italienne 0,034 ; naïra 0,033 ; franc belge 0,021 ; peseta 0,018.
Le taux de change moyen retenu pour chacune des devises est celui publié par le Fonds Monétaire International (Statistiques Financières Internationales).

Selon les chiffres publiés par l'O.C.D.E., la part de l'Union dans les allocations nettes en faveur des pays africains au Sud du Sahara a été portée de 16,5% en 1979 à 18,9% en 1980.

U.M.O.A. - VERSEMENTS NETS DE RESSOURCES DE TOUTES PROVENANCES

	1977	1978	1979	1980
Millions de dollars des E.U.				
Pays en développement	54 701	73 576	80 482	78 950
Afrique	14 310	19 188	18 055	18 930
dont : U.M.O.A.	1 177	1 635	1 688	2 325
Millions de francs c.f.a.				
U.M.O.A.	289 154	368 922	359 072	491 272
Sources : O.C.D.E. et B.C.E.A.O.				

L'*Aide Publique au Développement* (A.P.D.), qui avait constitué les années précédentes la principale source de financement, a diminué de 259,3 milliards de francs c.f.a. à 209,5 milliards en 1980. Sa part relative dans les ressources totales est ainsi tombée de 72,2% à 42,6%.

Les engagements pris par les pays du *Comité d'Aide au Développement* (C.A.D.) en faveur des pays de l'Union se sont élevés en 1980 à 208,0 milliards de francs c.f.a., constitués à hauteur de 71,5% par des dons. Toutefois, les versements nets de ressources financières n'ont atteint que 143,1 milliards, soit un taux de réalisation de 68,8%. Les apports nets d'A.P.D. bilatérale reçus des pays du C.A.D. se sont ressentis des difficultés économiques et financières auxquelles ont été confrontés la plupart des pays membres de ce groupe. D'une année à l'autre, ils n'ont progressé que de 3,7% contre 36,7% entre 1978 et 1979 et leur poids relatif dans l'A.P.D. totale a baissé de 99,5% à 68,3%.

L'analyse des apports par pays fait ressortir la prédominance de l'aide en provenance de la France et de la République Fédérale d'Allemagne dans la contribution du C.A.D.

L'aide française continue d'être accordée en grande partie sous forme bilatérale, cette catégorie de concours ayant représenté 83% des versements en 1980. Les Etats de l'U.M.O.A. figurent parmi les principaux pays d'Afrique bénéficiaires de cette aide. En effet, les opérations de la *Caisse Centrale de Coopération Economique* (C.C.C.E.) dans l'Union ont enregistré un accroissement exceptionnel en 1980 pour représenter près du double de leur volume de l'année précédente. Cette contribution a été constituée à hauteur de 50,9% par des prêts normaux à taux préférentiel dits prêts de premier guichet, estimés à 30,7 milliards de francs c.f.a. dont 3,9 milliards accordés à des modalités très douces. Consentis à des conditions voisines de celles du marché, les concours de deuxième guichet ont pratiquement triplé par rapport à 1979 en se chiffrant à 29,4 milliards de francs c.f.a. dont 26,8 milliards de prêts exceptionnels à long terme parfois garantis par l'Etat français ou bonifiés par le *Fonds d'Aide et de Coopération* (F.A.C.).

Les interventions de la C.C.C.E. dans l'Union ont concerné en priorité les opérations financières. Celles-ci ont bénéficié de 27,0 milliards de francs c.f.a. ou 44,8% de l'aide totale de la France, sous forme de prises de participations et de prêts

exceptionnels destinés au financement d'importants projets de développement et à faire face à des difficultés de finances publiques dans certains Etats. La part consacrée aux secteurs productifs a été sensiblement égale à celle affectée aux opérations financières avec 42,0% correspondant à 25,3 milliards. Ce montant inclut celui d'un prêt de 1,0 milliard accordé à l'*Union des Producteurs et Distributeurs d'Electricité en Afrique* (U.P.D.E.A.) avec l'aval d'un Etat de l'U.M.O.A. Les ressources réservées aux secteurs productifs ont été orientées vers les activités de développement rural à concurrence de 53,0% et les projets d'investissement relatifs à l'énergie électrique pour 22,9%. Les interventions de la C.C.C.E. ont également servi au financement des équipements publics tels que les infrastructures de transport et de télécommunication.

L'aide française comprend par ailleurs les subventions du F.A.C. dont la C.C.C.E. est l'agent payeur. Les concours de ce Fonds, généralement répartis entre les opérations d'intérêt général et l'aide aux programmes des Etats, ont atteint 3,4 milliards de francs c.f.a. en 1980. Ils ont été le plus souvent associés au financement des projets de développement du secteur rural, des télécommunications et des activités industrielles.

Les apports de ressources financières de la République Fédérale d'Allemagne aux pays en voie de développement ont été caractérisés en 1980 par une expansion rapide des transferts de source privée. Ainsi, malgré l'adoucissement des conditions financières et une amélioration de l'élément de libéralité, l'A.P.D. ouest-allemande n'a progressé que de 5,0% en 1980 au lieu de 42,7% en 1979.

Toutefois, ce pays reste, pour les Etats de l'Union le deuxième donneur du C.A.D. après la France. L'évolution de son aide a été marquée par une diminution du financement de la *Kreditanstalt für Wiederaufbau* (K.F.W.) qui associe les prêts officiels accordés par le Ministère de la Coopération économique et les ressources acquises sur le marché des capitaux. La K.F.W. a signé néanmoins avec trois Etats de l'U.M.O.A. des contrats de remise de dette se traduisant par une annulation du paiement des intérêts et du remboursement du capital pour certains crédits. Le montant cumulé de ces remises s'est élevé à 28,9 milliards de francs c.f.a. à fin 1980.

Les engagements de crédits de la K.F.W. qui étaient de 17,8 milliards de francs c.f.a. en 1979 se sont établis en 1980 à 9,2 milliards dont 71,2% de crédits et 28,8% de subventions. Deux de ces nouveaux crédits ont été destinés en 1980 au financement d'adduction d'eau en zone rurale et à l'aménagement d'infrastructures portuaires. Une subvention de 1,7 milliard a servi à l'adduction d'eau pour dix centres secondaires, à l'installation d'une station d'épuration d'eau pour usine et à l'équipement d'un centre de contrôle technique pour automobiles.

L'aide de la *Deutsche Entwicklungsgesellschaft* (D.E.G.) aux Etats a encore été dominée par des prises de participations dans des entreprises implantées dans la zone. A la fin de l'année 1980, treize entreprises dont six banques de développement ont bénéficié du concours de cet organisme de développement.

Les statistiques disponibles ne permettent pas d'apprécier de façon exhaustive le volume de l'aide apportée aux Etats de l'Union par les pays de l'O.P.E.P. Toutefois, sur des engagements d'un montant total de 5,2 milliards de francs c.f.a. dont 0,6 milliard de dons, les versements nets d'A.P.D. bilatérale des pays de cette organisation ont été estimés à 1,1 milliard pour l'année 1980 au lieu de 0,7 milliard pour 1979.

Les organismes multilatéraux demeurent, avec les pays membres du C.A.D., les principaux bailleurs de fonds, au titre de l'A.P.D. dans les Etats de l'Union. Le problème de la contribution à ces organismes s'est posé en 1980 en raison des difficultés économiques apparues dans les pays industrialisés. Les pays de l'O.P.E.P. qui étaient pressentis pour suppléer ceux du C.A.D. ont réduit notablement leurs apports aux organismes multilatéraux. Ainsi, la sixième reconstitution des ressources de l'*Association Internationale de Développement* (A.I.D.) a souffert de la lenteur observée dans la progression des apports des pays membres du C.A.D., notamment des Etats-Unis qui ont décidé d'étaler leurs versements sur quatre ans.

Malgré cette situation, le groupe de la *Banque Mondiale* a accordé 61,2 milliards de francs c.f.a. aux Etats de l'U.M.O.A. en 1980 contre 38,2 milliards en 1979. Les concours du Groupe se répartissent entre des prêts de la *Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement* (B.I.R.D.) pour 38,5 milliards, des crédits de l'A.I.D. pour 21,3 milliards et des interventions de la *Société Financière Internationale* pour 1,4 milliard. Ces apports ont été orientés vers le financement de projets d'infrastructure routière à concurrence de 47,6%, l'agriculture pour 20,0% et les investissements dans le domaine de l'énergie pour 12,5%.

S'agissant de la *Communauté Economique Européenne* (C.E.E.), les versements d'aide effectués dans le cadre de la Convention de Lomé en faveur des *Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique* (A.C.P.) ont connu en 1980 une baisse liée à celle des contributions aux ressources du système de stabilisation des recettes d'exportation (STABEX). Les montants alloués aux Etats de l'Union se sont toutefois inscrits à 17,3 milliards de francs c.f.a. au lieu de 0,1 milliard en 1979. D'une manière générale, les financements accordés par la C.E.E. sont assurés par la *Banque Européenne d'Investissement* (B.E.I.) soit sur ses ressources propres, soit sur le budget de la Communauté. L'aide financière sur les ressources propres de la B.E.I. a atteint 8,8 milliards en 1980, en augmentation de 49,1% par rapport à l'année précédente. Elle a été destinée au financement de projets d'huileries, d'industries chimiques et d'exploitation minière. La C.E.E. a par ailleurs signé en 1980 des contrats de financement d'un montant global de 2,9 milliards de francs c.f.a. totalement assurés par des ressources budgétaires sous forme de capitaux à risques accordés par la B.E.I. Par rapport aux 0,6 milliard de francs de l'année 1979, cette catégorie d'intervention a connu une hausse sensible liée à l'importance des prises de participations de la B.E.I. dans certaines unités industrielles de l'Union.

Les activités du groupe de la *Banque Africaine de Développement* (B.A.D.) ont marqué un ralentissement en 1980 à cause non seulement de la décélération enregistrée dans la croissance des prêts, mais aussi du raffermissement du dollar des Etats-Unis par rapport aux unités de compte du Groupe, lequel a réduit la valeur en cette monnaie des engagements des institutions qui le composent.

Les interventions du Groupe en faveur des Etats de l'Union se sont traduites par des approbations de prêts de 12,4 milliards de francs c.f.a. dont 7,6 milliards de la B.A.D. et 4,8 milliards du *Fonds Africain de Développement* (F.A.D.). Les prêts de la B.A.D. ont été constitués à hauteur de 39,6% par des lignes de crédit octroyées à certains Etats en vue d'accroître leurs moyens financiers. Les opérations du F.A.D., inférieures de 32,4% à leur montant de 1979, ont concerné le financement de projets de développement agricole et la prise en charge de deux études relatives l'une au stockage des eaux de ruissellement et l'autre à un programme multinational de liaison routière.

D'après les estimations publiées par l'O.C.D.E., les contributions aux organismes d'aide arabes sont passées de 77,0 milliards de francs c.f.a. en 1979 à 72,1 milliards en 1980. Les versements nets d'aide aux conditions libérales effectués par les organisations multilatérales des pays arabes et de l'O.P.E.P. se sont stabilisés autour du niveau de 54,0 milliards observé en 1979. La ventilation de ces données par pays bénéficiaire n'étant pas disponible, la part reçue par les Etats de l'U.M.O.A. n'a pu être évaluée.

Pour l'année 1981, les chiffres retraçant les flux financiers ne sont pas encore publiés. Néanmoins, certains indices laissent présager un nouveau recul des apports de ressources extérieures au titre de la coopération au profit de ceux consentis à des conditions non libérales. Les perspectives à court terme de l'A.P.D. en provenance des pays du C.A.D. et des organisations multilatérales hormis celles des pays arabes et de l'O.P.E.P. se trouvent liées en grande partie à la politique du Gouvernement des Etats-Unis en matière d'aide. Pour les institutions multilatérales financées par les pays arabes et de l'O.P.E.P. l'évolution future de l'A.P.D. s'avère difficile à cerner, en l'absence de budgets d'aide et de plans pluri-annuels.

U.M.O.A. - FINANCEMENT DES PRINCIPALES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

	Prêts accordés				Versements effectués			
	1977	1978	1979	1980	1977	1978	1979	1980
Milliards de francs c.f.a.								
B.I.R.D.	26,4	17,6	16,1	38,5	12,3	16,1	14,1	21,9
A.I.D.	13,3	14,3	20,6	21,3	10,3	16,3	12,4	15,6
B.A.D.	7,2	2,4	4,9	7,6	2,1	1,8	4,2	5,1
F.A.D.	5,3	4,7	7,1	4,8	2,1	1,6	3,1	5,5
C.E.E.	7,0	19,8 ^(a)	6,5	29,0 ^(a)	6,9	24,9 ^(a)	4,1	15,5 ^(a)
Total	59,2	58,8	55,2	101,2	33,7	60,7	37,9	63,6
(a) : y compris STABEX.								
Sources : Institutions internationales concernées.								

2.5. Relations avec le Fonds Monétaire International

Les difficultés de l'économie mondiale se sont accompagnées de déséquilibres accrus des paiements qui ont perturbé le fonctionnement du système monétaire international. Dans cette conjoncture, le *Fonds Monétaire International* a recherché, d'une part, à renforcer le rôle du Droit de Tirage Spécial (DTS) comme principal instrument de réserve du système, et, d'autre part, à promouvoir et à financer le processus d'ajustement des pays membres.

Pour renforcer le rôle du DTS, le Fonds a aboli l'obligation de reconstitution des avoirs en DTS et relevé les taux d'intérêt et de rémunération de son unité de compte. Par ailleurs, la composition du panier de monnaies servant à déterminer périodiquement la valeur du DTS a été réduite de seize à cinq devises. Le Fonds a également élargi le nombre des détenteurs de DTS autres que les pays membres et les utilisations de cet instrument de réserve.

Cependant, les principales modifications introduites par le F.M.I. concernent le financement des programmes d'ajustement. Tout d'abord, de nouvelles directives de politique générale ont été adoptées en février 1981, fixant à 450% de la quote-part, sur une période de trois ans, le volume maximal des concours du Fonds à un pays donné, au titre de l'utilisation des ressources générales. Ce plafond peut toutefois être porté, dans des circonstances exceptionnelles, à 600% de la quote-part. Le Fonds a été par ailleurs conduit à instituer un mécanisme d'accès élargi à ses ressources, destiné à suppléer le mécanisme de financement supplémentaire dont les ressources s'épuisaient. A cet effet, le Fonds a dû mettre en place un programme d'emprunts auprès de ses pays membres excédentaires ou de leurs autorités monétaires.

Afin d'alléger les charges d'intérêt sur l'utilisation des ressources du financement supplémentaire, un compte de bonification a été mis en place en décembre 1980, au profit des pays membres à moyen et faible revenu. La progressivité des taux d'intérêt pour l'utilisation des ressources générales du Fonds, à l'exception de celles des mécanismes pétroliers, a été abandonnée au profit d'un taux unique, actuellement de 6,25%. Le F.M.I. a également créé en mai 1981, la facilité alimentaire intégrée actuellement au mécanisme de financement compensatoire des fluctuations des recettes d'exportation, pour pallier la hausse du coût des importations de céréales résultant soit d'une chute de la production intérieure, soit d'une augmentation des cours mondiaux. Cependant, ces améliorations apportées à la participation du FMI au financement des besoins de balance des paiements de ses pays membres se sont accompagnées d'un renforcement de la conditionnalité devenue beaucoup plus rigoureuse.

Dans le domaine des activités générales, le Fonds monétaire a procédé le 1er janvier 1981 à la troisième et dernière allocation de DTS prévue pour la période de base 1979-1981, en faveur des pays membres participant au Département des Droits de Tirage Spéciaux. A ce titre, le F.M.I. a crédité le compte DTS des Etats de l'Union du montant global de 18,9 millions de DTS.

En février 1981, la Côte d'Ivoire a utilisé intégralement et inconditionnellement sa tranche de réserve partiellement reconstituée après l'entrée en vigueur de la septième révision générale des quotes-parts au Fonds. La Banque centrale a ainsi reçu la contrevaletur en devises de 9,5 millions de DTS, soit 2,9 milliards de francs c.f.a. Pendant l'exercice financier sous revue, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo ont conclu avec le Fonds, des accords à l'appui de programmes de stabilisation économique et financière. Le montant total des ressources de cette institution, ainsi mises à la disposition de ces Etats, a atteint 369,4 millions de DTS, soit environ 114,5 milliards de francs c.f.a. Les tirages ont été effectués à concurrence de 46,1 millions de DTS dans les tranches de crédit, de 89,0 millions de DTS dans le mécanisme de financement supplémentaire et du solde dans la facilité élargie. La Côte d'Ivoire et le Sénégal ont par ailleurs obtenu du Fonds d'autres ressources conditionnelles tirées sur le mécanisme de financement compensatoire, en raison de la baisse importante des exportations tenant à la chute des cours mondiaux des produits de base exportés par ces pays. Les achats ont atteint 156 millions de DTS, soit 49,0 milliards de francs c.f.a. Conformément aux textes en vigueur régissant l'exécution par la B.C.E.A.O. des opérations et transactions des Etats de l'Union avec le F.M.I., la contrevaletur en francs c.f.a. de tous ces tirages, à l'exception de l'achat dans la tranche de réserve, a été mise à la disposition de chaque Etat bénéficiaire des facilités spécifiques du Fonds.

Le Sénégal a effectué huit rachats trimestriels afférents aux mécanismes pétroliers 1974 et 1975. Ces rachats se sont élevés à 6,4 millions de DTS, soit 1,8 milliard de francs c.f.a. Ce pays a par ailleurs réduit de 0,9 million de DTS les

avoirs du Fonds en francs c.f.a. non liés à des achats et affecté ce montant à l'amortissement anticipé du tirage dans la première tranche de crédit. Par ailleurs, le Sénégal et le Togo ont partiellement reconstitué leur position de réserve, à concurrence de la fraction libérée en DTS de l'augmentation de leur quote-part dans le cadre de la septième révision générale. Cependant, cette position étant alors incompatible avec le maintien de certains engagements en monnaie nationale vis-à-vis du Fonds, la fraction libérée a été affectée à des rachats anticipés dans les tranches de crédit équivalant à 7,4 millions de DTS, soit 2,3 milliards de francs c.f.a.

Pour les semestres clos le 31 décembre 1980 et le 30 juin 1981, la B.C.E.A.O. s'est acquittée des règlements en devises des échéances en intérêts exigibles par le Fonds sur les prêts du Fonds fiduciaire, soit globalement 0,7 million de DTS ou 0,8 million de dollars des Etats-Unis. Selon les modalités prévues dans les conventions particulières, les Etats de l'Union ont remboursé à la Banque centrale la contrevaletur en francs c.f.a. de ces règlements, soit 206,6 millions. Au titre des intérêts liés à l'utilisation des autres ressources du Fonds, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo ont effectué, par débit automatique de leur compte de tirage spécial, des règlements s'élevant à 7,5 millions de DTS. Toutefois, ces trois Etats ont bénéficié, au cours de la période sous revue, de versements du compte de bonification pour un montant total de 0,8 million de DTS ou 266,3 millions de francs c.f.a. A fin septembre 1981, par rapport aux allocations cumulatives nettes, le niveau global des avoirs en DTS de l'Union représentait 29,3% contre 44,2% un an plus tôt.

Des consultations régulières au titre de l'article IV des statuts du Fonds monétaire ont eu lieu avec les six pays membres de l'Union. Pour trois d'entre eux, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo, elles ont été complétées par des consultations particulières destinées à examiner l'exécution des programmes financiers approuvés par le Conseil d'administration du F.M.I.

POSITION GLOBALE DES ETATS DE L'UNION ENVERS LE F.M.I.

30 septembre				
	1978	1979	1980	1981
Millions de D.T.S.				
Département général				
Quotes-parts	185,0	185,0	185,0	277,5
Positions de réserve	25,9	32,2	10,9	13,6
Encours des tirages	29,8	38,1	59,5	413,9
— Tranches ordinaires	—	—	10,5	48,1
— Financement compensatoire	—	21,0	21,0	177,0
— Mécanismes pétroliers	29,8	17,1	10,8	4,4
— Facilité élargie	—	—	8,6	86,8
— Financement supplémentaire	—	—	8,6	97,6
Département des D.T.S.				
— Allocations	44,0	63,4	82,7	101,5
— Disponibilités	30,3	53,6	44,9	29,7
Fonds fiduciaire				
Encours des prêts	58,1	69,8	136,4	136,8
Source : B.C.E.A.O. (c.f. annexes A.6 et A.7).				
N.B. : Ces données diffèrent parfois de celles communiquées par le F.M.I. et qui sont retracées dans les annexes A6 et A7, en raison de certains ajustements intervenus à la suite de l'entrée en vigueur de la septième révision générale des quotes-parts au Fonds.				

3. RELATIONS INTERNATIONALES

Au cours de la période sous revue, les organisations dont font partie les Etats de l'Union ont cherché à renforcer leur participation aux efforts nationaux de développement des pays membres. Il s'est agi pour la plupart de ces organisations de consolider les acquis et d'améliorer la qualité de leurs interventions sur la base des recommandations formulées par leurs organes compétents.

3.1. Coopération économique et financière

3.1.1. Afrique de l'Ouest

Des progrès remarquables ont été accomplis dans la réalisation des tâches fondamentales assignées à la *Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.A.O.). Le protocole d'accord sur la libre circulation, sans restrictions quantitatives, des marchandises originaires des pays de la zone a été adopté. La Communauté a en outre opté pour des actions d'intégration et de développement économique, accordant la priorité à la réalisation du programme d'hydraulique villageoise et pastorale et à la mise en place des six institutions communautaires dont la création avait été décidée par la quatrième Conférence des Chefs d'Etat de la C.E.A.O.

La sixième session du Comité des administrateurs suppléants du *Fonds de Solidarité et d'Intervention pour le Développement de la Communauté* (FOSIDEC) qui s'est tenue en avril 1981 a approuvé la réalisation d'un certain nombre de projets nationaux et communautaires. Les projets de développement communautaires intégrés dans le programme d'intervention du FOSIDEC bénéficieront de concours extérieurs d'une valeur globale de 50 milliards de francs c.f.a. A l'exception de la Côte d'Ivoire, les pays de l'*Union Monétaire Ouest Africaine* membres de la C.E.A.O. ont obtenu du FOSIDEC le financement total ou partiel des études de factibilité d'un certain nombre de projets ou la garantie de prêts octroyés par des organismes financiers extérieurs.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la *Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.D.E.A.O.), lors de leur quatrième Conférence tenue en mai 1981 à Freetown, ont pris des décisions relatives, d'une part, à l'entrée en vigueur du programme de libéralisation des échanges des produits de l'artisanat traditionnel et des produits du cru et, d'autre part, à l'adoption d'un programme énergétique et d'un programme postal à moyen terme. Ils ont par ailleurs procédé à la signature d'un protocole d'accord d'assistance mutuelle en matière de défense afin d'assurer leur développement économique et social dans des conditions propices de sécurité.

Le programme d'action quinquennal du *Conseil de l'Entente*, dont la conduite a été confiée au Secrétariat administratif du *Fonds d'Entraide et de Garantie* de cet organisme a pour objectif essentiel de promouvoir le développement rural. Il concerne, d'une part, la poursuite des efforts déjà entrepris et, d'autre part, la définition d'actions concrètes visant à améliorer la productivité du secteur primaire et à couvrir les besoins alimentaires des pays membres. Les recommandations formulées par les organes de cette institution ont porté sur l'approvisionnement régulier et à meilleur prix des facteurs de production et sur la construction d'infrastructures de stockage et de transports des produits agricoles.

L'année 1981 aura été pour l'*Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal* (O.M.V.S.) une année décisive dans le processus de démarrage de la construction des deux barrages prévus sur ce fleuve. Le Conseil des Ministres de cette organisation a arrêté le calendrier des travaux du barrage de Diama et des travaux d'accès du barrage de Manantali. Le coût total de ce programme s'élève à 866 millions de dollars des Etats-Unis et 80% des financements sont déjà acquis.

Les efforts de l'*Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie* (O.M.V.G.) au cours de la période sous revue ont tendu vers la mise en valeur intégrale des ressources du bassin. Les organes de cet instrument de coopération sous-régionale ont recherché sa redynamisation. Ainsi, le Sommet des Chefs d'Etat a défini comme priorité d'achever dans les plus brefs délais les études de base et d'infrastructure tandis que le Conseil des Ministres a recommandé de réaliser des études connexes relatives aux questions agricoles, socio-économiques et financières.

Les assises annuelles du *Centre Opérationnel Multinational de Programmation et d'Exécution des Projets pour l'Afrique de l'Ouest* (MULPOC-AO) se sont déroulées à Freetown en février 1981, sous l'égide de la *Commission Economique pour l'Afrique* (C.E.A.). Les résolutions prises à l'issue de ces rencontres demandaient au MULPOC-AO d'assister les organisations intergouvernementales et les Etats dans la réalisation d'objectifs précis, en particulier l'expansion du commerce en vue de l'intégration économique sous-régionale, le développement de l'agriculture et des ressources en eau, et la mise en oeuvre du programme 1980-1983 de la décennie des transports et des télécommunications en Afrique.

Réuni à Mindelo au Cap-Vert, le Conseil des Ministres du *Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel* (C.I.L.S.S.) a approuvé un ensemble de projets de sécurité alimentaire national et régional dont le montant s'élève à 220 millions de dollars des Etats-Unis. Ces projets concernent la formation des cadres, l'extension des infrastructures de communication et de stockage, et l'amélioration de la gestion.

3.1.2. Afrique

Le *Conseil Africain de l'Arachide* (C.A.A.) s'est préoccupé des problèmes se rapportant à l'harmonisation des politiques de vente des six Etats membres et au renforcement des échanges inter-africains. Grâce aux actions du Secrétariat de l'Organisation, l'arachide a été admise au second guichet du *Fonds Commun pour les Produits de Base* mis en place au sein de la *Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement* (C.N.U.C.E.D.). Ceci devrait permettre aux pays membres d'obtenir des financements pour leurs projets d'extension des cultures arachidières. Enfin, la C.A.A. a décidé la création d'un fonds de compensation dont le capital social a été fixé à un million de dollars des Etats-Unis.

Dans le cadre de ses activités au cours de la période sous revue, la *Commission Economique pour l'Afrique* (C.E.A.) a mis en place un système de documentation et d'information panafricain (PADIS) qui aura pour fonction de collecter, classer et distribuer les informations sur les cinquante Etats membres de l'*Organisation de l'Unité Africaine* (O.U.A.). Le projet, dont le coût global a été estimé à 160 millions de dollars des Etats-Unis, devrait aboutir à créer en 1990 une banque de données sur les transports, le commerce, l'industrie, l'agriculture, la technologie et la formation.

Les Ministres des Finances des douze pays de la Zone franc membres de la *Conférence Internationale des Contrôles d'Assurances* (C.I.C.A.), ont signé un accord créant la *Compagnie Communautaire de Réassurances* (CICARE). La société, dont le capital initial est fixé à 600 millions de francs c.f.a., a pour l'objectif de mobiliser et de développer les capacités de souscription et de conservation des marchés de l'assurance dans l'ensemble de ces pays.

L'Assemblée générale de l'*Association des Institutions Africaines de Financement du Développement* (A.I.A.F.D.) a adopté un programme d'activité dont l'objectif est de conférer une nouvelle dimension à cette institution. Ce programme est appuyé par un budget administratif et un budget opérationnel destiné à financer les activités spéciales comme les séminaires et les stages de formation au sein des organismes financiers membres. Ce même souci de la formation des cadres a été exprimé par l'*Union Africaine et Mauricienne des Banques de Développement* (U.A.M.B.D.) qui a opté pour la promotion d'une coopération interbancaire en vue d'instaurer un réseau de correspondants privilégiés au sein des pays des institutions membres.

Les réunions plénières de la *Banque Africaine de Développement* (B.A.D.) et du *Fonds Africain de Développement* (F.A.D.) se sont tenues en mai 1981 à Lomé. Le Conseil des Gouverneurs a souhaité que le Groupe de la Banque renforce son influence sur le développement économique du continent africain. Il s'est également penché sur les questions relatives à la troisième reconstitution des ressources du Fonds et à l'ouverture du capital de la B.A.D. aux pays non africains. Le Conseil a par ailleurs adopté un plan d'action quinquennal dont la mise en oeuvre implique pour la Banque des engagements qui s'élèveront à 4,2 milliards de dollars des Etats-Unis.

Dans le cadre de l'augmentation périodique des ressources ordinaires de la Banque, les Gouverneurs ont pris une résolution autorisant un nouvel accroissement du capital de 1 270 à 2 385 millions d'unités de compte par la création de 111 500 actions. Sur recommandation du Conseil d'administration du Fonds, les Gouverneurs ont en outre décidé d'admettre l'Autriche et l'Inde à adhérer à l'accord portant création du *Fonds Africain de Développement* et à participer au Fonds dans les conditions qu'il a arrêtées.

En 1981, la B.C.E.A.O. a apporté son assistance à la B.A.D. pour sa quatrième émission de bons à deux ans d'échéance. Elle en assure la gestion en collaboration avec une banque privée américaine.

3.1.3 Monde

Les relations entre la *Communauté Economique Européenne* (C.E.E.) et les *Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique* (A.C.P.) ont été marquées par l'entrée en vigueur le 1er janvier 1981 de la deuxième convention de Lomé signée en novembre 1979. Par rapport à la première, cette convention a institué un nouveau mécanisme dans le domaine minier. Celui-ci prévoit le financement par la C.E.E. de projets, visant à rétablir le potentiel de production ou d'exportation de minerais, présentés par les pays A.C.P. touchés par des événements particuliers. Les matières concernées par le nouveau mécanisme sont le cuivre, les phosphates et l'étain. Au titre du mécanisme de stabilisation des recettes d'exportation de produits de base (STABEX), la C.E.E. a accordé environ 138 millions d'Unités de Compte Européennes (U.C.E.) à vingt-sept des soixante pays qui lui sont associés par la convention de Lomé. En particulier, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont respectivement reçu 19 millions et 38,6 millions d'U.C.E.

La *Conférence Islamique* a examiné et adopté, au cours de son troisième sommet tenu en janvier 1981, un programme d'action dont l'objectif est le renforcement de la coopération économique entre les Etats membres. Le programme définit les lignes directrices des actions à mener dans presque tous les domaines de l'activité économique et sociale. Au cours de ces assises, il a été également décidé la constitution d'un fonds de 3 milliards de dollars des Etats-Unis pour le financement des projets de développement économique qui seront entrepris au sein de la communauté islamique. Les souscriptions déjà annoncées au capital de ce fonds s'élèvent à 2,3 milliards de dollars des Etats-Unis. Par ailleurs, en vue de permettre à la *Banque Islamique de Développement* (B.I.D.) de jouer un rôle plus actif dans le financement des activités de coopération économique entre les pays membres, la Conférence a décidé de libérer la partie non encore souscrite du capital de cette banque. Cette participation financière se chiffrera à 1,2 milliard de dinars islamiques, soit environ 1 059 milliards de francs c.f.a. Cette mesure s'accompagne d'une recommandation invitant la B.I.D. à accorder une plus grande assistance aux pays membres les moins avancés. Dans le cadre de la solidarité islamique, la Conférence a adopté le programme élaboré par le *Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel* (C.I.L.S.S.). Ce programme comporte des mesures immédiates destinées à résoudre le problème de la famine dans les pays sahéliens. Ceux-ci ont d'ailleurs bénéficié, au cours de l'exercice sous revue, de dons d'un montant global de 210 millions de dollars des Etats-Unis, effectués par l'Arabie Saoudite, le Koweït, l'Irak et les Emirats Arabes Unis.

Une étape du dialogue Nord-Sud a été franchie en septembre 1981 avec la tenue à Paris de la *Conférence des Nations Unies sur les Pays les Moins Avancés* (P.M.A.). Le but de cette Conférence était d'établir un consensus pour engager au sein des Nations Unies des négociations globales pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international sur une base mutuellement acceptable. Cette conférence s'est achevée par l'adoption d'un « nouveau programme substantiel d'action », charte de relations entre les pays développés et les P.M.A. au cours de l'actuelle décennie. Ce plan d'action résume l'ensemble des mesures qui devraient être prises pour aider les P.M.A. à assurer un développement harmonieux des forces productives dans la conjoncture actuelle et réaliser une croissance économique optimale. Pour appuyer la mise en oeuvre de ce programme, les pays donateurs ont accepté de relever à 0,15% de leur P.N.B., l'aide publique au développement en faveur des P.M.A. Si cet effort financier était réalisé, il permettrait d'atteindre en 1985 un doublement des ressources par rapport aux transferts effectués ces cinq dernières années. Néanmoins, ces ressources paraissent insuffisantes eu égard à l'ampleur des besoins du programme d'action. Indépendamment des engagements pris par les pays industrialisés, le *Programme des Nations Unies pour le Développement* (P.N.U.D.) consacrerait 37% de ses ressources aux P.M.A. et la C.E.E. leur accorderait 56% des crédits du *Fonds Européen de Développement* (F.E.D.). L'*Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole* (O.P.E.P.) a également invité les P.M.A. à recourir à ses financements. Des dispositions ont été prises pour assurer le contrôle de l'application du programme d'action et fournir aux P.M.A., l'assistance technique requise dans ce domaine. La C.N.U.C.E.D. devra jouer à cet effet un rôle central dans l'exécution, la coordination et le contrôle du « nouveau programme substantiel d'action ».

La coopération internationale et le développement ont été également au centre des discussions du Sommet de Cancun qui a regroupé en octobre 1981 les Chefs d'Etats et de Gouvernements, ou leurs représentants, de huit pays industrialisés et de quatorze pays en développement. Les questions examinées par la Conférence ont été regroupées en quatre chapitres, à savoir la sécurité alimentaire et le développement agricole, le commerce et l'industrialisation des pays du Tiers monde, l'énergie, et enfin les questions financières et monétaires. Bien que les travaux de ce Sommet n'aient pas été sanctionnés par un communiqué officiel, il s'est cependant dégagé un consensus sur la nécessité de créer les conditions d'une croissance économique globale et de renforcer la coopération internationale.

3.2. Coopération monétaire

3.2.1. Afrique de L'Ouest

La onzième réunion ordinaire du *Comité sous-régional de l'Afrique de l'Ouest de l'Association des Banques Centrales Africaines (A.B.C.A.)*, tenue en mai 1981 à Accra, a été précédée des assises des organes de la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest (C.C.A.O.)*. La session a examiné l'évolution de la situation économique et financière des pays de la sous-région ouest africaine et les problèmes monétaires internationaux. La présidence du Comité sous-régional et du Comité de Change et de Compensation a été confiée au Gouverneur de la *Bank of Ghana*, Monsieur A.E.K. ASHIABOR.

Après avoir pris connaissance du rapport de la onzième réunion de son sous-comité, le *Comité de Change et de Compensation* a pris note de l'évolution régulière des opérations de la Chambre et formulé des recommandations relatives à son fonctionnement et aux conditions de service du personnel. En particulier, le Secrétariat exécutif de la C.C.A.O. a été chargé d'étudier et de proposer au Comité les mesures susceptibles d'améliorer la procédure des opérations de cette institution. Les Gouverneurs ont également voté le budget de l'exercice 1981-1982 et donné à cette occasion des instructions au Secrétariat exécutif pour l'amélioration de la présentation des projets de budget et pour une meilleure coordination avec le Président en exercice du *Comité de Change et de Compensation*.

Les activités de la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest (C.C.A.O.)* ont été marquées par une hausse substantielle des opérations dont le volume est passé de 108,3 millions d'Unités de Compte de l'Afrique de l'Ouest (U.C.A.O.) (a) en 1979-1980 à 167,7 millions un an plus tard. Les transactions compensées ont augmenté de 38,0% au cours de la période alors que les règlements ont progressé de 59,0%. L'évolution des transactions traitées par le canal de la C.C.A.O. au cours de la période sous revue fait apparaître un déséquilibre des courants d'échanges. En effet, l'accroissement des transactions totales n'a pas induit une amélioration du taux de compensation, celui-ci étant tombé de 19,7% à 17,5%. Trois banques centrales ont initié 80,0% des transferts. La *Central Bank of Nigeria* a effectué 42,8% des transactions, suivie de la *Banque Centrale de Mauritanie*, 19,8%, et de la *Bank of Ghana*, 17,4%. La *Banque Centrale de la République de Guinée* avec 8,8% a occupé la quatrième place et la B.C.E.A.O. le cinquième rang avec 5,8%. Par contre les transferts reçus par la B.C.E.A.O. en règlement des exportations à destination d'autres pays de la sous-région, ont représenté 84,5% des paiements exécutés au cours de la période. Les règlements effectués en fin de période proviennent de la *Central Bank of Nigeria* pour 47,2%, de la *Banque Centrale de Mauritanie* pour 22,3%, de la *Bank of Ghana* pour 17,7% et de la *Banque Centrale de la République de Guinée* pour 10,8%. La B.C.E.A.O. a reçu 97,3% des sommes versées par les banques débitrices contre 93,1% un an plus tôt, soit 132,0 millions d'U.C.A.O. ou environ 43,5 milliards de francs c.f.a.

(a) L'Unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest (U.C.A.O.) équivaut à 1 Droit de Tirage Spécial (D.T.S.) du F.M.I. Pour la conversion en franc c.f.a., il a été retenu le taux suivant : 1 U.C.A.O. = 270 francs c.f.a.

U.M.O.A. — TRANSACTIONS EFFECTUÉES PAR LE CANAL DE LA C.C.A.O.

	Transferts reçus		Transferts émis		Solde	
	Millions		Millions		Millions	
	U.C.A.O.	F.c.f.a.	U.C.A.O.	F.c.f.a.	U.C.A.O.	F.c.f.a.
Bénin	7,5	2 327,7	0,2	75,0	7,3	2 252,7
Côte d'Ivoire	45,2	13 719,0	2,8	806,4	42,4	12 912,6
Haute-Volta	5,8	1 758,9	1,1	325,4	4,7	1 433,5
Niger	17,5	5 197,9	0,3	79,8	17,2	5 118,1
Sénégal	48,7	14 955,9	1,4	421,7	47,3	14 534,2
Togo	14,9	4 516,8	1,3	375,2	13,6	4 141,6
Total des pays	139,6	42 476,2	7,1	2 083,5	132,5	40 392,7
Siège	0,8	119,4	0,2	62,8	0,6	56,6
U.M.O.A.	140,4	42 595,6	7,3	2 146,3	133,1	40 449,3

Au cours de sa troisième réunion, le Comité des Gouverneurs des banques centrales des pays membres de la C.E.D.E.A.O. a examiné le rapport de la réunion des Directeurs des Etudes des banques centrales sur la convertibilité des monnaies dans la sous-région. Trois étapes successives de l'intégration monétaire ont été proposées dans l'étude élaborée avec l'assistance du *Fonds Monétaire International* et soumise par le Secrétariat exécutif de la C.E.D.E.A.O. à l'examen du Comité des Gouverneurs. De l'avis de ce Comité, chaque banque centrale aura besoin d'un certain délai pour effectuer une étude approfondie des propositions et consulter au préalable les autorités compétentes de son pays. Toutefois, les Gouverneurs ont retenu le principe d'assurer à terme une convertibilité interne des monnaies de la sous-région, à condition d'évaluer au préalable et de façon exhaustive toutes ses conséquences sur les économies des pays concernés.

A la suite de la ratification des statuts par le nombre requis des membres, l'*Association des Banques de l'Afrique de l'Ouest* (A.B.A.O.) a tenu sa réunion inaugurale à Accra en août 1981. D'après les textes organiques de cette Association, peuvent y adhérer les banques commerciales, les banques de développement et les institutions financières de crédit établies dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest telle que définie par le Traité de la C.E.D.E.A.O. L'Association s'est fixée pour objectifs le perfectionnement des rouages du mécanisme de compensation et l'amélioration des pratiques bancaires. La structure de l'A.B.A.O. se compose de trois organes, à savoir l'Assemblée générale, le Conseil exécutif et le Secrétariat qui est assuré par la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest* à qui incombe également la gestion de la caisse commune de l'Association. Tous ces organes ont été mis en place lors de la réunion inaugurale d'Accra.

3.2.2. Afrique

La réunion du Conseil d'administration du *Centre Africain d'Etudes Monétaires* (C.A.E.M.) a été consacrée notamment aux questions budgétaires et financières de cette institution et à l'adoption de son rapport annuel et de son rapport d'activité. Outre les études réalisées par le Centre, celui-ci a organisé deux séminaires, l'un

à Tanger en décembre 1980 sur les économies africaines face aux problèmes monétaires internationaux et l'autre à Mbabane en mai 1981 sur les économies africaines face au marché de l'euro-monnaie. En plus de la publication d'un bulletin mensuel d'information et d'une revue financière trimestrielle, le C.A.E.M. a fait paraître un ouvrage sur les travaux du symposium organisé en janvier 1980 sur la théorie et la politique monétaires en Afrique et un annuaire des banques centrales africaines.

L'*Association des Banques Centrales Africaines (A.B.C.A.)*, au cours de sa septième réunion ordinaire tenue à Addis-Abeba en août 1981, a examiné l'exécution du programme d'activité assigné au C.A.E.M., la gestion de la caisse commune de l'Association et les travaux des Comités sous-régionaux. Les Gouverneurs ont également adopté le règlement financier du Centre. Le Directeur général du C.A.E.M. a soumis à l'Assemblée des Gouverneurs les principales conclusions de la réunion tenue à Bruxelles par les experts du Groupe d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique sur le projet de création de la Banque de Commerce et d'Investissement des A.C.P., réunion à laquelle il a représenté l'Association. Les échanges de vues entre les Gouverneurs ont fait apparaître la nécessité de mettre en oeuvre ce projet qui entre dans le cadre du Plan d'Action de Lagos. Ils ont ainsi décidé que l'A.B.C.A. devrait prendre, en fonction des décisions et des instructions émanant des pays africains, les mesures nécessaires à la mise en place de cette banque, en relation avec les autres institutions des Caraïbes et du Pacifique.

3.2.3. Monde

Les pays en développement ont poursuivi leur coopération en matière monétaire avec la réunion à Bridgetown du *Comité de Coordination des Arrangements Multilatéraux des Paiements (C.C.A.M.P.)*. Les travaux ont essentiellement porté sur l'examen des rapports des deux groupes de travail qui se sont penchés l'un sur les possibilités d'établir des liens entre les accords de paiements existant dans les pays en développement et l'autre sur les arrangements de crédits entre les institutions financières et monétaires sous-régionales et le problème de la conditionnalité dans le contexte des mécanismes régionaux de crédits.

Au cours de leur concertation du mois de mars 1981, les Gouverneurs des Banques centrales des pays membres de la *Conférence Islamique* ont notamment discuté du rapport du groupe d'experts sur la promotion et le financement du commerce entre les Etats membres et de l'organisation et de la gestion des banques islamiques. Ils ont par ailleurs exprimé le souci de voir se renforcer les arrangements de paiements auxquels participent les Etats membres et recommandé l'établissement d'un réseau communautaire de systèmes multilatéraux.

S'agissant de la *Zone franc*, les deux réunions semestrielles des ministres de l'Economie et des Finances dont l'une s'est tenue à Dakar en mars 1981, ont examiné, comme à l'accoutumée, l'évolution de la situation économique et financière des pays membres, les questions financières de la zone et les problèmes monétaires internationaux.

4. ÉVOLUTION MONÉTAIRE DE L'UNION

Préambule

L'analyse ci-après est faite sur la base d'une nouvelle série de statistiques monétaires élaborées à partir des situations de banques mises en service le 1^{er} octobre 1979 en remplacement de celles en vigueur depuis 1963. En attendant de disposer d'une série sur deux ans, les statistiques monétaires retracées dans le rapport annuel 1980 avaient été présentées sous leur ancienne forme. La présentation des données adoptée à compter du présent rapport reprend les grands agrégats de l'ancien modèle mais, pour certains d'entre eux, le contenu a été modifié.

La position nette du Gouvernement ne recouvre plus la même réalité à la suite de la nouvelle délimitation retenue pour cette institution. En effet, en sus de l'administration publique centrale, le Gouvernement comprend désormais les établissements publics à caractère administratif ou social exerçant des fonctions relevant du Gouvernement central et les administrations régionales et locales. Par contre, la Caisse d'Epargne à laquelle a été reconnue, dans le cadre de la nouvelle législation bancaire, la qualité d'établissement financier public à statut spécial a été extraite du Gouvernement.

La masse monétaire ne comprend plus les dépôts des établissements publics à caractère administratif ou social et des collectivités territoriales mais elle inclut à l'inverse les dépôts de la Caisse d'Epargne.

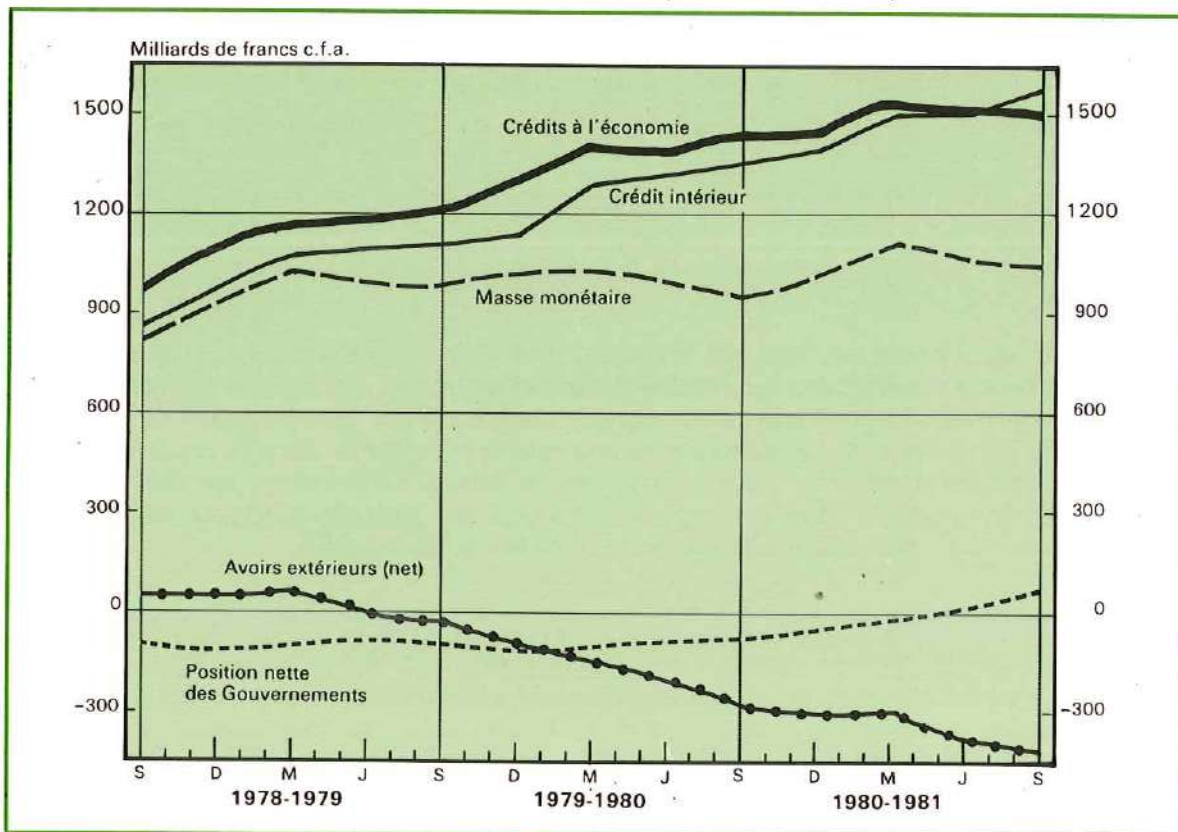
Toutefois, ces modifications ne concernent pas le Niger où les fonds des établissements publics à caractère administratif et social gérés par les banques étaient déjà compris dans le secteur Gouvernement sur les anciennes situations.

4.1. Situation des institutions monétaires

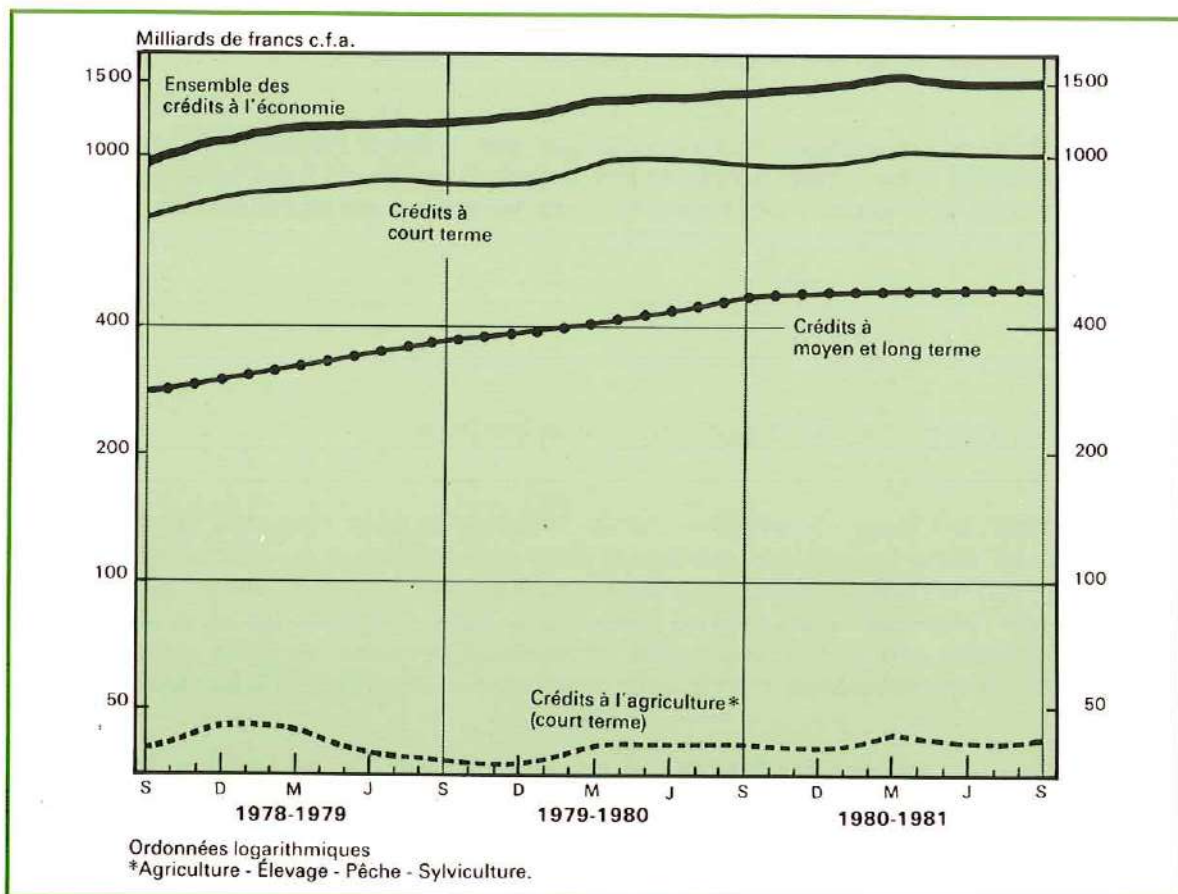
Les pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine se sont ressentis en 1981 des performances dans l'ensemble modestes de l'agriculture et de l'industrie. Ils ont également subi les effets néfastes de la situation économique internationale toujours marquée par l'absence d'une reprise réelle de la demande dans les pays industrialisés, la mauvaise tenue des cours des principaux produits de base exportés par l'Union, la hausse des taux d'intérêt et le maintien des tensions inflationnistes.

Dans cette conjoncture difficile, la situation monétaire de l'Union arrêtée au 30 septembre 1981, comparée à celle arrêtée un an plus tôt, a été caractérisée par une aggravation de la position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur, une baisse du rythme de progression du crédit intérieur et une accélération du taux de croissance de la masse monétaire.

U.M.O.A. — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



U.M.O.A. — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



U.M.O.A. - SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre				
	1978	1979	1980	1980*	1981*
Milliards de francs c.f.a.					
Avoirs extérieurs nets	45,8	— 24,5	— 281,1	— 281,1	— 433,4
— Banque centrale	87,4	55,0	— 128,4	— 128,4	— 234,9
— Trésors	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0
— Banques	— 46,6	— 84,5	— 157,7	— 157,7	— 203,5
Crédit intérieur	868,9	1 108,4	1 438,4	1 363,6	1 578,9
— Gouvernements (net)	— 111,5	— 102,5	+ 6,5	— 68,3	53,1
— Crédits à l'économie	980,4	1 210,9	1 431,9	1 431,9	1 525,8
Masse monétaire	822,1	981,7	1 026,9	952,1	1 047,5
Autres éléments nets	92,6	102,2	130,4	130,4	98,0
* Nouvelle série.					
Source : B.C.E.A.O.					

La position extérieure nette des institutions monétaires est demeurée débitrice tout au long de l'exercice. Elle est passée de 281,1 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1980 à 310,0 milliards au 31 décembre 1980 puis à 392,1 milliards à fin juin 1981 pour s'établir à 433,4 milliards à fin septembre 1981, s'inscrivant ainsi en aggravation de 152,3 milliards entre le début et la fin de l'exercice 1980-1981. Ce déficit, moins important que celui de 256,6 milliards dégagé un an plus tôt, a été davantage supporté par la Banque centrale que par les banques, les positions extérieures nettes de ces deux institutions s'étant aggravées respectivement de 106,5 milliards et de 45,8 milliards.

L'évolution favorable ainsi constatée a été le fait de tous les Etats à l'exception d'un seul pays. Elle s'explique par la réduction du déséquilibre des paiements extérieurs, sous l'influence d'importantes mobilisations de capitaux étrangers et d'un contrôle plus strict du rapatriement des recettes d'exportation.

Les réserves officielles de change comptabilisées au bilan de la Banque centrale se sont élevées à 41,5 milliards au 30 septembre 1981 contre 27,3 milliards douze mois plus tôt. Cette hausse de 14,2 milliards provient essentiellement de la réévaluation en mars 1981 des avoirs en or détenus par l'Institut d'émission. Les engagements monétaires à vue s'étant accrus dans une proportion moindre, leur taux de couverture par ces réserves s'est légèrement relevé de 6,2% à 7,7% entre le début et la fin de l'exercice sous revue.

U.M.O.A. - AVOIRS EXTÉRIEURS BRUTS DE LA BANQUE CENTRALE

	1978	1979	1980		1981		
	Septembre	Septembre	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre
Milliards de francs c.f.a.							
Or	0,6	0,9	1,2	1,2	15,4	16,7	14,0
Devises	121,9	96,6	10,4	12,7	13,0	11,6	13,9
F.M.I.							
— Position de réserve	7,3	8,4	3,5	6,3	3,7	4,3	4,3
— DTS détenus	8,6	14,9	12,2	6,0	10,6	10,5	9,3
Total	138,4	120,8	27,3	26,2	42,7	43,1	41,5
Source : B.C.E.A.O.							

Au cours de l'exercice 1980-1981, en raison de la situation des réserves de change de l'Union liée à la persistance du déficit des paiements extérieurs dans certains pays, le *Fonds Monétaire International* a été sollicité pour financer le processus d'ajustement économique desdits Etats. Dans ce cadre, un Etat de l'Union a utilisé intégralement et inconditionnellement sa tranche de réserve pour 9,5 millions de DTS, trois autres ont bénéficié de ressources globales pour 369,4 millions de DTS à la suite d'accords conclus à l'appui de programmes de stabilisation économique et financière, et deux Etats ont obtenu des ressources additionnelles tirées sur le mécanisme de financement compensatoire à concurrence de 156 millions de DTS.

Par ailleurs, les Etats de l'Union ont reçu du Fonds 18,9 millions de DTS au titre de la troisième et dernière allocation de DTS prévue pour la période de base 1979-1981.

Toutes ces opérations avec le F.M.I. se sont traduites par un accroissement à due concurrence des réserves de change de l'Union et ont contribué au financement d'une partie non négligeable du déficit extérieur des Etats membres.

Le **crédit intérieur** dont le montant était de 1 363,6 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1980 s'est chiffré à 1 578,9 milliards douze mois plus tard, soit une hausse de 15,8% contre 29,8% l'exercice précédent. La décélération ainsi constatée est due uniquement aux crédits à l'économie dont l'effet sur le comportement du crédit intérieur a cependant été sensiblement atténué par une dégradation continue de la position nette des Gouvernements vis-à-vis du système bancaire.

La *position nette des Gouvernements* à l'égard des autres institutions monétaires est en effet passée d'un solde créditeur de 68,3 milliards de francs c.f.a. à un solde débiteur de 53,1 milliards entre le 30 septembre 1980 et le 30 septembre 1981, soit une détérioration de 121,4 milliards au lieu de 109,0 milliards pour l'exercice précédent. Cette évolution s'est produite sous l'influence d'un gonflement des besoins de financement face à un tassement des recettes budgétaires tirées des produits exportés dans la plupart des Etats de l'Union. Elle est imputable à tous les Etats de l'Union à l'exception d'un seul où la position créditrice nette du Gouvernement vis-à-vis des autres institutions monétaires s'est renforcée d'une manière sensible.

Les *crédits à l'économie* se sont établis à 1 525,8 milliards de francs c.f.a. à la fin de l'exercice sous revue contre 1 431,9 milliards un an plus tôt, soit une progression de 6,6% au lieu de 18,3% en 1979-1980. Ce fléchissement du rythme d'expansion a concerné aussi bien les crédits à court terme que ceux à moyen et long terme.

En effet, les crédits à court terme se sont accrus de 7,3% au 30 septembre 1981 au lieu de 16,0% douze mois plus tôt. Cette décélération a été commandée uniquement par les crédits de campagne qui ont décru de 12,0% alors qu'ils avaient progressé de 61,0% au cours du précédent exercice. Malgré l'existence dans un pays de l'Union d'importants stocks de produits agricoles du fait de l'entrée en vigueur du système de contingentement des exportations de café, les crédits de campagne se sont contractés en raison du reclassement dans certains autres Etats de l'Union d'anciens crédits de campagne parmi les crédits ordinaires et d'une surveillance accrue de la contrepartie effective de cette catégorie de crédits. Par contre, les crédits ordinaires à court terme ont progressé de 12,0% durant l'exercice 1980-1981 au lieu de 8,6% l'exercice précédent. Ils ont enregistré une augmentation de 94,2 milliards qui a essentiellement profité aux secteurs industrie, travaux publics et commerce.

Les crédits à moyen et long terme se sont inscrits à 487,8 milliards de francs c.f.a. contre 464,7 milliards au 30 septembre 1980, soit un accroissement de 5,0% au lieu de 23,2% l'exercice précédent. Cette décélération a été relevée dans presque tous les Etats de l'Union. La contribution supplémentaire de 23,1 milliards ainsi apportée au financement des investissements a bénéficié aux industries alimentaires, aux entreprises de transport et aux particuliers.

La **masse monétaire** a été portée de 952,1 milliards au 30 septembre 1980 à 1 047,5 milliards un an plus tard, soit un relèvement de 10,0% au lieu de 4,6% l'exercice précédent. L'intensification du rythme de la création monétaire résulte de l'importante atténuation du déficit des paiements extérieurs et de la forte dégradation de la position nette des Gouvernements vis-à-vis du système bancaire. L'incidence de ces deux mouvements a cependant été atténuée par le fléchissement du taux de croissance des crédits à l'économie. A des degrés divers, la masse monétaire a suivi cette tendance générale dans tous les Etats de l'Union à l'exception d'un seul où elle est demeurée stable.

La création monétaire s'est effectuée sous la forme aussi bien de billets et monnaies que de dépôts en banque. En effet, l'augmentation de la circulation fiduciaire s'est faite au taux annuel de 17,0% au 30 septembre 1981 contre 15,7% l'exercice précédent. Cette accélération a été observée dans quatre pays de la zone.

Les dépôts en banque sont passés de 648,3 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1980 à 695,1 milliards au 30 septembre 1981, soit une hausse de 7,2% alors qu'une quasi-stabilité avait été enregistrée l'exercice précédent. L'accroissement de 46,8 milliards ainsi constaté a été le fait des organismes publics dont les dépôts se sont accrus de 2,8 milliards ou 3,6% et, surtout, des particuliers et entreprises privées dont les avoirs ont progressé de 44,0 milliards ou 7,8%.

4.2. Interventions de la Banque centrale

Les interventions de la Banque centrale en faveur des Trésors, des banques et des établissements financiers ont enregistré au cours de l'exercice 1980-1981 une progression de 17,7%, traduisant ainsi une nette décélération par rapport à l'expansion de 47,7% constatée l'exercice précédent.

U.M.O.A. — ÉVOLUTION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

	30 septembre			
	1978	1979	1980	1981
Milliards de francs c.f.a.				
Banques et établissements financiers	247,3	297,6	423,9	494,8
— Crédits de campagne	55,2	94,5	178,0	160,8
— Crédits ordinaires	192,1	203,1	245,9	334,0
Trésors publics*	17,4	38,1	71,8	88,6
— Obligations cautionnées	—	—	1,1	—
— Découverts article 14	12,2	9,8	29,2	45,1
— Concours article 15	5,2	28,3	41,5	43,5
Total	264,7	335,7	495,7	583,4
* Les concours au titre de l'article 14 sont nets des dépôts effectués par les Trésors auprès de la Banque centrale.				
Source : B.C.E.A.O.				

Cette évolution résulte à la fois d'une réduction du rythme de croissance des crédits aux banques et aux établissements financiers et d'une diminution du taux de progression des concours consentis aux Trésors nationaux. Ces taux ont été ramenés respectivement de 42,4% à 16,7% et de 88,4% à 23,4% entre le 30 septembre 1980 et le 30 septembre 1981.

U.M.O.A. — RÉPARTITION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE AUX BANQUES ET AUX ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

	30 septembre*		
	1979	1980	1981**
Milliards de francs c.f.a.			
Réescompte. Pensions	231,2	336,7	376,2
Marché monétaire	18,1	20,1	32,0
Autres avances	48,3	67,1	86,6
Total	297,6	423,9	494,8
Source : B.C.E.A.O.			

Comme par le passé, l'accroissement des **concours de la Banque centrale aux banques et aux établissements financiers** a concerné pour l'essentiel la mobilisation d'effets par la procédure du réescompte et de la prise en pension. Toutefois, à la fin de l'exercice sous revue, la part de cette forme de mobilisation a marqué un fléchissement au profit de celles du marché monétaire et des autres avances garanties.

Le recours soutenu des banques et des établissements financiers aux concours de la Banque centrale s'explique par l'écart croissant entre le rythme de constitution de leurs ressources et celui du développement des crédits qu'ils ont distribués. En effet, entre le 30 septembre 1980 et le 30 septembre 1981, les ressources des banques se sont accrues de 0,7% contre 3,5% l'exercice précédent tandis que les crédits bancaires augmentaient de 6,8% au lieu de 19,1%.

U.M.O.A. — ÉVOLUTION DES CRÉDITS BANCAIRES

	30 septembre*			
	1978	1979	1980	1981**
Milliards de francs c.f.a.				
Long terme	57,2	74,5	77,0	85,0
Moyen terme	221,4	302,7	387,7	402,8
Court terme	670,0	800,3	937,8	1 009,9
dont — <i>Crédits de campagne</i>	66,5	111,4	186,9	159,4
Total	948,6	1 177,5	1 402,5	1 497,7
*Chiffres définitifs pour tous les Etats de l'Union sauf pour le Bénin où les données ont fait l'objet d'estimations. **Données provisoires.				
Source : B.C.E.A.O.				

La décélération de la croissance des crédits distribués par les banques est liée à la baisse du taux d'expansion des crédits à court terme et de ceux à moyen terme, les concours à long terme ayant en revanche augmenté plus vite que durant l'exercice précédent.

U.M.O.A. — ÉVOLUTION DES RESSOURCES BANCAIRES

30 septembre*				
	1978	1979	1980	1981**
Milliards de francs c.f.a.				
Dépôts des particuliers et entreprises privées	396,4	500,5	565,4	609,4
Dépôts des organismes publics	199,3	217,5	82,9	85,7
Dépôts des Trésors	70,6	122,9	205,9	222,3
Autres ressources	53,9	62,2	80,9	24,4
Ressources totales	720,2	903,1	935,1	941,8
* Chiffres définitifs pour tous les Etats de l'Union sauf pour le Bénin où les données ont fait l'objet d'estimations. **Données provisoires.				
Source : B.C.E.A.O.				

Au cours de l'exercice sous revue, les **interventions en faveur des Trésors nationaux** se sont accrues de 23,4%, taux en net recul par rapport à celui de 88,4% de l'exercice précédent. L'accroissement observé en 1980-1981 a beaucoup plus porté sur les tirages au titre des découverts que sur les utilisations dans le cadre de l'article 15. En effet, ces deux catégories de concours se sont chiffrées respectivement à 45,1 milliards de francs c.f.a. et à 43,5 milliards au 30 septembre 1981 au lieu de 29,2 milliards et 41,5 milliards un an plus tôt. L'assistance financière de la Banque centrale a été fortement sollicitée par les Trésors nationaux, compte tenu des difficultés de trésorerie auxquelles sont confrontés la plupart des Etats de l'Union.

La répartition des interventions de la Banque centrale selon les taux confirme une nouvelle fois la prédominance des opérations effectuées au taux d'escompte préférentiel et à l'ancien taux de 5,5% pour les crédits à moyen terme accordés avant le mois de juillet 1975. Toutefois, l'importance de ces opérations accuse un recul sensible entre septembre 1980 et septembre 1981.

U.M.O.A. — RÉPARTITION PAR TAUX DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

30 septembre			
	1979	1980	1981
Pour cent			
Taux d'escompte normal (a)			
— à 10,5%	—	26,8	29,8
— à 8,0%	36,4	6,7	11,2
Taux d'escompte préférentiel (a)			
— Trésors	11,4	14,3	15,2
— Crédits de campagne	28,1	35,9	27,6
— Autres T.E.P.			
. à 8,0%	—	8,6	8,3
. à 5,5%	12,4	2,2	1,5
Crédits à moyen terme (b)			
— à 5,5%	3,8	1,3	0,8
— à 3,5%	0,1	0,1	—
Marché monétaire	5,4	4,0	5,5
Taux majorés (c)	2,4	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0
(a) Depuis le relèvement décidé par les autorités de l'Union le 9 avril 1980, le taux d'escompte normal est fixé à 10,5% et le taux d'escompte préférentiel à 8,0% à compter du 14 avril 1980. - (b) Anciens crédits mobilisables accordés avant le 1er juillet 1975. - (c) Taux applicables aux soldes débiteurs accidentels des banques dans les livres de la Banque centrale.			
Source : B.C.E.A.O.			

Les refinancements au titre des crédits de campagne ont connu un important reflux après la forte hausse de l'exercice 1979-1980. Néanmoins, leur montant est resté élevé au 30 septembre 1981 compte tenu de l'intervention soutenue de la Banque centrale pour le financement de stocks résiduels de certains produits d'exportation.

L'analyse des interventions de la Banque centrale par Etat montre que si un léger ralentissement des concours a été observé au Bénin, en Haute-Volta et au Togo, leur évolution a été différente en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Niger où ils ont enregistré un net mouvement haussier.

En conclusion, la Banque centrale a, comme par le passé, apporté une contribution appréciable au financement des économies des Etats membres de l'Union comme en témoigne l'évolution du rapport entre les refinancements et les crédits à l'économie, passé de 24,6% en septembre 1979 à 29,7% un an plus tard puis à 32,4% au 30 septembre 1981.

Durant l'exercice 1980-1981, trois catégories d'opérations ont continué d'être traitées sur le marché monétaire, à savoir les opérations au jour le jour et celles à terme d'un mois et de trois mois. Cependant, comme pour les exercices précédents, l'animation du marché est restée le fait du compartiment au jour le jour.

Tout en demeurant relativement faible, la part des avances accordées dans le cadre du marché monétaire dans l'ensemble des concours de la Banque centrale s'est accrue durant l'exercice écoulé. Calculée à partir des encours à fin septembre, elle représentait 6,5% de l'ensemble des concours aux banques et aux établissements financiers en 1981 contre 4,7% un an plus tôt. Le montant des avances en fin de mois a évolué durant l'exercice entre 10,1 milliards et 31,9 milliards, soit entre 2,0% et 6,5% des refinancements.

A la suite de l'escalade des taux d'intérêt à l'étranger, un réajustement s'est avéré nécessaire dans l'Union pour retenir dans la zone les liquidités excédentaires. Le relèvement des taux du marché monétaire au-dessus du taux d'escompte normal a constitué la caractéristique dominante du marché durant les quatre derniers mois de l'exercice sous revue.

Le montant mensuel moyen des dépôts sur le marché au jour le jour est passé d'un exercice à l'autre de 296 milliards à 290 milliards, soit une baisse de 2,0%. L'amenuisement des ressources a été surtout sensible pendant les huit premiers mois de l'exercice, près de la moitié des dépôts n'ayant été effectuée qu'au cours des derniers mois. Les demandes sur le même compartiment ont par contre augmenté pour se chiffrer en moyenne mensuelle à 1 327 milliards au lieu de 669 milliards précédemment, mettant ainsi en évidence les difficultés de trésorerie des banques au cours de la période.

Mis en place depuis le mois d'août 1978, les deux compartiments des opérations à terme n'ont connu jusqu'ici qu'une animation très limitée. Le volume des opérations est resté faible, de même que le nombre des participants.

Sur le marché à terme d'un mois, les offres ont atteint au cours de l'exercice 1980-1981 une moyenne mensuelle de 1 333 millions contre 2 501 millions l'exercice précédent, soit une diminution de 46,7%. Les demandes ont été ramenées en moyenne de 26,6 milliards à 5,7 milliards par mois.

Le compartiment à terme de trois mois a également enregistré une réduction de ses opérations. Exprimés en moyenne mensuelle, les dépôts ont évolué d'un exercice à l'autre de 843 millions à 517 millions et les demandes de 33 milliards à 5 milliards.

La baisse des offres sur le marché à terme a été le reflet des difficultés de trésorerie des banques alors que la réduction des demandes traduit un désintérêt pour ces compartiments sur lesquels les opérateurs ne trouvent qu'une satisfaction limitée de leurs besoins.

U.M.O.A. — PART DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE FINANCÉE PAR LA BANQUE CENTRALE

30 septembre				
	1978	1979	1980	1981
Milliards de francs c.f.a.				
Bénin				
— Crédits à l'économie (C.E.) *	43,5	50,0	75,9	87,0
— Refinancements (R.)	11,9	13,6	27,3	25,7
— Rapport R/C.E. (pour cent)	27,4	27,2	36,0	29,5
Côte d'Ivoire				
— Crédits à l'économie (C.E.)	614,4	745,2	896,8	922,4
— Refinancements (R.)	155,0	168,0	269,4	310,0
— Rapport R/C.E. (pour cent)	25,2	22,5	30,0	33,6
Haute-Volta				
— Crédits à l'économie (C.E.)	49,7	57,1	57,0	66,6
— Refinancements (R.)	9,3	11,3	11,7	8,9
— Rapport R/C.E. (pour cent)	18,7	19,8	20,5	13,4
Niger				
— Crédits à l'économie (C.E.)	51,2	63,6	88,0	100,2
— Refinancements (R.)	7,8	13,7	13,4	16,8
— Rapport R/C.E. (pour cent)	15,2	21,5	15,2	16,8
Sénégal				
— Crédits à l'économie (C.E.)	171,4	238,2	254,5	287,0
— Refinancements (R.)	56,4	84,5	93,1	124,9
— Rapport R/C.E. (pour cent)	32,9	35,5	36,6	43,5
Togo				
— Crédits à l'économie (C.E.)	50,2	56,8	59,8	62,0
— Refinancements (R.)	6,9	6,5	10,1	8,5
— Rapport R/C.E. (pour cent)	13,7	11,4	16,9	13,7
U.M.O.A.				
— Crédits à l'économie (C.E.) *	980,4	1 210,9	1 431,9	1 525,2
— Refinancements (R.)	247,3	297,6	425,0	494,8
— Rapport R/C.E. (pour cent)	25,2	24,6	29,7	32,4

* Estimations.

**L'évolution économique et financière
de la République Populaire du Bénin**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 1981

L'économie béninoise s'est ressentie en 1981 des conditions climatiques peu clémentes de la campagne 1980-1981. En effet, le déficit pluviométrique dans les régions méridionales et l'excès de précipitations au nord du pays ont eu pour conséquence un fléchissement de la production agricole dans son ensemble.

Des progrès importants ont été enregistrés dans le secteur secondaire avec la réalisation progressive des grands projets inscrits dans le Plan triennal d'Etat, ce qui devrait renforcer à terme les bases de l'industrie.

Au total, le Produit Intérieur Brut se serait accru en termes nominaux de 17% en 1981, soit un taux sensiblement comparable à ceux des deux années précédentes.

1.1 La production agricole

Comme l'illustre le tableau ci-après, la campagne 1980-1981 a enregistré des résultats dans l'ensemble moyens pour ce qui est des cultures d'exportation.

BÉNIN — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Milliers de tonnes				
Arachides décortiquées	2,7	1,3	1,1	0,5
Café	0,4	0,1	ε	0,3
Cacao	1,4	4,1	6,1	—
Coton graine	13,9	18,7	25,8	13,3
Karité	8,3	0,2	17,7	3,2
Régimes de palme	53,3	58,4	69,3	76,1
Palmistes	11,8	23,4	29,0	29,7
Source : Société Nationale pour la Production Agricole (SONAGRI). - Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG). - Société Béninoise de Palmier à huile (SOBEPALH). - Société Nationale de Commercialisation et d'Exportation du Bénin (SONACEB).				

BÉNIN - PRIX A LA PRODUCTION

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Francs c.f.a. le kilo				
Arachides décortiquées	55,0	55,0	55,0	...
Café	135,0	135,0	160,0	200,0
Cacao (grade 1)	250,0	250,0	250,0	250,0
Coton graine (1er choix)	55,0	55,0	55,0	60,0
Karité	24,0	35,0	35,0	35,0
Palmistes	31,0	33,5	35,0	37,5
Source : Journaux officiels de la République Populaire du Bénin.				

La commercialisation de **coton graine** s'est inscrite en baisse sensible en comparaison avec celle de la campagne 1979-1980. Les achats sont en effet tombés de 25 765 tonnes à 13 298 tonnes, régressant ainsi de 48,4%. De ce fait, la production de coton fibre n'a atteint que 4 845 tonnes au lieu de 9 682 tonnes en 1979-1980 et celle de graines de coton 5 634 tonnes contre 12 452 tonnes.

La *Société Nationale de Commercialisation et d'Exportation du Bénin* (SONA-CEB) n'a effectué aucun achat de **cacao** mais elle a collecté 253 tonnes de **café** contre 48 tonnes au cours de la campagne précédente.

La baisse des productions d'**arachide** et de **karité** s'est reflétée dans leur commercialisation. Aussi les résultats se sont-ils établis à 479 tonnes pour les arachides décortiquées et à 3 180 tonnes pour les amandes de karité contre respectivement 1 125 tonnes et 17 702 tonnes la campagne précédente. Le fléchissement de cette dernière spéculation est à lier à l'évolution de son cycle végétatif.

A la différence des autres productions d'exportation, les **produits du palmier** ont connu une campagne satisfaisante. Le redressement amorcé depuis 1977-1978 s'est poursuivi en 1980-1981, la commercialisation de régimes de palme atteignant 76 111 tonnes contre 69 274 tonnes la campagne précédente, soit une augmentation de 9,9%. De même, les palmistes reçus par la *Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras* (SONICOG) ont progressé de 29 037 tonnes à 29 688 tonnes entre les deux dernières campagnes.

En vue de donner une nouvelle impulsion aux cultures d'exportation, la plupart des prix d'achat au producteur ont été réajustés à la hausse pour la campagne 1980-1981.

Les **cultures vivrières** ont dans l'ensemble marqué un recul par suite du déficit pluviométrique et de la réduction des emblavures.

La production de céréales a accusé entre 1979 et 1980 une diminution de 11,1%, essentiellement imputable au maïs dont la récolte est passée de 307 000 tonnes à 271 000 tonnes.

Les résultats ont également évolué en baisse pour les tubercules du fait principalement de la réduction de 20,7% de la production de manioc, tombée de 735 000 tonnes en 1979 à 583 000 tonnes en 1980.

Suivant la tendance générale, la production de haricot a diminué de 37 000 tonnes à 28 000 tonnes.

BÉNIN — PRODUCTION DES CULTURES VIVRIÈRES

	1977	1978	1979	1980
Milliers de tonnes				
Maïs	235	308	307	271
Mil et sorgho	76	65	69	63
Riz paddy	18	9	10	9
Total céréales	329	382	386	343
Ignames	552	643	699	694
Manioc	610	698	735	583
Haricot	25	39	37	28
Source : Ministère du Développement rural et de l'Action coopérative. Direction des Etudes et de la Planification.				

1.2. La Pêche

Selon la Direction des Pêches, 28 445 tonnes de poisson ont été mises à terre en 1980 au lieu de 24 165 tonnes en 1979, soit un accroissement de 17,7%. Cette progression a été entièrement le fait de la pêche continentale dont les résultats se sont chiffrés à 25 000 tonnes contre 20 200 tonnes un an plus tôt. La pêche maritime a par contre régressé avec un tonnage débarqué de 3 445 tonnes en 1980 au lieu de 3 965 tonnes en 1979.

BÉNIN — ÉVOLUTION DE LA PÊCHE

	1977	1978	1979	1980
Tonnes				
Pêche maritime	4 378	4 079	3 965	3 445
Pêche continentale	20 550	20 200	20 200	25 000
Total production	24 928	24 279	24 165	28 445
Importations	6 216	7 548	7 366	7 220
Exportations	2 600	2 500	2 500	
Source : Ministère des Fermes d'Etat, de l'Elevage et de la Pêche, Direction des Pêches.				

1.3. La production industrielle

L'activité industrielle demeure encore essentiellement basée sur la transformation des produits du palmier.

BÉNIN — TRANSFORMATION DES PRODUITS DU PALMIER

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Milliers de tonnes				
Régimes collectés	53,3	58,4	60,3	76,1
Huile de palme	10,5	11,9	13,3	14,8
Huile de palmistes	5,3	10,7	13,2	12,4
Tourteaux de palmistes	5,7	11,2	13,2	13,7
Source : Société Béninoise de Palmier à Huile (SOBEPALH). Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG).				

La progression de 11,3% de la production d'huile de palme, passée de 13 336 tonnes en 1979-1980 à 14 849 tonnes en 1980-1981, contraste avec la baisse de 5,8% affichée par la production d'huile de palmistes, tombée sur la même période de 13 152 tonnes à 12 390 tonnes. Une amélioration de 3,5% a été relevée pour les tourteaux de palmistes dont les quantités produites ont été évaluées à 13 684 tonnes en 1980-1981 au lieu de 13 216 tonnes au cours de la période précédente.

Avec une augmentation des ventes de 33,8%, les industries alimentaires ont dans l'ensemble connu une activité satisfaisante. Pour un chiffre d'affaires global de 8 444,5 millions de francs c.f.a. au lieu de 6 308,4 millions en 1980, les deux principales unités de la branche, à savoir la *Société Béninoise de Brasseries* et les *Grands Moulins du Bénin*, ont réalisé respectivement 4 575,2 millions et 3 222,0 millions de francs contre 3 591,7 millions et 2 084,7 millions en 1980.

Les industries textiles ont enregistré un taux global d'expansion de 27,7% malgré le déclin des activités de l'*Industrie Béninoise des Textiles* (IBETEX). Le chiffre d'affaires réalisé par cette dernière a diminué de 26,9% en s'établissant à 805,2 millions de francs c.f.a. en 1981 au lieu de 1 102,0 millions un an plus tôt. En revanche, la *Société Béninoise des Textiles* (SOBETEX) a amélioré de 40,0% ses ventes qui se sont chiffrées à 6 863,9 millions de francs c.f.a. en 1981 contre 4 901,5 millions en 1980.

Le chiffre d'affaires de la *Société Bata-Bénin*, dont l'essentiel provient de la vente de sa fabrication, a atteint 1 140 millions de francs c.f.a. en 1981 au lieu de 994 millions en 1980.

Au cours de l'année 1981, des progrès importants ont été enregistrés dans la réalisation des grands projets inscrits au Plan triennal d'Etat. Le démarrage de l'exploitation du gisement de pétrole « off shore » de Sèmè est prévu pour fin 1982. Ce gisement, dont les réserves sont estimées à 9 millions de tonnes, devrait contribuer à réduire la dépendance énergétique du pays dans les années à venir. L'entrée en production du complexe d'Onigbolo, d'une capacité de 550 000 tonnes de ciment, est attendue pour compter du deuxième semestre 1982, le montage des machines ayant été réalisé à 90% à fin septembre 1981.

1.4. Les prix et salaires

L'absence d'indice officiel de prix à la consommation ne permet pas d'apprécier à sa juste valeur l'évolution des prix. Néanmoins, l'examen des prix de certains produits de grande consommation sur les marchés urbains de Cotonou indique une tendance générale à la hausse. Par contre, les prix à la pompe de l'essence et du pétrole lampant ont été gelés à leur niveau de mars 1980.

2. FINANCES PUBLIQUES

Le budget de l'exercice financier 1980 avait été équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 33,8 milliards de francs c.f.a., en augmentation de 25,7% par rapport à celui de l'année précédente.

Sur la base des données définitives relatives à l'exécution de ce budget, les recettes se sont élevées à 26,5 milliards de francs c.f.a., correspondant à un taux de réalisation de 78,6%. Avec un montant de 18,5 milliards représentant 69,8% du total des ressources budgétaires, les droits et taxes de douanes ont constitué la majeure partie des recouvrements. Leur rendement a avoisiné 130%, alors que celui des impôts directs et taxes assimilées, moins satisfaisant, n'a été que de 40% par rapport aux prévisions.

Parallèlement, les dépenses de fonctionnement prévues pour un même montant que les recettes se sont établies à 24,2 milliards de francs c.f.a., répartis à hauteur de 16,3 milliards pour les dépenses de personnel et de 7,9 milliards pour les dépenses diverses et de matériel.

En définitive, l'exécution du budget s'est soldée par un excédent de 2,3 milliards de francs c.f.a. au lieu de 0,9 milliard un an plus tôt.

La progression de 26,0% enregistrée par le budget de l'exercice 1981, équilibré en recettes et en dépenses à 42,6 milliards de francs c.f.a., est pratiquement du même ordre que celle constatée entre 1979 et 1980.

L'analyse de la répartition des ressources par catégorie fait ressortir, comme les années antérieures, une nette prédominance des recettes fiscales. Celles-ci, évaluées à 31,8 milliards de francs c.f.a., ont accusé en 1981 un accroissement de 26,2% contre 13,6% et 16,1% respectivement en 1979 et en 1980. Cette variation en hausse s'explique en grande partie par les recettes attendues des modifications apportées à la fiscalité. Il s'agit notamment de la majoration de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux dont le taux est passé de 35% à 42% pour les sociétés et de 25% à 30% pour les personnes physiques. De même, l'impôt sur le chiffre d'affaires intérieur a été relevé de 15% à 21% pour les activités de service et de 13% à 18% pour les activités de production. Enfin, ont été créées des taxes sur les boissons alcoolisées et les cigarettes en provenance des pays autres que ceux de la C.E.D.E.A.O.

Une légère décélération a été constatée dans la progression des dépenses de personnel. Toutefois, celles-ci ont été accrues d'une année à l'autre de 6,0 milliards de francs c.f.a. pour tenir compte des mesures d'ordre social prises par les Pouvoirs publics.

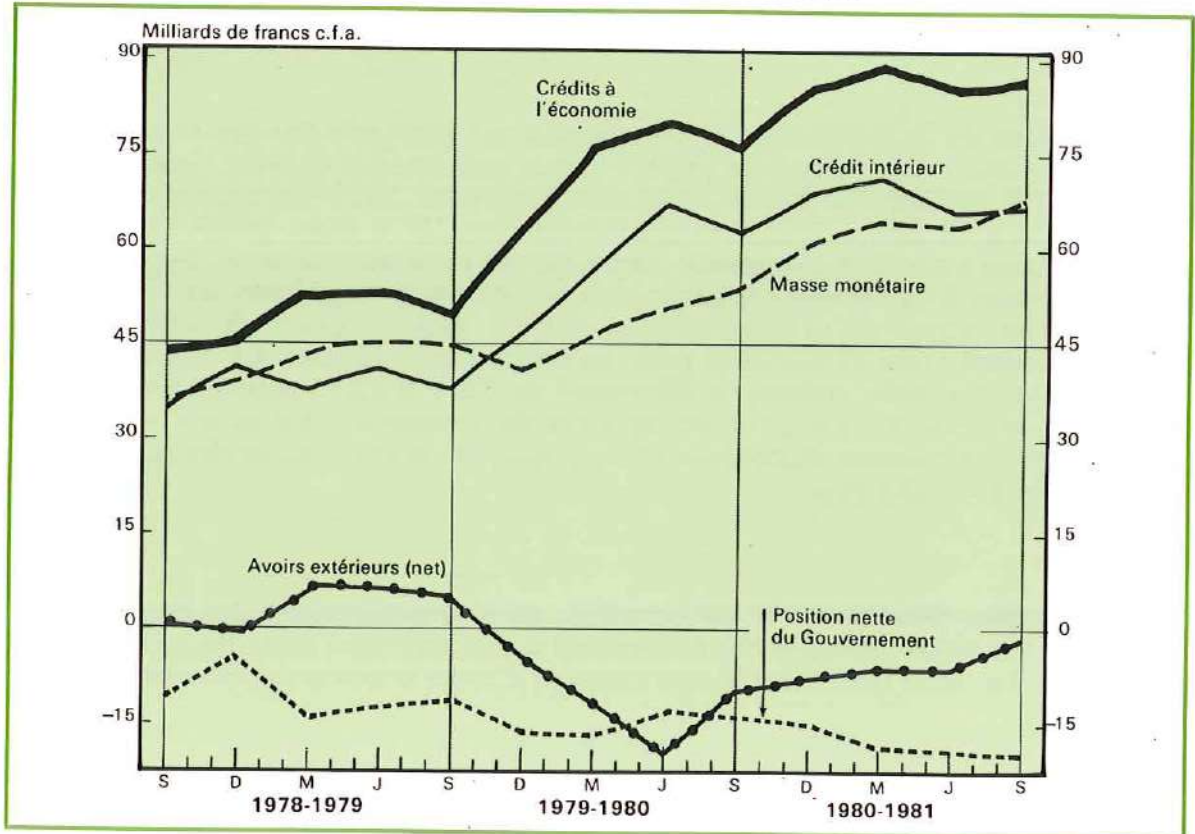
Les dépenses de matériel sont passées de 10,0 milliards de francs c.f.a. à 12,7 milliards, d'où un accroissement de 27,2% contre 22,3% en 1980.

A la fin des neuf premiers mois, les recettes perçues se sont établies à 27,4 milliards de francs c.f.a., soit un taux de recouvrement de 64,2% par rapport aux prévisions au lieu de 58,0% au cours de la même période de l'exercice précédent.

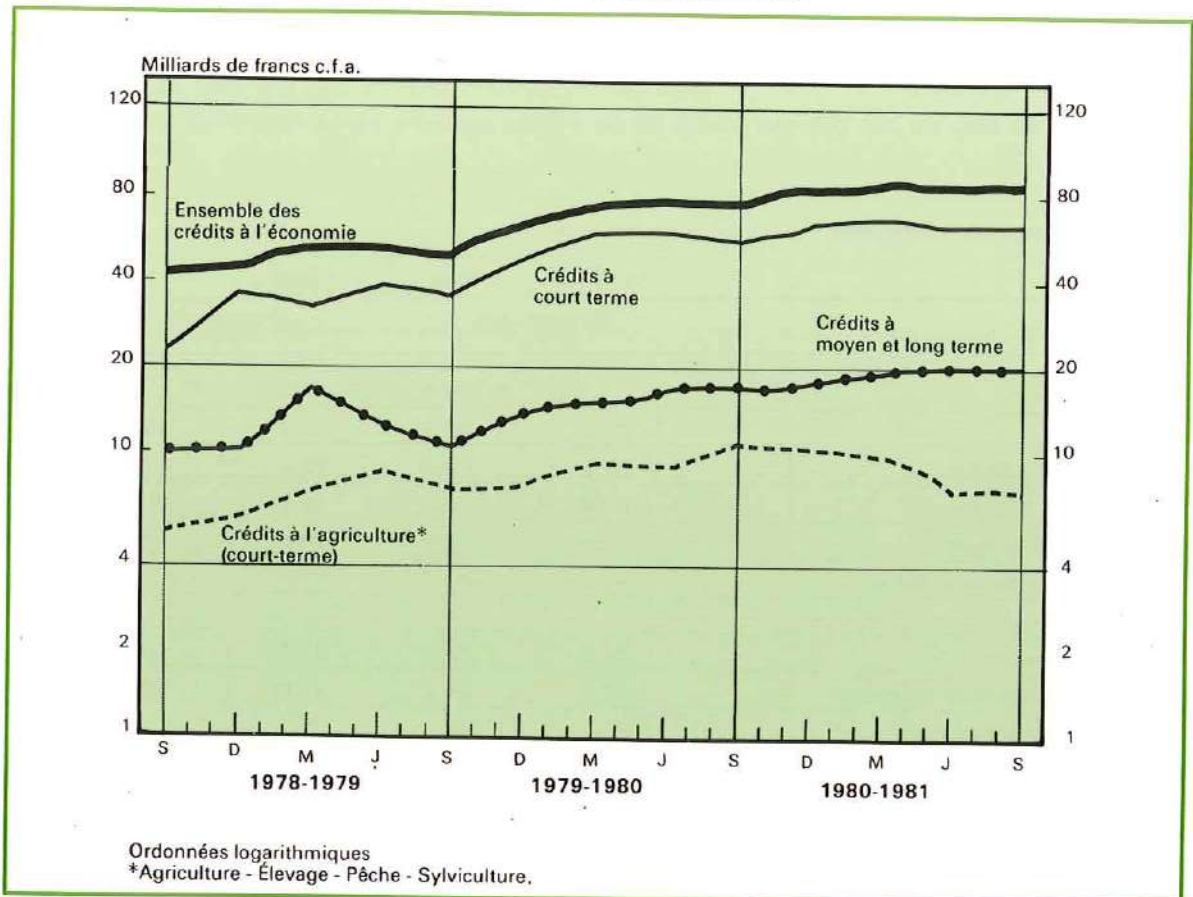
BÉNIN — BUDGET NATIONAL *

	1979	1980	1980	1981
	Réalizations		Prévisions	
	Milliards de francs c.f.a.			
Recettes	22,2	26,5	33,8	42,6
— Recettes fiscales	20,9	23,5	25,2	31,8
dont : <i>Douanes</i>	14,4	18,5	15,5	16,9
— Autres recettes	1,3	3,0	8,6	10,8
— Financements extérieurs	—	—	—	—
Dépenses	21,3	24,2	33,8	42,6
— Budget de fonctionnement	21,3	24,2	33,8	42,6
— Budget d'équipement	—	—	—	—
Déficit (—) ou excédent (+)	+ 0,9	+ 2,3	—	—
Exercice 1er janvier - 31 décembre.				
Source : Services du Trésor béninois.				

BÉNIN — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



BÉNIN — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

L'évolution de la situation monétaire au cours de l'exercice 1980-1981, comparée à celle de l'exercice précédent, a été caractérisée par une amélioration de la position extérieure nette des institutions monétaires, une sensible décélération dans la croissance des crédits à l'économie et une progression plus prononcée de la création monétaire.

BÉNIN — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1978*	1979*	1980*	1981*
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	424	3 770	- 10 467	- 1 683
— Banque centrale	624	- 4 630	- 9 967	1 817
— Banques	- 200	8 400	- 500	- 3 500
Crédit intérieur	34 680	38 625	62 311	66 102
— Gouvernement (net)	- 8 820	- 11 375	- 13 589	- 20 898
— Crédits à l'économie	43 500	50 000	75 900	87 000
Masse monétaire	35 833	44 755	53 927	67 174
Autres éléments nets	- 729	- 2 360	- 2 083	- 2 755
* Estimations.				
Source : B.C.E.A.O.				

La **position extérieure nette** des institutions monétaires, quoique toujours négative, est passée de - 10,5 milliards de francs au 30 septembre 1980 à - 1,7 milliard un an plus tard, marquant ainsi une amélioration de 8,8 milliards. La variation positive ainsi constatée est uniquement due à la Banque centrale dont les avoirs extérieurs nets se sont améliorés de 11,8 milliards de francs c.f.a., puisque dans le même temps la position nette des banques à l'égard de leurs correspondants étrangers s'aggravait de 3,0 milliards.

Le montant des réserves officielles de change comptabilisées au bilan de la Banque centrale a évolué de 1,7 milliard de francs c.f.a. au 30 septembre 1980 à 3,6 milliards en juin 1981 avant de se chiffrer à 8,5 milliards au 30 septembre 1981. Aussi le taux de couverture des engagements monétaires à vue de l'Institut d'émission par ses réserves officielles de change s'est-il relevé de 5,8% à 25,0% entre le début et la fin de l'exercice sous revue.

Au 30 septembre 1981, le **crédit intérieur** s'est établi à 66,1 milliards de francs c.f.a. au lieu de 62,3 milliards un an plus tôt, soit une progression de 6,1% contre 61,4% l'exercice précédent. Ce mouvement est consécutif à une forte décélération dans la croissance des crédits à l'économie et à un renforcement de la position créditrice nette du Trésor vis-à-vis des autres institutions monétaires.

La *position nette du Gouvernement*, toujours créditrice, est passée de 13,6 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1980 à 20,9 milliards au 30 septembre 1981, soit une amélioration sensible de 7,3 milliards par suite notamment du gonflement des avoirs du Trésor auprès de la Banque centrale et des banques.

Les *crédits à l'économie* ont progressé de 11,1 milliards entre le 30 septembre 1980 et le 30 septembre 1981, soit au taux de 14,6% contre 51,8% l'exercice précédent. Les crédits à court terme ont contribué à cette hausse pour 7,6 milliards et ceux à long et moyen terme pour 3,5 milliards. L'examen de la centrale des risques à fin septembre 1981 montre que l'augmentation des crédits à court terme a bénéficié à l'ensemble des secteurs d'activité, mais plus particulièrement au commerce. La progression des crédits à moyen et long terme est imputable surtout au secteur industriel.

Les *concours de la Banque centrale* se sont établis à 28,6 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1981 contre 30,2 milliards un an plus tôt. Cette baisse a résulté des interventions en faveur des banques, passées de 27,3 milliards de francs c.f.a. à 25,7 milliards, les concours à l'Etat étant restés stables à 2,9 milliards de francs c.f.a.

La *masse monétaire* s'est chiffrée à 67,2 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1981 contre 53,9 milliards à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de 24,7% au lieu de 20,5% un an plus tôt. La hausse enregistrée dans le rythme de la création monétaire est due à l'amélioration du solde des règlements extérieurs. Elle n'a été perceptible qu'au niveau de la circulation fiduciaire dont l'expansion s'est effectuée au taux de 51,7% en 1981 contre 31,8% en 1980.

Le montant des dépôts bancaires s'est accru de 5,3 milliards de francs c.f.a. entre septembre 1980 et septembre 1981 contre 5,7 milliards au cours de la période précédente, ce qui correspond à une augmentation de 14,6% au lieu de 18,2%. Cette décélération est seulement due aux dépôts des particuliers et des entreprises privées.

La *base monétaire* (a) a progressé de 8,0 milliards de francs c.f.a. au cours de l'exercice 1980-1981 du fait exclusivement de la circulation fiduciaire. Cette expansion a eu pour contrepartie une amélioration de 11,8 milliards des avoirs extérieurs nets et de 1,6 milliard de la position nette du Gouvernement. Toutefois, l'effet de ces mouvements sur la base monétaire a été contrarié par une baisse de 1,7 milliard de francs c.f.a. des concours aux banques et aux établissements financiers. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire s'est renforcée de 28,7% à 34,2% entre le début et la fin de l'exercice tandis que le coefficient de réserves demeurait pratiquement stable. Dans le même temps, le multiplicateur a été ramené de 3,39 à 2,81.

(a) : La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

Le déficit de la balance commerciale s'est creusé de 48 milliards de francs c.f.a. à 57,5 milliards en 1980 malgré une nette progression des exportations. En effet, des importations de biens d'équipement ont été nécessaires pour la réalisation des projets prévus par le Plan triennal d'Etat.

Les exportations de services ont encore progressé en 1980. Pays de transit privilégié pour le Niger et le Nigeria, le Bénin a largement bénéficié de l'accroissement de la demande dans ces pays. Les tonnages transportés par l'*Organisation Commune Bénin-Niger des Chemins de fer et des Transports* (O.C.B.N.) ont augmenté par rapport à 1979. Les prestations fournies par la flotte marchande nationale se sont également développées. Ces éléments positifs ont contribué à porter l'excédent de la balance des services de 8,9 milliards de francs c.f.a. en 1979 à 13,5 milliards en 1980.

Les transferts nets sans contrepartie se sont accrus en 1980 en liaison avec une augmentation de l'aide publique extérieure et une reprise des envois de fonds des travailleurs émigrés. Ils sont ainsi passés de 17,7 milliards de francs c.f.a. en 1979 à 21,8 milliards en 1980, soit une hausse de 23,2%.

Le maintien du solde des paiements courants à un niveau comparable à celui de l'année précédente malgré l'aggravation du déficit de la balance commerciale a été obtenu grâce au montant élevé des entrées nettes de devises au titre des services et des transferts sans contrepartie.

Le solde positif de la balance des capitaux est passé de 15,9 milliards de francs c.f.a. en 1979 à 20,4 milliards en 1980 du fait essentiellement d'importants apports de ressources extérieures pour l'achèvement des projets en cours.

BÉNIN – BALANCE DES PAIEMENTS

	1977	1978	1979*	1980*	1981*
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises	- 32,0	- 34,0	- 48,0	- 57,5	- 55,0
dont - Exportations (FOB)	+ 36,0	+ 42,0	+ 40,3	+ 47,0	+ 65,0
- Importations (CAF)	- 68,0	- 76,0	- 88,3	- 104,5	- 120,0
Services	+ 1,0	+ 0,5	+ 8,9	+ 13,5	+ 4,8
Transferts sans contrepartie	+ 20,5	+ 17,6	+ 17,7	+ 21,8	+ 25,8
dont - Privés	+ 6,4	+ 9,0	+ 7,2	+ 9,3	+ 12,3
- Publics	+ 14,1	+ 8,6	+ 10,5	+ 12,5	+ 13,5
Balance des paiements courants	- 10,5	- 15,9	- 21,4	- 22,2	- 24,4
Mouvements de capitaux					
non monétaires à long terme	+ 4,7	+ 5,8	+ 15,9 (a)	+ 16,0	+ 35,4 (a)
Balance de base	- 5,8	- 10,1	- 5,5 (b)	- 6,2	+ 11,0 (b)
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	+ 2,4	+ 0,1	...	+ 4,4	...
Erreurs et omissions nettes	+ 6,8	+ 7,9	-	-	-
Balance globale	+ 3,4	- 2,1	- 5,5	- 1,8	+ 11,0
*Données provisoires. **Estimations.					
(a) Long terme + court terme. - (b) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les données définitives de l'année 1977 laissent apparaître une légère progression des exportations par rapport à 1976, mais par suite d'un accroissement plus rapide des importations, le déficit commercial s'est sensiblement aggravé. Les chiffres provisoires de 1978 indiquent une chute notable des recettes d'exportation. Néanmoins, une réduction des achats extérieurs a permis de contenir le déséquilibre des échanges à un niveau proche de celui enregistré l'année précédente.

BÉNIN — ÉCHANGES EXTÉRIEURS *

	1975	1976	1977	1978 *
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	6,8	9,1	10,1	5,8
Importations (a)	42,1	50,5	65,8	60,2
Balance commerciale	- 35,3	- 41,4	- 55,7	- 54,4
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	16,2	18,0	15,3	9,6
(a) Non compris admission temporaire. * Chiffres provisoires.				
Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique, Direction de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse économique.				

Les données officielles ne sont pas disponibles pour l'année 1979 et les suivantes.

Selon les renseignements communiqués par la SONICOG, les exportations d'oléagineux se sont élevées à 3,6 milliards de francs c.f.a. en 1979 et à 2,6 milliards en 1980. Par ailleurs, les statistiques du port de Cotonou font état de l'expédition de 4 552 tonnes de coton égrené en 1979 et de 7 526 tonnes en 1980, ce qui équivaut à environ 1,4 milliard de francs c.f.a. et à 1,8 milliard.

A défaut d'estimation détaillée des importations, l'analyse faite à partir des droits liquidés par la Direction des Douanes fait ressortir une progression des droits et taxes perçus de 11 % entre 1978 et 1979 et de 14 % entre 1979 et 1980.

4.2. Balance des paiements

Le solde déficitaire de la balance des paiements qui était de 5,5 milliards de francs c.f.a. en 1979 a été réduit à 1,8 milliard en 1980, en raison d'importantes entrées nettes de devises au titre des services et des paiements sans contrepartie.

L'amélioration de la position extérieure observée en 1980 s'est nettement confirmée en 1981 où les estimations indiquent un important excédent global de la balance des paiements. En effet, malgré une détérioration sensible des paiements courants consécutive principalement à une aggravation du solde déficitaire des opérations sur marchandises, l'excédent global des paiements extérieurs aurait atteint 11,0 milliards de francs c.f.a. contre un déficit de 1,8 milliard en 1980. Une forte progression des entrées nettes de capitaux, liée à l'intensification du recours au financement externe pour les principaux projets industriels, aurait en effet été à l'origine du renversement du sens du solde de la balance des paiements.

4.3. Dette extérieure

Les engagements contractés au cours de l'année 1979 se sont élevés à 15,0 milliards de francs c.f.a. et ont eu pour principale origine les établissements financiers privés dont les concours ont porté sur un montant de 9,7 milliards, soit 64,7% du total des engagements. Les institutions internationales sont intervenues pour 3,2 milliards de francs c.f.a. ou 21,3% et les Gouvernements et organismes publics pour 2,1 milliards ou 14,0%.

Ces emprunts ont été destinés au financement de divers projets parmi lesquels le complexe cimentier d'Onigbolo auquel ont été consacrés 9,4 milliards de francs c.f.a., l'achat de matériel roulant et de concassage, la construction de logements et l'automatisation du réseau téléphonique pour 2,2 milliards. Par ailleurs, un montant de 2,2 milliards de francs c.f.a. a été affecté à la construction d'un complexe polytechnique et aux travaux d'adduction d'eau et d'électricité.

Au cours de l'année 1979, les tirages se sont chiffrés à 12,3 milliards de francs c.f.a. et ont enregistré une progression de 55,7% par rapport à ceux de l'année précédente.

Le service de la dette, évalué à 1,2 milliard de francs c.f.a., s'est réparti à hauteur de 0,7 milliard pour le principal et de 0,5 milliard pour les intérêts et les commissions. Il a représenté 1,7% de la valeur estimée des exportations de biens et services.

Les transferts nets de ressources financières au titre de la dette publique se sont établis à 11,1 milliards de francs c.f.a. au lieu de 7,0 milliards un an plus tôt, d'où un accroissement de 58,6%.

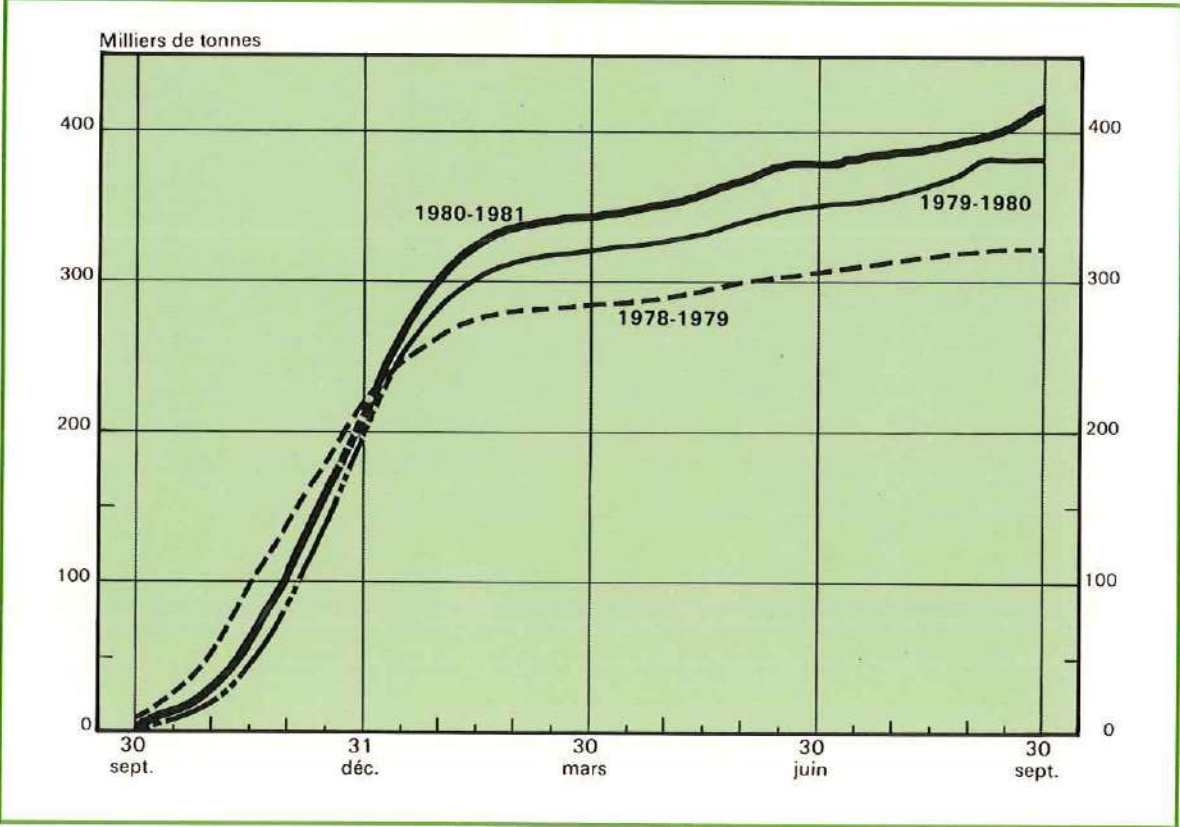
A la fin de l'année 1979, l'endettement global qui avait atteint 83,7 milliards de francs c.f.a. était constitué à concurrence de 38,2 milliards par l'encours et de 45,5 milliards par la partie non encore prélevée.

BÉNIN — DETTE EXTÉRIEURE*

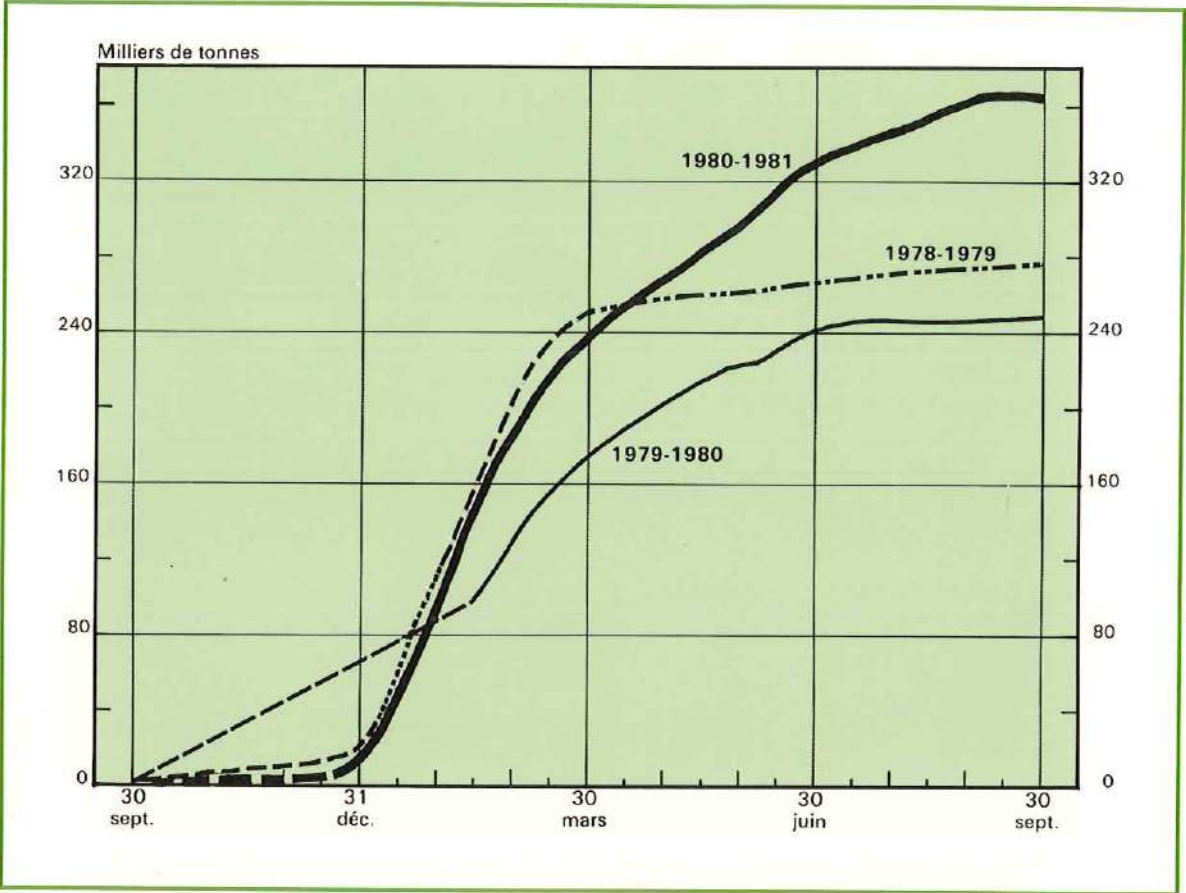
		Opérations de la période			Dettes en fin de période		
		Service de la dette			Partie		
Origine des prêts		Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total	Encours	non encore
							prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1975	1 829,1	—	6,2	6,2	5 811,7	5 549,3
	1976	1 985,1	—	6,7	6,7	8 661,9	9 185,0
	1977	3 356,5	9,9	—	9,9	12 401,1	5 390,9
	1978	4 621,2	20,9	153,0	173,9	15 559,0	16 332,9
	1979	3 039,4	267,9	233,9	501,8	16 358,5	17 456,6
Gouvernements	1975	731,2	690,6	62,9	753,5	7 806,7	22 206,5
	1976	2 358,2	677,9	107,4	785,3	12 446,7	25 804,8
	1977	1 759,3	552,2	125,0	667,2	11 573,5	8 840,2
	1978	1 999,3	412,3	108,2	520,5	14 104,4	23 495,1
	1979	8 177,0	317,8	151,5	469,3	16 453,1	18 608,5
Banques et autres établissements financiers	1975	330,0	187,3	2,2	189,5	308,0	251,6
	1976	30,2	43,1	0,9	44,0	145,9	28,0
	1977	1 593,0	51,7	8,7	60,4	2 181,7	—
	1978	132,9	51,5	88,0	139,5	2 240,8	1 796,7
	1979	1 113,4	143,8	114,6	258,4	2 453,5	9 435,5
Crédits fournisseurs	1975	63,7	255,7	60,2	315,9	3 180,8	96,8
	1976	—	34,7	10,9	45,6	3 060,7	—
	1977	—	138,5	31,6	170,1	2 697,2	101,7
	1978	—	125,6	25,0	150,6	2 957,5	—
	1979	—	—	—	—	2 952,4	—
Autres origines	1975	—	10,1	2,8	12,9	85,4	—
	1976	1,3	—	—	—	84,2	—
	1977	—	—	—	—	—	—
	1978	...	...	...	...	...	...
	1979	—	—	—	—	—	—
Total	1975	2 954,0	1 143,7	134,3	1 278,0	17 192,6	28 104,2
	1976	4 374,8	755,7	125,9	881,6	24 399,4	35 017,8
	1977	6 708,8	752,3	165,3	917,6	28 853,5	14 332,8
	1978	6 753,4	610,3	374,2	984,5	34 861,7	41 624,7
	1979	12 329,8	729,5	500,0	1 229,5	38 217,5	45 500,6
* Dette directe de l'Etat et dette garantie par l'Etat.							
Source : Rapports annuels adressés à la B.I.R.D.							

**L'évolution économique et financière
de la République de Côte d'Ivoire**

COMMERCIALISATION DU CACAO EN COTE D'IVOIRE



COMMERCIALISATION DU CAFÉ EN COTE D'IVOIRE



1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 1981

L'année 1981, à l'instar de la précédente, a été relativement difficile pour l'économie ivoirienne.

Des performances remarquables ont été réalisées dans le domaine agricole, notamment pour le café et le cacao, mais l'écoulement de ces produits sur les marchés extérieurs s'est effectué dans des conditions particulièrement défavorables.

Le secteur secondaire a subi les effets du ralentissement des investissements et de la modération de la demande intérieure. L'exploitation pétrolière ouvre néanmoins des perspectives prometteuses.

En définitive, l'activité économique se serait soldée par un ralentissement de la croissance du Produit Intérieur Brut, estimée à 6,2 % en 1981 contre 11,9 % en 1980.

1.1. La production agricole

L'agriculture a fait preuve au cours de la campagne 1980-1981 d'un dynamisme remarquable qui a permis d'obtenir des productions records pour les principales cultures d'exportation.

COTE D'IVOIRE — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Milliers de tonnes				
Cacao	306,0	311,8	379,4	418,3
Café vert	195,7	277,0	248,7	366,8
Coton graine	102,9	114,9	143,0	136,6
Source : Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles (C.S.S.P.P.A.).				

COTE D'IVOIRE — PRIX A LA PRODUCTION

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
	Francs c.f.a. le kilo			
Cacao	250,0	250,0	300,0	300,0
Café vert	250,0	250,0	300,0	300,0
Coton graine	80,0	80,0	80,0	80,0
Régimes de palme	10,0	10,0	10,0	10,0
Source : Journaux officiels de la République de Côte d'Ivoire.				

La commercialisation du **cacao** s'est élevée à 418 333 tonnes contre 379 420 tonnes en 1979-1980, enregistrant ainsi une hausse de 10,3%. Ce résultat a permis à la Côte d'Ivoire de consolider sa place de premier producteur mondial avec près de 25% de l'offre totale.

La production de **café** a amorcé une reprise vigoureuse après avoir baissé de façon sensible au cours de la campagne 1979-1980. Le volume commercialisé s'est situé à 366 838 tonnes contre 248 670 tonnes au cours de la campagne précédente, affichant ainsi une hausse de 47,5%. Cette forte progression est à lier à la politique de régénération des plantations entreprise depuis 1978. Toutefois, l'écoulement de la production a été particulièrement affecté par le contingentement des exportations mis en place par l'*Organisation Internationale du Café* (O.I.C.) pour tenter de redresser les cours mondiaux. La campagne 1980-1981 s'est ainsi achevée pour la Côte d'Ivoire avec un important stock de report de près de 210 000 tonnes.

La production de **coton** qui avait enregistré une expansion régulière jusqu'en 1979-1980 a fléchi au cours de la campagne 1980-1981 du fait de l'arrivée tardive des précipitations dans les régions du Centre et du Nord. Au total, 136 603 tonnes de coton graine ont été collectées, soit une baisse de 4,5% par rapport aux 142 975 tonnes de 1979-1980.

S'agissant des **cultures fruitières**, les statistiques de la *Coopérative de Producteurs pour la Commercialisation des Fruits et Légumes* (COFRUITEL) font état d'une diminution de 12,2% des exportations de bananes, passées de 115 624 tonnes en 1980 à 101 550 tonnes en 1981. Ce recul des ventes résulte d'une part de la vive concurrence des autres origines et d'autre part de la décision des sociétés d'encadrement de concentrer leurs efforts sur la qualité des produits. En revanche, les exportations d'ananas ont progressé de 82 906 tonnes à 91 251 tonnes en 1981, soit au taux de 10,1%.

En ce qui concerne les **produits du palmier**, la production d'huile brute de palme a fléchi de 175 742 tonnes en 1980 à 151 971 tonnes en 1981, soit une diminution de 13,5%. La baisse a été plus sévère pour l'huile de palmiste puisque 9 735 tonnes seulement ont été extraites en 1981 au lieu de 13 013 tonnes en 1980. Cette évolution est principalement imputable au vieillissement des plantations industrielles et au déficit hydrique apparu dans certaines zones de production.

La **production sucrière** a notablement progressé au cours de la campagne 1980-1981. Avec une récolte de 1 651 000 tonnes de canne, 134 448 tonnes de sucre ont été produites, soit une hausse de 30,8% par rapport aux 102 813 tonnes de la campagne 1979-1980. La production de la dernière campagne est constituée de 53 555 tonnes de sucre blanc et de 80 893 tonnes de sucre roux. Elle a permis de dégager un surplus exportable après satisfaction de la demande locale estimée à 74 352 tonnes.

En 1981, la **production vivrière** s'est dans l'ensemble maintenue à un niveau comparable à celui de l'année précédente.

COTE D'IVOIRE — PRODUCTION DES CULTURES VIVRIÈRES

	1978	1979	1980	1981*
Milliers de tonnes				
Riz paddy	520	534	511	546
Maïs	264	275	280	286
Mil et sorgho	78	81	80	83
Manioc	1 042	1 112	1 153	1 180
Ignames	2 167	2 068	2 128	2 220
Banane plantain	1 147	1 178	1 223	1 230

*Prévisions du Ministère de l'Agriculture.

Sur la base des prévisions établies au début de la campagne, la production de maïs devrait s'accroître de 280 000 tonnes en 1979-1980 à 286 000 et la récolte de mil et sorgho de 80 000 à 83 000 tonnes. Les tubercules qui constituent une composante importante de l'alimentation des populations devraient progresser de 1 153 000 tonnes à 1 180 000 tonnes pour le manioc et de 2 128 000 à 2 220 000 tonnes pour l'igname.

Dans le cadre de la nouvelle orientation de la politique agricole, les autorités ont créé un Secrétariat d'Etat à l'Agriculture chargé de la mise en oeuvre des actions tendant à réaliser l'autosuffisance alimentaire du pays. En particulier, la production de riz devrait bénéficier d'une politique d'envergure dont l'objectif est de réduire progressivement les importations de cette denrée par le biais d'un développement rapide de sa culture.

1.2. L'exploitation forestière

L'activité forestière a encore subi en 1981 les effets du marasme qui caractérise le marché international des bois tropicaux. Elle a par ailleurs été affectée par la politique de rationalisation de l'exploitation et d'une plus grande valorisation des produits par l'industrie locale.

D'après les statistiques du Syndicat des exportateurs de bois, les exportations de grumes au cours des neuf premiers mois de l'année, ont diminué de 2 253 000 à 1 522 000 mètres cubes entre 1980 et 1981 et celles de bois sciés de 186 000 à 181 000 mètres cubes. Par contre, les exportations de placages et de contre-plaqués ont légèrement progressé en passant de 20 800 à 22 500 mètres cubes durant cette période.

1.3. L'élevage

Le cheptel national ne permet de couvrir que partiellement la consommation intérieure de viande. En effet, pour des besoins évalués à 104 600 tonnes, la production nationale n'a fourni que 43 900 tonnes en 1980. La situation se présente différemment suivant les espèces car si l'autosuffisance est en voie d'être réalisée pour les porcins et les volailles, la couverture des besoins n'est assurée qu'à hauteur de 42% pour les ovins et les caprins et de 19% pour les bovins.

En vue d'augmenter la production nationale, le Ministère de la Production animale poursuit la mise en oeuvre d'un vaste programme pour le développement des structures de production, le renforcement de l'encadrement des éleveurs traditionnels et l'amélioration des races.

1.4. La pêche

Le secteur de la pêche souffre de la rareté des poissons sur le plateau continental due à une surexploitation des eaux. Cette situation a contraint les sociétés à prospector des zones de plus en plus éloignées bien que leurs armements ne soient pas toujours adaptés à ce genre d'activité. A cela s'ajoute la concurrence du poisson congelé produit à des prix plus compétitifs par les pays de l'Est.

Aussi la pêche chalutière et la pêche sardinière ont-elles obtenu en 1980 des résultats moins bons qu'en 1979 avec respectivement 9 647 tonnes et 16 393 tonnes de poisson débarquées contre 18 783 tonnes et 19 152 tonnes. Pour les neuf premiers mois de 1981, les données disponibles font état de 5 353 tonnes et 15 668 tonnes de poisson au lieu de 7 830 tonnes et 12 058 tonnes pour la même période de 1980.

La pêche thonnière a évolué plus favorablement puisque 16 900 tonnes environ ont été mises à terre par l'armement ivoirien en 1980 contre 14 000 tonnes l'année précédente. Grâce à sa position géographique privilégiée et aux installations frigorifiques dont il a été doté, le port d'Abidjan est devenu le premier port thonier d'Afrique occidentale et centrale. Au total, 91 150 tonnes de thon y ont transité en 1980 et 21 000 tonnes ont été livrées aux deux industries locales. Les exportations de conserves de thon se sont chiffrées pour cette même année à 17 800 tonnes, plaçant ainsi la Côte d'Ivoire au deuxième rang mondial des exportateurs de ce produit derrière le Japon.

1.5. La production minière

L'activité minière, en recul depuis l'arrêt de l'extraction du diamant et du manganèse, va bénéficier d'une impulsion nouvelle avec l'exploitation du pétrole. La production du premier gisement, « Bélier » a atteint environ 480 000 tonnes en 1981 et devrait augmenter graduellement pour s'élever à près de 700 000 tonnes en 1982. Le deuxième gisement, baptisé « Espoir », ouvre des perspectives encore plus

encourageantes. Recelant des réserves importantes, ce gisement permettra au pays d'atteindre son autosuffisance en matière de pétrole dès 1984, et par la suite, grâce à une production annuelle de près de 12 millions de tonnes à l'horizon 1985, de devenir exportateur net de pétrole. En vue de valoriser au mieux la production, la *Société Ivoirienne de Raffinage* (S.I.R.) a mis en chantier un vaste programme d'investissement visant à porter sa capacité de 2 millions à 4 millions de tonnes à compter de 1982.

Les potentialités d'exportation d'hydrocarbures de la Côte d'Ivoire apparaissent d'autant plus prometteuses qu'avec l'entrée en production d'un quatrième barrage, celui de Soubré dont les travaux débiteront en 1982, la quasi-totalité de l'électricité consommée sera d'origine hydraulique.

1.6. La production industrielle

L'activité industrielle a marqué un ralentissement en 1981 comme l'illustre le tableau ci-après.

COTE D'IVOIRE — INDICATEUR DE L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

	1978	1979	1980	1981
Base 100 : Année 1972				
Janvier	257,1	289,1	307,4	312,5
Février	256,0	298,9	361,1	343,6
Mars	244,0	203,4	309,3	323,8
Avril	274,7	302,9	283,0	332,9
Mai	224,5	259,9	282,0	294,7
Juin	257,6	234,1	287,2	303,2
Juillet	228,4	230,9	288,6	319,7
Août	230,1	258,9	230,4	254,4
Septembre	256,0	240,5	253,4	...
Octobre	256,9	287,5	244,3	...
Novembre	251,2	293,8	290,6	...
Décembre	253,9	249,3	312,7	...
Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique.				

Du fait des difficultés que connaissent certaines branches, notamment les industries textiles et chimiques en raison de la contraction de la demande tant interne qu'externe, ainsi que les industries alimentaires, la moyenne de l'indicateur de l'activité industrielle pour les huit premiers mois de l'année n'a progressé que de 5,8% en passant de 293,6 points en 1980 à 310,6 points en 1981. Elle s'était accrue de 13,0% entre 1979 et 1980.

Le ministère du Plan et de l'Industrie a mis sur pied un indice de la production industrielle, base 100 en 1978. Cet indice a suivi une évolution parallèle à celle de l'indicateur de l'activité industrielle entre 1979 et 1980, période au cours de laquelle il s'est accru de 15,2%. Pour 1981, les données publiées pour le premier trimestre font apparaître des résultats plus favorables que ceux de l'indicateur. Elles se sont en effet inscrites en hausse de 5,3% par rapport au premier trimestre 1980 au lieu de 0,2% seulement pour l'indicateur de l'activité industrielle.

1.7. Les prix et salaires

Appréciée à travers l'évolution de l'indice général des prix à la consommation familiale africaine, l'inflation s'est nettement ralentie en 1981. En effet, l'augmentation de la moyenne annuelle de cet indice n'a été que de 8,8% en 1981 au lieu de 14,7% en 1980. Cette modération a été essentiellement le fait des postes Alimentation, Eau-Electricité et Equipement ménager.

ABIDJAN – ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1978	1979	1980	1981
Base 100 : Année 1970				
Janvier	221,5	254,1	284,8	328,0
Février	211,8	248,7	287,8	328,0
Mars	215,8	250,1	297,4	332,2
Avril	228,0	259,8	307,5	338,7
Mai	233,8	277,5	313,0	346,0
Juin	241,1	282,7	324,3	332,4
Juillet	240,1	291,5	321,8	327,6
Août	237,3	290,0	317,4	344,9
Septembre	242,3	285,6	313,6	355,3
Octobre	240,2	272,4	335,2	353,0
Novembre	248,9	279,3	334,3	357,5
Décembre	248,6	283,8	319,1	343,9
Moyenne annuelle	234,1	273,0	313,0	340,6
N.B : Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis par la Direction de la Statistique et des Etudes économiques de la Côte d'Ivoire, sur la base février 1969 = 100.				

2. FINANCES PUBLIQUES

Le budget de l'exercice 1980 avait été arrêté en recettes et en dépenses à 651,2 milliards de francs c.f.a., répartis à hauteur de 338,4 milliards pour le Budget Général de Fonctionnement et de 312,8 milliards pour le Budget Spécial d'Investissement et d'Equipement (B.S.I.E.).

Selon les résultats définitifs relatifs à l'exécution de ce budget, les recettes ont atteint 614,5 milliards de francs c.f.a. et les dépenses 613,0 milliards, d'où un excédent de 1,5 milliard. L'analyse par budget fait ressortir des recettes de 312,0 milliards de francs c.f.a. pour le Budget Général de Fonctionnement et de 302,5 milliards pour le Budget Spécial d'Investissement et d'Equipement. Parallèlement, les dépenses se sont chiffrées à 335,4 milliards de francs c.f.a. pour le premier et 277,6 milliards pour le second.

Le budget de l'exercice financier 1981 s'est inscrit dans le cadre de la politique d'austérité et de rigueur décidée par les autorités. Comparé au budget précédent, il a enregistré une légère régression de 0,4% en s'établissant en recettes et dépenses à 648,4 milliards de francs c.f.a. contre 651,2 milliards un an plus tôt. Toutefois, par suite de l'adoption en fin d'année d'une loi de finances rectificative, le budget définitif de l'année sous revue a été porté à 756,5 milliards de francs c.f.a., en hausse de 16,2% par rapport à celui de 1980.

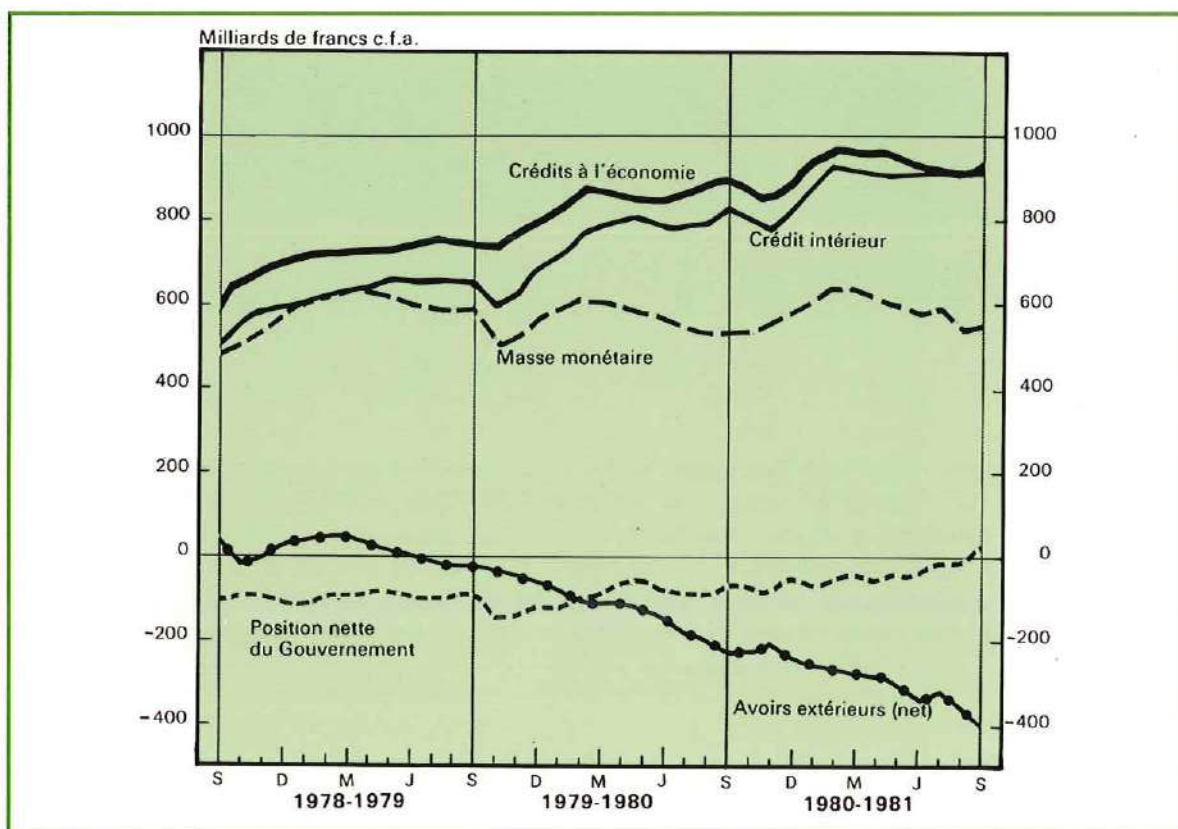
Les ressources proviennent pour une grande part des recettes fiscales évaluées à 370,7 milliards de francs c.f.a., soit une augmentation de 36,3 milliards ou 10,9%. Les autres recettes, prévues pour 179,6 milliards de francs c.f.a., marquent une diminution de 14,2%, tandis que les contributions extérieures ont presque doublé pour se situer à 206,2 milliards.

Alors que les dépenses d'équipement ont progressé d'une année à l'autre de 312,8 milliards à 380,5 milliards, soit au taux de 21,6%, les dépenses de fonctionnement, portées de 338,4 milliards à 376,0 milliards, n'ont accusé qu'une hausse modérée de 11,1%. Parmi ces dernières, les dépenses de personnel ont augmenté de 17,0% et celles de matériel ont fléchi de 6,7%.

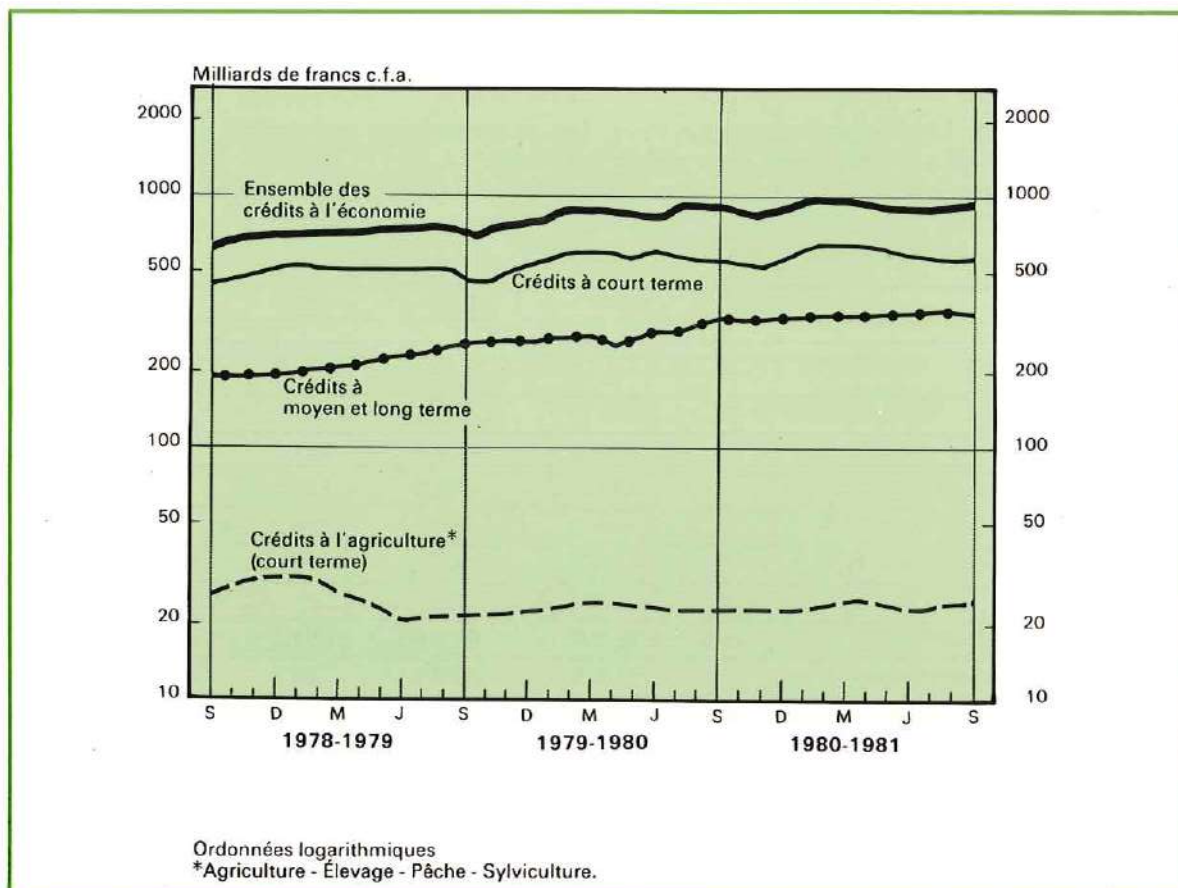
COTE D'IVOIRE – BUDGET NATIONAL*

	1979	1980	1980	1981
	Réalizations		Prévisions	
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	559,4	614,5	651,2	756,5
— Recettes fiscales	311,1	350,2	334,4	370,7
— Autres recettes	149,0	151,1	209,3	179,6
— Financements extérieurs	99,3	113,2	107,5	206,2
Dépenses	601,6	613,0	651,2	756,5
— Budget de fonctionnement	308,9	335,4	338,4	376,0
— Budget d'équipement	292,7	277,6	312,8	380,5
Déficit (—) ou excédent (+)	— 42,2	+ 1,5	—	—
*Exercice : 1er janvier - 31 décembre.				
Sources : Services du Trésor et Caisse Autonome d'Amortissement.				

COTE D'IVOIRE — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



COTE D'IVOIRE — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

L'économie ivoirienne s'est profondément ressentie de l'évolution défavorable de la conjoncture économique internationale ces dernières années. Dans ce contexte, la situation monétaire s'est traduite durant l'exercice 1980-1981 par une aggravation de la position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur, un ralentissement du taux de croissance du crédit intérieur et une stagnation du rythme de la création monétaire.

COTE D'IVOIRE – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre				
	1978	1979	1980	1980*	1981*
Millions de francs c.f.a					
Avoirs extérieurs nets	32 670	– 24 144	– 228 712	– 228 712	– 404 340
– Banque centrale	52 043	26 487	– 141 093	– 141 093	– 275 884
– Banques	– 19 373	– 50 631	– 87 619	– 87 619	– 128 456
Crédit intérieur	505 616	649 802	887 877	825 877	945 137
– Gouvernement (net)	– 108 824	– 95 400	– 8 914	– 70 914	22 695
– Crédits à l'économie	614 440	745 202	896 791	896 791	922 442
Masse monétaire	499 119	586 140	599 358	537 358	550 273
Autres éléments nets	39 167	39 518	59 807	59 807	– 9 476
* Nouvelle série.					
Source : B.C.E.A.O.					

La **position extérieure nette** des institutions monétaires est restée débitrice tout au long de l'exercice sous revue. Elle est passée de 228,7 milliards de francs c.f.a. à fin septembre à 243,6 milliards à fin décembre 1980, puis à 342,4 milliards au 30 juin 1981 avant de culminer à 404,3 milliards à fin septembre 1981. Le déficit des règlements s'est chiffré à 175,6 milliards pour cette période, s'inscrivant ainsi en réduction par rapport à celui de 204,6 milliards de l'exercice précédent. Il a été davantage supporté par la Banque centrale que par les banques. En effet, les positions extérieures de ces institutions se sont dégradées respectivement de 134,8 milliards et de 40,8 milliards.

L'évolution ainsi constatée s'explique par la persistance du déséquilibre des paiements extérieurs sous l'influence de l'accroissement des importations, de l'alourdissement du service de la dette et de la diminution des recettes d'exportation. L'incidence de ces facteurs défavorables a été limitée par l'encaissement des emprunts extérieurs, notamment de ceux contractés auprès de consortiums de banques étrangères. L'amoindrissement des réserves de change comptabilisées au bilan de la Banque centrale ainsi que le développement des engagements monétaires à vue de cette dernière ont ramené le rapport de ces deux agrégats de 1,4% à 0,6% entre le 30 septembre 1980 et le 30 septembre 1981.

Le **crédit intérieur**, porté de 825,9 milliards de francs c.f.a. à 945,1 milliards entre le début et la fin de l'exercice sous revue, a progressé de 14,4% contre 36,6% la période précédente. Cette décélération est uniquement due aux crédits à l'économie dont l'effet sur le comportement du crédit intérieur a cependant été atténué par une détérioration continue de la position nette du Gouvernement vis-à-vis du système bancaire.

La *position nette du Gouvernement* à l'égard des autres institutions monétaires qui était créditrice de 70,9 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1980 s'est fortement dégradée pour devenir débitrice de 22,7 milliards au 30 septembre 1981, sous l'effet d'un recours accru du Trésor aux concours de la Banque centrale et de la mise à la disposition du Gouvernement des contreparties de différents tirages sur le F.M.I. Les difficultés de trésorerie de l'Etat sont consécutives en grande partie au tassement des recettes lié à la baisse des exportations de certains grands produits.

Au cours de l'exercice sous revue, la Banque centrale a mis 86,3 milliards de francs c.f.a. à la disposition du Trésor ivoirien au titre de divers concours du F.M.I.

L'encours des *crédits à l'économie* est passé de 896,8 milliards à 922,4 milliards entre le 30 septembre 1980 et le 30 septembre 1981. Le rythme de croissance des crédits s'est progressivement ralenti de 20,3% à 2,9%, traduisant ainsi la modération qui caractérise la politique de la monnaie et du crédit mise en place depuis 1978 et confirmée dans le programme financier signé avec le F.M.I.

Le fléchissement du rythme d'expansion des crédits à l'économie a concerné tant les crédits à court terme que ceux à moyen et long terme. En effet, les premiers ne se sont accrus que de 1,3% au 30 septembre 1981 au lieu de 18,5% douze mois plus tôt en raison uniquement des crédits de campagne qui, après avoir plus que doublé au cours de l'exercice précédent, ont été ramenés de 129,2 milliards à 117,3 milliards malgré l'existence de stocks importants de produits agricoles.

Les crédits ordinaires à court terme ont progressé de 3,1% à 4,3%. L'accroissement de 19,4 milliards de cette catégorie de crédits a profité essentiellement aux entreprises industrielles et de construction. Les concours à moyen et long terme ont augmenté de 18,0 milliards, soit au taux de 5,6% au lieu de 23,8% un an auparavant. Cette contribution supplémentaire a financé les investissements des secteurs industriel et immobilier.

Les **concours de la Banque centrale** se sont chiffrés à 376,1 milliards au 30 septembre 1981 contre 310,8 milliards un an plus tôt, soit une augmentation de 21,0% au lieu de 65,1%. Cette évolution est due au dégonflement des refinancements de crédits de campagne et à la progression moins vive des concours à l'Etat. En revanche, la mobilisation des crédits ordinaires est restée soutenue, les concours de l'espèce s'étant accrus de 34,0% au lieu de 19,2% l'exercice précédent.

La **masse monétaire** est passée de 537,4 milliards à fin septembre 1980 à 550,3 milliards au 30 septembre 1981, soit une hausse de 12,9 milliards ou 2,4% au lieu de 2,3% un an plus tôt. La quasi-stabilité du rythme de la création monétaire trouve son origine dans le ralentissement de la croissance du crédit intérieur dont l'effet a été atténué par la détérioration moins prononcée de la position extérieure nette des institutions monétaires. Cette stagnation recouvre en réalité des évolutions divergentes suivant les composantes de la masse monétaire. La circulation fiduciaire n'a pratiquement pas varié tandis que les dépôts bancaires augmentaient de 3,4%, marquant ainsi une reprise après la baisse de 2,4% observée l'exercice précédent. Cette reconstitution des dépôts a été exclusivement le fait des particuliers et entreprises privées puisque les dépôts des organismes publics se sont chiffrés à 40,3 milliards au 30 septembre 1980 contre 45,2 milliards au 30 septembre 1981.

La **base monétaire** (a) s'est accrue de 16,7 milliards entre le début et la fin de l'exercice sous revue. Cette augmentation a concerné essentiellement les réserves des banques. Elle a résulté du gonflement de 41,8 milliards des concours de la Banque centrale aux banques et aux établissements financiers et de 109,6 milliards des concours nets au Gouvernement dont l'incidence a été limitée par une forte baisse de 134,8 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale. Le multiplicateur s'est ainsi établi à 2,76 au 30 septembre 1981 contre 2,94 un an auparavant.

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les statistiques officielles du commerce spécial sont disponibles pour les onze premiers mois de l'année 1981 mais l'analyse comparative ne peut être effectuée que pour les résultats des neuf premiers mois, seule période pour laquelle les données ont été publiées à la fois pour 1980 et 1981.

Sur cette base, les exportations se sont établies à 460,4 milliards de francs c.f.a. en 1981 et les importations à 450,1 milliards contre respectivement 445,8 milliards et 376,9 milliards en 1980.

COTE D'IVOIRE — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1978	1979	1980	1981
			9 mois	9 mois
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	524,4	534,8	445,8	460,4
Importations	522,5	528,9	376,9	450,1
Balance commerciale	+ 1,9	+ 5,9	+ 68,9	+ 10,3
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	100,4	101,1	118,3	102,3
Source : Ministère de l'Économie et des Finances. Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières				

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

L'évolution des exportations a été différente selon les produits. Les ventes de cacao en fèves pour les neuf premiers mois de l'année 1981 se sont élevées à 116,8 milliards de francs c.f.a. au lieu de 108,7 milliards pour la période correspondante de 1980. Cette hausse a été enregistrée grâce à une augmentation de 47,5% des quantités exportées, les prix de réalisation ayant chuté de 26,6%. Les recettes d'exportation de produits pétroliers ont progressé de 56,4% en 1981 en passant de 24,1 milliards à 37,7 milliards à la suite de l'expansion des activités de la *Société Ivoirienne de Raffinage* (S.I.R.). Le coton égrené a rapporté 7,8 milliards, soit 47,3% de plus qu'en 1980. Les livraisons d'ananas ont été évaluées à 10,5 milliards au lieu de 8,5 milliards. Le développement de la production des six complexes sucriers a permis d'exporter du sucre pour 8,4 milliards contre 5,2 milliards en 1980. Par contre, les recettes tirées du café se sont inscrites à 81,9 milliards au lieu de 100,8 milliards, soit une baisse de 18,8% malgré une légère augmentation du volume des livraisons. Les ventes de bois ont fléchi de 20,2% en s'établissant à 69,0 milliards, en liaison avec les mesures prises par les autorités en vue d'une exploitation rationnelle du patrimoine forestier.

La progression des importations s'est effectuée à un rythme accéléré au cours des neuf premiers mois de 1981. Les importations de produits pétroliers ont plus que triplé pour se situer à 77,3 milliards de francs c.f.a. au lieu de 24,0 milliards pour la même période de 1980. Les achats de céréales ont évolué de 14,8 milliards à 34,2 milliards, essentiellement sous la poussée des importations de riz. Les approvisionnements en produits laitiers et en produits de la pêche se sont sensiblement accrus en 1981 pour atteindre respectivement 14,8 milliards et 14,3 milliards contre 10,6 milliards et 9,5 milliards la période précédente. En revanche, la valeur des acquisitions de machines, appareils et matériel de transport a été ramenée de 121,4 milliards à 99,3 milliards, soit un recul de 17,4% essentiellement dû à la baisse des activités dans certains secteurs de l'économie, notamment les travaux publics.

4.2. Balance des paiements

Les paiements extérieurs se sont soldés en 1980 par un déficit de 163,0 milliards de francs c.f.a., à comparer avec celui de 143,3 milliards enregistré en 1979.

L'excédent des opérations sur marchandises a été réduit à 80,0 milliards de francs c.f.a. contre 104,1 milliards par suite d'un accroissement sensible des importations.

Le déficit de la balance des services est passé de 276,4 milliards de francs c.f.a. à 319,0 milliards malgré un développement des activités des compagnies nationales de navigation maritime. Les charges d'intérêt de la dette extérieure publique se sont en effet inscrites en hausse de près de 40,0% en se situant à 74,1 milliards.

Les sorties nettes de devises au titre des transferts sans contrepartie se sont accrues de 121,2 milliards de francs c.f.a. à 129,0 milliards en 1980. Les transferts d'économie sur salaires de résidents étrangers sont demeurés importants. Ils ont été évalués à 139,0 milliards contre 119,5 milliards en 1979.

Le déficit de la balance courante a augmenté de 293,5 milliards de francs c.f.a. à 368,0 milliards en 1980, en liaison avec la détérioration de la balance des services et du solde des transferts sans contrepartie.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires ont atteint 205,0 milliards de francs c.f.a., soit une progression de 60,3 milliards par rapport à 1979, en liaison avec l'évolution à la hausse des engagements extérieurs des secteurs publics et privés.

En 1981, le solde des paiements extérieurs a été déficitaire de 148,0 milliards de francs c.f.a.

L'excédent de la balance commerciale s'est amélioré pour s'établir à 105,0 milliards de francs c.f.a. du fait d'un accroissement plus faible des importations que des exportations.

Le déficit de la balance des services s'est aggravé de 17,9% pour se fixer à 376,0 milliards de francs c.f.a. Les paiements au titre de la dette publique extérieure ont été déterminants dans cette évolution, ayant augmenté de près de 50% en se chiffrant à 110,0 milliards. Les entrées nettes de devises découlant des activités des sociétés nationales de navigation maritime ont doublé mais, en raison de leur faible montant, elles n'ont pas eu une influence notable sur le solde de la rubrique.

Le déficit des transferts sans contrepartie s'est accentué de 9,3% en s'établissant à 141,0 milliards de francs c.f.a. Les importants transferts à l'extérieur d'économies sur salaires effectués par les résidents étrangers expliquent dans une large mesure cette accentuation.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires, évaluées à 264,0 milliards de francs c.f.a., se sont accrues de 28,9% à la faveur d'une intensification des tirages de l'Etat et du secteur privé sur les emprunts extérieurs.

COTE D'IVOIRE — BALANCE DES PAIEMENTS

	1977	1978	1979*	1980**	1981*
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises	+ 200,1	+ 128,9	+ 104,1	+ 80,0	+ 105,0
dont — <i>Exportations FOB</i>	+ 592,5	+ 590,3	+ 579,1	+ 586,0	+ 642,0
— <i>Importations FOB</i>	- 392,4	- 461,4	- 475,0	- 506,0	- 537,0
Services	- 169,7	- 224,4	- 276,4	- 319,0	- 376,0
Transferts sans contrepartie	- 73,7	- 94,2	- 121,2	- 129,0	- 141,0
dont — <i>Privés</i>	- 82,3	- 101,5	- 119,7	- 132,2	- 144,0
— <i>Publics</i>	+ 8,6	+ 7,3	- 1,5	+ 3,2	+ 3,0
Balance des paiements courants	- 43,3	- 189,7	- 293,5	- 368,0	- 412,0
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	+ 101,6	+ 199,9	+ 144,7	+ 205,0 (a)	+ 264,0 (a)
Balance de base	+ 58,3	+ 10,2	- 148,8	- 163,0 (b)	- 148,0 (b)
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	- 7,6	+ 7,8	+ 17,4	-	-
Erreurs et omissions nettes	- 6,0	+ 1,9	- 11,9	-	-
Balance globale	+ 44,7	+ 19,9	- 143,3	- 163,0	- 148,0
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.					
*Données provisoires. **Estimations.					
(a) Long terme + court terme.					
(b) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

4.3. Dette extérieure

Les nouveaux engagements contractés en 1980 se sont élevés à 277,9 milliards de francs c.f.a., soit une hausse de 30,0% au lieu de 17,0% en 1979. Cette accélération du rythme de progression a résulté d'une reprise des nouvelles signatures au titre de la dette garantie, atténuée par un moindre accroissement des engagements de la dette directe de l'Etat.

Les emprunts gérés par la Caisse Autonome d'Amortissement, évalués à 180,6 milliards de francs c.f.a., ont représenté 65,0% du total des engagements. Les emprunts non gérés par cette institution se sont chiffrés à 97,3 milliards.

Les tirages sont passés d'une année à l'autre de 221,3 milliards de francs c.f.a. à 318,0 milliards, soit une augmentation de 43,7%, imputable essentiellement aux crédits accordés par les établissements financiers privés.

Le service de la dette s'est établi à 189,8 milliards de francs c.f.a. contre 120,8 milliards en 1979. Les amortissements se sont élevés à 115,6 milliards, soit 60,9% du total de la rubrique et les intérêts et commissions à 74,2 milliards. En 1980, le service de la dette extérieure a représenté 26,0% des exportations de biens et services au lieu de 18,3% l'année précédente.

Les transferts nets de ressources, c'est-à-dire la différence entre les tirages et le service de la dette, se sont chiffrés à 128,2 milliards de francs c.f.a. contre 100,5 milliards en 1979.

A fin 1980, l'endettement global se chiffrait à 1 267,8 milliards de francs c.f.a. Il se répartissait entre l'encours pour 971,6 milliards et la partie non encore prélevée pour 293,4 milliards.

La ventilation de la dette par devise confirme la part prépondérante des emprunts libellés en dollar des Etats-Unis. La monnaie américaine intervient en effet à concurrence de 38,1% dans la dette gérée et de 39,6% dans la dette garantie. Les emprunts en francs français et ceux en deutsche mark ont occupé respectivement la deuxième et la troisième place et leurs parts cumulées ont représenté 44,7% de la dette directe et 28,0% de la dette avalisée.

COTE D'IVOIRE — DETTE EXTÉRIEURE*

		Opérations de la période				Dettes en fin de période	
		Service de la dette				Partie	
Origine des prêts		Tirages	Amortissements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1976	8 804,1	1 071,5	1 004,5	2 076,0	35 609,0	49 099,8
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
	1979	...	...	...	...	...	...
	1980	...	...	...	...	...	...
Gouvernements	1976	10 543,8	3 922,9	2 187,4	6 110,3	73 145,9	56 791,2
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
	1979	...	...	...	...	...	...
	1980	...	...	...	...	...	...
Banques et autres établissements financiers	1976	34 339,1	13 320,1	8 174,8	21 494,9	108 895,3	58 038,5
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
	1979	...	...	...	...	...	...
	1980	...	...	...	...	...	...
Crédits fournisseurs	1976	29 767,3	10 173,2	3 083,9	13 257,1	46 822,3	45 876,4
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
	1979	...	...	...	...	...	...
	1980	...	...	...	...	...	...
Autres origines	1976	832,7	828,4	246,1	1 074,5	3 026,6	8 117,9
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
	1979	...	...	...	...	...	...
	1980	...	...	...	...	...	...
Total	1976	84 287,0	29 316,8	14 696,7	44 013,5	267 499,1	217 983,9
	1977	202 230,3	46 899,3	24 552,2	71 451,5	435 047,0	492 228,4
	1978	236 311,0	55 069,8	38 655,5	93 725,3	601 813,5	366 799,6
	1979	221 258,0	67 593,4	53 205,7	120 799,1	745 253,1	329 227,1
	1980	318 006,1	115 636,1	74 148,4	189 784,5	971 647,9	293 413,7
* Dette de l'Etat et dette garantie par l'Etat. (Air Afrique CIMA0, R.A.N. et S.M.B. y compris).							
Source : Rapports à la B.I.R.D. — Rapport annuel de la Caisse Autonome d'Amortissement.							

**L'évolution économique et financière
de la République de Haute-Volta**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 1981

L'économie voltaïque s'est ressentie en 1981 de la détérioration des conditions climatiques survenue au cours de la campagne 1980-1981.

Les principales productions agricoles se sont dans l'ensemble inscrites en baisse. En particulier, la production de coton graine, qui assure avec les produits de l'élevage la majeure partie des recettes d'exportation, a interrompu la progression soutenue qu'elle avait connue dans le passé.

La poursuite des travaux d'infrastructure de la mine d'or de Poura et la mise en oeuvre d'un programme visant à désenclaver la région de Tambao ouvrent des perspectives particulièrement encourageantes dans le domaine minier. L'activité industrielle a été confrontée à certaines difficultés liées au fléchissement de la demande engendré par le recul de la production agricole.

Sur la base des premières estimations, l'activité économique s'est soldée en 1981 par une croissance nominale de 17% environ du Produit Intérieur Brut.

1.1. La production agricole

Contribuant en moyenne pour plus de 20% à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB), le secteur agricole a enregistré des performances globalement en baisse par suite du déficit pluviométrique de 1980.

Les tableaux ci-après retracent l'évolution des principales cultures d'exportation et celle des prix au producteur au cours des dernières campagnes.

HAUTE-VOLTA — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Milliers de tonnes				
Arachides décortiquées	1,8	1,0	1,2	0,1
Coton graine	38,0	60,0	77,5	62,5
Karité	56,7	7,0	40,1	49,6
Sésame	1,7	4,3	4,2	2,4
Source : Caisse de stabilisation.				

HAUTE-VOLTA — PRIX A LA PRODUCTION

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Francs c.f.a. le kilo				
Arachides décortiquées	44,0	54,29	54,29	81,928
Coton graine (Allen)	55,0	55,0	55,0	55,0
Karité	22,0	23,0	24,5	27,0
Sésame	45,0	63,89	90,0	75,0
Source : Journaux officiels de la République de Haute-Volta.				

La production de **coton graine** a accusé un recul de 19,3% pour s'établir à 62 539 tonnes en 1980-1981 contre 77 520 tonnes en 1979-1980, du fait de l'insuffisance des pluies dans les zones de production, de la réduction des superficies et de la diminution des rendements. Toutefois, la récolte a été de meilleure qualité. L'égrenage a permis d'obtenir 23 315 tonnes de fibre au lieu de 28 715 tonnes la campagne précédente.

Le **karité** a été la seule culture de rente à s'être inscrite en hausse. Le tonnage collecté s'est élevé à 49 606 tonnes, soit une progression de 23,8% par rapport aux 40 061 tonnes enregistrées en 1979-1980. La commercialisation des autres produits oléagineux a été particulièrement modeste puisque les achats se sont chiffrés à 120 tonnes pour les arachides décortiquées et à 2 398 tonnes pour le sésame, contre respectivement 754 tonnes et 4 002 tonnes en 1979-1980.

La politique de promotion des **cultures fruitières et maraîchères** s'est traduite par une amélioration des résultats de la campagne 1980-1981 par rapport à ceux de 1979-1980. En effet, 1 921 tonnes de fruits et légumes, surtout des haricots verts et des mangues, ont été commercialisées dont 1 658 tonnes ont été exportées.

La **production vivrière**, constituée pour l'essentiel de mil et de sorgho, base de l'alimentation des populations, a évolué comme suit au cours des dernières campagnes.

HAUTE-VOLTA — PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	941,0	1 024,3	1 040,5	888,9
Maïs	82,5	101,1	104,5	98,1
Riz paddy	13,7	31,5	47,2	28,7
Total	1 037,2	1 156,9	1 192,2	1 015,7
Source : Ministère du Développement rural.				

La production céréalière a été évaluée à 1 015 700 tonnes en 1980-1981, soit 14,8% de moins que les 1 192 200 tonnes de la campagne précédente. La récolte de mil et de sorgho a baissé de 1 040 500 tonnes à 888 900 tonnes, soit un recul de 14,6%. De même celle de maïs est passée de 104 500 tonnes à 98 100 tonnes.

1.2. L'élevage

L'effectif du cheptel a été estimé pour 1981 à 2 815 milliers de bovins et à 4 787 milliers d'ovins et caprins contre respectivement 2 760 milliers et 4 647 milliers en 1980. Un investissement global de 40 milliards de francs c.f.a. est prévu d'ici à 1986 pour la mise en oeuvre d'une politique visant à une meilleure intégration de l'agriculture et de l'élevage et à une amélioration de la productivité grâce au renforcement de l'encadrement fourni par l'*Office National d'Exploitation des Ressources Animales* (O.N.E.R.A.). Par ailleurs, l'O.N.E.R.A. s'efforce de consolider ses positions sur les marchés traditionnels, et principalement en Côte d'Ivoire, et de s'assurer de nouveaux débouchés en particulier en Algérie et au Gabon.

HAUTE-VOLTA – ÉVOLUTION DU CHEPTEL

	1978	1979	1980	1981
Milliers de têtes				
Bovins	2 653	2 706	2 760	2 815
Ovins	1 748	1 800	1 854	1 910
Caprins	2 632	2 712	2 793	2 877
Porcins	165	169	173	179
Volailles	10 612	10 824	11 031	11 252
Source : Ministère du Développement rural.				

1.3. Les ressources minières

Le sous-sol recèle d'importantes richesses minières. Toutefois, l'enclavement du pays et le coût élevé de l'énergie constituent des handicaps majeurs pour leur exploitation. Afin de pallier ces inconvénients, des études de factibilité ont été entreprises pour les barrages hydro-électriques de la Kompienga et de Bagré. Par ailleurs, le démarrage des travaux de construction du chemin de fer Ouagadougou-Tambao-Tin-Hrassan à partir d'octobre 1981 ouvre des perspectives encourageantes pour l'exploitation du calcaire de Tin-Hrassan et surtout pour celle du manganèse de Tambao.

Les travaux d'infrastructure de la mine d'or de Poura dont l'entrée en production est prévue pour octobre 1983 ont débuté à la fin de l'année 1980. Les réserves de ce gisement sont estimées à 23 tonnes d'or pur et son exploitation nécessitera un investissement de près de 14 milliards de francs c.f.a.

1.4. L'industrie

La production sucrière, qui occupe une place importante dans le secteur secondaire, a encore fléchi en 1981 du fait de la baisse de la récolte et de la teneur en sucre des cannes. La *Société Sucrière de Haute-Volta* (SO.SU.HV.) a produit 25 506 tonnes de sucre en 1980-1981 contre 27 836 tonnes en 1979-1980. Par ailleurs, l'industrie sucrière va être renforcée par l'installation d'une unité de distillation d'alcool à partir de la mélasse, projet dont le coût est estimé à 943 millions de francs c.f.a.

L'industrie cotonnière, confrontée ces dernières années à une insuffisance de ses possibilités d'égrenage, a bénéficié en 1981 de l'implantation par la *Société de Développement des Fibres Textiles* (SOFITEX) d'une nouvelle usine à Dégoudou. D'un coût de 1 006 millions de francs c.f.a., cette unité porte la capacité totale d'égrenage de 75 000 tonnes à 95 000 tonnes.

La politique de construction et d'entretien des routes mise en place dans le but de désenclaver les régions intérieures et d'améliorer les liaisons avec les pays voisins s'est poursuivie en 1981. Le réseau national a été ainsi renforcé avec l'achèvement des axes reliant la capitale au Togo par Bittou, au Ghana par Pô, au Mali par Bobo-Dioulasso et Faramana. De plus, des travaux de bitumage ont été entamés sur divers tronçons des axes desservant le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Niger.

Les travaux de construction du chemin de fer Ouagadougou-Tambao-Tin-Hrassan ont débuté le 1er octobre 1981 pour le tronçon Ouagadougou-Kaya, long de 100 kilomètres environ. Le coût total de cette portion de ligne a été estimé à 8,7 milliards de francs c.f.a. dont une contribution nationale de 4,4 milliards à titre de préfinancement. Un appel d'offres international est prévu pour la réalisation du deuxième tronçon Kaya-Dori-Tambao-Tin-Hrassan d'une longueur de 275 kilomètres. Ce programme ferroviaire devrait permettre notamment le désenclavement du Nord.

1.5. Le tourisme

L'activité touristique a fléchi en 1981. D'après les statistiques d'hébergement recueillies par le Ministère de l'Environnement et du Tourisme, 34 373 personnes ont séjourné dans le pays contre 37 841 en 1980, soit une baisse de 9,2%. La durée moyenne de séjour a augmenté de 3,5 à 4 jours tandis que les recettes diminuaient de 340 millions de francs c.f.a. à 309 millions.

Les infrastructures d'accueil ont été renforcées en 1981 avec l'ouverture de l'hôtel Michaël, une unité de classe internationale avec 53 chambres et 7 suites présidentielles. Le tourisme devrait par ailleurs bénéficier de la multiplication des vols charters et de l'achèvement prochain de l'hôtel Silmandé.

1.6. Les prix et salaires

Après une accélération assez marquée au cours du premier semestre en liaison avec le renchérissement des produits importés et le resserrement des disponibilités en produits vivriers, le taux d'inflation, mesuré par l'évolution de l'indice général des prix à la consommation africaine, a suivi une tendance à la baisse durant le troisième trimestre avant de se réorienter à la hausse au cours des derniers mois. En définitive, la moyenne annuelle de cet indice a progressé de 7,6% en 1981 au lieu de 12,2% en 1980.

OUAGADOUGOU – ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION AFRICAINE

	1978	1979	1980	1981
Base 100 : Année 1970				
Janvier	216,6	207,4	227,5	212,0
Février	208,7	209,5	226,5	222,3
Mars	216,6	203,2	232,1	238,2
Avril	216,6	202,6	230,9	224,6
Mai	224,9	207,3	227,8	252,6
Juin	231,5	207,9	229,7	271,5
Juillet	226,3	203,9	223,5	268,9
Août	209,0	208,8	227,4	268,9
Septembre	205,5	194,7	227,0	245,0
Octobre	212,7	197,8	232,0	246,1
Novembre	218,0	202,5	223,4	249,4
Décembre	238,2	203,2	240,1	255,8
Moyenne annuelle	218,7	204,1	229,0	246,3
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie de Haute-Volta sur la base année 1958 = 100.				

2. FINANCES PUBLIQUES

A la clôture de l'exercice 1980, les recettes recouvrées ont atteint 40,2 milliards de francs c.f.a., correspondant au chiffre prévisionnel arrêté lors de l'élaboration du budget et les dépenses se sont établies à 39,7 milliards. Il en est résulté un solde excédentaire de 0,5 milliard de francs c.f.a. au lieu d'un déficit de 2,2 milliards l'exercice précédent.

Le budget de l'exercice 1981, initialement fixé en recettes et en dépenses à 40,5 milliards de francs c.f.a., était en progression de 0,7% par rapport à celui de l'année précédente. Toutefois, à la suite de l'adoption en cours d'exercice de deux lois de finances rectificatives, le budget définitif s'est chiffré à 47,4 milliards de francs c.f.a. Les dépenses additionnelles devraient être principalement financées par 5,1 milliards de francs c.f.a. de ressources extérieures, constituées à concurrence de 1,8 milliard par des contributions et subventions et de 3,3 milliards par des emprunts.

D'une année à l'autre, les recettes fiscales sont passées de 35,2 milliards de francs c.f.a. à 37,0 milliards, soit un accroissement de 1,8 milliard provenant pour 1,7 milliard des impôts indirects et pour le solde des impôts directs.

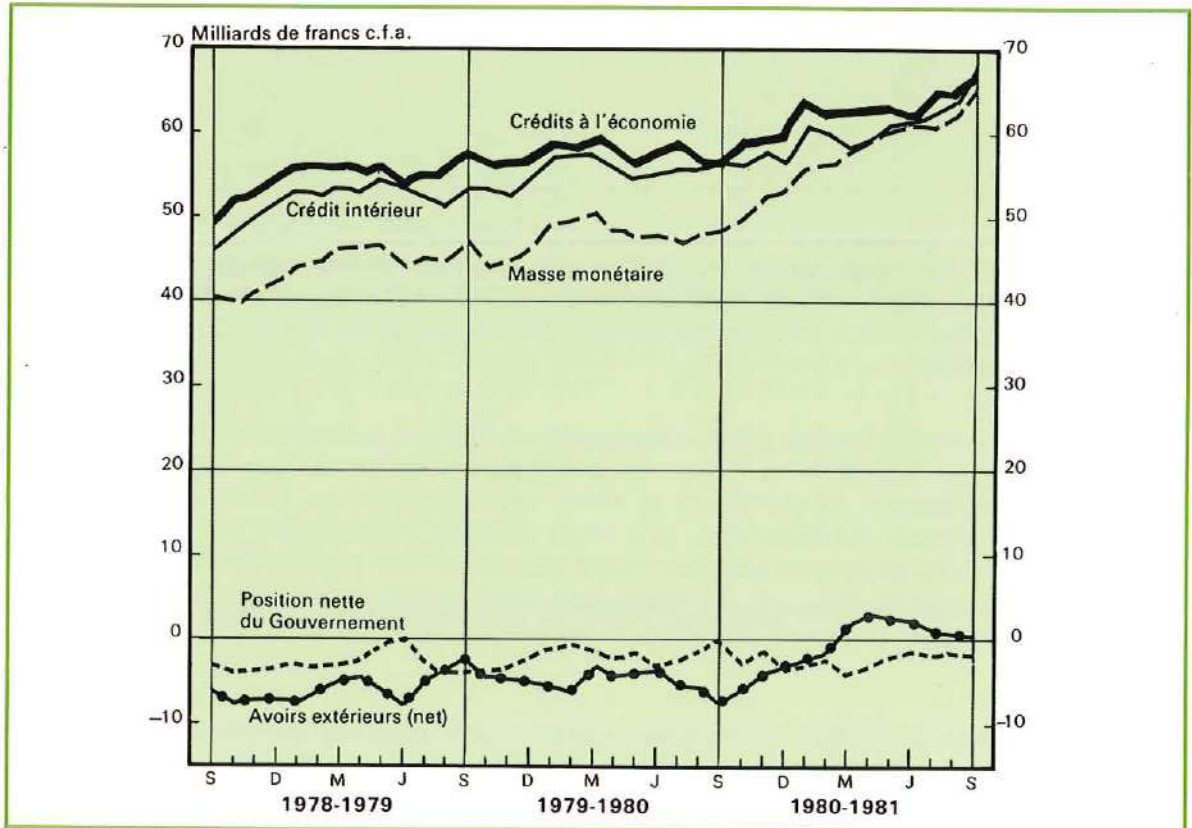
Les dépenses de fonctionnement, évaluées à 39,7 milliards de francs c.f.a., ont enregistré une progression de 12,7% et ont représenté 83,7% des dépenses budgétaires totales. Les dépenses d'équipement se sont établies à 7,7 milliards de francs c.f.a., soit une hausse de 54,0%.

Sur la base des données statistiques provisoires au 30 septembre 1981, les recettes perçues se sont élevées à 19,6 milliards de francs c.f.a. et les dépenses exécutées à 28,2 milliards. Cette situation s'est traduite par une certaine tension sur la trésorerie publique durant la période sous revue.

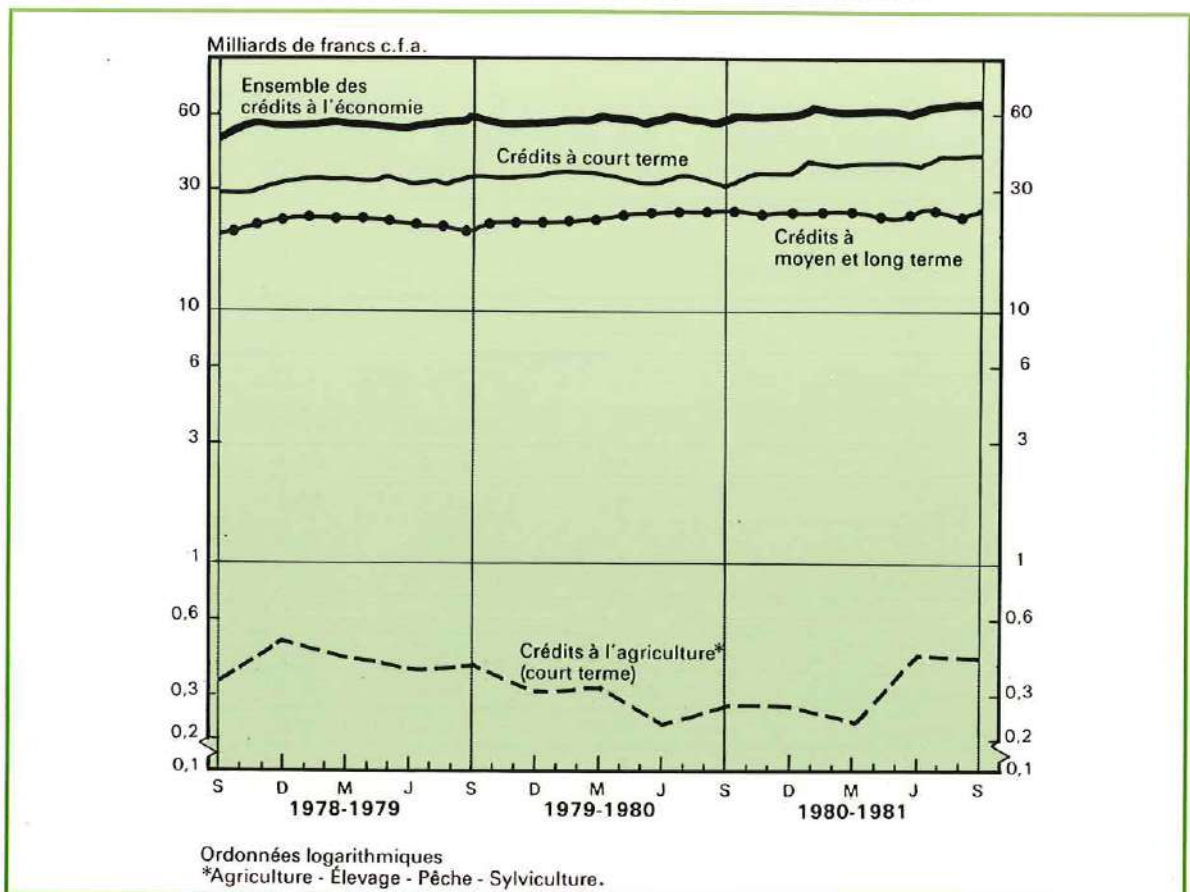
HAUTE-VOLTA — BUDGET NATIONAL *

	1979	1980	1980	1981
	Réalisations		Prévisions	
	Milliards de francs c.f.a.			
Recettes	37,1	40,2	40,2	47,4
— Recettes fiscales	29,2	35,1	35,2	37,0
— Autres recettes	6,9	5,1	5,0	5,3
— Contributions extérieures	1,0	—	—	5,1
Dépenses	39,3	39,7	40,2	47,4
— Budget de fonctionnement	32,6	34,6	35,2	39,7
— Budget d'équipement	6,7	5,1	5,0	7,7
Déficit (—) ou excédent (+)	— 2,2	+ 0,5	—	—
* Exercice : 1er janvier — 31 décembre.				
Source : Services du Trésor voltaïque.				

HAUTE-VOLTA — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES.



HAUTE-VOLTA — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

L'expansion économique amorcée en 1979 puis poursuivie en 1980 à la suite des résultats probants de la campagne 1979-1980 a été ralentie en 1981 par les performances modestes du secteur agricole. L'évolution monétaire a toutefois été caractérisée par une reconstitution des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, une accélération du rythme de progression des crédits à l'économie et de la création monétaire.

HAUTE-VOLTA – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre				
	1978	1979	1980	1980 *	1981 *
Millions de francs c.f.a.					
Avoirs extérieurs nets	- 6 134	- 2 503	- 7 467	- 7 467	396
– Banque centrale	5 211	6 939	3 686	3 686	12 191
– Trésor	5	5	5	5	5
– Banques	- 11 350	- 9 447	- 11 158	- 11 158	- 11 800
Crédit intérieur	46 466	53 289	60 094	56 749	68 520
– Gouvernement (net)	- 3 229	- 3 849	3 122	- 223	+ 1 936
– Crédits à l'économie	49 695	57 138	56 972	56 972	66 584
Masse monétaire	40 394	47 032	51 523	48 178	65 365
Autres éléments nets	- 62	3 754	1 104	1 104	3 551
* Nouvelle série.					
Source : B.C.E.A.O.					

La **position extérieure nette** des institutions monétaires qui se chiffrait à - 7,5 milliards au 30 septembre 1980 s'est établie à 0,4 milliard un an plus tard, soit une amélioration de 7,9 milliards au lieu d'une dégradation de 5,0 milliards l'exercice précédent. Ce redressement est imputable à la Banque centrale dont les avoirs extérieurs nets se sont accrus de 8,5 milliards de francs c.f.a. puisque dans le même temps les banques aggravaient leur position débitrice nette vis-à-vis de leurs correspondants extérieurs de 0,6 milliard. Le renversement de tendance entre septembre 1980 et septembre 1981 s'explique en grande partie par l'importance particulière des rapatriements d'économies effectués par les travailleurs voltaïques à l'étranger.

Les réserves officielles de change comptabilisées au bilan de la Banque centrale ont été portées de 10,0 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1980 à 20,8 milliards au 30 septembre 1981. Le développement moins rapide des engagements monétaires à vue a fait augmenter leur taux de couverture par ces réserves de 46,2% à 67,8%.

Le taux de progression sur douze mois du **crédit intérieur** s'est chiffré à 20,8% à fin septembre 1981 contre 12,8% un an auparavant. Cette accélération a été essentiellement le fait d'une sensible augmentation du rythme de croissance des crédits à l'économie, accompagnée d'un retournement de la position créditrice nette du Gouvernement vis-à-vis des autres institutions monétaires.

La *position nette du Gouvernement* qui était créditrice de 0,2 milliard au 30 septembre 1980 est devenue débitrice de 1,9 milliard au 30 septembre 1981 par suite notamment d'une importante utilisation par le Trésor des facilités de l'article 14 des statuts de la Banque centrale.

Les *crédits à l'économie* se sont élevés à 66,6 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1981 au lieu de 57,0 milliards au début de l'exercice, en hausse de 9,6 milliards contre une baisse de 0,2 milliard un an plus tôt. Cette augmentation sensible a été uniquement le fait des crédits ordinaires à court terme qui sont passés de 27,0 milliards de francs c.f.a. à 38,9 milliards. Ceux finançant la campagne ont diminué de 4,8 milliards de francs c.f.a. à 2,8 milliards du fait des modestes résultats de la campagne de commercialisation et surtout du contrôle plus strict de l'utilisation des concours de l'espèce. Les crédits à moyen et long terme ont marqué une pause en se chiffrant à 24,9 milliards de francs c.f.a. au lieu de 25,2 milliards.

Les *concours de la Banque centrale* ont évolué de 13,4 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1980 à 11,1 milliards un an plus tard. Ce fléchissement des interventions de l'Institut d'émission traduit l'évolution à la baisse des crédits de campagne. Les concours à l'Etat ont par contre été en légère hausse durant la période sous revue.

La *masse monétaire* s'est accrue de 35,7% à fin septembre 1981 au lieu de 9,5% un an plus tôt en raison de la reconstitution des avoirs extérieurs et de la progression du crédit intérieur. Cette reprise de la création monétaire a été notamment perceptible dans l'évolution des dépôts en banque. En effet, ceux-ci se sont chiffrés à 42,2 milliards de francs c.f.a. contre 29,0 milliards, soit une progression de 45,5% au lieu de 5,2%. Cette amélioration a particulièrement concerné les dépôts privés.

La circulation fiduciaire a progressé de 20,8%, soit pratiquement au même rythme que l'exercice précédent.

La *base monétaire* (a) est passée de 19,3 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1980 à 25,6 milliards un an plus tard, soit une augmentation de 6,4 milliards imputable pour 3,7 milliards à la circulation fiduciaire et pour 2,7 milliards aux réserves des banques. Cette expansion de la base monétaire a eu pour contrepartie l'amélioration de 8,5 milliards de francs c.f.a. des avoirs extérieurs nets et l'accroissement de 0,8 milliard des concours au Gouvernement, dont les effets ont été partiellement compensés par une baisse de 2,9 milliards des concours aux banques et aux établissements financiers. Le multiplicateur est passé de 2,50 à 2,55 entre le début et la fin de l'exercice 1980-1981.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variation du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les exportations ont poursuivi leur progression en 1980, s'inscrivant à 19,1 milliards de francs c.f.a. contre 16,2 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 17,4%. Les importations, évaluées, à 75,6 milliards de francs c.f.a., se sont accrues, de 11,7 milliards ou 18,3%. Le déficit commercial, croissant depuis 1977, s'est élevé à 56,5 milliards de francs c.f.a. Les progressions voisines des exportations et des importations n'ont pas permis d'améliorer le taux de couverture qui s'est encore situé en 1980 autour de 25%.

HAUTE-VOLTA — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1977	1978	1979	1980
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	13,6	9,6	16,2	19,1
Importations	51,4	51,1	63,9	75,6
Balance commerciale	- 37,8	- 41,5	- 47,7	- 56,5
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	26,5	18,8	25,4	25,3
Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.				

L'évolution favorable des exportations entre 1979 et 1980 a été le reflet de la bonne campagne cotonnière 1979-1980. En effet, les ventes extérieures de coton égrené ont atteint le chiffre record de 8,4 milliards de francs c.f.a., soit une augmentation de 58,5% par rapport à 1979 où elles avaient été de 5,3 milliards. Les recettes d'exportation de produits de l'élevage se sont inscrites à 5,4 milliards de francs c.f.a. contre 5,3 milliards un an auparavant. La quasi-stabilité des ventes extérieures de ces produits s'explique par un léger recul des exportations de cuirs et peaux que n'a pu compenser la faible amélioration des ventes d'animaux vivants et des autres produits de l'espèce. Les amandes de karité ont rapporté 1,5 milliard de francs c.f.a. au lieu de 1,1 milliard en 1979.

Le rythme de croissance des importations s'est ralenti en 1980. Les achats de produits alimentaires se sont élevés à 11,9 milliards de francs au lieu de 10,7 milliards précédemment. Pour des quantités similaires, la facture pétrolière s'est alourdie de 38,9% en s'établissant à 10,0 milliards de francs c.f.a. contre 7,2 milliards en 1979. En liaison avec divers programmes d'extension et d'équipement lancés par certains établissements publics, notamment la *Société Voltaïque d'Electricité* (VOLTELEC), l'*Office des Postes et Télécommunications* (O.P.T.) et l'*Office National des Barrages et de l'Irrigation* (O.N.B.I.), les importations de biens d'équipement ont sensiblement progressé en 1980. Plus de 20 milliards ont été ainsi consacrés à l'acquisition de machines, d'appareils et de matériel de transport au lieu de 16,2 milliards l'année précédente.

L'analyse de l'orientation géographique des échanges extérieurs montre la persistance en 1980 des courants commerciaux traditionnels, la seule modification notable ayant été la diminution de la part des pays africains dans les exportations au profit des pays asiatiques.

Les flux commerciaux avec les pays européens sont essentiellement le fait de la *Communauté Economique Européenne* (C.E.E.) qui est intervenue pour 33,2% dans les exportations et pour 54,5% dans les importations. Le déficit de la balance globale des échanges avec les pays de la C.E.E. s'est encore dégradé en s'inscrivant à 34,9 milliards au lieu de 28,6 milliards, en raison essentiellement d'un accroissement de 7,0 milliards du déficit des transactions avec la France, le principal partenaire.

Les échanges avec les pays africains se réalisent presque exclusivement avec ceux de la *Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.D.E.A.O.). En 1980, les exportations à destination de cet ensemble sous régional se sont élevées à 7,9 milliards de francs c.f.a. et les importations en provenance de ce groupe à 17,7 milliards, soit 41,9% des ventes extérieures globales et 23,0% du total des achats contre respectivement 48,8% et 22,4% en 1979.

Les pays de l'U.M.O.A. ont réalisé plus des neuf dixièmes des transactions effectuées avec les Etats membres de la C.E.D.E.A.O. Néanmoins la part de l'Union dans les exportations globales a baissé, en liaison avec un léger recul des achats de la Côte d'Ivoire.

Le commerce avec les partenaires de la *Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.A.O.) a totalisé 7,4 milliards de francs c.f.a. à l'exportation et 15,4 milliards à l'importation contre respectivement 7,5 milliards et 12,2 milliards l'année précédente.

Le déséquilibre des échanges avec les pays d'Amérique s'est maintenu en 1980. Alors que les exportations sont demeurées insignifiantes, les importations, d'un montant de 8,0 milliards de francs c.f.a., ont été du même ordre que l'année précédente.

Les exportations vers les pays asiatiques ont enregistré une forte hausse en 1980, s'inscrivant à 4,1 milliards de francs c.f.a., soit 21,4% du total contre 2,7 milliards ou 16,8% en 1979. Les importations en provenance de ces pays ont augmenté de 4,9 milliards en 1979 à 6,7 milliards en 1980 et ont représenté successivement 6,5% et 8,9% du total des achats.

Pour 1981, les statistiques officielles disponibles portent sur les neufs premiers mois de l'année. Sur la base de ces données, les exportations se sont établies à 17,1 milliards de francs c.f.a. au lieu de 14,0 milliards pour la période correspondante de 1980, soit une augmentation de 22,1%. Dans le même temps, les importations sont passées de 58,0 milliards à 66,7 milliards, d'où une hausse de 15,0%. Le déficit de la balance commerciale qui était de 44,0 milliards de francs c.f.a. s'est ainsi alourdi en se chiffrant à 49,6 milliards. Toutefois, en raison de la progression plus vive des exportations que des importations, le taux de couverture s'est amélioré de 24,1% à 25,6%.

L'évolution favorable des exportations est principalement due à l'amélioration des prix de réalisation du karité et du coton égrené. Les ventes d'amandes de karité ont en effet rapporté 2,8 milliards de francs c.f.a. en 1981 contre 1,5 milliard l'année précédente, soit une augmentation de 87,6% alors que les quantités expédiées ne se sont accrues que de 67,0%. Les recettes tirées des exportations de coton se sont élevées à 7,5 milliards de francs c.f.a. au lieu de 6,3 milliards pour un volume ramené de 21 653 tonnes à 20 329 tonnes.

Les importations ont subi les effets néfastes de l'inflation qui sévit dans les pays industrialisés et du renchérissement des hydrocarbures. Les approvisionnements en produits alimentaires ont coûté 13,4 milliards en 1981 contre 9,4 milliards en 1980. Les achats de produits pétroliers ont été évalués à 99 800 tonnes pour 9,6 milliards de francs contre 114 600 tonnes pour 7,1 milliards la période précédente. Les acquisitions de biens d'équipement ont fléchi de 17,0 milliards à 16,3 milliards alors que les autres catégories de marchandises, notamment les produits semi-finis, se sont inscrites en hausse.

4.2. Balance des paiements

La balance des paiements extérieurs de la Haute-Volta a enregistré en 1980 un excédent de 1,6 milliard de francs c.f.a. au lieu de 2,6 milliards en 1979.

Le déficit des opérations sur biens, chiffré à 38,2 milliards de francs c.f.a. en 1979, s'est aggravé de 8,6% en 1980 pour atteindre 41,5 milliards.

Les sorties nettes de devises au titre des transports internationaux de marchandises ont atteint 14,4 milliards de francs c.f.a. en 1980 contre 12,3 milliards en 1979. Elles ont ainsi contribué à aggraver le déficit de la balance des services qui est passé de 31,2 milliards en 1979 à 33,1 milliards en 1980.

En liaison avec un accroissement sensible des envois de fonds de migrants voltaïques et un montant important des transferts publics, l'excédent de la balance des transferts sans contrepartie s'est élevé à 59,5 milliards de francs c.f.a. en 1980 contre 57,2 milliards en 1979. Cette faible hausse n'a pas pu contribuer à réduire le déficit des opérations courantes qui s'est établi à 15,1 milliards en 1980 au lieu de 12,2 milliards en 1979.

Sous l'effet conjugué d'une augmentation sensible des entrées nettes de devises au titre des emprunts extérieurs du secteur privé et d'une stabilisation relative des tirages de l'Etat, l'excédent de la balance des capitaux non monétaires s'est accru en 1980 pour se situer à 16,7 milliards de francs c.f.a. contre 13,1 milliards en 1979.

Pour l'année 1981, le déficit des transactions avec l'extérieur s'est situé à 0,3 milliard de francs c.f.a. Par suite d'une hausse plus forte des importations que des exportations, le solde déficitaire de la balance commerciale s'est détérioré, atteignant 48,8 milliards.

Le déficit des opérations sur services, estimé à 35,1 milliards de francs c.f.a., s'est aggravé en raison de l'accroissement continu des paiements au titre des fret et assurance sur marchandises.

Le déficit des opérations sur services, estimé à 35,1 milliards de francs c.f.a., s'est aggravé en raison de l'accroissement continu des paiements au titre des fret et assurance sur marchandises.

Ainsi, malgré une augmentation de l'excédent de la balance des transferts sans contrepartie, le déficit de la balance courante a été porté à 17,3 milliards de francs c.f.a.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires ont été évaluées à + 17,0 milliards de francs c.f.a. soit un montant légèrement inférieur au solde négatif des paiements courants.

HAUTE-VOLTA — BALANCE DES PAIEMENTS

	1977	1978	1979*	1980**	1981**
Milliards de francs c.f.a					
Marchandises	- 30,9	- 33,3	- 38,2	- 41,5	- 48,8
dont — Exportations (FOB)	+ 23,3	+ 24,4	+ 28,2	+ 32,0	+ 33,2
— Importations (FOB)	- 54,2	- 57,6	- 66,4	- 73,5	- 82,0
Services	- 24,1	- 27,7	- 31,2	- 33,1	- 35,1
Transferts sans contrepartie	+ 34,5	+ 47,4	+ 57,2	+ 59,5	+ 66,6
dont — Privés	+ 13,3	+ 17,4	+ 23,6	+ 25,4	+ 31,6
— Publics	+ 21,2	+ 30,0	+ 33,6	+ 34,1	+ 35,0
Balance des paiements courants	- 20,5	- 13,6	- 12,2	- 15,1	- 17,3
Mouvements de capitaux					
non monétaires à long terme	+ 11,4	+ 6,1	+ 13,6	+ 16,7 (a)	+ 17,0 (a)
Balance de base	- 9,1	- 7,5	+ 1,4	+ 1,6 (b)	- 0,3 (b)
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	+ 1,9	- 0,2	- 0,5	-	-
Erreurs et omissions nettes	+ 0,5	+ 0,2	+ 1,7	-	-
Balance globale	- 6,7	- 7,5	+ 2,6	+ 1,6	- 0,3
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					
(a) Long terme + court terme. - (b) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

**L'évolution économique et financière
de la République du Niger**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 1981

L'économie nigérienne a connu en 1981 un fléchissement marqué de sa croissance du fait de la baisse des recettes tirées de l'uranium alors qu'elle avait réalisé des performances remarquables au cours des dernières années, notamment entre 1977 et 1979.

Dans le domaine agricole, si les cultures d'exportation se sont dans l'ensemble inscrites en baisse, les productions vivrières par contre se sont établies à un niveau satisfaisant, en particulier pour le mil et le sorgho.

Des perspectives prometteuses dans le secteur secondaire ont été ouvertes par l'entrée en pleine production de la *Société Nigérienne de Charbon d'Anou Araren* (SONICHAR) qui devrait contribuer à réduire à terme de façon sensible la facture pétrolière.

Sur la base des premières estimations, l'activité économique s'est traduite en 1981 par une progression de 9% environ du Produit Intérieur Brut contre 16% en 1980.

1.1. La production agricole

La campagne 1980-1981 a été caractérisée par la poursuite du recul des cultures d'exportation, en liaison avec la réorientation de la politique agricole désormais axée sur la recherche prioritaire de l'autosuffisance alimentaire.

NIGER – COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Milliers de tonnes				
Arachides décortiquées	14,0	8,9	2,1	1,8
Coton graine (1er choix)	3,8	4,4	3,4	2,9
Niébé	4,1	20,8	49,3	4,4
Sources : Société Nigérienne de Commercialisation de l'Arachide (SONARA). - Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles (C.F.D.T.)				

NIGER — PRIX A LA PRODUCTION

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Francs c.f.a. le kilo				
Arachides décortiquées	69	75	75	75
Coton graine	55	62	62	62
Niébé	30	45	45	45
Source : Journaux officiels de la République du Niger.				

La commercialisation de l'**arachide** n'a atteint que 1 809 tonnes de graines pour une production totale estimée à 87 026 tonnes. Cette culture accuse un recul de plus en plus prononcé depuis 1974-1975, campagne au cours de laquelle plus de 90 000 tonnes avaient été collectées.

La commercialisation du **coton graine** s'est également inscrite en baisse avec 2 852 tonnes contre 3 428 tonnes en 1979-1980. La production de fibre est de ce fait passée de 1 210 tonnes à 1 165 tonnes en 1980-1981. Elle a été livrée en totalité à la *Société Nouvelle Nigérienne de Textiles* (SONITEXTIL).

Après avoir progressé de façon sensible au cours des deux campagnes antérieures pour culminer à 288 100 tonnes en 1979-1980, la production de **niébé** a diminué de 7,8% en 1980-1981 en s'établissant à 266 000 tonnes. La régression a été plus accentuée au niveau de la commercialisation puisque celle-ci n'a atteint que 4 400 tonnes, soit moins du dixième des 49 300 tonnes collectées en 1979-1980.

La **production vivrière** a poursuivi au cours de la campagne 1980-1981 la progression constatée au cours des années précédentes.

NIGER — PRODUCTION DES CULTURES VIVRIÈRES

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	1 472	1 494	1 593	1 732
Niébé	207	258	288	266
Riz paddy	23	32	24	31
Source : Ministère du Développement rural.				

Le bilan céréalier de la campagne 1980-1981 a été globalement satisfaisant, notamment pour le mil et le sorgho, composantes principales de l'alimentation des populations, dont la production s'est accrue, sur la base des dernières estimations, de 8,7% pour passer de 1 592 700 tonnes en 1979-1980 à 1 731 600 tonnes. Tout en demeurant marginale, la production de riz paddy n'en a pas moins progressé de 29,0% pour s'établir à 30 745 tonnes contre 23 838 tonnes en 1979-1980.

1.2. L'élevage

Les actions entreprises à travers les différents programmes de reconstitution du cheptel et les projets en cours de réalisation dans la zone pastorale ont permis de porter les effectifs en 1981 à 3 421 milliers de têtes pour les bovins et à 10 310 milliers de têtes pour les ovins et les caprins contre respectivement 3 354 et 10 016 milliers en 1980. Les camelins ont été estimés à 471 milliers de têtes en 1981 au lieu de 391 milliers en 1980.

NIGER – ÉVOLUTION DU CHEPTEL

	1978	1979	1980	1981
Milliers de têtes				
Bovins	3 042	3 110	3 354	3 421
Ovins et caprins	10 018	9 634	10 016	10 310
Camelins	...	359	391	471
Source : Ministère du Développement rural.				

1.3. La production minière

L'activité minière repose pour l'essentiel sur l'exploitation de l'uranium qui assure près des trois quarts des recettes d'exportation. Son expansion s'est trouvée ralentie en 1981 en raison du marasme de la demande internationale.

NIGER – PRODUCTION ET VENTES D'URANIUM

	1978	1979	1980	1981
Tonnes de concentré d'uranium				
Production	2 109	3 540	4 129	4 366
Ventes	2 249	3 404	4 005	4 585
Millions de francs c.f.a.				
Valeur des ventes	52 352	83 399	98 104	91 646
Sources : Compagnie Minière d'Akouta (COMINAK). - Société des Mines de l'Air (SOMAIR).				

La production des deux sociétés en activité s'est chiffrée en 1981 à 4 366 tonnes au lieu de 4 129 tonnes l'année précédente, soit une augmentation de 5,7% contre 16,6% entre 1979 et 1980. Le volume des ventes a progressé de 14,5% en 1981 au lieu de 17,7% en 1980 mais la forte réduction des prix de réalisation consécutive à la mauvaise orientation du marché international a entraîné une baisse de la valeur globale des ventes de 6,6%.

La *Société Nigérienne de Charbon d'Anou Araren* (SONICHAR) a commencé l'extraction du charbon à la fin de l'année 1980. La production d'électricité à partir de ce charbon pour couvrir les besoins énergétiques des unités d'extraction de l'uranium et des villes d'Agadez et d'Arlit devrait contribuer à limiter sensiblement le montant de la facture pétrolière.

1.4. La production industrielle

L'activité des huileries, du fait de la baisse de la production arachidière, s'est trouvée considérablement réduite avec la fermeture de deux des trois unités que comptait le pays. Seule la *Société Industrielle et Commerciale du Niger* (SICONIGER) continue de fonctionner mais à 5% seulement de sa capacité de trituration. La *Société d'Exploitation des Produits d'Arachides du Niger* (SEPAI), l'une des anciennes huileries, a même envisagé la reconversion de ses installations en vue de la production de boissons gazeuses.

L'évolution des autres branches de l'industrie a été relativement contrastée. La SONITEXTIL et la *Société des Produits Chimiques du Niger* (S.P.C.N.) ont accru sensiblement leurs ventes pour les porter respectivement à 7 515 millions de francs c.f.a. et à 2 493 millions de francs en 1981. La SPCN a tiré profit du ralentissement des importations non contrôlées et de l'ouverture du marché nigérien pour améliorer son chiffre d'affaires. La *Société Nigérienne de Cimenterie* (SONICI) a, par suite d'importants stocks constitués par les entreprises, accusé une baisse assez marquée de sa production de ciment, tombée de 38 942 tonnes en 1980 à 29 616 tonnes en 1981.

1.6. Les prix et salaires

Les tensions inflationnistes se sont renforcées en 1981 en raison d'un certain nombre de facteurs dont l'irrégularité de l'approvisionnement des marchés urbains en céréales et le renchérissement des produits importés. La moyenne annuelle de l'indice général des prix à la consommation familiale africaine est en effet passée de 286,1 points en 1980 à 351,7 points.

NIGER — ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1978	1979	1980	1981
Base 100 : Année 1970				
Janvier	237,4	241,5	261,9	306,6
Février	227,8	242,5	264,1	304,0
Mars	231,2	250,5	265,4	308,8
Avril	234,1	252,8	268,8	318,3
Mai	236,1	257,1	286,2	329,5
Juin	237,9	270,3	294,2	352,8
Juillet	247,9	273,9	297,5	403,3
Août	249,9	275,3	291,9	403,9
Septembre	249,2	263,2	297,0	405,1
Octobre	248,3	261,8	302,0	337,0
Novembre	249,4	261,9	299,2	373,1
Décembre	252,5	261,8	305,7	377,9
Moyenne annuelle	241,8	259,4	286,1	351,7
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis par la Direction de la Statistique du Niger sur la base du 1er juillet 1962 - 30 juin 1963 = 100.				

Au plan des revenus, la suppression à compter d'octobre 1981 de l'impôt cédulaire sur les salaires inférieurs à 200 000 francs c.f.a. par mois s'est traduite par un relèvement moyen de 10% des rémunérations les moins élevées.

2. FINANCES PUBLIQUES

Les données définitives relatives à l'exécution du budget général de l'exercice 1979-1980 font ressortir un recouvrement des recettes pour 74,7 milliards de francs c.f.a., soit un chiffre supérieur de 2,6 milliards aux prévisions budgétaires initiales. Cette performance a été obtenue grâce à la bonne rentrée des recettes fiscales. Celles-ci ont atteint en fin d'exercice 65,3 milliards de francs c.f.a. pour une prévision initiale de 59,2 milliards alors que les autres recettes se sont établies à 9,4 milliards au lieu de 12,9 milliards, soit un taux de recouvrement de 72,9%. Les dépenses de fonctionnement, qui figuraient au budget pour 46,1 milliards de francs c.f.a., se sont chiffrées à 49,1 milliards et les dépenses d'équipement, inscrites pour 26,0 milliards, ont été exécutées à hauteur de 18,9 milliards.

Le rapprochement entre l'ensemble des recettes et les dépenses globales a fait apparaître un solde positif de 6,7 milliards de francs c.f.a., essentiellement lié au fait que le programme du Fonds National d'Investissement n'a été réalisé que partiellement.

Le budget de l'exercice 1980-1981, arrêté en recettes et en dépenses à 80,6 milliards de francs c.f.a., a enregistré une augmentation de 8,5 milliards ou 11,7% par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette hausse est imputable en majeure partie aux produits divers qui sont passés de 10,4 milliards de francs c.f.a. à 19,2 milliards tandis que les recettes fiscales, évaluées à 59,5 milliards n'ont pratiquement pas varié au regard des 59,2 milliards de 1979-1980 où elles s'étaient accrues de 25,8%.

Cette nette décélération est due à une baisse de 26,7% des impôts directs, ramenés de 21,0 milliards de francs c.f.a. à 15,4 milliards de francs c.f.a. pour tenir compte de la chute des prix de l'uranium. Les impôts indirects se sont chiffrés à 15,9 milliards de francs c.f.a. au lieu de 12,8 milliards, d'où un accroissement de 24,4%. Les droits de douanes ont accusé une hausse de 13,1% en s'établissant à 25,0 milliards de francs c.f.a. contre 22,1 milliards.

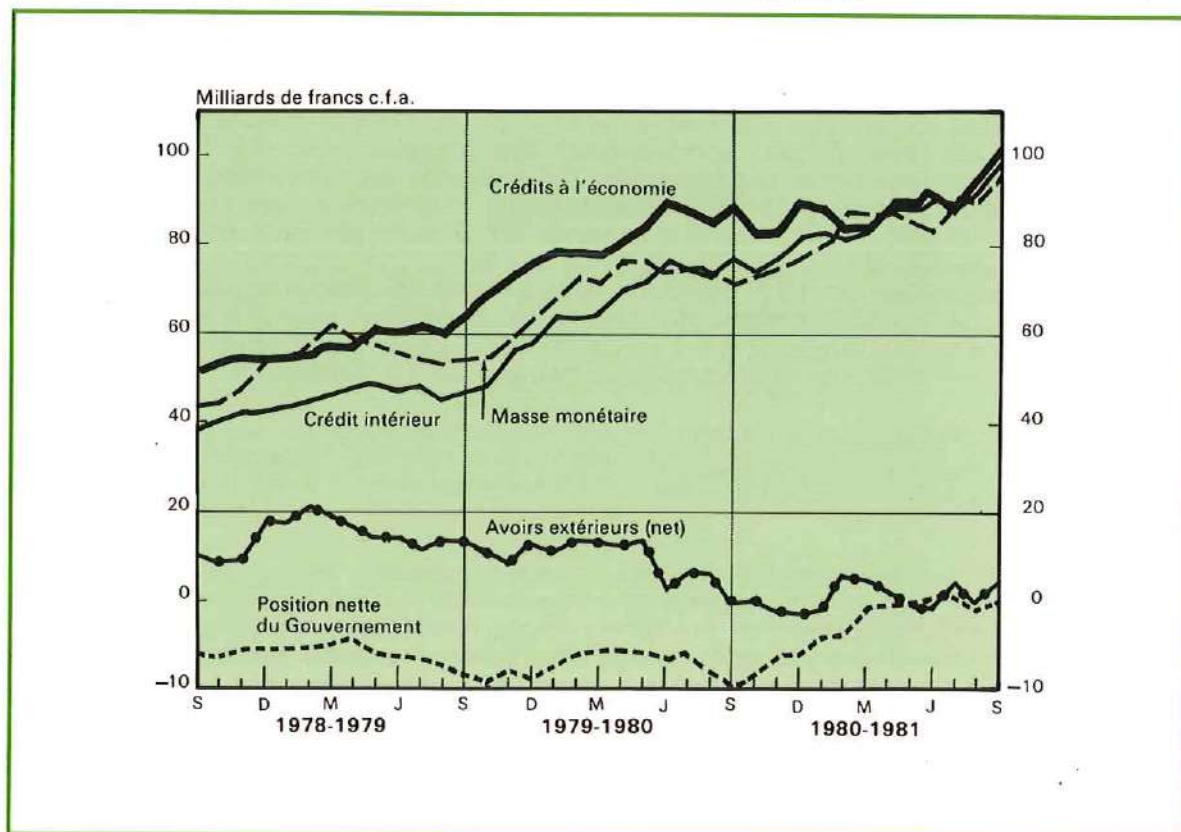
En ce qui concerne les dépenses, les crédits ouverts au titre de l'amortissement de la dette publique ont plus que doublé en passant de 4,2 milliards de francs c.f.a. à 8,7 milliards. Les dépenses de personnel et celles de matériel ont progressé respectivement de 4,7% et de 10,7% pour s'établir à 19,1 milliards de francs c.f.a. et à 13,4 milliards.

Pour la deuxième année consécutive, les dépenses d'équipement ont été maintenues à 26 milliards de francs c.f.a. Cette somme se répartit à concurrence de 20,6 milliards pour les interventions directes du Fonds National d'Investissement et de 5,4 milliards pour les interventions indirectes.

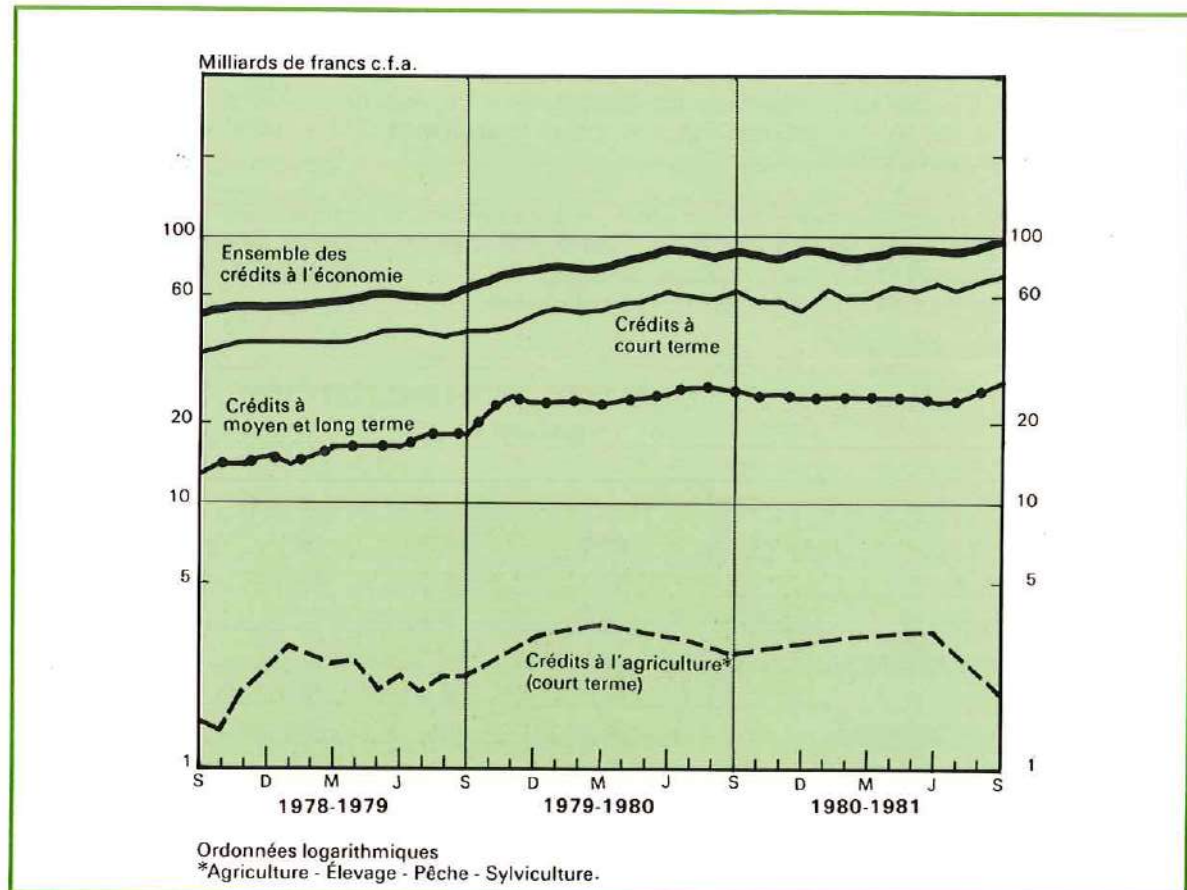
NIGER - BUDGET GÉNÉRAL*

	1978-1979	1979-1980	1979-1980	1980-1981
	Réalisations		Prévisions	
	Milliards de francs c.f.a.			
Recettes	60,1	74,7	72,1	80,6
— Recettes fiscales	51,1	65,3	59,2	59,5
— Autres recettes	9,0	9,4	12,9	21,1
— Financements extérieurs	—	—	—	—
Dépenses	56,1	68,0	72,1	80,6
— Budget de fonctionnement	38,3	49,1	46,1	54,6
— Budget d'équipement	17,8	18,9	26,0	26,0
Déficit (—) ou excédent (+)	+ 4,0	+ 6,7	—	—
*Exercice : 1er octobre - 30 septembre.				
Source : Ministère des Finances du Niger.				

NIGER — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



NIGER — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

Au cours de l'exercice 1980-1981, la situation économique du Niger a été principalement caractérisée par la baisse du prix de l'uranium, les résultats satisfaisants de la production vivrière et le recours accru aux financements extérieurs. Dans ces conditions, l'évolution de la situation monétaire a été essentiellement marquée par une remontée des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, un recul sensible de la progression du crédit intérieur et une croissance soutenue de la création monétaire.

NIGER — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1978	1979	1980	1981
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	10 585	13 298	— 92	4 917
— Banque centrale	14 888	17 859	23 384	28 558
— Banques	— 4 303	— 4 561	— 23 476	— 23 641
Crédit intérieur	38 577	46 310	77 087	99 600
— Gouvernement (net)	— 12 595	— 17 267	— 10 968	— 1 238
— Crédits à l'économie	51 172	63 577	88 055	100 838
Masse monétaire	44 034	54 246	72 043	96 848
Autres éléments nets	5 128	5 362	4 952	7 669
Source : B.C.E.A.O.				

La **position extérieure nette** des institutions monétaires est passée de — 0,1 milliard de francs c.f.a. à — 3,0 milliards entre le 30 septembre et le 31 décembre 1980, puis à — 1,8 milliard à fin juin 1981 avant de redevenir positive avec 4,9 milliards à fin septembre 1981. Le renversement du solde à cette dernière date est imputable à d'importants tirages sur l'extérieur effectués par l'Etat et certaines grandes entreprises industrielles et aux mesures prises pour assurer le rapatriement effectif des recettes d'exportation.

L'amélioration de 5,0 milliards de francs c.f.a. de la position extérieure nette des institutions monétaires a été uniquement le fait de la Banque centrale dont les avoirs extérieurs nets se sont gonflés de 5,2 milliards entre le début et la fin de l'exercice tandis que la position débitrice des banques vis-à-vis de leurs correspondants étrangers s'aggravait de 0,2 milliard.

Les réserves officielles de change figurant au bilan de la Banque centrale ont été renforcées de 6,1 milliards de francs c.f.a. entre le 30 septembre 1980 et le 30 septembre 1981 mais le développement plus prononcé des engagements monétaires à vue de l'Institut d'émission a ramené le taux de couverture de ceux-ci par les réserves de change de 62,0% à 60,9%.

Le **crédit intérieur** a évolué de 77,1 milliards à 99,6 milliards entre le début et la fin de l'exercice sous revue, soit un accroissement de 29,2% au lieu de 66,5% au cours de l'exercice précédent. Cette décélération est due uniquement aux crédits à l'économie puisque dans le même temps la position nette du Gouvernement à l'égard du système bancaire s'est détériorée.

La *position créditrice nette du Gouvernement* s'est fortement dégradée en s'abaissant de 11,0 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1980 à 1,2 milliard un an plus tard à la suite du règlement de sommes dues à des sociétés de la place, du tirage sur emprunts extérieurs par l'intermédiaire des banques locales et du tassement des recettes budgétaires tirées de la vente de l'uranium.

Les *crédits à l'économie* sont passés de 88,1 milliards de francs c.f.a. à 100,8 milliards, d'où une progression de 14,4% au cours de l'exercice 1980-1981 contre 38,5% l'exercice précédent. La décélération ainsi constatée est imputable aussi bien aux crédits à court terme qu'aux crédits à moyen et long terme.

Les crédits à court terme se sont accrus de 10,7 milliards de francs c.f.a. ou 17,5% entre le 30 septembre 1980 et le 30 septembre 1981 contre 36,0% l'exercice précédent. Cet accroissement a résulté d'une augmentation de 13,7 milliards de francs c.f.a. des crédits ordinaires, atténuée par une baisse de 3 milliards des crédits de campagne. Le supplément de crédits ordinaires à court terme a essentiellement bénéficié au commerce, aux entreprises de travaux publics et aux entreprises industrielles.

Les crédits à moyen et long terme se sont inscrits en hausse de 2,0 milliards de francs c.f.a. ou 7,5% au lieu de 44,8% au cours de l'exercice 1979-1980. Ces concours additionnels ont été destinés principalement aux entreprises industrielles.

Les *concours de la Banque centrale* se sont établis à 25,9 milliards de francs c.f.a. contre 20,2 milliards un an plus tôt. L'accroissement de 5,7 milliards ainsi constaté provient pour 2,3 milliards des crédits d'investissement au titre de l'article 15 des statuts et pour 3,4 milliards des concours aux banques et aux établissements financiers. L'augmentation de ces derniers est le fait uniquement de la forte mobilisation des crédits ordinaires puisque ceux finançant la campagne ont subi une importante baisse.

La *masse monétaire* s'est élevée de 72,0 milliards au 30 septembre 1980 à 96,8 milliards au 30 septembre 1981, soit un relèvement de 34,4% au lieu de 32,8% pendant l'exercice précédent. Cette légère accélération du rythme de la création monétaire trouve son origine dans la reconstitution des avoirs extérieurs conjuguée à une plus forte dégradation de la position nette du Gouvernement.

Elle s'est reflétée exclusivement dans la circulation fiduciaire qui a progressé de 26,5% en 1981 contre 22,4% en 1980. Les dépôts en banque ont augmenté en 1980-1981 de 17,5 milliards de francs c.f.a. ou 39,6% soit pratiquement au même rythme que l'exercice précédent. Les organismes publics ont contribué à la formation de ces nouveaux dépôts pour 7,9 milliards de francs c.f.a. et les particuliers et entreprises privées pour 9,6 milliards.

L'expansion de la *base monétaire* (a) de 32,5 milliards de francs c.f.a. à 40,1 milliards entre le début et la fin de l'exercice sous revue est imputable à hauteur de 7,4 milliards à la circulation fiduciaire et de 0,4 milliard aux réserves des banques. Elle a eu pour contrepartie une augmentation des avoirs extérieurs nets, une hausse des concours de la Banque centrale aux banques et aux établissements financiers et une diminution de la position créditrice nette du Gouvernement vis-à-vis de la Banque centrale.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les statistiques officielles ne sont pas disponibles pour 1978 et les années suivantes.

NIGER - ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1974	1975	1976	1977
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	12,6	19,6	32,0	39,3
Importations	23,1	21,9	30,4	48,2
Balance commerciale	- 10,5	- 2,3	+ 1,6	- 8,9
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	54,5	89,5	105,3	81,5
Source : Ministère du Plan, Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.				

Selon les renseignements communiqués par les sociétés productrices les exportations de concentré d'uranium qui constituent plus des trois quarts des ventes totales n'ont représenté en 1981 que 91,6 milliards de francs c.f.a. au lieu de 98,1 milliards l'année précédente. Cette moins value constatée malgré une hausse de 14,5% des quantités exportées a résulté de la baisse de 18,4% du prix de réalisation passé de 24 500 francs c.f.a. le kilo en 1980 à 20 000 francs en 1981.

A défaut d'estimations détaillées des importations au titre du commerce spécial, l'analyse faite à partir des droits liquidés par la Direction des Douanes révèle une progression des droits et taxes à l'importation de 10,8% en 1981 contre 21,5% en 1980.

4.2. Balance des paiements

Le déficit des transactions extérieures s'est creusé en 1980 pour atteindre 16,6 milliards de francs c.f.a. contre 4,0 milliards en 1979.

La balance des opérations sur marchandises, presque équilibrée en 1979, a enregistré en 1980 un déficit de 19,5 milliards de francs c.f.a. sous l'influence d'une réduction de la croissance des exportations et d'une forte progression des importations.

Les sorties nettes de devises au titre du poste fret et assurance sur marchandises importées se sont chiffrées à 33,2 milliards de francs c.f.a. contre 21,3 milliards en 1979 et ont contribué à détériorer le déficit de la balance des services qui s'est établi à 49,2 milliards en 1980 contre 41,1 milliards un an plus tôt.

L'excédent de la balance des transferts sans contrepartie s'est élevé à 12,5 milliards de francs c.f.a. en 1980 contre 7,0 milliards en 1979, à la suite d'une progression plus forte des aides internationales reçues que des transferts d'économies à l'étranger.

Le déficit des paiements courants s'est aggravé en 1980 en passant de 34,0 milliards de francs c.f.a. à 56,2 milliards en raison de l'évolution défavorable de la balance des biens et services.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires ont bénéficié d'un accroissement des emprunts extérieurs des secteurs public et privé contractés dans le cadre de l'exécution de différents programmes d'investissements miniers et énergétiques. Elles se sont établies à 39,6 milliards de francs c.f.a. en 1980 au lieu de 30,0 milliards l'année précédente.

Selon les dernières estimations, les transactions extérieures se sont soldées par un excédent de 2,5 milliards de francs c.f.a. en 1981. Le déficit de la balance commerciale a été limité à 14,2 milliards de francs c.f.a. par suite d'une stabilisation des exportations autour de leur niveau de 1980 et d'une contraction de près de 5% des importations. Le solde négatif des services s'est par contre accentué pour s'établir à 53,6 milliards de francs c.f.a. Les entrées nettes de devises au titre des transferts sans contrepartie ont été plus importantes en 1981 qu'au cours de la période précédente. Ainsi, le déficit des opérations courantes a diminué de 7,9 milliards de francs c.f.a. grâce à l'amélioration du solde des opérations sur marchandises et de celui des transferts sans contrepartie.

A la suite d'une hausse de près de 30,0%, l'excédent de la balance des capitaux non monétaires a atteint 50,8 milliards de francs c.f.a., venant ainsi couvrir largement le déficit du solde courant.

NIGER - BALANCE DES PAIEMENTS

	1977*	1978*	1979*	1980**	1981**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises	- 2,1	- 1,7	+ 0,1	- 19,5	- 14,2
dont - Exportations FOB	+ 44,9	+ 68,8	+ 100,1	+ 122,0	+ 120,3
- Importations FOB	- 47,0	- 70,5	- 100,0	- 141,5	- 134,5
Services	- 17,0	- 28,4	- 41,1	- 49,2	- 53,6
Transferts sans contrepartie	+ 8,0	+ 8,3	+ 7,0	+ 12,5	+ 19,5
dont - Privés	- 4,0	- 4,5	...	- 7,5	...
- Publics	+ 12,0	+ 12,8	...	+ 20,0	...
Balance des paiements courants	- 11,1	- 21,8	- 34,0	- 56,2	- 48,3
Mouvements de capitaux					
non monétaires à long terme	+ 15,1	+ 18,1 (a)	+ 30,0 (a)	+ 39,6 (a)	+ 50,8 (a)
Balance de base	+ 4,0	- 3,7 (b)	- 4,0 (b)	- 16,6 (b)	+ 2,5 (b)
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	+ 1,0	-	-	-	-
Erreurs et omissions nettes	-	-	-	-	-
Balance globale	+ 5,0	- 3,7	- 4,0	- 16,6	+ 2,5
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations. - (a) Long terme + court terme. - (b) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

4.3. Dette extérieure

La réalisation des importants projets d'investissement entrepris au cours de ces dernières années s'est traduite par un recours accru des autorités nigériennes aux sources extérieures de financement. En 1980, les nouveaux engagements ont atteint 72,7 milliards de francs c.f.a. au lieu de 59,4 milliards de francs l'année précédente. Les prêts accordés par le secteur bancaire privé se sont élevés à 32,3 milliards de francs, représentant 44,4% de l'ensemble des financements consentis au Niger en 1980. La contribution des organisations internationales s'est située à 19,5 milliards et celle des Gouvernements étrangers à 20,9 milliards, soit respectivement 26,8% et 28,8% du total.

La hausse de 22,4% enregistrée par les nouvelles signatures est imputable à l'accent mis sur la réalisation des programmes relatifs au secteur minier, aux télécommunications et au développement rural. Ces investissements ont en effet bénéficié de 40,4 milliards de francs ou 55,6% des concours financiers de l'année. L'exécution du programme minier absorbera 16,4 milliards de francs dont 9,4 milliards pour le projet de la *Société Nigérienne de Charbon d'Anou Araren* (SONICHAR). Les emprunts réservés au financement du développement rural se sont élevés à 11,9 milliards de francs et ceux destinés à l'extension du réseau des télécommunications et de la télévision à 12,1 milliards de francs.

Entre 1979 et 1980, les tirages ont progressé de 75,1% en passant de 21,3 milliards à 37,3 milliards. Les institutions internationales ont fourni 16,2 milliards dont 8,6 milliards par l'*Association Internationale de Développement* (A.I.D.), la *Banque Islamique du Développement* (B.I.D.) et la *Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique* (B.A.D.E.A.). Les décaissements effectués sur les emprunts auprès des banques et des autres établissements financiers ont été portés de 8,4 milliards en 1979 à 14,7 milliards en 1980. Les prélèvements sur les engagements envers les Gouvernements étrangers se sont établis à 6,5 milliards en 1980 au lieu de 3,5 milliards un an plus tôt.

Le service de la dette, chiffré à 8,4 milliards de francs en 1980, a représenté 6,9% de la valeur des exportations de biens et services. Il a plus que doublé par rapport à l'année précédente où son montant avait été de 3,1 milliards de francs. Cet accroissement a résulté pour l'essentiel de l'évolution des règlements aux institutions internationales qui sont passés de 0,4 milliard à 3,8 milliards dont 3,1 milliards au profit de la B.I.D. Les paiements au secteur bancaire ont triplé en se chiffrant à 2,4 milliards contre 0,8 milliard en 1979.

Bien que l'augmentation en valeur relative du service de la dette ait été plus forte que celle des tirages, les transferts nets de ressources se sont accrus de 58,8% pour atteindre 28,9 milliards de francs au 1980 au lieu de 18,2 milliards un an auparavant.

L'endettement total à fin 1980 est estimé à 176,3 milliards de francs c.f.a., en hausse de 68,4 milliards ou 63,4% par rapport à la fin de l'année précédente. Il se décompose en 86,7 milliards d'encours et 89,6 milliards de possibilités de tirage. Evaluée à 63,9 milliards, la dette envers les institutions internationales a représenté la part la plus importante de l'endettement global bien que cette proportion ait diminué de 44,3% à 36,7% d'une année à l'autre. Les engagements contractés auprès des institutions internationales et ceux souscrits envers les Gouvernements étrangers se sont respectivement chiffrés à 55,9 milliards et 55,2 milliards de francs.

La répartition de l'encours par devise montre que 42,9% de la dette non encore amortie sont libellés en dollars des Etats-Unis et 36,9% en francs français. Toutefois, du point de vue de l'endettement total, la monnaie française se place au premier rang, 42,6% des engagements ayant été déclarés en cette devise.

NIGER — DETTE EXTÉRIEURE *

Opérations de la période					Dette en fin de période		
Origine des prêts		Service de la dette			Partie		
		Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1976	1 031,8	38,3	79,3	117,6	7 197,9	12 226,6
	1977	1 602,1	38,0	82,2	120,2	7 766,0	13 575,1
	1978	5 685,3	33,6	97,3	130,9	13 647,5	14 537,0
	1979	9 360,4	73,2	345,3	418,5	23 417,1	24 376,2
	1980	16 176,5	3 085,1	736,4	3 821,5	35 874,1	27 901,0
Gouvernements	1976	4 706,3	886,2	542,8	1 429,0	24 893,7	23 069,4
	1977	5 405,3	906,6	540,3	1 446,9	18 946,8	21 632,2
	1978	5 218,7	802,4	505,7	1 308,1	22 240,5	23 799,2
	1979	3 462,8	516,0	666,8	1 182,8	17 247,0	17 265,7
	1980	6 548,8	567,5	891,1	1 458,6	23 252,6	31 948,9
Banques et autres établissements financiers	1976	158,9	0,3	0,2	0,5	160,7	—
	1977	—	59,0	4,7	63,7	94,2	—
	1978	4 075,0	52,8	112,6	165,4	3 967,8	4 375,4
	1979	8 418,1	475,6	289,9	765,5	12 059,1	11 505,7
	1980	14 571,7	494,4	1 927,7	2 422,1	26 228,6	29 714,9
Crédits fournisseurs	1976	62,5	58,8	11,3	70,1	190,0	—
	1977	—	93,4	42,8	136,2	466,2	—
	1978	1 790,7	461,4	97,2	558,6	2 233,8	—
	1979	—	557,8	215,3	773,1	2 095,9	—
	1980	—	514,4	195,5	709,9	1 329,8	—
Autres origines	1976	38,3	776,3	130,0	906,3	1 606,7	—
	1977	—	456,8	57,0	513,8	565,0	—
	1978	—	161,4	34,7	196,1	403,6	—
	1979	—	—	—	—	—	—
	1980	—	—	—	—	—	—
Total	1976	5 997,8	1 759,9	763,6	2 523,5	34 049,0	35 296,0
	1977	7 007,4	1 553,8	727,0	2 280,8	35 838,2	35 782,3
	1978	16 769,7	1 511,6	847,5	2 359,1	42 493,2	42 711,4
	1979	21 241,3	1 622,6	1 517,3	3 139,9	54 719,1	53 147,7
	1980	37 297,0	4 661,4	3 750,7	8 412,1	86 685,1	89 564,8
* Dette directe de l'Etat et dette garantie par l'Etat.							
Source : Rapports à la B.I.R.D.							

**L'évolution économique et financière
de la République du Sénégal**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 1981

L'économie sénégalaise a subi en 1981 un ralentissement prononcé de sa croissance en raison du déficit pluviométrique important de la campagne 1980-1981.

Les principales productions agricoles ont baissé, en particulier l'arachide qui joue encore un rôle prépondérant dans l'activité économique. De ce fait, les agro-industries, base du tissu industriel, ont tourné en dessous de leur capacité normale par suite d'une réduction de leurs approvisionnements. Les autres industries se sont ressenties de la modération de la demande occasionnée par le fléchissement du pouvoir d'achat.

Cette évolution s'est traduite par une progression modérée du Produit Intérieur Brut comparable à celle enregistrée en 1980.

1.1. La production agricole

La contribution du secteur primaire à la croissance du Produit Intérieur Brut a été réduite en 1981 du fait notamment de la baisse importante de la production d'arachide.

SÉNÉGAL — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Milliers de tonnes				
Arachides en coque	441,7	774,5	392,1	192,2
Coton graine	37,1	33,8	26,9	20,6
Sources : Office National de Coopération et d'Assistance pour le Développement (ONCAD) - Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux (SONACOS) - Société Nationale d'Approvisionnement du Monde Rural (SONAR) - Société Electrique et Industrielle du Baol (SEIB) - Société de Développement des Fibres textiles (SODEFITEX).				

SÉNÉGAL — PRIX A LA PRODUCTION

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Francs c.f.a. le kilo				
Arachides d'huilerie (base coque)	41,50	41,50	45,50	50,0
Coton graine	49,00	49,00	55,00	60,0
Source : Journaux officiels de la République du Sénégal.				

La commercialisation de l'**arachide** qui en année normale dépasse 800 000 tonnes n'a été que de 192 200 tonnes au cours de la campagne 1980-1981, accusant ainsi une baisse de 51,0% par rapport au résultat pourtant modeste de 392 100 tonnes atteint en 1979-1980. L'importance accrue des ventes parallèles, malgré le relèvement du prix au producteur de 45,50 à 50,0 francs le kilo a vraisemblablement contribué à réduire de façon sensible la commercialisation, la production globale étant estimée à 486 200 tonnes.

La production de **coton graine** poursuit depuis la campagne 1976-1977 une tendance continue à la baisse alors que par le passé elle avait atteint des résultats exceptionnels. Pour la campagne 1980-1981, elle s'est établie à 20 607 tonnes contre 26 868 tonnes en 1979-1980, soit une baisse de 23,4%. Pour redynamiser cette spéculation, le prix au producteur a été porté de 55 francs le kilo au cours de la campagne 1979-1980 à 60 francs en 1980-1981.

Les **cultures vivrières** ont été également affectées par les mauvaises conditions climatiques de l'année 1980. Un déficit vivrier estimé à 140 000 tonnes est ainsi apparu dont la couverture a été partiellement assurée par des achats financés grâce à un prélèvement exceptionnel de solidarité sur les revenus salariaux.

SÉNÉGAL — PRODUCTION DES CULTURES VIVRIÈRES

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	491	795	496	531
Riz paddy	84	127	122	68
Maïs	46	47	45	49
Niébé	12	13	24	35
Source : Ministère du Développement rural.				

La production de mil et de sorgho, après une réduction de 37,6% en 1979-1980, n'a progressé que de 7,1% en 1980-1981 pour s'établir à 531 000 tonnes malgré l'augmentation des surfaces emblavées. Celle de riz paddy, évaluée à 67 700 tonnes en 1980-1981, a baissé de 44,3%. Cette diminution est liée dans une large mesure à un dessalement trop tardif des rizières de mangrove empêchant la réalisation des repiquages et à un remplissage insuffisant des rizières hautes, notamment en Casamance.

Le maïs semble avoir mieux résisté à l'insuffisance des précipitations puisque la récolte a progressé de 8,1% en passant de 45 400 tonnes en 1979-1980 à 49 100 tonnes au cours de la campagne 1980-1981.

1.2. L'élevage

L'élevage constitue un secteur important de l'économie, la valeur du cheptel étant estimée à plus de 100 milliards de francs c.f.a. Pour limiter les conséquences défavorables de la sécheresse, une Opération Sauvegarde du Bétail (O.S.B.) lancée en 1980 a permis la distribution de 15 000 tonnes d'aliments pour bétail. En 1981, le développement satisfaisant de l'hivernage a favorisé une régénération rapide des

pâturages. Par ailleurs, l'état physiologique et sanitaire du cheptel s'est amélioré. Les effectifs sont estimés à 2 300 milliers de têtes pour les bovins et à 3 200 milliers de têtes pour les ovins et les caprins contre respectivement 2 238 et 2 920 milliers de têtes en 1980.

SÉNÉGAL – ÉVOLUTION DU CHEPTEL

	1978	1979	1980	1981
Milliers de têtes				
Bovins	2 533	2 500	2 238	2 300
Ovins et caprins	2 920	2 920	2 920	3 200
Volailles	8 000	8 480	8 423	9 000

1.3. La pêche

Troisième source de devises après les produits arachidières et les phosphates, les activités de pêche ont bénéficié ces dernières années d'actions de promotion telles que la motorisation des pirogues, la subvention du gasoil utilisé par les pirogues à moteur, l'amélioration des capacités de stockage et la mise en place du crédit maritime par la *Société Financière Sénégalaise pour le Développement de l'Industrie et du Tourisme* (SO.FI.SE.D.I.T.).

En 1980, l'armement traditionnel comprenait 8 485 pirogues dont 4 616 motorisées. L'armement industriel comptait 284 bateaux dont 121 battant pavillon sénégalais. La pêche artisanale avait débarqué 196 807 tonnes de poisson en 1980 contre 188 313 tonnes en 1979 et la pêche industrielle 161 625 tonnes au lieu de 114 355 tonnes l'année précédente.

Les mises à terre de la campagne thonière 1981 se sont établies à 10 994 tonnes, en hausse de 31,7% par rapport aux 8 346 tonnes de 1980. Cette évolution favorable est due à la forte progression intervenue au deuxième semestre après la baisse occasionnée au deuxième trimestre par des arrêts de travail répétés.

La valeur ajoutée du secteur de la pêche, après s'être stabilisée autour de 21 milliards de francs entre 1978 et 1979, aurait augmenté de 13% pour s'élever à 23,6 milliards en 1980. Pour l'année 1981, le ralentissement de la croissance en volume aurait été compensé par la hausse des prix. La contribution de la pêche au PIB devrait ainsi s'accroître pour se chiffrer à 26,3 milliards.

1.4. La production minière

L'activité minière resté dominée par l'exploitation de phosphates.

La production totale de phosphates de calcium s'est établie à 1 878 090 tonnes en 1981 au lieu de 1 424 647 tonnes l'année précédente, soit une augmentation de 31,8%. Dans le même temps, celle de phosphates d'alumine a régressé de 11,1% en se situant à 199 218 tonnes contre 224 141 tonnes.

En dépit de l'évolution dans l'ensemble favorable de la production, les exportations se sont ressenties du fléchissement de la demande extérieure qui prévaut depuis 1980. Les ventes se sont contractées pour les phosphates de calcium de 1 329 131 tonnes à 1 165 787 tonnes en 1981 et pour les phosphates d'alumine de 77 430 tonnes à 50 819 tonnes.

La production de sel marin s'est élevée à 140 000 tonnes comme l'année précédente. Ce chiffre a été réalisé au cours du premier semestre, période favorable pour l'exploitation de sel dans le Sine Saloum.

Afin de mieux valoriser les ressources minières, une importante société, les *Industries Chimiques du Sénégal* (I.C.S.), a été créée en association avec des partenaires étrangers, notamment la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Cameroun et l'Inde. Ce complexe, dont la réalisation nécessitera un investissement de plus de 64 milliards de francs c.f.a. et dont le démarrage est prévu pour 1984, fournira en pleine capacité 561 000 tonnes d'acide sulfurique, 220 000 tonnes d'acide phosphorique et 210 000 tonnes d'engrais phosphatés.

Par ailleurs, en vue de réduire le montant de la facture pétrolière, les autorités viennent de décider d'accélérer les études de factibilité pour l'utilisation des potentialités en tourbe et en lignite à compter de 1984. De même, dans le cadre de l'exploitation prochaine du gisement de pétrole « off shore » baptisé, « Dome Flore », elles ont mis en place une nouvelle société, *Pétrosen*, chargée de superviser la politique pétrolière nationale.

1.5. La production industrielle

L'activité industrielle a été profondément perturbée au cours des deux dernières années par la baisse de la production arachidière qui a réduit l'approvisionnement des huileries et, d'une manière générale, la demande intérieure adressée aux autres industries. La valeur ajoutée du secteur secondaire hors industries extractives aurait accusé une baisse de 8,4% en 1980 après avoir amorcé en 1979 une reprise de 17%. Pour 1981, du fait notamment du relèvement des prix, la croissance aurait été d'environ 7%, ce qui constituerait un recul en termes réels.

Cette tendance est confirmée par l'évolution de l'indice de la production industrielle qui a notablement fléchi au cours des neuf premiers mois de l'année 1981. L'indice d'ensemble, comparé à la même période de 1980, a diminué de 8,7% au premier trimestre 1981, de 21,0% au deuxième trimestre et de 8,0% au troisième. Cette baisse est surtout imputable aux huileries. En effet, l'indice d'ensemble sans les huileries a fléchi dans des proportions moindres aux premier et deuxième trimestres 1981 et s'est même amélioré au troisième trimestre.

SÉNÉGAL – ÉVOLUTION DE L'INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	Avec huileries		Sans huileries	
	1980	1981	1980	1981
Base mobile trimestrielle 1969 = 100				
1er trimestre	141,2	128,9	168,8	155,8
2ème trimestre	146,1	115,4	169,1	146,0
3ème trimestre	139,7	128,5	157,8	163,0
4ème trimestre	149,3	...	152,5	...
Année	133,2	...	153,3	...

Source : Direction de la Statistique du Sénégal.

1.6. tourisme

Le secteur touristique, un des pôles de croissance les plus dynamiques de l'économie sénégalaise, n'a pas été épargné par l'évolution défavorable de la conjoncture économique internationale. Le nombre des arrivées et celui des nuitées sont ainsi passés respectivement de 234 000 à 220 500 et de 938 000 à 931 600 entre 1979 et 1980. Les recettes globales ont néanmoins augmenté de 16,7 milliards de francs c.f.a. à 18,6 milliards. Pour l'année 1981, les estimations font état d'environ un million de nuitées pour des recettes de 20 milliards de francs c.f.a. A moyen terme, l'activité touristique devrait confirmer son importance dans l'économie avec le renforcement de l'infrastructure hôtelière prévu dans le sixième plan de développement.

1.7. Les prix et salaires

Malgré l'ajustement des prix des hydrocarbures et les difficultés d'approvisionnement des marchés tant en produits du crû qu'en certains produits importés de grande consommation, les pressions inflationnistes se sont atténuées en 1981. La moyenne de l'indice général des prix à la consommation familiale africaine n'a progressé que de 5,9% en 1981 contre 8,8% l'année précédente. Ce ralentissement a été obtenu grâce à une quasi-stabilité des prix des produits alimentaires.

DAKAR — ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1978	1979	1980	1981
Base 100 : Année 1970				
Janvier	218,0	228,5	250,5	264,0
Février	218,9	232,0	258,6	264,6
Mars	217,3	231,2	257,9	266,9
Avril	215,1	230,6	259,8	267,7
Mai	219,9	230,6	258,1	268,1
Juin	218,6	239,5	261,5	268,0
Juillet	216,1	249,5	261,9	272,7
Août	212,3	249,5	263,1	283,9
Septembre	214,6	244,9	263,9	286,7
Octobre	211,9	247,2	265,4	288,4
Novembre	231,5	249,5	265,3	290,6
Décembre	236,8	247,0	265,5	295,2
Moyenne annuelle	219,2	240,0	261,0	276,4

N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis par la Direction de la Statistique du Sénégal sur la base mobile année 1967 = 100.

Le réaménagement des salaires intervenu en 1981 s'est traduit par une majoration de 5% du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (S.M.I.G.), porté de 133,8 francs c.f.a. à 140,5 francs c.f.a. l'heure. Par ailleurs, une revalorisation des traitements a également été mise en application pour certaines catégories de la Fonction publique.

2. FINANCES PUBLIQUES

La persistance durant l'exercice 1980-1981 d'une conjoncture économique difficile et la poursuite de l'exécution du programme de redressement économique et financier avaient conduit les autorités à adopter un budget d'austérité de 137,6 milliards de francs c.f.a. contre 134,2 milliards l'exercice précédent, soit une progression de 2,5%.

Selon les données définitives relatives à l'exécution de ce budget, les dépenses ont nettement dépassé les montants prévisionnels et se sont chiffrées à 148,8 milliards de francs c.f.a. alors que les recettes recouvrées s'établissaient à 103,2 milliards de francs c.f.a. De ce fait, le déficit budgétaire en fin de période a atteint 45,6 milliards au lieu de 11,6 milliards un an plus tôt.

Le budget initial de l'exercice 1981-1982, équilibré en recettes et en dépenses à 181,1 milliards de francs c.f.a., avait enregistré un accroissement de 31,6%. Toutefois, par suite de l'adoption en décembre 1981 d'une loi de finances rectificative, ce pourcentage a été ramené à 25,9%, le budget modifié s'étant établi à 173,3 milliards de francs c.f.a. répartis à hauteur de 130,1 milliards pour le budget de fonctionnement et de 43,2 milliards pour le budget d'équipement.

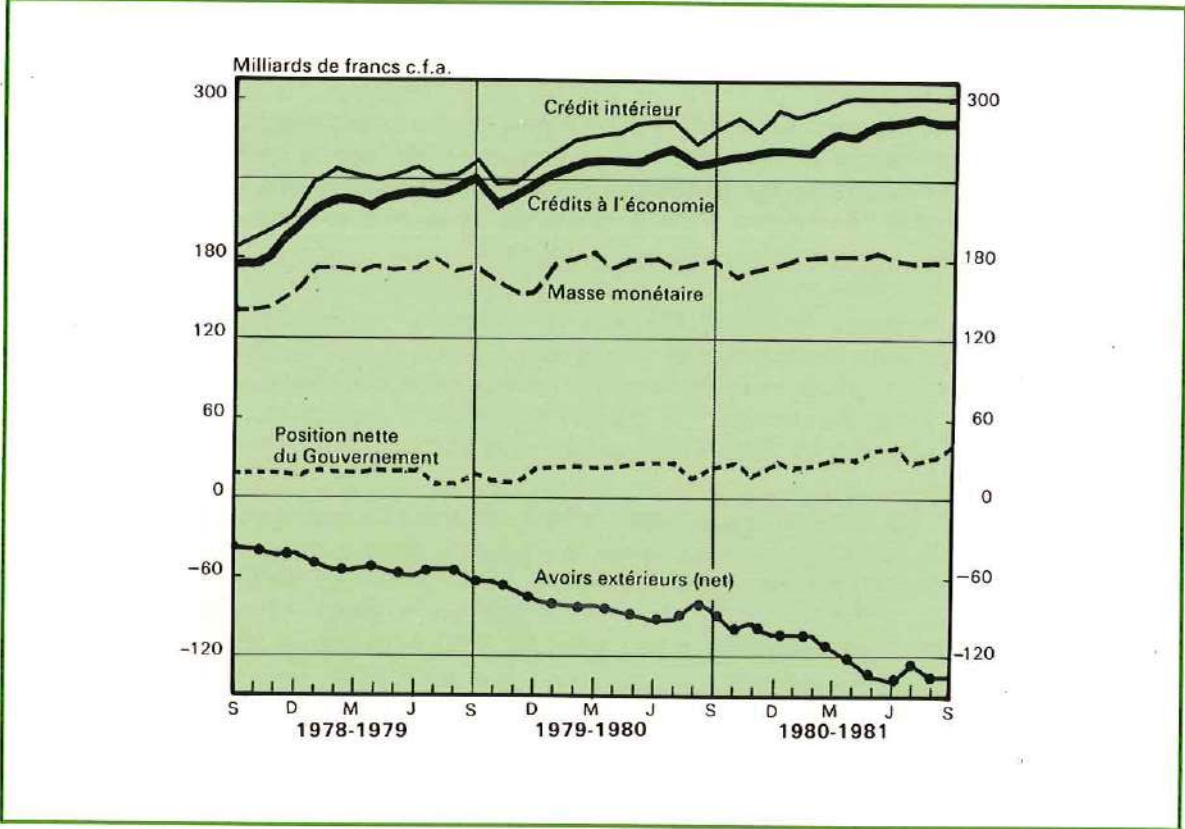
La progression d'environ 15 milliards de francs c.f.a. des recettes courantes est essentiellement imputable aux recettes fiscales qui sont passées de 113,6 milliards de francs c.f.a. à 126,0 milliards. Par suite des réformes fiscales intervenues en 1980, notamment en matière de tarif douanier, les impôts indirects se sont accrus de 7,4 milliards de francs c.f.a. ou 9,3% alors qu'ils avaient fléchi de 5,3% au cours de l'exercice précédent. Les recettes d'équipement proviennent pour 41,7 milliards de francs c.f.a. de contributions extérieures, le reste étant financé sur ressources intérieures.

Les dépenses de fonctionnement se répartissent à hauteur de 80,5 milliards pour les dépenses de personnel et de 38,1 milliards pour les dépenses de matériel, le solde étant constitué par les dépenses diverses. Alors que les premières ont progressé de 19,8% pour tenir compte des mesures d'ordre social prises par le Gouvernement, les secondes ont connu une baisse de 3,5%, ce qui témoigne de la volonté des Pouvoirs publics de mieux contenir l'évolution de cette dernière catégorie de dépenses, conformément au Plan de redressement économique et financier.

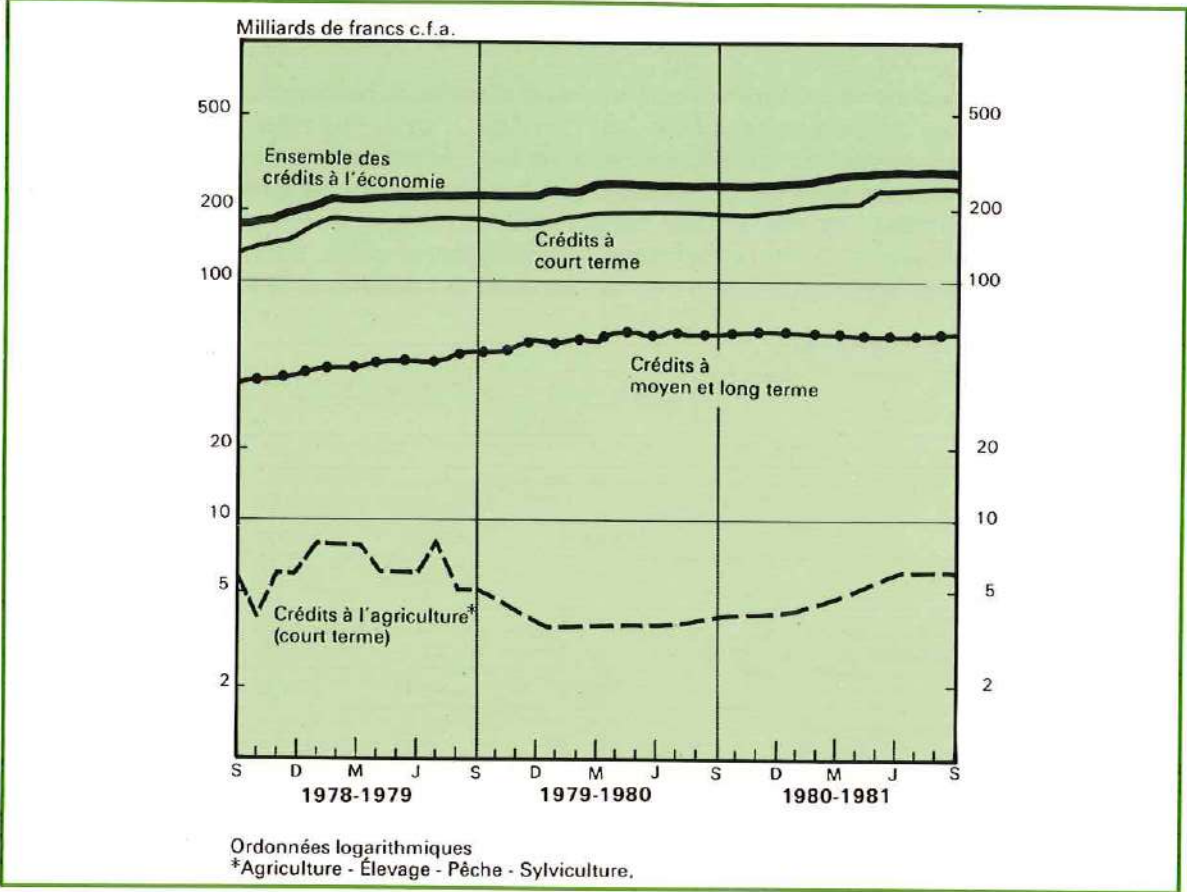
SÉNÉGAL – BUDGET GÉNÉRAL *

	1979-1980	1980-1981	1980-1981	1981-1982
	Réalisations		Prévisions	
	Milliards de francs c.f.a.			
Recettes	134,9	103,2	137,6	173,3
– Recettes fiscales	114,0	84,5	113,6	126,0
– Autres recettes	5,6	6,4	2,0	4,1
– Recettes extraordinaires	15,3	12,3	22,0	43,2
Dépenses	146,5	148,8	137,6	173,3
– Budget de fonctionnement	122,7	127,5	115,6	130,1
– Budget d'équipement	23,8	21,3	22,0	43,2
Déficit (–) ou excédent (+)	– 11,6	– 45,6	–	–
*Exercice : 1er juillet - 30 juin.				
Source : Services du Trésor sénégalais.				

SÉNÉGAL — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



SÉNÉGAL — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

L'économie sénégalaise s'est ressentie en 1981, tout comme en 1980, des mauvaises performances de l'agriculture et de l'activité industrielle, et de la morosité de la situation économique internationale.

Dans cette conjoncture, la situation monétaire au 30 septembre 1981 par rapport à celle arrêtée au 30 septembre 1980, a été caractérisée par une aggravation de la position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur, une hausse sensible du crédit intérieur et une quasi-stagnation de la masse monétaire.

SÉNÉGAL — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre				
	1978	1979	1980	1980*	1981*
Millions de francs c.f.a.					
Avoirs extérieurs nets	- 37 400	- 63 019	- 84 364	- 84 364	- 135 925
— Banque centrale	- 22 463	- 35 596	- 53 670	- 53 670	- 99 565
— Banques	- 14 937	- 27 423	- 30 694	- 30 694	- 36 360
Crédit intérieur	186 423	255 263	283 249	278 228	326 050
— Gouvernement (net)	15 069	17 027	28 780	23 759	39 058
— Crédits à l'économie	171 354	238 236	254 469	254 469	286 992
Masse monétaire	140 665	175 143	180 862	175 841	176 391
Autres éléments nets	8 358	17 101	18 023	18 023	13 734
*Nouvelle série.					
Source : B.C.E.A.O.					

La **position extérieure nette** des institutions monétaires est passée de - 84,4 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1980 à - 104,6 milliards au 31 décembre 1980 et à - 135,9 milliards au 30 septembre 1981, s'inscrivant ainsi en aggravation de 51,5 milliards à la fin de l'exercice sous revue contre 21,3 milliards un an auparavant. Ce déficit a été essentiellement supporté par la Banque centrale dont la position extérieure nette s'est détériorée de 45,9 milliards de francs c.f.a. alors que celle des banques s'est réduite de 5,6 milliards.

L'évolution de la position extérieure a été défavorable malgré la mobilisation de certains concours extérieurs, notamment des avances de la France, de l'aide de l'Arabie Saoudite, du prêt-programme de la B.I.R.D., et le report de certaines échéances de la dette publique extérieure. Elle s'explique par la persistance du déficit de la balance des paiements en raison de l'accroissement de la valeur des importations et de la diminution des recettes d'exportation de produits arachidières.

Le **crédit intérieur** a progressé de 17,2% au cours de la période sous revue contre 11,0% l'exercice précédent, par suite de l'accélération de la détérioration de la position débitrice nette du Gouvernement vis-à-vis des autres institutions monétaires et d'une reprise de la demande de crédits.

La *position débitrice nette du Gouvernement* vis-à-vis des autres institutions monétaires s'est fortement accentuée en passant de 23,8 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1980 à 39,1 milliards un an plus tard, sous l'influence d'un gonflement des besoins de l'Etat et d'un tassement des recettes budgétaires. Ce recours accru du Trésor aux institutions monétaires s'est produit bien que ce dernier ait bénéficié d'importantes ressources extérieures et d'un réaménagement de la dette extérieure.

Par ailleurs, la Banque centrale a mis à la disposition du Trésor 0,5 milliard de francs c.f.a. au titre du Fonds fiduciaire et 30,4 milliards au titre de diverses facilités du F.M.I.

Les *crédits à l'économie* se sont chiffrés à 287,0 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1981 au lieu de 254,5 milliards au 30 septembre 1980, soit une hausse de 12,8% contre 6,8% un an auparavant. L'accélération du rythme de progression des crédits à l'économie est imputable uniquement aux crédits ordinaires qui se sont accrus de 40,2 milliards de francs c.f.a., les crédits de campagne ayant diminué de 7,7 milliards en raison du reclassement d'anciens crédits de cette catégorie. La hausse des crédits ordinaires a intéressé exclusivement les crédits à court terme qui ont augmenté de 41,6 milliards de francs c.f.a. et se justifie à la fois par le reclassement mentionné ci-dessus et par le financement des besoins de trésorerie de certaines entreprises, les crédits à moyen et long terme ayant été réduits de 1,4 milliard.

Les *concours de la Banque centrale* sont passés de 101,5 milliards de francs c.f.a. à 124,9 milliards entre le début et la fin de l'exercice, soit une hausse de 23,4 milliards ou 23,1%. Cette expansion est le seul fait de la forte mobilisation des crédits ordinaires puisque les crédits de campagne ont enregistré une importante baisse et que le Trésor s'est entièrement désengagé vis-à-vis de la Banque centrale.

Malgré la progression du rythme de croissance du crédit intérieur, la *masse monétaire* est demeurée presque au même niveau sur toute la période à cause de l'effet déflationniste de l'aggravation de la position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur. En effet, au 30 septembre 1981, la masse monétaire s'est chiffrée à 176,4 milliards de francs c.f.a. contre 175,8 milliards au 30 septembre 1980, date à laquelle elle s'était inscrite en hausse de 3,3% par rapport à la fin de l'exercice 1978-1979.

Le ralentissement de l'expansion monétaire a résulté d'une contraction de 4,5% des dépôts en banque qui ont été ramenés de 126,4 milliards de francs c.f.a. à 120,7 milliards, contre une hausse de 2,5% l'exercice précédent. Dans le même temps, la circulation fiduciaire s'est accrue de 17,8% au lieu de 5,0%. Le fléchissement des dépôts bancaires a concerné les dépôts privés dont le niveau a baissé de 119,9 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1980 à 118,6 milliards au 30 septembre 1981, et surtout ceux du secteur public qui ont diminué de 6,5 milliards à 2,1 milliards sur la même période.

La *base monétaire* (a) s'est chiffrée à 61,0 milliards de francs c.f.a. en septembre 1981 contre 55,7 milliards en septembre 1980, soit une augmentation de 5,3 milliards qui s'est traduite par un accroissement de 7,8 milliards de la circulation fiduciaire et une baisse de 2,5 milliards des réserves des banques et des autres dépôts. La part des billets et monnaies dans la masse monétaire a évolué de 25,0% en septembre 1980 à 28,9% en décembre 1980 avant de s'établir à 29,3% en septembre 1981.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

Le développement de la base monétaire a résulté de la détérioration de 21,0 milliards de francs c.f.a. de la position débitrice nette du Gouvernement et de l'accroissement de 31,9 milliards des concours aux banques et aux établissements financiers. Toutefois, la dégradation de 45,9 milliards de la position extérieure nette de la Banque centrale a contribué à modérer l'expansion de la base monétaire. Le multiplicateur a été ramené de 3,24 en septembre 1980 à 2,89 en septembre 1981.

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Le commerce extérieur a été caractérisé en 1980 par une contraction des exportations de 13,1 milliards et une augmentation des importations de 24,3 milliards. Il en a résulté une aggravation sensible du déficit commercial qui est passé de 84,1 milliards à 121,5 milliards. Le taux de couverture s'est également dégradé en s'établissant à 45,3% au lieu de 57,5% en 1979.

SÉNÉGAL – ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1977	1978	1979	1980
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	152,9	101,4	113,9	100,8
Importations	187,5	170,3	198,0	222,3
Balance commerciale	- 34,6	- 68,9	- 84,1	- 121,5
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	81,5	59,5	57,5	45,3
Source : Ministère de l'Economie et des Finances, Direction des Douanes - Direction de la Statistique.				

Les exportations de l'année 1980 se sont élevées à 100,8 milliards de francs c.f.a., en diminution de 11,5% par rapport à 1979. Ce recul est dû à la diminution en volume des ventes de produits arachidières qui ont par ailleurs souffert de la mauvaise tenue des cours de réalisation. En effet, 73 783 tonnes d'huile ont été exportées pour une valeur de 12,9 milliards contre 135 634 tonnes pour 30,8 milliards l'année précédente. Les livraisons de tourteaux ont également baissé de manière notable en se chiffrant à 98 868 tonnes au lieu de 255 314 tonnes en 1979. Les recettes correspondantes n'ont atteint que 4,2 milliards de francs c.f.a. contre 12,5 milliards. L'évolution des autres grands produits d'exportation a par contre été favorable. Les exportations de produits de la pêche sont passées de 19,2 milliards de francs c.f.a. à 21,2 milliards en 1980. Les produits pétroliers ont rapporté 18,9 milliards au lieu de 14,3 milliards en raison d'un accroissement des quantités exportées. Malgré une diminution de 18,4% des embarquements, les recettes tirées des phosphates se sont établies à 16,5 milliards de francs c.f.a. en 1980 contre 15,6 milliards l'année précédente.

Les importations ont été évaluées à 222,3 milliards de francs c.f.a. en 1980 au lieu de 198,0 milliards l'année précédente, soit une hausse de 12,3%. Les achats d'hydrocarbures ont particulièrement pesé sur les importations. Ils ont représenté 58,3 milliards de francs c.f.a. ou 26,2% du total des achats extérieurs de 1980 au lieu de 32,8 milliards ou 16,6% l'année précédente. Malgré la réduction des approvisionnements en céréales de 504 000 tonnes à 452 000 tonnes, les paiements à ce titre ont été estimés à 24,2 milliards en 1980 au lieu de 20,8 milliards en 1979. Les achats de machines et appareils mécaniques et électriques ont progressé de 30,9 milliards à 31,7 milliards tandis que les acquisitions de produits sidérurgiques et de matériel de transport diminuaient respectivement de 9,3 milliards à 8,3 milliards et de 15,3 milliards à 13,1 milliards.

Les modifications intervenues en 1980 dans l'orientation géographique des échanges proviennent de la baisse des exportations de produits arachidières et de l'importance accrue des hydrocarbures dans les importations. Elles ont surtout affecté les poids relatifs de l'Europe et de l'Afrique.

La plus grande partie des échanges extérieurs continue d'être réalisée avec les pays européens. Toutefois, leurs parts relatives ont nettement diminué entre 1979 et 1980 en passant de 70,1% à 52,6% pour les exportations et de 60,4% à 55,6% pour les importations. En 1980, les achats des pays membres de la *Communauté Economique Européenne* (C.E.E.) ont représenté 44,5% contre 62,3% en 1979 et leurs ventes 50,2% au lieu de 55,2%. La France est demeurée le premier partenaire du Sénégal, tant pour les importations que pour les exportations.

Les autres pays africains sont intervenus pour 31,0% dans les exportations et 14,5% dans les importations contre respectivement 18,3% et 10,5% en 1979. Les échanges avec les pays du continent se réalisent principalement avec ceux de la C.E.D.E.A.O. dont les parts relatives se sont relevées de 15,6% à 27,8% pour les exportations et de 6,8% à 10,2% pour les importations. Le poids des autres pays de l'U.M.O.A. s'est renforcé de 5,8% à 9,5% pour les exportations mais il s'est effrité de 3,3% à 2,9% pour les importations.

L'importance des échanges avec les pays des autres continents n'a pas sensiblement varié. En 1980, les parts relatives des pays d'Amérique ont été de 0,3% pour les exportations et de 10,0% pour les importations. Pour les pays d'Asie, ces pourcentages ont été respectivement de 5,5% et 18,5%.

Les statistiques officielles de l'année 1981 ne sont pas encore disponibles. Il ressort néanmoins des données communiquées par les sociétés exportatrices que les ventes d'huile et de tourteaux d'arachide n'ont atteint que 9,2 milliards par suite des mauvais résultats de la campagne 1980-1981. En revanche, les recettes au titre des phosphates se sont élevées à 18,0 milliards en dépit d'un recul de 13,5% des quantités embarquées. D'après les données fournies par les sociétés concernées, les importations de produits pétroliers ont été marquées par le renchérissement du brut, les approvisionnements de l'année ayant coûté 55,5 milliards au lieu de 51,3 milliards malgré une réduction sensible des quantités. Les achats de riz se sont élevés à 27,1 milliards contre 15,1 milliards en 1980 en raison surtout de la hausse des prix.

4.2. Balance des paiements

Les transactions avec l'extérieur ont dégagé en 1980 un solde négatif de 22,1 milliards de francs c.f.a. au lieu de 37,2 milliards un an plus tôt.

Les exportations ont été particulièrement affectées en 1980 par une baisse de plus de moitié des ventes de produits arachidières. Globalement, elles se sont chiffrées à 116,2 milliards de francs c.f.a. contre 129,2 milliards en 1979. Les importations se sont pratiquement stabilisées à leur niveau de l'année précédente en raison principalement des mesures restrictives prises dans le cadre du Plan à moyen terme de redressement économique et financier. Il en a résulté une nette détérioration de la balance commerciale dont le déficit a été estimé à 102,8 milliards de francs c.f.a. au lieu de 90,9 milliards.

Les paiements nets de services ont augmenté de 25,1 milliards de francs c.f.a. en 1979 à 26,1 milliards en 1980, en relation avec des sorties accrues au titre des revenus d'investissement.

Les transferts sans contrepartie ont progressé de 12,4% d'une année à l'autre en passant de 35,4 milliards de francs c.f.a. à 43,5 milliards. Les difficultés de la production agricole ont en effet été à l'origine de transferts élevés sous forme d'aides en nature et en espèces. Néanmoins, l'aggravation du déficit des paiements courants s'est poursuivie, le solde négatif de ces opérations ayant été porté de 80,6 milliards de francs c.f.a. en 1979 à 85,4 milliards en 1980.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires ont bénéficié en 1980 d'importants tirages sur emprunts publics effectués dans le cadre du programme de redressement. Ainsi, 21,5 milliards de francs c.f.a. ont été mobilisés sur des crédits ouverts par un pays tiers et 11,0 milliards ont été négociés auprès de la *Banque Mondiale*.

En 1981, une nouvelle détérioration du solde des transactions courantes a conduit à une aggravation du déficit de la balance des paiements qui s'est chiffré à 51,7 milliards de francs c.f.a.

Malgré l'augmentation de la valeur des exportations, particulièrement de celle des phosphates, la balance commerciale s'est dégradée de 16,1 milliards de francs c.f.a. du fait essentiellement d'un quasi-doublement des achats de riz et d'une hausse de près de 50% de la valeur des importations de produits pétroliers.

Les sorties nettes au titre des services se sont établies à 33,5 milliards de francs c.f.a. en 1981. Cette évolution est imputable surtout à l'alourdissement des charges relatives aux intérêts sur emprunts extérieurs et au fret international.

La persistance des difficultés agricoles en 1981 a entraîné un recours intense à diverses sources d'aide. A la faveur d'un accroissement des apports publics, le solde de la balance des transferts sans contrepartie a été porté à 49,4 milliards de francs c.f.a. Toutefois, en liaison avec le montant élevé du déficit des transactions sur biens et services, le solde négatif des opérations courantes s'est nettement aggravé pour atteindre 103,0 milliards de francs c.f.a.

Le solde positif de la balance des capitaux, évalué à 51,3 milliards de francs c.f.a., marque un net recul malgré l'importance des tirages bruts et l'entrée en vigueur des dispositions favorables prises pour certaines échéances de la dette extérieure.

SÉNÉGAL – BALANCE DES PAIEMENTS

	1977	1978	1979*	1980**	1981**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises	- 25,9	- 77,8	- 90,9	- 102,8	- 118,9
dont – <i>Exportations FOB</i>	+ 163,9	+ 90,1	+ 129,2	+ 116,2	+ 123,1
– <i>Importations FOB</i>	- 189,8	- 167,9	- 220,1	- 219,0	- 242,0
Services	- 17,0	- 3,0	- 25,1	- 26,1	- 33,5
Transferts sans contrepartie	+ 26,4	+ 27,2	+ 35,4	+ 43,5	+ 49,4
dont – <i>Privés</i>	+ 6,9	+ 6,3	+ 7,0	+ 8,0	...
– <i>Publics</i>	+ 19,5	+ 20,9	+ 28,4	+ 35,5	...
Balance des paiements courants	- 16,5	- 53,6	- 80,6	- 85,4	- 103,0
Mouvements de capitaux					
non monétaires à long terme	+ 16,1	+ 32,1	+ 44,5	+ 56,5	+ 48,0 (a)
Balance de base	- 0,4	- 21,5	- 36,1	- 28,9	- 55,0
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	- 1,9	+ 2,5	+ 2,6	+ 2,9	+ 3,3
Erreurs et omissions nettes	- 0,9	- 2,6	- 3,7	+ 3,9	-
Balance globale	- 3,2	- 21,6	- 37,2	- 22,1	- 51,7
* Données provisoires. - ** Estimations.					
(a) Long terme + erreurs et omissions nettes.					

Source : B.C.E.A.O.

4.3. Dette extérieure

Le recours de l'Etat sénégalais aux sources extérieures de financement s'est traduit en 1981 par des engagements nouveaux d'un montant de 93,9 milliards de francs c.f.a. contre 79,0 milliards de francs l'année précédente.

Conformément aux objectifs du plan à moyen terme de redressement économique et financier, la quasi-totalité des crédits consentis au titre de la dette directe de l'Etat ou garantie par celui-ci, soit 88,3 milliards ou 94,0%, a été accordée par des institutions internationales et des Gouvernements ou organismes publics de financement de certains pays étrangers. Les emprunts sollicités auprès du secteur bancaire privé se sont élevés à 5,6 milliards de francs, représentant ainsi 6,0% des apports totaux enregistrés au cours de l'année sous revue.

Les contrats de prêts signés en 1981 ont servi, entre autres, à financer les investissements entrepris dans le domaine industriel. Ils ont notamment concerné les *Industries Chimiques du Sénégal* (I.C.S.), l'extension de la *Société Ouest Africaine de Ciment* (SOCOCIM) et la réalisation des barrages de Diama et de Manantali dans le cadre de l'*Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal* (O.M.V.S.).

Les tirages sont passés de 61,1 milliards en 1980 à 65,9 milliards. Ils ont été effectués à hauteur de 48,2% sur les engagements contractés envers les institutions internationales. Ainsi, 18,5 milliards de francs ont été mis à la disposition de l'Etat sénégalais par le *Fonds Monétaire International* au titre de divers mécanismes de financement et 8,8 milliards par le groupe de la *Banque Mondiale*. En baisse de 17,3% par rapport à l'année précédente, les déboursements sur les prêts accordés par les Gouvernements étrangers se sont établis à 16,7 milliards de francs en 1981.

Les règlements engendrés par le service de la dette ont été évalués à 22,7 milliards de francs c.f.a. Les intérêts en ont représenté 50,7% et les amortissements 49,3%. Les paiements effectués en 1981 ont représenté 11,8% de la valeur estimée des exportations de biens et services. Par rapport à 1980, ils ont marqué une diminution de 30,4% consécutive à l'entrée en vigueur des décisions du *Club de Paris* portant étalement sur une période de neuf ans, dont quatre années de différé, des échéances exigibles au cours de l'exercice budgétaire 1981-1982, pour les engagements contractés avant cet exercice auprès des pays participants. Sont concernées par ces dispositions les dettes d'une durée supérieure à un an assurées, directes ou avalisées, consenties par les Gouvernements et les banques ainsi que les crédits fournisseurs.

L'application de ces décisions a engendré une baisse de 38,7% de l'ensemble du service de la dette envers ces créanciers à fin 1981. Les paiements à ce titre ont été ramenés de 6,5 milliards de francs à 3,9 milliards pour les engagements auprès des Gouvernements et de 25,0 milliards de francs à 15,4 milliards en ce qui concerne les dettes bancaires et les crédits fournisseurs.

En raison de l'augmentation des tirages et de la réduction du service de la dette, les transferts nets de ressources se sont accrus de 28,5 milliards de francs c.f.a. en 1980 à 43,2 milliards en 1981.

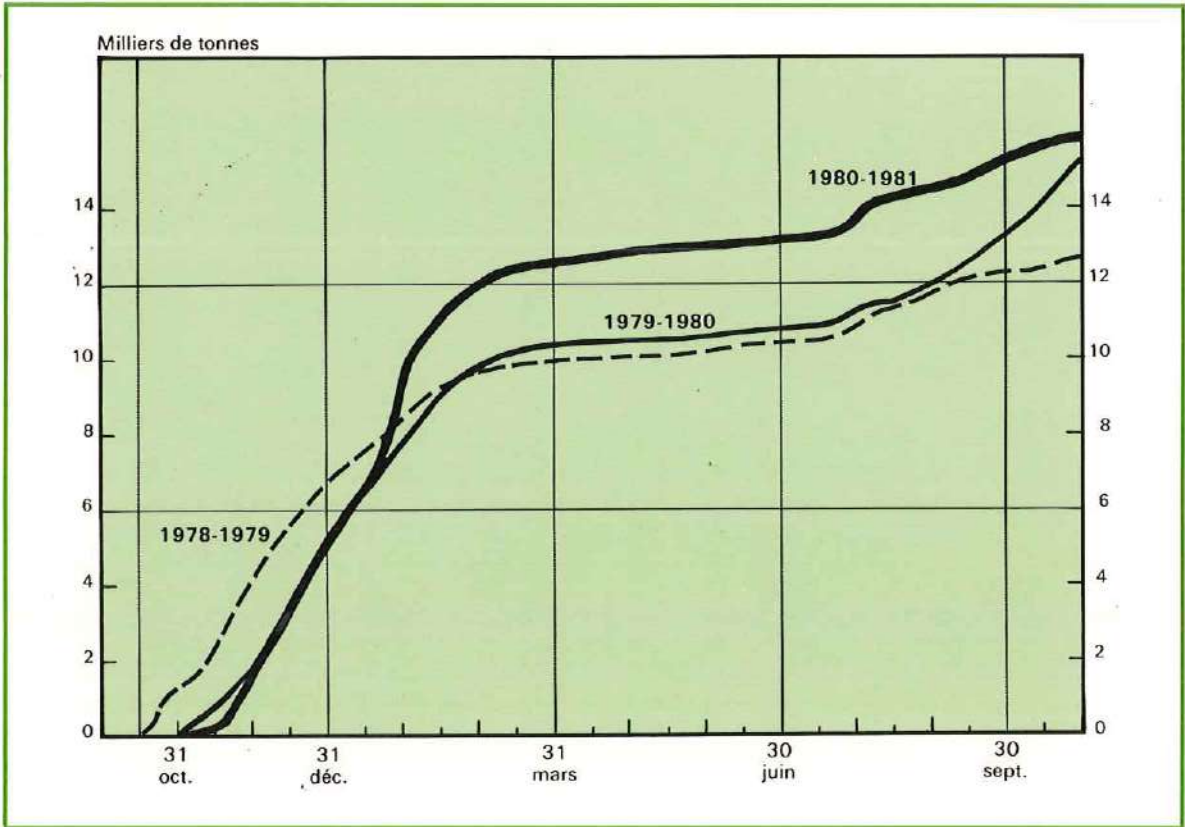
L'endettement global, estimé à 491,8 milliards à fin 1981, s'est inscrit en hausse de 53,7% par rapport à décembre 1980. Il se décompose en 272,9 milliards d'encours et 218,9 milliards de possibilités de tirage. La répartition de l'encours par devise fait apparaître que 38,8% de la dette non encore amortie sont libellés en dollar des Etats-Unis, suivi du franc français qui intervient pour 29,0%. Les importants tirages opérés sur le F.M.I. ont porté la part du D.T.S. à 10,7% en 1981.

SÉNÉGAL — DETTE EXTÉRIEURE

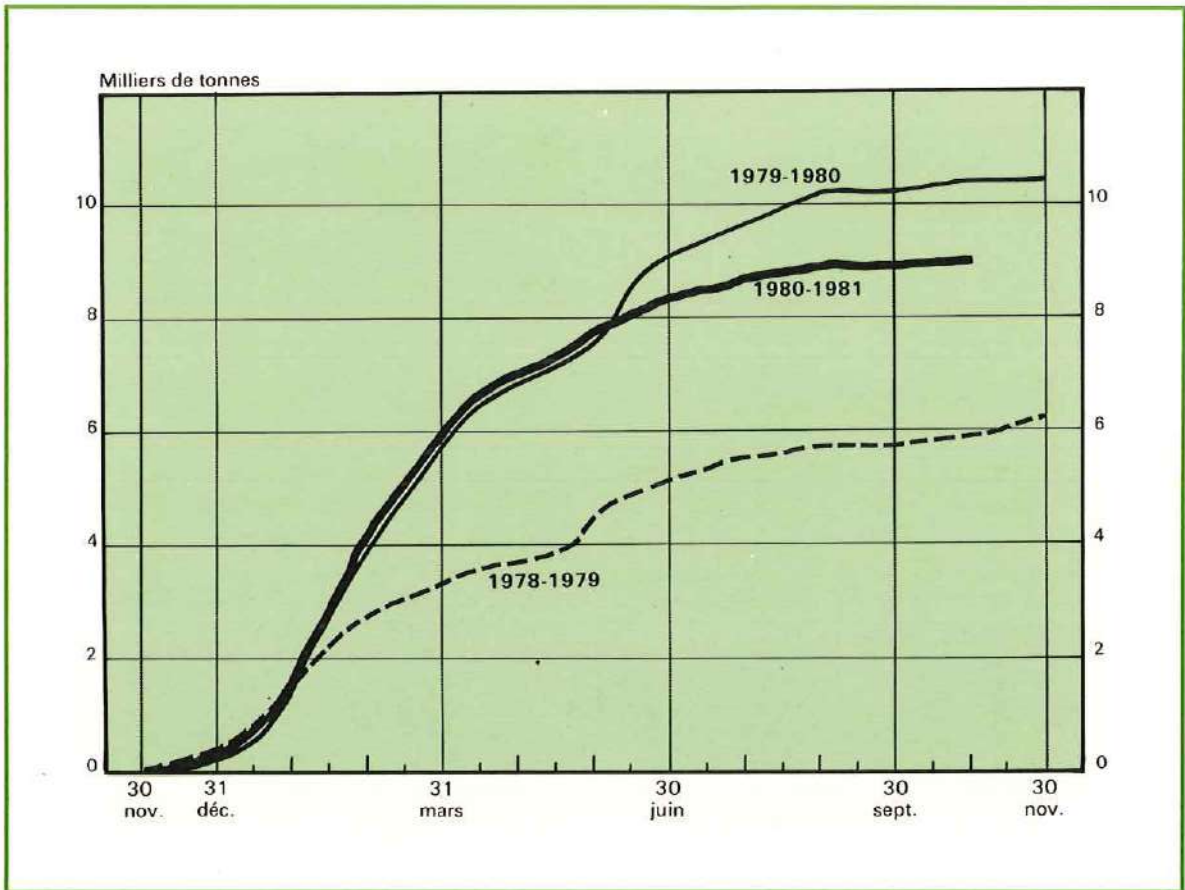
		Opérations de la période			Dettes en fin de période		
		Service de la dette			Partie		
Origine des prêts		Tirages	Amortissements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1977	6 258,6	339,5	299,7	639,2	25 539,9	27 875,5
	1978	5 788,6	751,5	241,9	993,4	27 738,9	27 256,7
	1979	6 358,7	978,0	1 632,9	2 550,9	34 526,8	31 016,6
	1980	26 053,2	533,0	514,5	1 107,5	57 562,4	50 757,1
	1981	31 721,0	796,5	2 578,8	3 375,3	100 282,6	116 201,2
Gouvernements	1977	7 226,8	2 598,1	1 521,2	4 119,3	34 851,9	31 973,9
	1978	5 543,5	3 381,4	1 823,1	5 204,5	40 933,3	27 363,6
	1979	8 792,8	2 910,4	2 123,8	5 024,2	48 687,2	45 099,3
	1980	20 192,5	3 581,5	2 938,9	6 520,4	65 669,9	64 511,5
	1981	16 689,3	1 734,2	2 159,7	3 893,9	85 824,8	79 719,2
Banques et autres établissements financiers	1977	3 445,4	4 348,2	2 276,8	6 625,0	27 056,6	16 067,2
	1978	15 739,9	9 794,0	3 145,8	12 939,8	32 352,3	32 178,8
	1979	13 523,0	9 876,0	4 375,5	14 251,5	45 762,1	21 461,2
	1980	14 907,8	15 751,7	6 181,1	21 932,9	52 985,3	16 100,2
	1981	17 256,3	7 328,2	6 220,4	13 548,6	75 708,2	19 855,5
Crédits fournisseurs	1977	—	184,2	25,6	209,8	166,1	—
	1978	84,7	375,0	51,1	426,1	488,1	—
	1979	—	313,4	40,5	353,9	316,9	—
	1980	—	2 286,8	770,3	3 057,1	10 800,7	1 500,0
	1981	197,0	1 391,0	538,7	1 929,7	11 093,7	3 129,9
Autres origines	1977	149,9	222,7	154,4	377,1	2 622,3	452,3
	1978	276,8	50,6	188,6	239,2	3 217,8	—
	1979	905,5	13,8	293,6	307,4	3 774,2	1 445,3
	1980	—	—	—	—	—	—
	1981	—	—	—	—	—	—
Total	1977	17 080,7	7 692,7	4 277,7	11 970,4	90 036,8	76 368,9
	1978	27 433,5	14 352,5	5 450,5	19 803,0	104 730,4	86 799,1
	1979	29 580,0	14 091,6	8 466,3	22 487,9	133 067,2	99 022,4
	1980	1 153,5	22 153,0	10 464,8	32 617,9	187 018,3	132 868,8
	1981	65 863,6	11 249,9	11 497,6	22 747,6	272 909,3	218 905,0
(1) Dette directe de l'Etat et dette garantie par l'Etat.							
Source: Rapports à la B.I.R.D. et estimations B.C.E.A.O.							

**L'évolution économique et financière
de la République togolaise**

COMMERCIALISATION DU CACAO AU TOGO



COMMERCIALISATION DU CAFÉ AU TOGO



1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 1981

La campagne agricole 1980-1981 a été caractérisée par la baisse de certaines productions vivrières et par une progression modérée des cultures d'exportation.

Dans le domaine minier, si la modération de la demande internationale a contribué à une diminution notable de la production de phosphates, les activités de la *Société des Ciments de l'Afrique de l'Ouest* (C.I.M.A.O.) se sont par contre développées.

Le secteur industriel a connu une évolution peu satisfaisante en raison des difficultés rencontrées par l'industrie textile.

L'activité économique s'est soldée en 1981 par une légère croissance nominale du Produit Intérieur Brut (P.I.B.) de l'ordre de 6% contre 8% en 1980.

1.1. La production agricole

L'agriculture contribue pour plus de 20% à la formation du P.I.B. Elle a enregistré, au cours de la campagne 1980-1981, des résultats dans l'ensemble comparables à ceux de la campagne précédente. La commercialisation des cultures d'exportation a évolué comme suit :

TOGO — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Milliers de tonnes				
Cacao*	16,7	12,6	15,3	16,0
Café marchand	4,1	4,3	8,3	8,4
Coton graine	4,5	12,7	20,2	24,0
Karité	6,7	1,2	5,1	9,3
Palmistes	0,8	5,8	13,2	13,2
* Récoltes principale et intermédiaire.				
Source : Office des Produits Agricoles du Togo (O.P.A.T).				

TOGO — PRIX A LA PRODUCTION

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Francs c.f.a. le kilo				
Cacao	150	200	220	220
Café marchand	145	180	200	200
Coton graine (1ère qualité)	60	60	60	60
Karité	26	31	41	41
Palmistes	42	52	52	52
Source : Journaux officiels de la République togolaise.				

La commercialisation du **cacao** a retrouvé son niveau de 1977-1978 en s'établissant à 15 994 tonnes contre 15 335 tonnes en 1979-1980, campagne au cours de laquelle elle avait connu un redressement de 21,4%.

Les achats de **café marchand** ont marqué une relative stabilité par suite du manque prolongé des pluies après la floraison des caféiers. Ils se sont chiffrés à 8 398 tonnes au lieu de 8 348 tonnes en 1979-1980.

La production de **coton** a évolué de façon satisfaisante grâce à l'augmentation des superficies cultivées, à l'amélioration des rendements par l'utilisation d'engrais et à la bonne répartition des pluies dans les zones de culture. La commercialisation s'est par conséquent accrue de 18,5% en passant de 20 214 tonnes en 1979-1980 à 23 962 tonnes en 1980-1981. L'égrenage a fourni 10 027 tonnes de fibre contre 6 950 tonnes pour la campagne précédente.

La commercialisation de **produits oléagineux** s'est dans l'ensemble inscrite en hausse en 1980-1981. La collecte de karité a atteint 9 265 tonnes au lieu de 5 090 tonnes en 1979-1980. Les achats de palmistes se sont chiffrés à 13 234 tonnes, affichant ainsi une quasi-stabilité entre les deux dernières campagnes.

La **production vivrière** a été en léger recul en 1980-1981 par rapport à la campagne précédente. Ce fléchissement résulte, pour l'essentiel, de la baisse de la récolte de manioc qui est tombée de 432 535 tonnes à 406 662 tonnes et de celle du maïs dont les résultats sont passés de 159 308 tonnes à 138 391 tonnes. Les estimations font état d'une progression de 482 872 tonnes à 499 413 tonnes pour l'igname et de 136 278 tonnes à 137 529 tonnes pour le mil et le sorgho.

TOGO — PRODUCTION DES CULTURES VIVRIÈRES

	1978	1979	1980	1981
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	130	115	136	138
Maïs	173	153	159	138
Riz paddy	23	17	13	15
Manioc	454	371	433	407
Igname	475	498	483	499
Haricot	18	12	17	15
Source : Ministère du Développement rural, Direction des Enquêtes et Statistiques agricoles.				

1.2. L'élevage

Le cheptel était constitué en 1981 de 2 294 175 têtes de bovins, 1 531 818 têtes d'ovins et de caprins et 223 398 têtes de porcins. Ces chiffres traduisent une légère augmentation des effectifs par rapport à 1980.

TOGO - ÉVOLUTION DU CHEPTEL

	1978	1979	1980	1981
Milliers de têtes				
Bovins	...	280	287	294
Ovins et caprins	...	1 078	1 493	1 532
Porcins	...	210	217	223
Volailles	...	5 043	4 992	5 407

La production locale de viande ne couvre qu'environ 60% des besoins nationaux évalués à 20 300 tonnes. Aussi des efforts ont-ils été entrepris en vue de moderniser l'exploitation du bétail et d'associer davantage l'élevage à l'agriculture. Des recherches sont par ailleurs poursuivies sur les croisements de races, la protection sanitaire des bêtes et leur alimentation.

1.3. La pêche

Les activités halieutiques sont notamment limitées par l'étroitesse des côtes. Les mises à terre, qui ne couvrent que partiellement les besoins intérieurs, se sont élevées à 10 325 tonnes en 1981 au lieu de 9 134 tonnes en 1980. L'essentiel de cette production a été le fait de la pêche artisanale qui a débarqué 8 438 tonnes en 1981 contre 8 335 tonnes en 1980. La pêche industrielle a accompli d'importants progrès grâce à la Société STALPECHE qui s'est dotée de chalutiers modernes. Ainsi, les prises ont plus que doublé pour atteindre 1 887 tonnes en 1981 au lieu de 799 tonnes en 1980. Afin de rentabiliser ses bateaux, la STALPECHE a entrepris des négociations en vue d'obtenir des licences de pêche dans les eaux territoriales des pays voisins.

TOGO - PÊCHE

	1978	1979	1980	1981
Tonnes				
Pêche industrielle	136	523	799	1 887
Pêche artisanale	...	7 727	8 335	8 438
Pêche maritime	15 503	4 227	4 835	4 938
Pêche continentale	...	3 500	3 500	3 500
Total production	...	8 250	9 134	10 325
Importations	14 800	13 888	15 879	14 735

1.4. La production minière

L'activité minière demeure caractérisée par la prépondérance de l'extraction des phosphates. L'*Office Togolais des Phosphates* (O.T.P.) a produit 2 244 423 tonnes de phosphates en 1981 au lieu de 2 932 847 tonnes un an plus tôt soit une baisse de 23,5%. Cette évolution défavorable est liée au fléchissement de la demande internationale d'engrais.

A moyen terme, le Togo envisage de se doter, dans le cadre de la valorisation de ses ressources naturelles, d'un important complexe de production d'acide phosphorique d'une capacité de 300 000 tonnes et d'un coût global de 70 milliards de francs c.f.a.

TOGO - PRODUCTION ET EXPORTATIONS DE PHOSPHATES

	1978	1979	1980	1981
Milliers de tonnes				
Production	2 827	2 916	2 933	2 244
Exportations	2 854	2 991	2 896	2 215
Millions de francs c.f.a.				
Recettes	22 189	22 960	28 208	30 112
Source : Office Togolais des Phosphates (O.T.P.).				

En 1981, la *Société des Ciments de l'Afrique de l'Ouest* (C.I.M.A.O.) a produit 605 204 tonnes de clinker, en accroissement de 36,9% par rapport aux 442 200 tonnes de l'année précédente. Ses exportations ont progressé de 29,9% en se situant à 371 618 tonnes au lieu de 286 154 tonnes en 1980.

1.5. La production industrielle

La croissance des industries a été ralentie en 1981 par les difficultés auxquelles ont été confrontées certaines branches, notamment les textiles dont la principale unité a été fermée en cours d'année.

Les industries alimentaires ont enregistré des résultats satisfaisants. La *Brasserie du Bénin* a amélioré son chiffre d'affaires de 35,2% en le portant de 6 145 millions de francs c.f.a. en 1980 à 8 310 millions en 1981. La *Société Générale des Moulins du Togo* (S.G.M.T.) a également accru ses ventes de 2 039 millions de francs c.f.a. à 2 778 millions, soit une hausse de 36,2%.

La production de la *Société des Ciments du Togo* (CIMTOGO) est passée de 303 687 tonnes en 1980 à 282 607 tonnes en 1981. Cette baisse de 6,9% est due pour l'essentiel au ralentissement des grands travaux dans le secteur du Bâtiment et des travaux publics. Le chiffre d'affaires de la CIMTOGO a néanmoins progressé de 5 415 millions de francs c.f.a. à 5 662 millions par suite d'un relèvement des prix de vente du ciment.

La *Société Nationale de Sidérurgie* (S.N.S.) a tiré profit en 1981 de la rationalisation de son processus de production. Elle a usiné 7 549 tonnes de fer à béton, soit 44,4% de plus que les 5 229 tonnes de 1980. L'écoulement de cette production a été favorisé par un quasi-triplement des exportations vers les pays limitrophes, la demande locale ayant enregistré une baisse de 8%.

1.6. Le tourisme

La Direction du Tourisme a estimé à 105 714 le nombre de visiteurs ayant séjourné dans le pays en 1981 et à 400 000 celui des nuitées pour cette même année, contre respectivement 91 926 et 320 970 pour 1980. Les recettes totales à ce titre ont été évaluées à 5 milliards de francs c.f.a. environ au lieu de 3,9 milliards en 1980.

Trois nouveaux hôtels ont ouvert leurs portes en 1981, portant la capacité d'hébergement de 1 859 à 1 921 chambres. En plus du renforcement de l'infrastructure d'accueil, le tourisme devrait bénéficier des actions de promotion déployées en Amérique du Nord et en Europe.

1.7. Les prix et salaires

Les ajustements opérés sur les tarifs des hydrocarbures et la hausse des prix des produits vivriers se sont conjugués pour accentuer les pressions inflationnistes en 1981. La moyenne des neuf premiers mois de l'année de l'indice général des prix à la consommation familiale africaine s'est établie à 315,9 en 1981 au lieu de 258,7 en 1980.

LOMÉ — ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1978	1979	1980	1981
Base 100 : Année 1970				
Janvier	213,0	217,1	245,1	298,8
Février	212,7	221,9	244,9	302,1
Mars	222,4	226,4	247,8	304,5
Avril	223,4	230,5	253,2	313,1
Mai	220,7	232,8	258,6	316,3
Juin	215,7	239,3	263,4	325,2
Juillet	213,8	241,7	277,3	330,9
Août	216,9	234,6	270,8	327,7
Septembre	219,7	229,7	267,1	324,5
Octobre	217,5	244,3	266,2	...
Novembre	216,0	244,8	274,3	...
Décembre	216,7	242,1	281,7	...
Moyenne annuelle	217,4	233,8	262,5	...
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis par la Direction de la Statistique du Togo sur la base année 1963 = 100.				

2. FINANCES PUBLIQUES

La politique d'austérité décidée par les Pouvoirs publics au cours de ces dernières années a commencé à donner des résultats appréciables. En effet, l'exécution du budget de l'exercice 1980 s'est traduite par une nette réduction du solde négatif des opérations budgétaires alors que l'exercice précédent s'était soldé par un déficit plus prononcé qu'en 1978. A la clôture de l'exercice 1980, les recettes recouvrées se sont élevées à 70,2 milliards de francs c.f.a. pour une prévision de 67,2 milliards, et les dépenses à 75,7 milliards, d'où un déficit de 5,5 milliards.

Le budget de l'exercice 1981, conçu dans le même esprit que les précédents, a été arrêté en recettes et en dépenses à 70,7 milliards de francs c.f.a., soit une progression de 5,2% au lieu des 3,7% constatés entre 1979 et 1980.

Les recettes fiscales sont passées de 59,1 milliards de francs c.f.a. à 63,5 milliards, marquant ainsi un accroissement de 7,4% contre 8,6% en 1980. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation de 3,5 milliards des contributions directes à la suite de la modification du taux de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, porté de 35% à 40%. La participation de l'*Office des Produits Agricoles du Togo* (O.P.A.T.) a plus que doublé en s'établissant à 6,6 milliards de francs c.f.a. contre 3,2 milliards en 1980. Les contributions indirectes ont été évaluées à 32,3 milliards de francs c.f.a. au lieu de 31,9 milliards.

Les prévisions de recettes extraordinaires qui avaient été de 1,5 milliard de francs c.f.a. en 1980 ont été reconduites pour l'exercice sous revue.

Au titre des dépenses, un montant de 20,0 milliards de francs c.f.a., en accroissement de 33,3%, a été prévu pour assurer le service de la dette qui représente ainsi 28,3% du total des charges budgétaires.

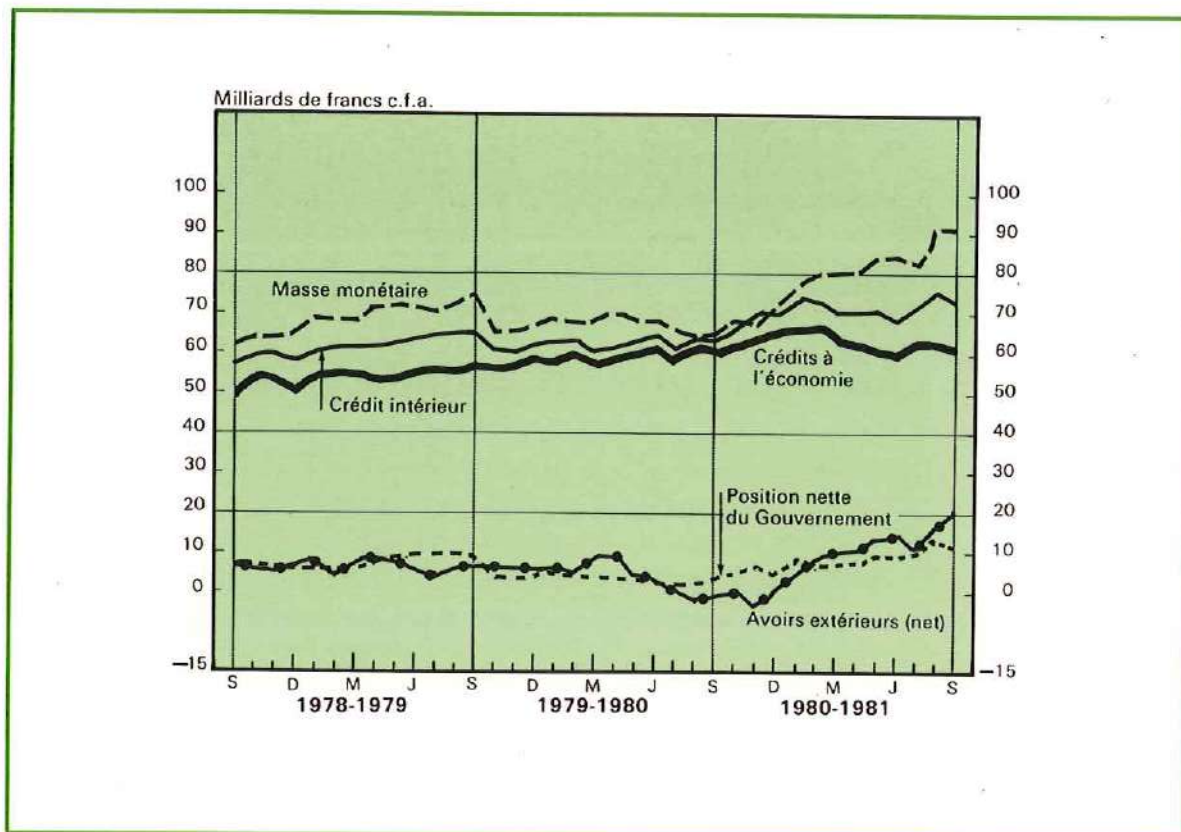
Les dépenses de personnel ont évolué en hausse de 7,9% en passant de 19,9 milliards de francs c.f.a. à 21,3 milliards tandis qu'une relative stabilité a été observée pour les dépenses de matériel, ramenées de 13,3 milliards à 13,2 milliards en 1981.

Les dépenses d'équipement, réduites de 7,4 milliards de francs c.f.a. à 4,0 milliards, ont fléchi de 46%.

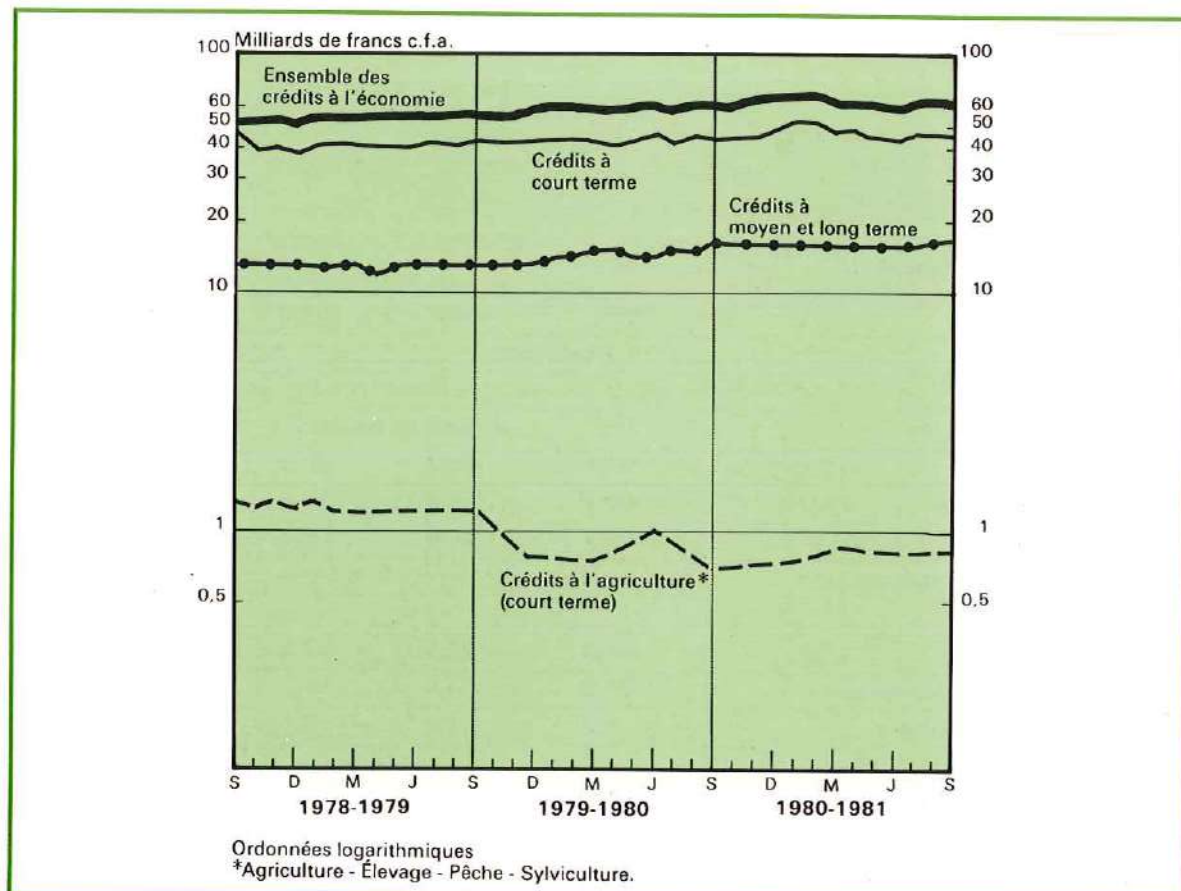
TOGO - BUDGET GÉNÉRAL *

	1979	1980	1980	1981
	Réalisations		Prévisions	
	Milliards de francs c.f.a.			
Recettes	55,4	70,2	67,2	70,7
— Recettes fiscales	50,9	59,7	59,1	63,5
— Autres recettes	4,5	10,5	8,1	7,2
— Financements extérieurs	—	—	—	—
Dépenses	64,8	75,7	67,2	70,7
— Budget de fonctionnement	56,3	63,4	59,8	66,7
— Budget d'équipement	8,5	12,3	7,4	4,0
Déficit (—) ou excédent (+)	— 9,4	— 5,5	—	—
*Exercice : 1er janvier - 31 décembre.				
Source : Services du Trésor togolais.				

TOGO — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



TOGO — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

La situation monétaire au 30 septembre 1981 comparée à celle arrêtée un an plus tôt se caractérise par une importante hausse des avoirs extérieurs, une accélération du rythme de progression du crédit intérieur et un sensible gonflement de la masse monétaire.

TOGO - SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre				
	1978	1979	1980	1980*	1981*
Millions de francs c.f.a.					
Avoirs extérieurs nets	6 035	6 602	- 939	- 939	20 555
- Banque centrale	6 285	9 446	7 196	7 196	25 803
- Banques	- 250	- 2 844	- 8 135	- 8 135	- 5 248
Crédit intérieur	57 128	65 174	68 078	63 688	73 637
- Gouvernement (net)	6 891	8 362	8 322	3 932	11 649
- Crédits à l'économie	50 237	56 812	59 756	59 756	61 988
Masse monétaire	62 066	74 388	69 168	64 778	91 406
Autres éléments nets	1 097	- 2 612	- 2 029	- 2 029	2 786
*Nouvelle série.					
Source : B.C.E.A.O.					

La **position extérieure nette** des institutions monétaires qui était débitrice de 0,9 milliard de francs c.f.a. au 30 septembre 1980 s'est progressivement améliorée tout au long de l'exercice, se situant à 9,6 milliards à fin mars 1981, à 14,8 milliards à fin juin 1981 avant de s'établir à 20,6 milliards à la clôture de l'exercice sous revue. L'accroissement de 21,5 milliards de francs c.f.a. ainsi enregistré entre septembre 1980 et septembre 1981 a concerné la Banque centrale pour 18,6 milliards. Dans le même temps, l'endettement net des banques vis-à-vis de leurs correspondants extérieurs s'est réduit de 2,9 milliards de francs c.f.a. Cette évolution s'explique en grande partie par le retard accusé dans le règlement de la dette extérieure, la mobilisation de certains concours extérieurs, et, surtout, les importants transferts en faveur des opérateurs économiques.

Les réserves officielles de change retracées au bilan de la Banque centrale se sont élevées à 39,7 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1981 contre 14,3 milliards un an plus tôt. Le taux de couverture des engagements monétaires à vue par ces réserves est passé de 45,6% en septembre 1980 à 69,6% en septembre 1981.

Le **crédit intérieur** a progressé de 63,7 milliards de francs c.f.a. à 73,6 milliards entre le début et la fin de l'exercice sous revue, soit au taux de 15,5% au lieu de 4,4% la période précédente. L'intensification de la croissance de cet agrégat a résulté uniquement de l'aggravation de la position débitrice de l'Etat à l'égard des autres institutions monétaires.

La *position débitrice nette du Gouvernement* s'est dégradée de 7,7 milliards de francs c.f.a. pour se chiffrer à 11,6 milliards au 30 septembre 1981 malgré le recours aux ressources extérieures et le réaménagement de la dette extérieure.

Au cours de l'exercice 1980-1981, la Banque centrale a mis à la disposition du Trésor 5,9 milliards de francs c.f.a. au titre de l'accord de confirmation avec le F.M.I.

L'encours des *crédits à l'économie* a évolué de 59,8 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1980 à 62,0 milliards au 30 septembre 1981 après avoir atteint un maximum de 66,4 milliards en février 1981 et un minimum de 59,5 milliards en juin 1981. Entre le début et la fin de l'exercice, le rythme de croissance des crédits s'est progressivement ralenti de 5,3% à 3,7%.

L'accroissement de 0,9 milliard des crédits à court terme est dû exclusivement aux crédits de campagne puisque les crédits ordinaires ont diminué du fait du désengagement de certains gros utilisateurs de crédits.

L'encours des crédits à moyen et long terme s'est établi à 16,1 milliards au 30 septembre 1981 au lieu de 14,8 milliards un an plus tôt. La contribution supplémentaire de 1,3 milliard au financement des investissements a profité essentiellement aux entreprises industrielles et aux particuliers.

Les **concours de la Banque centrale** ont regressé de 19,5 milliards de francs c.f.a. à 16,8 milliards. La baisse ainsi constatée a concerné aussi bien les découverts consentis au Trésor que les refinancements en faveur des banques et des établissements financiers. La contraction de cette dernière catégorie de concours est imputable aux crédits ordinaires car ceux finançant la campagne agricole se sont inscrits en légère hausse.

La **masse monétaire** a continuellement progressé tout au long de l'exercice sous revue pour culminer à 91,4 milliards de francs c.f.a. à fin septembre 1981. A cette date, le taux de croissance annuel était de 41,0% alors qu'une baisse de 7,0% avait été enregistrée à la fin de l'exercice précédent. Cette reprise de la création monétaire est due à la forte reconstitution des avoirs extérieurs nets et à la forte aggravation de la position débitrice nette du Trésor.

Le gonflement de la masse monétaire se retrouve presque en totalité dans le circulation fiduciaire. En effet, celle-ci a plus que doublé pour se situer à 44,7 milliards de francs c.f.a. en septembre 1981 du fait essentiellement des retraits massifs de billets qui ont suivi les mises à disposition importantes reçues par les banques pour le compte de leur clientèle.

Les dépôts en banque ont augmenté de 41,9 milliards de francs c.f.a. à 45,9 milliards entre le début et la fin de l'exercice, soit un relèvement de 4,0 milliards contre une baisse de 7,4 milliards l'exercice d'avant. Cette évolution a concerné uniquement les dépôts des particuliers et des entreprises privées dont le niveau s'est relevé de 3,9 milliards tandis que ceux des organismes publics n'ont pratiquement pas varié.

La **base monétaire** (a) s'est accrue de 20,5 milliards de francs c.f.a. au cours de l'exercice 1980-1981 en raison de la forte expansion de la circulation fiduciaire. La contrepartie de cet accroissement a été l'augmentation de 18,6 milliards des avoirs extérieurs nets et celle de 4,8 milliards des concours au Gouvernement. L'effet de ces variations a été cependant atténué par la diminution de 1,7 milliard des interventions de la Banque centrale en faveur des banques et une réduction de 1,2 milliard des « autres éléments nets ». Le multiplicateur s'est alors établi à 1,81 au lieu de 2,16 au 30 septembre 1980.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

La valeur globale des échanges extérieurs s'est notablement accrue en 1980 alors qu'elle avait marqué une quasi-stagnation en 1979. Le déficit commercial a été ramené de 63,8 milliards de francs c.f.a. à 45,1 milliards en 1980. La progression plus forte des exportations que des importations a entraîné un redressement du taux de couverture de 42,1 % à 61,3 %.

TOGO — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1977	1978	1979	1980
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	39,1	54,2	46,4	71,3
Importations	69,8	100,9	110,2	116,4
Balance commerciale	- 30,7	- 46,7	- 63,8	- 45,1
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	43,1	43,7	42,1	61,3
Source : Ministère du Plan et de la Réforme administrative, Direction de la Statistique.				

Les exportations se sont établies à 71,3 milliards de francs c.f.a. en 1980 au lieu de 46,4 milliards en 1979, soit une hausse de 53,7%. Les ventes de phosphates ont rapporté 28,7 milliards, soit 7,1 milliards de plus qu'en 1979, en raison principalement d'une augmentation du prix de réalisation en monnaie locale. Du fait d'un accroissement sensible des livraisons, les recettes d'exportation de produits pétroliers ont plus que triplé pour se situer à 18,5 milliards de francs c.f.a. Les ventes de cacao qui avaient chuté en 1979 ont amorcé une reprise timide en s'établissant à 8,2 milliards. Par contre, la mauvaise tenue des cours a entraîné un amoindrissement du produit des ventes de café de 6,3 milliards en 1979 à 5,0 milliards en 1980 malgré une augmentation du volume exporté.

Les importations se sont chiffrées à 115,4 milliards de francs c.f.a. au lieu de 110,2 milliards en 1979, d'où une hausse modérée de 5,5%. Les approvisionnements en produits pétroliers ont été réduits de 638 261 tonnes à 497 605 tonnes, mais les sorties de devises à ce titre ont progressé de 21,6 milliards à 26,5 milliards du fait du renchérissement du pétrole brut qui en constitue l'essentiel. En liaison avec une hausse de la demande nationale, les achats de fils et tissus ont augmenté de 10,7 milliards à 13,3 milliards. En revanche, l'achèvement de la plupart des grands travaux s'est traduit par une contraction des acquisitions de biens d'équipement, notamment de celles de machines et appareils mécaniques qui ont été ramenées de 15,9 milliards à 11,2 milliards en 1980.

Les transactions commerciales se réalisent en majeure partie avec les pays européens, notamment ceux de la *Communauté Economique Européenne* (C.E.E.). Cependant, le poids de ces derniers a baissé entre 1979 et 1980 de 62,4% à 50,4% pour les exportations et de 59,0% à 54,5% pour les importations. Une augmentation des ventes à ces pays a permis de réduire le déficit commercial de 36,0 milliards à 27,5 milliards. Le déficit des échanges avec la France, premier fournisseur, est passé de 28,4 milliards à 18,3 milliards et l'excédent habituellement enregistré avec les Pays-Bas s'est situé à 3,9 milliards de francs c.f.a. contre -6,3 milliards en 1979.

Le commerce avec les pays africains connaît un essor depuis quelques années en liaison avec une hausse des échanges d'hydrocarbures. En 1980, les exportations vers les pays de ce continent se sont élevées à 18,7 milliards de francs c.f.a. soit 26,3% du total des ventes extérieures contre 12,5% en 1979. Les importations ont été évaluées à 22,9 milliards de francs c.f.a. ou 19,6% du total des achats au lieu de 16,5%. En 1980, les pays de la *Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.D.E.A.O.) sont intervenus dans les exportations pour 14,4 milliards, absorbant ainsi plus des trois quarts des ventes aux pays africains. Ils ont fourni la même année des marchandises pour 22,3 milliards, soit la quasi-totalité des importations d'origine africaine. Le Nigeria a été en 1980 le premier client africain du Togo avec des achats de 7,2 milliards, composés de produits pétroliers raffinés, et des ventes totalisant 18,5 milliards, constituées pour l'essentiel de pétrole brut. La part de l'*Union Monétaire Ouest Africaine* dans les échanges s'est relevée entre 1979 et 1980 de 4,2% à 6,1% pour les exportations et de 1,8% à 2,6% pour les importations.

Les ventes aux pays du continent américain ont progressé de 1,0 milliard à 3,6 milliards en 1980, renforçant ainsi le poids relatif de cette destination dans les exportations totales de 2,2% à 5,0%. Les achats en provenance de ces pays ont également augmenté en passant de 7,9 milliards en 1979 à 8,3 milliards en 1980 mais leur part dans les importations s'est effritée de 7,8% à 7,2%.

L'importance relative des pays d'Asie n'a pas sensiblement varié en 1980 par rapport à 1979. Elle s'est chiffrée à 3,3% contre 3,0% pour les exportations et à 10,7% contre 9,9% pour les importations.

Pour l'année 1981, les statistiques officielles ne sont pas encore disponibles. Sur la base des renseignements communiqués par les sociétés exportatrices, les ventes des principaux produits, sauf les hydrocarbures, ont évolué favorablement. Les recettes provenant des produits agricoles se sont élevées à 20,3 milliards contre 17,1 milliards en 1980, soit une hausse de 18,7% essentiellement due au coton égrené. Pour le café et le cacao, les tonnages embarqués ont progressé respectivement de 11,4% et 15,9% mais les entrées de devises à ce titre ont légèrement fléchi en raison de la baisse des cours sur les marchés mondiaux. L'incidence de la contraction de 23,5% du volume des phosphates a été plus que compensée par la hausse du dollar des Etats-Unis, monnaie de cotation de ce produit, de sorte que les recettes se sont établies à 30,1 milliards au lieu de 28,1 milliards un an plus tôt. Le clinker et le ciment ont rapporté 6,6 milliards en 1981 contre 4,3 milliards l'année précédente. Les exportations de produits pétroliers ont chuté à la suite de l'arrêt en cours d'année des activités de la raffinerie de la *Société Togolaise des Hydrocarbures* (S.T.H.).

L'analyse des droits liquidés par la Direction des Douanes, en tant qu'indicateur de tendance, fait ressortir une augmentation des importations. En effet, pour cette année-là, ceux-ci se sont accrus de 15,9% par rapport à 1979.

4.2. Balance des paiements

Les paiements extérieurs se sont soldés en 1980 par un déficit de 9,3 milliards après avoir été pratiquement en équilibre un an plus tôt.

Les exportations ont progressé de 29,5% en raison principalement de l'augmentation des ventes de phosphates et de produits pétroliers. Cette évolution favorable conjuguée au ralentissement du rythme d'accroissement des importations a permis de limiter le déficit de la balance commerciale à 25,0 milliards de francs c.f.a. contre 37,0 milliards en 1979.

Les sorties nettes de devises au titre des services ont augmenté de 26,1 milliards de francs c.f.a. à 27,7 milliards malgré la stabilité des règlements relatifs au fret international et la progression des recettes de transit.

Les transferts sans contrepartie ont fléchi en 1980 en raison d'une baisse des transferts publics de 16,7 milliards de francs c.f.a. à 13,5 milliards.

Le solde négatif des paiements courants s'est établi à 37,7 milliards de francs c.f.a. au lieu de 45,8 milliards du fait exclusivement de la réduction du déficit commercial.

Les mouvements de capitaux ont chuté en 1980. En effet, les apports de source publique ainsi que ceux du secteur privé ont marqué un recul et l'amortissement de la dette extérieure a sensiblement augmenté.

La balance des paiements a enregistré en 1981 un excédent de 28,8 milliards. Ce résultat obtenu malgré une progression de 26,0% du déficit des opérations sur marchandises, a été dû à d'importants afflux de capitaux publics et privés, notamment à court terme.

TOGO — BALANCE DES PAIEMENTS

	1977	1978	1979*	1980**	1981**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises	- 13,1	- 33,6	- 37,0	- 25,0	- 31,5
dont — Exportations FOB	+ 49,0	+ 59,1	+ 61,8	+ 80,0	+ 76,5
— Importations FOB	- 62,1	- 92,7	- 98,8	- 105,0	- 108,0
Services	- 18,6	- 26,9	- 26,1	- 27,7	- 24,7
Transferts sans contrepartie	+ 10,3	+ 11,3	+ 17,3	+ 15,0	+ 22,0
dont — Privés	+ 1,1	+ 0,6	+ 0,6	+ 1,5	+ 2,0
— Publics	+ 9,2	+ 10,7	+ 16,7	+ 13,5	+ 20,0
Balance des paiements courants	- 21,4	- 49,2	- 45,8	- 37,7	- 34,2
Mouvements de capitaux					
non monétaires à long terme	+ 7,7	+ 48,9	+ 40,2	+ 24,0	+ 37,0
Balance de base	- 13,7	- 0,3	- 5,6	- 13,7	+ 2,8
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	+ 0,7	+ 7,8	+ 5,4	+ 5,0	+ 25,0
Erreurs et omissions nettes	+ 1,0	- 0,7	-	- 0,6	+ 1,0
Balance globale	- 12,0	+ 6,8	- 0,2	- 9,3	+ 28,8
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.					
*Données provisoires. **Estimations.					
Source : B.C.E.A.O.					

**La Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest**

1. ACTION RÉGLEMENTAIRE

Au cours de l'exercice 1980-1981, la Banque centrale a poursuivi son effort dans le sens d'un ajustement de la liquidité globale aux performances économiques réelles des Etats de l'Union. La rigueur dans le contrôle quantitatif de la monnaie s'est accompagnée cette année, comme par le passé, d'une politique sélective de la distribution du crédit visant à orienter en priorité les ressources additionnelles vers les secteurs productifs.

1.1. Ajustement de la liquidité globale

Le Conseil des Ministres de l'U.M.O.A. a décidé, lors de sa réunion du 23 septembre 1980, de reconduire et de renforcer pour 1981 la politique d'ajustement mise en oeuvre en 1980 en vue d'une reconstitution progressive des avoirs extérieurs de la Banque centrale. Il s'agissait, dans une conjoncture internationale toujours difficile, d'assurer une progression modérée de la monnaie et du crédit tout en préparant de saines conditions pour un développement soutenu de l'appareil productif.

Sur la base des directives du Conseil des Ministres, le Conseil d'administration de la B.C.E.A.O. a déterminé, au cours de sa session du 19 décembre 1980, les maxima d'intervention de l'Institut d'émission pour le financement de l'activité économique dans les Etats membres en 1981. Il a par ailleurs reconduit le dispositif de contrôle de la monnaie et du crédit conférant une valeur normative aux plafonds mensuels de refinancement des crédits ordinaires fixés par les Comités Nationaux de Crédit. Les plafonds mensuels de mobilisation des crédits de campagne ont conservé leur caractère indicatif mais un contrôle plus rigoureux de la nature des besoins et de leur réalité a été recommandé afin d'assurer aux concours de la Banque centrale des contreparties réelles.

Pour l'efficacité du contrôle global de la liquidité, des normes mensuelles de progression des crédits ordinaires déterminées par les Comités Nationaux de Crédit ont été imposées aux banques. En outre, un accent particulier a été mis sur la nécessité de maintenir l'endettement extérieur des banques dans des limites compatibles avec l'équilibre monétaire arrêté pour chaque Etat.

1.2. Contrôle qualitatif de la distribution du crédit

Dans une période marquée par la rareté des ressources, la canalisation des financements bancaires vers les secteurs prioritaires a été une fois encore une préoccupation majeure des autorités nationales. La politique sectorielle du crédit s'est ainsi poursuivie en 1981, conformément aux objectifs retenus par les Comités Nationaux du Crédit ou aux orientations définies par les plans de développement des Etats.

Au *Bénin*, 68,8% des crédits dispensés par les banques devaient être réservés aux secteurs considérés comme prioritaires par le Plan triennal d'Etat, à savoir l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, l'eau et le gaz, les services sociaux et personnels et les transports, les entrepôts et les communications.

En *Côte d'Ivoire*, une attention particulière a été portée au financement des sous-secteurs extraction des minerais et métaux, raffineries, industries chimiques et du caoutchouc et production d'énergie électrique, de gaz et d'eau. Compte tenu des investissements envisagés dans ces branches de l'industrie, l'ensemble des établissements de crédit ont été sollicités en 1981 afin de favoriser l'indépendance énergétique de la Côte d'Ivoire.

Un coefficient de 3% minimum a été retenu pour le secteur primaire et des maxima de 23% et 6% ont été fixés pour respectivement le secteur tertiaire et le sous-secteur location et gestion des bâtiments.

En *Haute-Volta*, les banques et établissements financiers ont été requis pour financer le secteur rural, le secteur secondaire et les infrastructures, domaines considérés comme prioritaires par le Plan économique 1977-1978.

Au *Niger*, la mise en place de la politique sectorielle du crédit s'est poursuivie en 1981. Elle a été axée sur les orientations du plan quinquennal 1979-1983 qui accorde la priorité aux activités agricoles, industrielles et minières ainsi qu'au secteur du bâtiment et des travaux publics.

Au *Sénégal*, la politique sectorielle mise en oeuvre depuis 1979 a été reconduite pour l'année 1981. Pour l'ensemble des secteurs prioritaires, un coefficient minimal de 66% a été retenu dont 12,0% au minimum pour l'agriculture, l'élevage et la pêche, 28,0% au minimum pour l'industrie, l'artisanat et le tourisme et 12,7% au minimum pour l'habitat social. Dans l'enveloppe de 34% réservée aux secteurs non prioritaires, la part du commerce ne devrait pas excéder 27%.

Au *Togo*, les établissements de crédit devaient apporter au minimum 25% de leurs concours aux secteurs jugés prioritaires, à raison de 10% à l'agriculture, 10% aux petites et moyennes entreprises et 5% à l'habitat à caractère social.

Des maxima d'encours ont été arrêtés, notamment pour la grande industrie, les travaux publics et le bâtiment, les grandes unités de commerce et les transports et le transit.

1.3. Modification des dispositions réglementaires

Le Conseil d'administration a décidé au cours de sa réunion du 30 mars 1981 d'autoriser l'accès direct au refinancement de la Banque centrale aux établissements de crédit-bail. Cette décision, confirmée par le Conseil des Ministres en sa séance du 31 mars 1981, devait entre autres réduire le coût des ressources de ces établissements et contribuer de ce fait à alléger les charges financières répercutées sur leur clientèle.

1.4. Activité bancaire

Au cours de l'exercice écoulé, trois nouveaux établissements de crédit ont été autorisés à exercer leur activité en Côte d'Ivoire et au Togo. Dans le même temps, le système bancaire a enregistré deux suppressions, une fusion d'établissements bancaires et la privatisation d'une banque en Côte d'Ivoire ainsi que la transformation en société de droit local de l'agence d'un établissement étranger au Togo.

1.5. Taux des opérations de la Banque centrale et conditions de banque

Les taux du marché monétaire n'ont subi en 1980-1981 qu'une seule modification, celle du 25 mai 1981. D'un exercice à l'autre, ils ont évolué comme suit :

	Jour le jour		Un mois		Trois mois	
	Dépôts	Avances	Dépôts	Avances	Dépôts	Avances
Pour cent l'an						
14 avril 80	9,750	10,0625	9,875	10,125	10,125	10,375
25 mai 81	14,750	15,0625	14,875	15,125	15,125	15,375

La révision intervenue le 25 mai a porté le taux des avances au jour le jour au-dessus du taux d'escompte normal, ramenant ainsi la structure des taux d'intervention de la B.C.E.A.O. à celle qui avait prévalu d'octobre 1979 à avril 1980.

Les **taux des dépôts à terme des banques publiques à statut spécial** ont suivi la même évolution que ceux du marché monétaire. Ils sont reproduits dans le tableau suivant :

	Dépôts		Retraits anticipés	
	1 mois	3 mois	1 mois	3 mois
Pour cent l'an				
14 avril 1980	9,875	10,125	9,750	9,875
25 mai 1981	14,875	15,125	14,750	14,875

2. ORGANISATION INTERNE

2.1. L'administration de la Banque centrale

La troisième **Conférence des Chefs d'Etat de l'Union Monétaire Ouest Africaine** s'est tenue le 15 décembre 1981 à Dakar sous la présidence de son Excellence Abdou DIOUF, Président de la République du Sénégal depuis le 1er janvier 1981, à la suite de la décision historique de son Excellence Léopold Sédar SENGHOR de cesser ses fonctions.

Les Chefs d'Etat ont rendu un hommage tout particulier à son Excellence Abdou DIOUF pour les actions efficaces qu'il a conduites à la tête de l'instance suprême de l'Union et décidé de prolonger son mandat jusqu'à leur prochaine réunion qui se tiendra au plus tard en décembre 1982.

La Conférence des Chefs d'Etat a particulièrement insisté sur le fait qu'en ces temps de crise seule une solidarité renforcée peut permettre aux Etats membres de l'U.M.O.A. d'affronter avec les meilleures chances de succès les défis actuels.

Elle a également réaffirmé la priorité qu'il convient d'accorder aux actions tendant à réaliser à brève échéance l'autosuffisance alimentaire de la sous-région.

La Conférence a pris connaissance du dossier relatif à la demande d'adhésion du Mali à l'Union Monétaire Ouest Africaine. Elle a pris acte des études qui ont été faites à ce sujet et décidé de prolonger sa réflexion pour prendre une décision ultérieurement.

La Conférence des Chefs d'Etat a pris la décision de prolonger jusqu'au 31 décembre 1982 les mandats de M. Abdoulaye FADIGA, Gouverneur de la B.C.E.A.O., de M. Charles Bila KABORE, Vice-Gouverneur de la B.C.E.A.O., et de M. Arouna BEMBELLO, Vice-Président de la B.O.A.D. Elle a adressé ses plus vives félicitations au Président de la B.O.A.D., M. Pierre Claver DAMIBA, appelé à de nouvelles fonctions dans le Groupe de la Banque Mondiale, et a décidé de confier ce poste à un ressortissant de la République Populaire du Bénin.

La Conférence des Chefs d'Etat a réaffirmé solennellement son attachement aux principes fondamentaux de l'U.M.O.A. définis par le Traité du 14 novembre 1973 et exprimé sa foi inébranlable dans la communauté de monnaie constituée entre les Etats membres de l'Union.

Le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine a été présidé depuis le 20 décembre 1980 par M. Edmond KY, Ministre des Finances, nommé en remplacement de M. Léonard KALMOGO à la suite d'un changement politique intervenu en Haute-Volta. De même, M. l'Intendant militaire Mamadou SANFO, Ministre de l'Economie et du Plan de la Haute-Volta, a remplacé M. Georges SANOGO au sein du Conseil.

Les autres modifications intervenues au cours de l'exercice dans la composition du Conseil des Ministres de l'U.M.O.A. ont été les suivantes :

- M. Maurice SERI GNOLEBA, Ministre du Plan et de l'Industrie a été nommé deuxième représentant pour la Côte d'Ivoire ;
- M. Hamid ALGABIT, Ministre du Commerce de la République du Niger, a remplacé M. Maï MAIGANA ;
- M. Mamoudou TOURE, Ministre du Plan et de la Coopération de la République du Sénégal a été nommé à la place de M. Louis ALEXANDRENNE.

Au cours de cet exercice, le Conseil des Ministres de l'U.M.O.A. a tenu trois séances ordinaires, le 20 décembre 1980 à Niamey, le 31 mars 1981 à Abidjan et le 22 septembre 1981 à Dakar. Il s'est réuni deux fois en séance extraordinaire, les 30 avril et 31 août 1981 à Dakar.

Par ailleurs, il a tenu une séance extraordinaire le 9 décembre 1981 à Dakar pour préparer la troisième Conférence des Chefs d'Etat de l'U.M.O.A.

Lors de sa première séance ordinaire de l'exercice 1981-1982 qui a eu lieu le 22 décembre 1981 à Cotonou, le Conseil des Ministres a décidé de l'affectation des bénéfices réalisés par la B.C.E.A.O. pendant l'exercice 1980-1981.

Au cours de l'exercice 1980-1981 le **Conseil d'administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest** a tenu, sous la présidence de M. Abdoulaye FADIGA, Gouverneur de la Banque centrale, son Président statutaire, quatre séances ordinaires, le 19 décembre 1980 à Niamey, le 30 mars 1981 à Abidjan, le 30 Juin 1981 à Lama-Kara et le 21 septembre 1981 à Dakar. Il s'est également réuni deux fois en séance extraordinaire, les 29 avril et 29 août 1981 à Dakar.

Il a par ailleurs tenu une session extraordinaire le 8 décembre 1981 à Dakar, dans le cadre de la préparation de la troisième Conférence des Chefs d'Etat de l'U.M.O.A.

Au cours de sa première séance ordinaire de l'exercice 1981-1982 qui s'est tenue à Cotonou le 21 décembre 1981, le Conseil d'administration a approuvé les comptes de la Banque centrale pour l'exercice clos le 30 septembre 1981.

A la suite des modifications intervenues dans la représentation de la Haute-Volta au sein du Conseil d'administration, la délégation voltaïque était composée au 30 septembre 1981 de M. François Moussa ZOUNGRANA, Secrétaire général au Ministère de l'Economie et du Plan, et de M. Théodore SAWADOGO, Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique.

Les **Comités Nationaux du Crédit** ont connu des modifications dans leur composition du fait des changements survenus dans la représentation des Etats au Conseil d'administration de la Banque centrale ou consécutives à l'affectation à d'autres fonctions de certains de leurs membres.

Les comités ont tenu informé le Conseil d'administration de leurs activités.

2.2. Le personnel et les services de la Banque centrale

Dans un double but d'insérer l'action de la Banque centrale dans les efforts de développement économique régional déployés par les Gouvernements des Etats et de décentraliser certaines opérations des agences principales, un accent particulier avait été mis dès 1976 sur la réalisation d'un programme de construction d'agences auxiliaires.

La politique de décentralisation s'est concrétisée en 1980-1981 par l'ouverture des agences auxiliaires de Man en Côte d'Ivoire et de Maradi au Niger. Celles-ci sont entrées en activité respectivement le 2 octobre 1980 et le 6 avril 1981, portant ainsi le nombre total des agences auxiliaires à 9 à la fin de l'exercice sous revue. Par ailleurs, les travaux de construction de celles de Ziguinchor au Sénégal, d'Abengourou et de Korhogo en Côte d'Ivoire ont été menés activement et sont pratiquement en voie d'achèvement.

L'action de la Banque centrale en matière de **personnel** a visé essentiellement la réalisation de l'objectif d'africanisation des cadres à tous les niveaux. L'effectif des agents d'encadrement nationaux qui était de 423 au 30 septembre 1980 est passé à 483 au 30 septembre 1981 alors que dans le même temps celui des agents de la coopération technique était réduit de 16 à 9. A la fin de l'exercice 1980-1981, l'ensemble des postes de responsabilité de la Banque étaient confiés à des ressortissants des Etats de l'Union.

Au cours de la période sous revue, le **Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (C.O.F.E.B.)** a poursuivi son action de promotion de la qualification professionnelle des agents de l'Institut d'émission, des banques et des administrations économiques et financières des Etats membres de l'U.M.O.A. Les activités du Centre ont été orientées essentiellement dans deux directions, à savoir d'une part la formation, dans le cadre des cycles longs, de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire et, d'autre part, au titre des cycles courts, le perfectionnement d'agents déjà dotés d'une expérience professionnelle par l'organisation de séminaires.

En ce qui concerne les cycles longs, la formation de la troisième promotion de stagiaires, qui avait commencé en novembre 1977, s'est achevée en avril 1981. Cette promotion comprenait pour l'encadrement supérieur 27 stagiaires dont 17 de la B.C.E.A.O., 9 des banques et 1 au titre des administrations économiques et financières, pour l'encadrement moyen 43 stagiaires dont 42 de la B.C.E.A.O. et 1 stagiaire d'une banque. A l'issue de la scolarité, 25 stagiaires de l'encadrement supérieur ont été admis au Diplôme d'Etudes Supérieures Bancaires et Financières et 31 stagiaires de l'encadrement moyen ont obtenu le Diplôme de Techniques Bancaires. Depuis le 1er juin 1981, les stagiaires de cette troisième promotion sont en fonction dans leurs différents organismes d'origine.

En novembre 1980, le C.O.F.E.B. a accueilli une quatrième promotion, dans le cadre des cycles longs, composée de 20 stagiaires pour l'encadrement supérieur dont 15 de la B.C.E.A.O., 3 des banques et 2 des administrations économiques et financières et de 30 stagiaires pour l'encadrement moyen dont 29 de la B.C.E.A.O. et 1 du Fonds de Solidarité et d'Intervention pour le Développement de la Communauté (F.O.S.I.D.E.C.) de la C.E.A.O. La formation de cette promotion de stagiaires se poursuit, conformément aux orientations et aux programmes approuvés par le comité consultatif du C.O.F.E.B. lors de sa réunion annuelle du 6 août 1981.

Comme chaque année, en plus des enseignements dispensés par des animateurs permanents et vacataires, des conférences ont été assurées par des directeurs centraux de la B.C.E.A.O. et un séminaire d'analyse et de politique financières, animé par Mme KAYIR de l'Institut du F.M.I., a été organisé à l'intention des stagiaires de l'encadrement supérieur.

Enfin, compte tenu des progrès enregistrés au cours des dernières années dans l'africanisation du personnel d'encadrement de la Banque centrale, le Gouverneur a décidé de surseoir au recrutement de nouvelles promotions de cycle long jusqu'en novembre 1982. La suspension, pendant une année, des activités de formation dans ce cycle sera mise à profit pour réajuster les programmes d'enseignement du Centre, en vue de promouvoir son ouverture aux banques et aux administrations économiques et financières. Elle permettra également de réaliser certaines actions de formation des formateurs et de développer les activités de perfectionnement.

Dans le cadre des cycles courts de perfectionnement, le C.O.F.E.B. a organisé un séminaire sur le financement du commerce extérieur à Dakar du 23 au 27 mars 1981. Ce séminaire a regroupé des représentants de banques, d'établissements financiers et de centres nationaux du commerce extérieur provenant des différents pays de l'Union, des agents de la Banque centrale et des consultants d'organismes financiers français.

Le Centre a organisé, en outre, du 9 au 18 juin 1981, un séminaire sur l'actualisation et l'harmonisation des indices de prix dans les pays de l'U.M.O.A. Ce séminaire a réuni des fonctionnaires des services nationaux de statistiques des Etats de l'Union, des experts du F.M.I. et des agents de la Banque centrale.

De plus, les cours d'anglais destinés au personnel de la Banque centrale se sont poursuivis. Par ailleurs, le C.O.F.E.B. a continué d'assurer la coordination des enseignements dispensés à certains agents de recrutement local par le Centre International de Formation de la Profession Bancaire (C.I.F.P.B.).

Enfin, des agents de la Banque centrale ont participé à des stages et séminaires auprès de différentes institutions, telles que le F.M.I, la Banque Mondiale, la Banque de France, la CITIBANK, la CEGOS et l'Institut de Recherche Interbancaire de Copenhague.

3. LE BILAN DE LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST.

3.1. Analyse du bilan

La comparaison du bilan de la Banque centrale au 30 septembre 1981 avec celui établi un an plus tôt fait apparaître une progression globale de 274,0 milliards de francs c.f.a. ou 45,4%. Les principaux postes qui ont contribué à cette évolution ont été, à l'actif, les opérations pour compte des Trésors nationaux et les concours de la B.C.E.A.O. et, au passif, le Fonds Monétaire International, les billets et monnaies en circulation et les dépôts.

ÉVOLUTION DU BILAN AU 30 SEPTEMBRE

	1978	1979	1980	1981
Milliards de francs c.f.a.				
Actif				
Avoirs en or	0,6	0,9	1,2	14,0
Fonds Monétaire International	15,9	23,3	15,7	13,6
Avoirs en monnaies étrangères	121,9	96,5	10,4	13,9
Concours de la B.C.E.A.O.	267,2	336,7	504,1	615,0
Opérations pour compte des				
Trésors nationaux	9,3	16,3	37,2	160,4
Participations	4,2	5,2	5,8	7,2
Autres immobilisations (net)	6,0	8,2	11,0	12,5
Comptes d'ordre et divers	4,3	9,4	18,5	41,3
Total	429,4	496,5	603,9	877,9
Passif				
Billets et monnaies en circulation	227,4	269,0	312,6	365,3
Dépôts	110,8	110,8	61,5	102,7
Transferts à exécuter	3,9	6,8	5,5	6,5
Engagements en monnaies étrangères	—	—	65,2	65,5
Fonds Monétaire International	20,9	28,3	39,2	162,3
Fonds fiduciaire	16,3	19,5	37,6	37,7
Capital et réserves	13,1	14,7	19,4	23,6
Comptes d'ordre et divers	37,0	47,4	62,9	114,3
Total	429,4	496,5	603,9	877,9

3.1.1. Analyse des postes de l'actif

Au compte **avoirs en or** ont été comptabilisées les restitutions d'or aux Etats de l'U.M.O.A. effectuées par le F.M.I. Au 30 septembre 1981 le stock d'or détenu par la Banque centrale totalisait 119 714,813 onces ou 3 723,547 kilos. Il était évalué à 14,0 milliards de francs c.f.a., soit une augmentation de 12,8 milliards par rapport au 30 septembre 1980. Cette variation résulte d'un changement du mode de détermination de la contrevaletur de l'or détenu par l'Institut d'émission. En effet, conformément à la décision du Conseil d'administration du 30 mars 1981, le stock d'or est réévalué chaque fin de trimestre sur la base de la moyenne du fixing journalier le plus bas de l'once d'or à Londres, exprimé en dollars. La conversion en francs c.f.a. de cette moyenne est effectuée au cours du dollar à Paris le dernier jour du trimestre. Ainsi, au 30 septembre 1981, les valeurs retenues étaient de 420,45 dollars pour l'once d'or et de 278,25 francs c.f.a. pour un dollar.

Le poste **Fonds Monétaire International** enregistre la position de réserve des Etats de l'Union et les Droits de Tirage Spéciaux détenus. La contrevaletur en francs c.f.a. a été calculée au taux représentatif du D.T.S. à la date du 30 avril 1981, soit un franc c.f.a. pour 0,00317595 D.T.S.

A la clôture de l'exercice sous revue, la *position de réserve* était chiffrée à 13,7 millions de D.T.S. ou 4,3 milliards de francs c.f.a. soit, un accroissement de 0,8 milliard de francs c.f.a. par rapport au 30 septembre 1980. Cette évolution résulte du relèvement des tranches de réserve du Bénin, de la Haute-Volta et du Niger à la suite de la septième révision des quotes parts et des tirages de la Côte d'Ivoire et du Togo.

Le montant de 29,7 millions de *Droits de Tirage Spéciaux détenus* au 30 septembre 1981 a été inscrit au bilan pour une contrevaletur de 9,3 milliards de francs c.f.a., en diminution de 2,9 milliards par rapport à la fin de l'exercice précédent. Les recettes enregistrées à ce poste au cours de l'exercice proviennent de l'allocation de 18 870 000 D.T.S., du versement par le F.M.I. d'intérêts sur les Droits de Tirage Spéciaux détenus pour 5 238 764 D.T.S. et de l'achat par la Côte d'Ivoire et le Sénégal de 76 777 142 D.T.S. Les dépenses effectuées ont porté sur la libération par le Compte spécial de l'augmentation de la quote part des Etats pour 23 125 000 D.T.S., le règlement au F.M.I. de 18 671 994 D.T.S. au titre des commissions sur les D.T.S. alloués et la mobilisation de 74 163 636 D.T.S. par la Côte d'Ivoire et le Sénégal pour divers tirages sur les mécanismes du Fonds.

Le poste **avoirs en monnaies étrangères** regroupe les comptes de correspondants, les billets et monnaies de la Zone franc détenus par les agences de la Banque centrale, les bons d'institutions financières internationales et les avoirs auprès de la Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest.

Les comptes regroupés sous le titre *correspondants en France* représentaient 0,3 milliard à la fin de l'exercice sous revue. Ils sont surtout utilisés pour le règlement des dépenses courantes de la Banque centrale et pour l'exécution de transferts ordonnés par les Trésors nationaux.

La rubrique *billets et monnaies de la Zone franc* retrace le montant des billets des instituts d'émission de cette zone échangés par les agences de la Banque centrale et non encore retrocédés aux émetteurs. Au 30 septembre 1981, ces billets représentaient 4,6 milliards de francs c.f.a. au lieu de 4,1 milliards un an plus tôt.

Pour l'exercice 1980-1981, la B.C.E.A.O. a encaissé en contrepartie des billets rapatriés aux divers instituts d'émission 63,7 milliards de francs c.f.a. au lieu de 51,0 milliards en 1979-1980. Durant la période sous revue, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (B.E.A.C.) a versé à ce titre 37,9 milliards, la Banque Centrale du Mali 19,4 milliards et la Banque de France 6,4 milliards.

Le poste *correspondants en dehors de la Zone franc* concerne les comptes ouverts en dollar, en deutsche mark, en franc suisse, en livre sterling, en franc belge, en lire et en ryal séoudien destinés à l'exécution des opérations courantes. Ils ont été évalués à 2,4 milliards au 30 septembre 1981 contre 2,1 milliards un an plus tôt.

Les *bons d'institutions financières internationales* ont été chiffrés à 1,1 milliard de francs c.f.a. représentant la contrevaletur de la souscription de bons B.A.D à échéance du 1er août 1983 pour 3 millions de dollars et de bons B.I.R.D. à échéance du 13 mars 1982 pour 1 million de dollars.

Le solde du compte *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest* est passé de 2,6 milliards à 5,5 milliards à la fin de l'exercice sous revue. Ce solde représente des créances sur les autres participants à la C.C.A.O. qui sont exigibles en devises dans un délai de quinze jours après la fin de mois.

Les **concours de la Banque centrale** aux banques, aux établissements financiers et aux Trésors nationaux ont atteint 615,0 milliards au 30 septembre 1981, en progression de 22,0% par rapport à la fin de l'exercice précédent. L'analyse de leur évolution figure dans les parties consacrées à l'U.M.O.A. et aux Etats membres de l'Union.

Sous l'intitulé **opérations pour compte des Trésors nationaux** sont retracés les dépôts relatifs aux accords de paiement et les concours du Fonds fiduciaire et du F.M.I. mis à la disposition des Etats.

Le solde de la rubrique *accords de paiement* représente un dépôt en cedis pour une contrevaletur de 5 millions de francs c.f.a., effectué par la B.C.E.A.O. chez la Bank of Ghana dans le cadre de l'accord de paiement entre le Ghana et la Haute-Volta.

Les concours du *Fonds fiduciaire mis à la disposition des Etats* correspondent à la contrevaletur en francs c.f.a. des sommes reçues à ce titre par la Banque centrale, agissant comme intermédiaire. La contrepartie de cette rubrique figure au passif, sous l'intitulé Fonds fiduciaire. Au 30 septembre 1981, le montant de ces sommes s'élevait à 37,7 milliards de francs c.f.a.

Ouverte au cours de l'exercice sous revue, la rubrique *autres concours du F.M.I.* retrace la contrevaletur de certaines facilités du Fonds versée par la Banque centrale aux Etats dans le cadre de la convention du 5 septembre 1975, amendée par décision du Conseil des Ministres de l'Union du 22 septembre 1981. A la fin de l'exercice sous revue, les sommes mises ainsi à la disposition des Etats se chiffraient à 122,6 milliards de francs c.f.a., soit 16,6 milliards pour les tirages ordinaires, 26,9 milliards pour la facilité élargie, 30,1 milliards pour la facilité supplémentaire et 49,0 milliards pour le financement compensatoire.

Au compte **participations** sont comptabilisées les souscriptions au capital des établissements ou organismes définis dans l'article 22 des statuts de la Banque centrale. Ces opérations s'élevaient à 7,2 milliards au 30 septembre 1981, en hausse de 1,4 milliard par rapport à la fin de l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par des souscriptions à des augmentations de capital de la B.O.A.D. et de certains organismes financiers installés dans l'Union.

3.1.2. Analyse des postes du passif

Le montant des **billets et monnaies en circulation** s'est établi à 365,3 milliards de francs c.f.a., à la fin de l'exercice sous revue contre 312,6 milliards un an plus tôt, soit un accroissement de 16,9%. A son maximum saisonnier habituellement atteint à fin février, la circulation fiduciaire a totalisé 417,0 milliards de francs en 1981 au lieu de 370,6 milliards en 1980, marquant ainsi une progression de 12,5%.

La part des billets dans le montant des signes monétaires en circulation au 30 septembre 1981 s'est située à 95% et celle des pièces à 5%, répartition qui n'a pratiquement pas varié d'un exercice à l'autre. Les billets de 10 000 francs et 5 000 francs ont représenté 4% du volume des signes en circulation et totalisé 70% de leur montant global. A l'inverse, les pièces de 5 francs et 10 francs dont le nombre constituait 43% du volume total ont contribué pour moins de 1% au montant de la circulation fiduciaire.

Dans le cadre de sa politique de renouvellement des anciennes vignettes, la Banque centrale a mis en circulation un nouveau billet de 1 000 francs au cours de l'exercice sous revue. Elle a par ailleurs procédé au renforcement de la qualité du billet de 500 francs, type 1977, dont la première version avait été émise en octobre 1979.

Au cours de l'exercice sous revue, 280 millions de billets d'une valeur globale de 751,0 milliards de francs c.f.a. ont été prélevés aux guichets de la Banque centrale contre 662,3 milliards l'exercice précédent, soit une progression de 13,4%. Dans le même temps, 106 millions de pièces d'une valeur nominale de 3,8 milliards de francs ont été remises à la clientèle contre 104,6 millions d'unités pour 3,9 milliards de francs durant l'exercice 1979-1980. Cette stabilité du montant des pièces servies à la clientèle s'est traduite par une diminution de la part des monnaies dans les prélèvements. Celle-ci est passée de 0,7% au 30 septembre 1979 à 0,6% un an plus tard et à 0,5% à la fin de l'exercice 1980-1981.

S'agissant des versements, 256,7 millions de vignettes représentant 611,8 milliards de francs c.f.a. ont été reçues aux guichets de la Banque centrale au cours de l'exercice sous revue, soit une progression de 12,6% par rapport aux 543,2 milliards de francs enregistrés un an plus tôt. Les versements de pièces ont totalisé 38,1 millions d'unités contre 34,6 millions en 1979-1980 pour des valeurs respectives de 2,1 milliards et 1,9 milliard de francs. La part des pièces dans le volume global des versements est restée pratiquement constante en s'établissant à 0,36% contre 0,35% au 30 septembre 1980.

Les mouvements de billets B.C.E.A.O. à l'intérieur de l'Union se sont inscrits à 159,7 milliards de francs contre 118,8 milliards l'exercice précédent, soit une augmentation de 34,4%. Le nombre de billets ainsi déplacés a atteint 51,6 millions, répartis entre les différentes coupures comme suit.

Coupures	Pourcentages
Billet de 10 000 francs	42
Billet de 5 000 francs	40
Billet de 1 000 francs	16
Billet de 500 francs	2

En 1980-1981, les échanges de billets se sont soldés par des excédents de 48 836 millions en faveur du Bénin, 28 455 millions pour la Haute-Volta et 5 083 millions pour le Niger. Des soldes déficitaires ont par contre été enregistrés pour la Côte d'Ivoire avec 71 498 millions, le Togo avec 10 631 millions et le Sénégal avec 245 millions de francs.

Les rachats de billets B.C.E.A.O. auprès des institutions situées hors de l'Union se sont établis à 90,1 milliards de francs, en diminution de 14,4% par rapport à l'exercice précédent où ils avaient atteint 105,2 milliards de francs. Les billets cédés par la Banque de France ont été les plus importants avec 25,7 milliards de francs ou 28,5% du total des rachats. Les billets en provenance de la Suisse ont considérablement baissé en passant de 43,8 milliards de francs en 1979-1980 à 19,8 milliards durant l'exercice sous revue. En revanche, les reprises de billets B.C.E.A.O. à l'Autriche ont augmenté de 8,9 milliards à 13,3 milliards en 1980-1981. Les billets reçus du Mali et des pays de la zone B.E.A.C. ont également progressé en s'inscrivant respectivement à 19,5 milliards et 3,4 milliards au lieu de 18,0 milliards et 1,3 milliard l'exercice précédent.

Entre le début et la fin de l'exercice sous revue, les **dépôts** sont passés de 61,5 milliards de francs à 102,7 milliards, soit une hausse de 41,2 milliards qui a concerné pour 27,4 milliards les Trésors nationaux et autres comptes publics et pour 12,7 milliards les banques. Au 30 septembre 1981, les avoirs en comptes courants se répartissaient ainsi :

Millions de francs c.f.a.	
Banques et institutions étrangères	4 667
Banques et institutions communes de l'Union	15
Banques inscrites dans les Etats	40 768
Dont : <i>Marché monétaire</i>	31 968
Etablissements financiers inscrits dans les Etats	40
Trésors nationaux et autres comptes publics	56 596
Autres comptes de dépôts	594
Total	102 680

Le poste **Fonds Monétaire International** enregistre les engagements de la Banque centrale vis-à-vis du Fonds aussi bien pour les recours aux crédits que pour les allocations de Droits de Tirage Spéciaux. Ces engagements ont été comptabilisés au taux représentatif du D.T.S. en francs c.f.a. au 30 avril 1981.

Les *recours aux crédits du F.M.I.* se sont établis à 130,4 milliards au 30 septembre 1981 contre 16,7 milliards un an plus tôt. L'augmentation de 113,7 milliards constatée a résulté des tirages opérés au cours de l'exercice. La B.C.E.A.O. a par ailleurs effectué des remboursements au Fonds pour les échéances dues au titre des mécanismes pétroliers 1974 et 1975.

Le total des *allocations de Droits de Tirage Spéciaux* a été porté au bilan au 30 septembre 1981 pour 31,9 milliards de francs c.f.a., en accroissement de 9,5 milliards par suite de la prise en compte de la contrevaletur en francs c.f.a. des 18 870 000 D.T.S. attribués aux Etats le 1er janvier 1981.

Le compte **Fonds fiduciaire** recense les sommes mises à ce titre à la disposition de la Banque centrale pour le compte des Etats et dont la contrepartie figure à l'actif du bilan au poste Fonds fiduciaire mis à la disposition des Etats.

Le poste **capital et réserves** a augmenté de 4,1 milliards à la suite de l'affectation des résultats de l'exercice 1979-1980 par le Conseil d'administration au cours de sa séance du 20 décembre 1980. Au 30 septembre 1981, il se décomposait ainsi :

Francs c.f.a.	
Capital	12 800 000 000
Réserve statutaire	6 900 000 000
Réserve générale	3 857 743 754
	23 557 743 754

3.2. Contrôle des comptes de la Banque centrale

En application des dispositions de l'article 63 des statuts, les comptes de la Banque centrale ont été arrêtés, comme les années précédentes, au 30 septembre.

Pour assurer le contrôle des comptes particuliers des agences, les Ministres des Finances des Etats membres ont désigné chacun, en application de l'article 64 des statuts, un contrôleur national.

- Bénin : M. Alidou KOUSSE, Expert comptable, Commissaire de sociétés, agréé par les Cours d'appel de Cotonou et de Dakar.
- Côte d'Ivoire : M. Daouda SANGARE, Expert comptable inscrit près la Cour d'Appel d'Abidjan.
- Haute-Volta : M. Noaga Edouard OUEDRAOGO, Commissaire aux comptes.
- Niger : M. Ibrahim ISSOUFOU, Inspecteur du Trésor.
- Sénégal : M. Aly Hanne DIOP, Conseiller technique auprès de la Direction générale du Trésor.
- Togo : M. Kodjo AFANTCHAWO, Expert comptable diplômé.

Par ailleurs, M. Christian VIEYRA, commissaire contrôleur désigné par le Conseil des Ministres de l'Union, a centralisé les observations des contrôleurs nationaux chargés du contrôle des comptabilités particulières des agences et a procédé à l'examen de la comptabilité centralisée de la Banque.

Le rapport général établi à cette occasion a été présenté, à l'appui des comptes de l'exercice, au Conseil d'administration du 21 décembre 1981.

La Convention du 4 décembre 1973, dite de « compte d'opérations », entre le Trésor français et la Banque centrale, prévoit que l'application de ses dispositions sera contrôlée par un commissaire désigné par le Gouvernement français et par le Commissaire contrôleur institué par l'article 54 des statuts de la Banque centrale.

Ce contrôle a été effectué, pour la République française, par M. Philippe JURGENSEN, sous-directeur à la Direction du Trésor au ministère de l'Economie et, pour l'Union monétaire, par M. Christian VIEYRA.

4. LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 1980-1981

L'exercice clos le 30 septembre 1981 s'est soldé par un bénéfice net après amortissement de 43 354 millions de francs c.f.a. au lieu de 25 551 millions l'exercice précédent.

Les produits, en progression de 32 828 millions de francs c.f.a., se sont élevés à 78 350 millions contre 45 522 millions en 1979-1980. Les charges sont passées de 19 970 millions à 34 996 millions, soit un accroissement de 15 026 millions de francs c.f.a.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 1980-1981

Charges	Francs c.f.a.	Produits	Francs c.f.a.
Agios reversés aux banques, Trésors, autres organismes publics		Intérêts sur avoirs extérieurs	400 366 428
et autres charges financières	15 582 079 234	Produits des opérations de crédit	48 657 965 803
Intérêts versés au F.M.I.	6 218 653 123	Produits divers	29 193 869 610
Entretien de la circulation	2 582 523 113	Profits exceptionnels	97 896 023
Dépenses de fonctionnement et charges diverses	9 799 840 153		
Amortissements	812 783 392		
Résultats de l'exercice	43 354 218 849		
Total	78 350 097 864	Total	78 350 097 864

4.1. Les recettes

La structure des recettes a été marquée par :

- une nette régression des intérêts sur placements extérieurs dont la part dans le total des recettes a été ramenée de 6,4% en 1979-1980 à 0,5% en 1980-1981,

- une progression des intérêts et agios sur les concours de la Banque centrale de 17 002 millions de francs ou 53,7%. En valeur relative, cette catégorie de produits a représenté 62,1% du total des recettes contre 69,5% en 1979-1980 ;
- une augmentation de 16 268 millions des intérêts dus par les Trésors nationaux des Etats dont la position extérieure nette est négative. Ces intérêts ont constitué 32,6% des recettes.

4.1.1. Intérêts sur placements extérieurs

Les avoirs en devises autres que le franc français ont rapporté 400 millions de francs c.f.a. contre 685 millions l'exercice précédent. Le taux de rendement de ces placements s'est ainsi établi à 11,1% contre 9,6% en 1979-1980.

4.1.2. Produits des opérations de crédit

Le montant moyen des refinancements sous forme de réescompte, d'avances au titre du marché monétaire et d'avances garanties s'est situé à 524 381 millions contre 437 599 millions en 1979-1980, soit une hausse de 19,8%.

Au 30 septembre 1981, les crédits alloués à des conditions préférentielles représentaient 55,8% du refinancement global :

	Millions de francs c.f.a.
— taux préférentiel et anciens taux (8 et 3,50 ou 5,50%)	342 989
— marché monétaire	31 968
— Taux d'escompte normal (10,5%)	240 027
Total	614 984

Les intérêts au taux de 8% perçus sur les découverts consentis aux Trésors nationaux ont atteint 3 860 millions de francs c.f.a. au cours de l'exercice sous revue.

4.1.3. Divers

Les intérêts compensatoires à percevoir au titre d'une insuffisance des disponibilités extérieures de certains Etats de l'Union se sont établis à 25 520 millions de francs pour l'exercice 1980-1981 contre 9 252 millions l'exercice précédent.

Des intérêts d'un montant de 1 346 millions de francs c.f.a. ont été versés par le Fonds Monétaire International au titre des Droits de Tirage Spéciaux détenus.

Les commissions de transferts se sont inscrites à 1 470 millions de francs contre 908 millions en 1979-1980.

4.2. Les charges

Ce poste recouvre, d'une part, les charges financières qui comprennent les agios reversés aux banques, aux Trésors et aux autres organismes publics, les commissions versées au Fonds Monétaire International et les intérêts versés au Trésor français sur la position négative du compte d'opérations de la B.C.E.A.O. et, d'autre part, les dépenses de fonctionnement.

4.2.1. Les charges financières

La Banque centrale a versé en rémunération des dépôts 4 726 millions de francs c.f.a. dont 32% aux Trésors et à la Banque Ouest Africaine de Développement. Le reliquat a été destiné aux autres organismes publics, notamment aux caisses autonomes d'amortissement et, d'autre part, aux banques en rémunération de leurs placements sur le marché monétaire.

Les intérêts à régler au Trésor français au titre du découvert en compte d'opérations se sont chiffrés à 10 856 millions de francs c.f.a.

Par ailleurs, en application de la Convention du 5 septembre 1975, la Banque centrale a assumé les obligations des Etats de l'Union à l'égard du Fonds Monétaire International auquel elle a réglé 6 218 millions de francs c.f.a. de commissions et intérêts au titre des concours consentis par cet organisme aux Etats.

4.2.2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont progressé de 11 605 millions en 1979-1980 à 13 195 millions pour l'exercice sous revue.

Les charges d'entretien de la circulation fiduciaire sont passées de 2 143 millions à 2 582 millions en 1980-1981, soit une augmentation de 20,5%.

Les frais généraux ont été arrêtés à 9 780 millions contre 8 729 millions en 1979-1980, soit un accroissement de 12,0%. La dotation aux amortissements de l'exercice 1980-1981, calculée d'après les mêmes taux qu'au cours des exercices précédents, a été de 813 millions au lieu de 733 millions en 1979-1980.

4.3. Les résultats de l'exercice

Après dotation aux amortissements, l'excédent de recettes s'est élevé à 43 354 218 849 francs c.f.a.

B.C.E.A.O. — AFFECTATION DES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE 1980-1981

	Francs c.f.a.
Etats	13 200 000 000
Provision pour risques	4 454 605 446
Report à nouveau	25 699 613 403
Total	43 354 218 849

Sur la part des bénéfices de l'exercice 1980-1981 revenant aux Etats, la Banque centrale a opéré les retenues décidées antérieurement par le Conseil des Ministres de l'Union en faveur de la Banque Ouest Africaine de Développement, à savoir :

- le prélèvement destiné à compléter le montant des commissions de transfert pour assurer la dotation annuelle des Etats à la B.O.A.D. (séances du 11 décembre 1975 et du 22 décembre 1981) ;
- la participation des Etats à la construction de l'immeuble de la B.O.A.D. (séance du 31 mars 1977) ;
- la libération du quart de la souscription complémentaire des Etats au capital de la B.O.A.D. (séance du 21 décembre 1979) ;
- et la participation complémentaire des Etats à la construction de l'immeuble de la B.O.A.D. (séance du 21 décembre 1979).

BILAN
AU 30 SEPTEMBRE
1981

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS

BILAN AU 31

Actif

Francs c.f.a.	
Avoirs en or	14 010 495 120
Fonds Monétaire International	13 643 780 131
Position de réserve	4 298 229 666
Droits de Tirage Spéciaux détenus	9 345 550 465
Avoirs en monnaies étrangères	13 944 374 575
Monnaies de la Zone franc	4 910 802 486
Compte d'opérations	—
Correspondants de la Zone franc	281 267 824
Billets et monnaies de la Zone franc	4 629 534 662
Autres monnaies étrangères	9 033 572 089
Correspondants en dehors de la Zone franc	2 374 526 924
Bons d'institutions financières internationales	1 113 400 000
Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest	5 545 645 165
Créances sur les banques	486 323 877 674
Court terme	365 957 186 635
Moyen terme	119 211 256 039
Long terme	1 155 435 000
Créances sur les établissements financiers	8 482 395 001
Court terme	8 482 395 001
Moyen terme	—
Créances sur les Trésors nationaux	120 178 111 522
Escompte d'obligations cautionnées	—
Escompte d'effets à long terme (Art. 15)	43 490 575 000
Découverts en compte courant	76 685 000 000
Compte courant postal	2 536 522
Opérations pour le compte des Trésors nationaux	160 363 676 174
Accords de paiement	5 000 000
Concours mis à la disposition des États	
— Fonds fiduciaire	37 753 040 581
— Autres concours F.M.I.	122 605 635 593
Participations	7 189 426 356
Autres immobilisations (amortissements déduits)	12 459 250 478
Comptes d'ordre et divers	41 313 520 533
	877 908 907 564

Passif

TAUX DES OPÉRATIONS
DE LA BANQUE CENTRALE
au 30 septembre 1981

TAUX DES OPÉRATIONS DE LA BANQUE CENTRALE au 30 septembre 1981

A - Dispositions générales

1 - Taux d'escompte préférentiel (T.E.P.) 8,00% l'an
applicable aux opérations ci-après :

- *Escompte ou prise en pension d'effets privés* émis en mobilisation
 - de crédits de campagne (a),
 - de crédits de stockage de produits de campagne (b),
 - de crédits à court terme et, sous réserve des dispositions du chapitre D, de crédits à moyen terme ainsi que de crédits à long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, consentis à des petites et moyennes entreprises nationales (c) (d) dont l'encours global de crédits de toute nature n'excède pas 30 millions de francs c.f.a.
 - de crédits à court, à moyen et à long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, dont le total nominal n'excède pas 15 millions de francs c.f.a., accordés aux ressortissants des États de l'Union monétaire pour financer la construction d'un logement destiné à constituer leur première habitation principale (e)
- Taux exclusif de toute commission. Un minimum de 10 jours d'agios est perçu sur tout effet escompté.
- *Escompte d'effets publics n'ayant plus que dix ans à courir*, créés par les États ou les collectivités publiques de l'Union monétaire pour financer la création ou l'amélioration d'équipements collectifs, d'infrastructures ou d'actions d'amélioration des conditions de production, ou, souscrire au capital d'entreprises concourant au développement et présentés par les États, les collectivités publiques, la Banque Ouest Africaine de Développement ou les banques.
 - *Découverts en compte courant aux Trésors nationaux.*

Décisions des Conseils d'administration des 19 juin 1975, 25 août 1975 et 9 avril 1980. Décision du Conseil des Ministres du 10 avril 1979.

- (a) Par crédits de campagne, il faut entendre, pour l'application du présent barème, les concours bancaires consentis de façon exclusive et certaine pour la commercialisation des produits agricoles locaux, y compris les crédits destinés à financer l'exportation de ces produits :
 - lorsque cette commercialisation est effectuée par l'intermédiaire ou sous la surveillance d'organismes placés directement, ou indirectement, sous le contrôle de l'État ;
 - et lorsque le dénouement de ces concours intervient normalement dans un délai maximum de 12 mois à compter du début de la campagne.
- (b) Bénéficient également du taux d'escompte préférentiel, les stocks de report, lorsque leur montant représente moins de 40% des tonnages commercialisés au cours de la campagne.
- (c) Sont considérées comme entreprises nationales, les entreprises appartenant à des personnes physiques ressortissant de l'un des États de l'Union, ou à des sociétés dont le capital est détenu à concurrence d'au moins 51% par des nationaux (personnes physiques ou morales) de l'Union monétaire et dont la gestion est assurée par des nationaux de celle-ci.
- (d) Y compris les crédits consentis à des coopératives directement ou indirectement par l'intermédiaire d'organismes publics.
- (e) Si un bénéficiaire peut également prétendre, au titre d'autres activités, à des crédits susceptibles d'être mobilisés dans les conditions prévues pour les entreprises nationales dont l'encours de crédit n'excède pas 30 millions de francs c.f.a., le taux préférentiel ne sera appliqué aux concours dont il bénéficie, comme particulier et comme entrepreneur, que si leur montant cumulé n'excède pas 30 millions de francs c.f.a.

2 - Taux d'escompte normal (T.E.N.)	10,50% l'an
applicable aux opérations ci-après :	
- <i>Escompte ou prise en pension d'effets privés autres que ceux visés au paragraphe I ci-dessus.</i>	
Ce taux s'applique aux effets représentatifs de crédits à court, à moyen ou à long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, ne bénéficiant pas du taux préférentiel prévu au paragraphe I.	
Taux exclusif de toute commission. Un minimum de 10 jours d'agios est perçu sur tout effet escompté.	
- <i>Avances sur effets publics.</i>	
- <i>Escompte ou prise en pension d'obligations cautionnées.</i>	

3 - Taux divers	
- <i>Avances sur titres admis en garantie</i>	T.E.N. + 1,50%

B - Marché monétaire

1. Rémunération des dépôts effectués par les banques	% l'an
- <i>au jour le jour</i>	14,750
- <i>à un mois</i>	14,875
- <i>à trois mois</i>	15,125
2. Avances contre remise d'effets publics ou privés	
- <i>au jour le jour</i>	15,0625
- <i>à un mois</i>	15,125
- <i>à trois mois</i>	15,375

C - Commissions de transferts

1. Transferts entre agences de la Banque centrale dans l'Union monétaire	Commission forfaitaire de 100 F.
2. Transferts sur l'Union monétaire	0,10‰ minim. 100 F.
3. Transferts de l'Union monétaire sur l'extérieur	2,50‰ minim. 100 F.

A ces commissions s'ajoutent les frais de câble ou de télex des transferts exécutés par ces voies.

Les remises de francs c.f.a. en devises autres que le franc français, et inversement, donnent lieu à perception de remboursement des frais de transfert et de change supportés par la Banque centrale.

La Banque centrale exécute sans commission :

- les transferts entre ses sièges de l'Union monétaire,
 - les transferts hors de l'Union monétaire,
- qui lui sont demandés par les Trésors publics, les administrations des Postes et les institutions assimilées des États de l'Union monétaire.

D - Dispositions transitoires

Crédits à moyen terme et à long terme

Taux d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen terme ayant bénéficié d'un accord de mobilisation de la Banque centrale avant le 30 juin 1975 sous réserve qu'il soit justifié à la Banque centrale que le crédit a été consenti à un taux non révisable	5,50% l'an
Taux d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen et long terme accordés entre le 30 juin 1975 et le 13 avril 1980 sous réserve qu'il soit justifié à la Banque centrale que le crédit a été consenti à un taux non révisable	5,50% l'an (a) ou 8,00% l'an (b)

(a) Pour les crédits admissibles au T.E.P. tel que fixé au 1er juillet 1975.

(b) Pour les crédits assortis du T.E.N. tel que fixé au 1er juillet 1975.



Agence auxiliaire de Man (Côte d'Ivoire)

Agence auxiliaire de Maradi (Niger)



Annexe Statistique

SOMMAIRE

RÉPERTOIRE DES ORGANISATIONS AFRICAINES	2-3
RÉPERTOIRE DES SIGLES UTILISÉS	4

UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	5
Relations avec le Fonds Monétaire International	6-7
Situation des institutions monétaires	8
Situation de la Banque centrale	9
Situation des banques	10
Position nette des Gouvernements	11
Utilisations déclarées aux Centrales des Risques	
— des crédits à court terme	12
— des crédits à moyen et long terme	13

ETATS MEMBRES

Comptes économiques (Bénin, Côte d'Ivoire et Sénégal)	14 à 16
Indicateurs d'activité	17 à 19
Commercialisation des produits agricoles	20 à 23
Activité industrielle (Côte d'Ivoire et Sénégal)	24
Indices des prix à la consommation familiale	25 à 27
Salaires minima interprofessionnels garantis	27
Situation des institutions monétaires	28 à 33
Situation de la Banque centrale	34 à 39
Situation des banques	40 à 45
Position nette du Gouvernement	46 à 51
Évolution de la base monétaire	52 à 57
Utilisations déclarées à la Centrale des Risques	
— des crédits à court terme	58 à 63
— des crédits à moyen et long terme	64 à 69
Échanges extérieurs	71
— Principaux produits exportés et principales marchandises importées	72 à 83
— Principaux pays de destination et d'origine	84 à 95

Répertoire des organisations Africaines

1 - DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest (C.C.A.O.)

Dix banques centrales membres : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Central Bank of Gambia, Bank of Ghana, Banque Centrale de la République de Guinée, Banco Nacional da Guiné-Bissau, National Bank of Liberia, Banque Centrale du Mali, Banque Centrale de Mauritanie, Central Bank of Nigeria, Bank of Sierra-Leone.

Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.)

Six pays membres : Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal.

Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O.)

Seize pays membres : Bénin, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Haute-Volta, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra-Leone, Togo.

Comité Inter-ministériel de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (C.I.L.S.S.)

Huit pays membres : Cap-Vert, Gambie, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

Conseil de l'Entente

Cinq pays membres : Bénin, Côte d'Ivoire, Niger, Haute-Volta, Togo.

Liptako-Gourma

Trois pays membres : Haute-Volta, Mali, Niger.

Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (O.M.V.G.)

Deux pays membres : Gambie, Sénégal.

Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (O.M.V.S.)

Quatre pays membres : Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal.

2 - AUTRES

Association des Banques Centrales Africaines (A.B.C.A.)

Trente-trois banques centrales membres regroupant quarante-deux pays :

- La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.) : Bénin, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Sénégal, Togo.
- La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (B.E.A.C.) : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Tchad.
- Les Banques centrales des pays suivants : Algérie, Botswana, Burundi, Egypte, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Ile Maurice, Kenya, Lesotho, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sierra-Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tunisie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Banque Africaine de Développement (B.A.D.)

Tous les pays indépendants d'Afrique à l'exception de l'Angola.

Commission Economique pour l'Afrique (C.E.A.)

Tous les pays indépendants d'Afrique membres de l'Organisation des Nations-Unies.

Commission du Fleuve Niger (C.F.N.)

Huit pays membres : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Haute-Volta, Mali, Niger, Nigeria.

Organisation Commune Africaine et Mauricienne (O.C.A.M.)

Neuf pays membres : Bénin, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Ile Maurice, Niger, Rwanda, Sénégal, Togo.

Union Africaine et Mauricienne des Banques de Développement (U.A.M.B.D.) :

Au 6 juillet 1976, les **banques de 11 pays** étaient membres de l'Union : Bénin, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Gabon, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.

Répertoire des sigles utilisés

UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

- O.I.C. : Organisation Internationale du Café.
O.I.C.C. : Organisation Internationale du Cacao.

BÉNIN

- S.B.E.E. : Société Béninoise d'Électricité et d'Eau.
SONAGRI : Société Nationale pour la Production Agricole.
SONICOG : Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras.

COTE D'IVOIRE

- C.S.S.P.P.A. : Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles.
E.E.C.I. : Énergie Électrique de Côte d'Ivoire.

HAUTE-VOLTA

- VOLTELEC : Société Voltaïque d'Électricité.

NIGER

- NIGELEC : Société Nigérienne d'Électricité.
O.P.V.N. : Office des Produits Vivriers du Niger.
SONARA : Société Nigérienne de Commercialisation de l'Arachide.

SÉNÉGAL

- O.N.C.A.D. : Office National de Coopération et d'Assistance pour le Développement.
S.E.I.B. : Société Électrique et Industrielle du Baol.
S.E.I.C. : Société Électrique et Industrielle de la Casamance.
SENELEC : Société Sénégalaise de Distribution d'Énergie Électrique.
SODEFITEX : Société de Développement des Fibres Textiles.

TOGO

- C.E.B. : Communauté Électrique du Bénin.
C.E.E.T. : Compagnie d'Énergie Électrique du Togo.
I.T.T. : Industrie Textile Togolaise.
O.P.A.T. : Office des Produits Agricoles du Togo.
O.T.P. : Office Togolais des Phosphates.

U.M.O.A. — COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	1978	1979	1980	1981	1980				1981			
					I	II	III	IV	I	II	III	IV
Prix moyens de la période en francs c.f.a./kg												
Cacao												
Prix indicatif O.I.C.C.	768	701	549	567	656	561	491	486	506	523	642	597
Café												
Prix indicatif Robusta O.I.C.	734	780	685	613	753	783	617	586	627	610	571	642
Huile d'arachide brute												
Toutes origines												
Rotterdam	243	189	182	283	155	151	186	236	269	314	322	225
Huile de palme												
Sumatra												
CIF, N.W. Europe	135	139	123	155	136	123	108	126	153	165	159	141
Sources : Cacao, O.I.C.C. - Café, O.I.C. - Huiles, Oil World.												

INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMÉS EN FRANCS C.F.A. DES PRINCIPAUX PRODUITS VÉGÉTAUX EXPORTÉS DE L'UNION

	Indices moyens — Base 100 : Année 1970											
Indice général	301,7	300,6	274,7	288,6	294,3	282,4	258,3	263,9	279,3	288,2	300,4	286,6
dont — Cacao, Café	346,9	340,1	282,1	271,1	323,5	306,3	253,3	245,2	262,1	256,5	280,8	284,9
— Oléagineux	218,0	189,2	177,0	254,7	161,9	152,2	173,9	219,9	245,1	277,9	282,9	213,0
— Bois	306,7	353,4	388,0	391,8	392,9	391,7	387,9	379,5	377,8	396,4	396,4	396,4
Sources : — Cotations des marchés. — B.C.E.A.O.												

U.M.O.A. — RELATIONS AVEC LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

		Situation au 30 septembre				
		1978	1979	1980	1981	
		Millions de D.T.S.				
Bénin						
Département des D.T.S.	{	— Allocations	4,4	6,1	7,8	9,4
		— Disponibilités	4,4	6,1	3,7	2,9
Département général	{	— Quote-part	16,0	16,0	16,0	24,0
		— Position de réserve	2,1	2,1	—	2,0
		— Recours au crédit du Fonds	—	—	—	—
Fonds fiduciaire	—	Encours des prêts	5,4	5,4	12,7	12,7
Côte d'Ivoire						
Département des D.T.S.	{	— Allocations	14,3	22,2	30,1	37,8
		— Disponibilités	7,4	16,9	12,2	4,8
Département général	{	— Quote-part	76,0	76,0	76,0	114,0
		— Position de réserve	10,7	12,6	—	—
		— Recours au crédit du Fonds	6,3	—	—	275,1
		— dont : <i>Tranches de crédit</i>	—	—	—	28,5
		<i>Mécanisme pétrolier</i>	6,3	—	—	—
		<i>Financt. compensat.</i>	—	—	—	114,0
		<i>Facilité élargie</i>	—	—	—	66,3
		<i>Financt. supplément.</i>	—	—	—	66,3
Fonds fiduciaire	—	Encours des prêts	21,6	21,6	50,6	50,8
Haute-Volta						
Département des D.T.S.	{	— Allocations	4,4	6,1	7,8	9,4
		— Disponibilités	4,4	6,1	7,8	7,5
Département général	{	— Quote-part	16,0	16,0	16,0	24,0
		— Position de réserve	4,7	4,7	3,6	5,6
		— Recours au crédit du Fonds	—	—	—	—
Fonds fiduciaire	—	Encours des prêts	5,4	5,4	12,7	12,7
Source : Fonds Monétaire International.						

U.M.O.A. — RELATIONS AVEC LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

		Situation au 30 septembre				
		1978	1979	1980	1981	
		Millions de D.T.S.				
Niger						
Département des D.T.S.	{	— Allocations	4,4	6,1	7,8	9,4
		— Disponibilités	4,4	6,1	7,8	7,5
Département général	{	— Quote-part	16,0	16,0	16,0	24,0
		— Position de réserve	5,1	5,1	4,0	6,0
		— Recours au crédit du Fonds	—	—	—	—
Fonds fiduciaire	—	Encours des prêts	5,4	5,4	12,7	12,7
Sénégal						
Département des D.T.S.	{	— Allocations	11,4	15,8	20,2	24,5
		— Disponibilités	5,3	12,1	5,2	0,3
Département général	{	— Quote-part	42,0	42,0	42,0	63,0
		— Position de réserve	1,2	4,3	—	—
		— Recours au crédit du Fonds	23,5	38,1	59,3	120,8
		dont : <i>Tranches de crédit</i>	—	—	10,3	8,7
		<i>Mécanisme pétrolier</i>	23,5	17,1	10,8	4,4
		<i>Financt. compensat.</i>	—	21,0	21,0	63,0
		<i>Facilité élargie</i>	—	—	8,6	20,6
		<i>Financt. supplément.</i>	—	—	8,6	24,1
Fonds fiduciaire	—	Encours des prêts	14,1	22,2	33,1	33,2
Togo						
Département des D.T.S.	{	— Allocations	5,1	7,1	9,0	11,0
		— Disponibilités	4,4	6,3	8,2	6,7
Département général	{	— Quote-part	19,0	19,0	19,0	28,5
		— Position de réserve	2,1	3,4	3,3	—
		— Recours au crédit du Fonds	—	—	—	18,2
		dont : <i>Tranches de crédit</i>	—	—	—	10,9
		<i>Financt. supplément.</i>	—	—	—	7,3
Fonds fiduciaire	—	Encours des prêts	6,2	9,8	14,6	14,7

Source : Fonds Monétaire International.

Source : Fonds Monétaire International.

U.M.O.A. – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1978		1979		1980	1979*	
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	45 782	37 551	— 24 560	— 99 026	— 281 147	— 99 026	
Crédit intérieur	868 877	989 863	1 108 445	1 225 160	1 438 385	1 148 001	
— Position nette							
des Gouvernements	— 111 521	— 111 532	— 102 521	— 52 895	6 442	— 130 054	
— Crédits à l'économie	980 398	1 101 395	1 210 966	1 278 055	1 431 943	1 278 055	
. Créd. de campagne	66 549	119 776	111 358	143 906	182 906	143 906	
. Autres crédits	913 849	981 619	1 099 608	1 134 149	1 249 037	1 134 149	
dont :							
Obligat. caution.	23 755	23 560	24 442	18 214	21 809	18 214	
ACTIF = PASSIF	914 659	1 027 414	1 083 885	1 126 134	1 157 238	1 048 975	
Masse monétaire	822 112	940 540	981 704	1 021 075	1 026 883	943 916	
— Circulation fiduciaire	213 485	272 120	253 170	314 674	292 920	314 674	
— Dépôts en C.C.P.	12 472	12 329	10 447	9 286	10 908	9 286	
— Dépôts en banque	596 155	656 091	718 087	697 115	723 055	619 956	
. Organ. publics	199 666	213 228	217 529	111 601	82 901	111 601	
. Autres	396 489	442 863	500 558	585 514	640 154	508 355	
Autres éléments (net)	92 547	86 874	102 181	105 059	130 355	105 059	
1980*1981*							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	— 147 822	— 210 788	— 281 147	— 310 049	— 296 540	— 391 938	— 433 377
Crédit intérieur	1 293 020	1 319 435	1 363 629	1 406 894	1 511 569	1 527 116	1 578 859
— Position nette							
des Gouvernements	— 104 933	— 82 266	— 68 314	— 47 771	— 32 006	— 3 390	53 015
— Crédits à l'économie	1 397 953	1 401 701	1 431 943	1 454 665	1 543 575	1 530 506	1 525 844
. Créd. de campagne	232 801	192 723	182 906	166 366	258 917	191 697	159 375
. Autres crédits	1 165 152	1 208 978	1 249 037	1 288 299	1 284 658	1 338 809	1 366 469
dont :							
Obligat. caution.	19 507	19 682	21 809	21 440	15 213	14 363	20 126
ACTIF = PASSIF	1 145 198	1 108 647	1 082 482	1 096 845	1 215 029	1 135 178	1 145 482
Masse monétaire	1 021 400	997 808	952 127	1 024 664	1 109 900	1 051 172	1 047 473
— Circulation fiduciaire	339 292	303 640	292 920	358 064	384 262	350 343	342 855
— Dépôts en C.C.P.	11 167	11 556	10 908	9 957	10 844	11 046	9 561
— Dépôts en banque	670 941	682 612	648 299	656 643	714 794	689 783	695 057
. Organ. publics	107 274	103 451	82 901	86 591	84 082	81 906	85 888
. Autres	563 667	579 161	565 398	570 052	630 712	607 877	609 169
Autres éléments (net)	123 798	110 839	130 355	72 181	105 129	84 000	98 009
*Nouvelle série.							
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1978		1979				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	92 419	125 246	59 978	32 466			
Créances sur les Etats	29 202	34 738	55 360	80 204			
Créances sur les banques	239 230	280 856	288 668	326 864			
Créances sur les établiss. financiers	8 032	8 071	8 925	8 840			
ACTIF = PASSIF	368 883	448 911	412 931	448 374			
Circulation fiduciaire	213 483	272 120	253 170	314 674			
Dépôts des Etats (y.c. encaisse)	82 619	58 656	69 102	40 013			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	35 843	81 349	49 827	55 800			
Autres dépôts	477	292	454	470			
Autres éléments (net)	36 461	36 494	40 378	37 417			
	1980				1981		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 51 930	- 89 462	- 123 398	- 120 147	- 152 654	- 185 113	- 229 884
Créances sur les Etats	82 205	104 654	117 288	163 930	172 224	199 578	280 537
Créances sur les banques	407 985	387 716	416 340	435 506	517 778	498 814	486 324
Créances sur les établiss. financiers	8 432	8 214	7 577	7 453	6 867	7 509	8 482
ACTIF = PASSIF	446 692	411 122	417 807	486 742	544 215	520 788	545 459
Circulation fiduciaire	339 292	303 640	292 920	358 064	384 262	350 343	342 855
Dépôts des Etats (y.c. encaisse)	21 198	18 840	34 038	36 753	46 534	40 753	63 376
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	46 911	41 868	43 051	42 130	39 654	49 535	57 391
Autres dépôts	495	602	196	540	490	715	635
Autres éléments (net)	38 796	46 172	47 602	49 255	73 275	79 442	82 202
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. – SITUATION DES BANQUES

	1978		1979		1980	1979*
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs c.f.a.						
Avoirs extérieurs (net)	- 46 648	- 87 695	- 84 539	- 131 492	- 157 749	- 131 492
Réserves	33 692	79 920	51 417	49 789	42 724	47 789
Créances sur les Etats	23 731	31 259	48 054	55 816	65 237	55 816
Crédits à l'économie	948 610	1 069 755	1 177 599	1 251 002	1 402 557	1 251 002
ACTIF = PASSIF	959 385	1 093 239	1 192 531	1 225 115	1 352 769	1 225 115
Dépôts des particuliers						
et entreprises	595 678	655 799	717 632	696 645	721 746	619 486
— Organismes publics	199 326	213 057	217 176	111 265	82 814	111 265
— Autres	396 352	442 742	500 456	585 380	638 932	508 221
Dépôts des Etats	70 552	107 634	122 838	139 975	132 256	217 133
Crédits de la						
Banque centrale	239 232	280 856	289 750	324 780	417 886	324 780
Autres éléments (net)	53 923	48 950	62 311	63 715	80 881	63 716

U.M.O.A. — POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	1978		1979		1980	1979*	
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	3 374	3 921	3 770	4 710	4 822	4 710	
Dépôts à la Banque centrale	79 245	54 735	65 332	35 303	29 216	35 303	
Dépôts dans les banques	70 552	107 634	122 838	139 975	132 256	217 133	
Obligations cautionnées	23 755	23 569	24 442	18 214	21 809	18 214	
Total des créances (-)	176 926	189 859	216 382	198 202	188 103	275 360	
Concours de la Banque centrale	29 202	34 738	55 360	80 204	117 288	80 204	
Concours des banques	23 731	31 259	48 054	55 816	65 237	55 816	
Dépôts en C.C.P.	12 472	12 330	10 447	9 286	10 908	9 286	
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	
Total des dettes (+)	65 405	78 327	113 861	145 306	193 433	145 306	
POSITION NETTE	- 111 521	- 111 532	- 102 521	- 52 896	5 330	- 130 054	
	1980*				1981*		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	5260	4661	4822	4186	5224	5105	5780
Dépôts à la Banque centrale	15938	14179	29216	32567	41310	35648	56596
Dépôts dans les banques	215877	225508	205900	216002	213570	224034	222240
Obligations cautionnées	19507	19682	21809	21440	15213	14363	20126
Total des créances (-)	256582	264030	261747	274195	275317	279150	304742
Concours de la Banque centrale	82205	104654	117288	163930	172224	199578	280537
Concours des banques	58277	65554	65237	52537	60243	65136	67659
Dépôts en C.C.P.	11167	11556	10908	9957	10844	11046	9561
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	151649	181764	193433	226424	243311	275760	357757
POSITION NETTE	- 104933	- 82266	- 68314	- 47771	- 32006	- 3390	53015
* Nouvelle série.							
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. — CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activité	1979		1980		1981			
	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Agriculture, sylviculture et pêche	37 911	41 805	40 369	41 183	41 658	44 417	41 129	43 061
— Agriculture, chasse	27 292	30 806	30 222	30 996	30 701	31 383	29 228	31 127
— Sylviculture, exploitation forestière, pêche	10 619	10 999	10 147	10 187	10 957	13 034	11 901	11 934
Industries extractives	18 231	17 362	24 326	17 701	22 297	18 439	19 508	18 578
— Pétrole brut et gaz naturel	4 493	7 442	5 907	1 198	3 480	6 162	6 330	4 328
— Autres	13 738	9 920	18 419	16 503	18 817	12 277	13 178	14 250
Industries manufacturières	167 889	167 079	168 982	162 987	158 438	156 269	168 109	168 004
— Produits alimentaires, boissons, tabac	62 630	64 981	70 877	53 171	50 581	53 162	59 427	54 084
— Textiles, habillement, cuir	33 355	25 187	26 802	31 508	28 919	27 485	28 163	30 135
— Industries chimiques	20 600	22 899	18 195	23 667	21 945	16 747	19 870	25 595
— Autres	51 304	54 012	53 108	54 641	56 993	58 875	60 649	58 190
Electricité, gaz, eau	10 503	7 856	6 698	4 726	7 347	6 238	5 978	6 471
Bâtiment, travaux publics	75 605	55 241	61 252	66 866	71 155	73 629	77 145	70 617
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	354 571	438 756	417 059	412 499	410 109	511 249	461 206	437 798
— Commerce de gros	322 606	404 397	379 521	372 901	369 023	469 090	413 834	390 294
— Commerce de détail	28 835	31 273	33 647	35 722	36 615	37 259	41 009	42 078
— Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 130	3 086	3 891	3 876	4 471	4 900	6 363	5 426
Transports, entrepôts et communications	38 214	37 283	36 223	37 284	41 077	34 750	39 358	39 026
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	32 569	32 988	36 197	33 440	38 468	40 139	41 804	44 359
— Etablissements financiers, assurances	4 396	4 630	4 358	6 039	3 831	4 692	3 831	6 817
— Affaires immob., services aux entreprises	28 173	28 358	31 839	27 401	34 637	35 447	37 973	37 542
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	16 048	19 865	20 348	22 602	22 722	21 034	22 053	21 592
— Services divers fournis à la collectivité	1 468	1 458	1 554	1 931	1 867	2 049	2 266	2 287
— Prêts aux particuliers	8 022	8 820	9 606	10 057	11 145	9 817	11 160	11 572
— Autres	6 558	9 587	9 188	10 614	9 710	9 168	86 277	7 733
TOTAL	751 541	818 235	811 454	799 288	813 271	906 165	876 290	849 506

U.M.O.A. — CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activité	1979		1980				1981	
	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Agriculture, sylviculture et pêche	21 379	16 880	16 259	17 036	17 207	17 266	18 526	19 708
— Agriculture, chasse	15 810	11 675	11 051	11 876	11 999	12 064	13 048	13 650
— Sylviculture, exploitation forestière, pêche	5 569	5 205	5 208	5 160	5 208	5 202	5 478	6 058
Industries extractives	15 396	15 051	13 814	13 713	11 865	12 288	14 026	21 635
— Pétrole brut et gaz naturel	3 864	3 864	3 766	3 766	3 766	3 669	6 116	13 239
— Autres	11 532	11 187	10 048	9 947	8 099	8 619	7 910	8 396
Industries manufacturières	79 270	88 038	83 053	109 518	117 273	123 427	132 872	128 760
— Produits alimentaires, boissons, tabac	33 530	37 316	39 881	54 883	62 289	64 557	68 715	63 679
— Textiles, habillement, cuir	12 910	17 452	14 643	14 721	15 746	12 576	12 374	12 006
— Industries chimiques	11 511	11 962	8 567	18 170	16 536	23 615	28 801	30 048
— Autres	21 319	21 308	19 962	21 744	22 702	22 679	22 982	23 027
Electricité, gaz, eau	24 802	26 608	28 921	31 742	31 121	30 222	30 068	32 326
Bâtiment, travaux publics	14 313	10 479	14 328	14 959	17 019	19 870	21 869	22 107
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	30 377	31 393	33 287	34 420	46 555	49 594	49 645	50 638
— Commerce de gros	16 761	16 751	17 790	18 537	29 116	31 202	31 188	31 414
— Commerce de détail	4 349	5 072	5 030	5 181	5 985	6 648	6 716	6 859
— Restaurants, hôtels, installations touristiques	9 267	9 570	10 467	10 702	11 454	11 744	11 741	12 365
Transports, entrepôts et communications	32 231	36 048	39 455	43 031	42 924	44 026	44 825	46 948
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	71 930	75 607	84 042	79 540	66 850	66 145	66 553	64 550
— Etablissements financiers, assurances	6 855	7 018	8 836	5 426	8 592	7 380	7 337	6 368
— Affaires immob., services aux entreprises	65 075	68 589	75 206	74 114	58 258	58 765	59 216	58 182
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	36 586	37 777	41 722	44 109	45 727	47 302	48 771	49 053
— Services divers fournis à la collectivité	4 410	4 486	4 970	4 721	4 866	5 193	5 140	5 141
— Prêts aux particuliers	27 537	27 794	30 962	33 515	35 258	36 315	37 600	38 558
— Autres	4 639	5 497	5 790	5 873	5 603	5 794	6 031	5 354
TOTAL	326 284	337 881	354 881	388 068	396 541	410 140	427 155	435 725

BÉNIN – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1975	1976	1977	1978
Produit intérieur brut (millions de F. c.f.a.)	113 114	134 313	151 202	168 560
Population estimée (1 000 hab.)	3 112	3 197	3 286	3 377
<i>Produit intérieur brut per capita</i> (1 000 F. c.f.a./hab.)	<i>36,35</i>	<i>42,01</i>	<i>46,01</i>	<i>49,91</i>
Millions de francs c.f.a.				
Produit intérieur brut au coût des facteurs	102 933	120 972	135 312	152 669
Agriculture. Elevage. Sylviculture. Pêche	38 983	53 802	59 823	73 294
Industrie et artisanat	9 576	8 256	8 963	9 158
Eau et électricité	763	852	987	1 482
Construction	4 666	5 061	5 250	5 434
Commerce	26 081	29 206	32 025	34 709
Transports et communications	7 932	9 031	10 611	12 391
Administrations publiques	11 204	11 073	12 872	12 671
Autres services	3 728	3 691	4 781	3 530
Impôts indirects nets de subventions	10 181	13 341	15 890	15 891
Produit intérieur brut au prix du marché	113 114	134 313	151 202	168 560
Consommation publique	13 411	12 781	14 711	14 414
Consommation privée	95 990	119 504	147 839	166 553
Formation brute de capital fixe	22 835	21 962	22 887	23 203
Variation de stocks	5 958	3 300	4 800	5 500
Exportations de biens et services	30 647	31 613	34 782	39 611
Importations de biens et services	55 727	54 847	73 817	80 721
Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.				

COTE D'IVOIRE – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1975	1976	1977	1978
Produit intérieur brut (milliards de F. c.f.a.)	834,5	1 114,0	1 539,3	1 783,0
Population (1 000 habitants)	6 710	6 983	7 267	7 563
<i>Produit intérieur brut per capita</i> (1 000 F. c.f.a./hab.)	<i>124,4</i>	<i>159,5</i>	<i>211,8</i>	<i>235,8</i>
Milliards de francs c.f.a.				
Produit intérieur brut (a)	834,5	1 114,0	1 539,3	1 783,0
Produit intérieur brut marchand	746,4	1 007,1	1 416,4	1 622,5
Agriculture. Elevage. Forêts. Pêche.	240,4	284,8	380,2	455,9
Industries	124,2	147,0	185,4	210,3
dont : <i>Industries extractives</i>	<i>1,6</i>	<i>1,7</i>	<i>3,0</i>	<i>7,1</i>
<i>Industries manufacturières</i>	<i>109,2</i>	<i>130,9</i>	<i>165,0</i>	<i>185,0</i>
<i>Electricité - Eau</i>	<i>13,4</i>	<i>14,4</i>	<i>17,4</i>	<i>18,2</i>
Bâtiment. Travaux publics	55,0	73,6	108,6	145,2
Transports	72,2	86,0	97,7	134,8
Services et commerce (y compris banques et assurances)	197,3	327,1	527,3	550,6
Droits de douane et assimilés	57,3	88,6	117,2	125,7
Produit intérieur brut non marchand	88,1	106,9	122,9	160,5
Consommation finale	645,9	796,7	1 021,6	1 268,5
Autoconsommation (ménages)	93,6	106,6	167,2	203,9
Achats	552,3	690,1	854,4	1 064,6
Formation brute de capital fixe	184,0	247,2	397,6	529,0
Variation de stocks	3,4	8,9	23,1	1,8
Echanges extérieurs de biens et services	—	—	—	—
Exportations de biens (F.O.B.)	275,4	426,1	611,5	592,5
Importations de biens (C.A.F.)	260,6	336,8	469,8	551,9
Balance commerciale	+ 14,8	+ 89,3	+ 141,7	+ 40,6
Solde des utilisations de services	— 13,6	— 28,1	— 44,8	— 56,9
(a) Aux prix départ usine.				
Source : Ministère de l'Economie et des Finances ; Direction de la Statistique : « Les comptes de la Nation ».				

SÉNÉGAL – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1974	1975	1976	1977
Produit intérieur brut (milliards de F. c.f.a.)	338,8	406,4	459,3	483,6
Population estimée (1 000 hab.)	4 831	4 948	5 085	5 218
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	70,13	82,13	90,32	92,68
Milliards de francs c.f.a.				
Production intérieure brute	299,4	359,2	402,8	422,6
Agriculture. Elevage. Forêts. Pêche.	80,7	122,8	138,8	132,5
Industries	67,0	79,5	78,5	85,5
Artisanat	3,9		5,6	6,4
Bâtiment. Travaux publics	13,4	18,0	17,3	21,2
Transports	24,4	25,6	28,2	28,6
Services. Commerce	110,0	113,3	134,4	148,4
Salaires versés par les :				
Administrations	37,0	43,9	52,4	55,6
Ménages	2,4	3,3	4,1	5,4
Produit intérieur brut	338,8	406,4	459,3	483,6
Consommation finale	285,1	356,3	420,5	441,5
Ménages	235,1	294,5	348,8	363,6
Administrations	50,0	61,8	71,7	77,9
Formation brute de capital fixe	51,8	56,6	61,4	62,2
Variation de stocks	23,3	15,7	14,3	22,4
Echanges extérieurs de biens et services (a)				
Exportations de biens (F.O.B.) et de services	144,6	147,9	166,7	209,2
Importations de biens (C.A.F.) et de services	166,0	170,1	203,6	251,7
Balance des biens et services	- 21,4	- 22,2	- 36,9	- 42,5
(a) Estimations retenues pour les comptes nationaux.				
Source : Direction de la Statistique du Sénégal.				

BÉNIN — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1977	68 063	276,0
" 1978	70 705	288,3
" 1979	95 815	289,6
" 1980	97 615	338,7
" 1981	...	...
1980 - 1er trimestre	24 707	318,5
2ème "	26 748	308,9
3ème "	21 577	312,4
4ème "	24 583	415,2
1981 - 1er trimestre	27 652	392,9
2ème "	19 680	...
3ème "	...	...
4ème "	...	...
Sources : — S.B.E.E. — B.C.E.A.O.		

COTE D'IVOIRE — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Energie électrique			Ventes de marchandises			
(Indices sectoriels désaisonnalisés)						
	Production	Consom. H.-tension	Détail Alim.	Mat. prem. Biens équip.	Textiles	Véhicules
Millions kWh			Base : Année 1970			
Année 1977	1 242,9	596,6	350,8	336,3	199,7	316,5
" 1978	1 417,8	673,9	460,6	609,4	289,7	302,8
" 1979	1 583,1	769,2	519,0	672,6	288,0	551,5
" 1980	1 743,8	869,1	506,2	832,9	332,4	537,0
" 1981	...	...	487,5	671,6	370,8	481,8
1980 - 1er trimestre	468,2	220,8	555,9	917,0	328,6	583,0
2ème "	444,9	250,2	552,7	1 044,7	351,4	741,8
3ème "	385,0	191,4	426,1	723,5	330,2	491,0
4ème "	445,7	206,8	490,0	646,3	319,2	332,3
1981 - 1er trimestre	504,6	151,4	525,7	640,2	380,3	369,6
2ème "	481,6	216,5	501,0	739,5	378,0	627,4
3ème "	404,9	208,6	457,3	750,1	372,7	607,4
4ème "	...	...	466,1	556,5	352,0	322,7
Sources : — E.E.C.I. — B.C.E.A.O.						

HAUTE-VOLTA — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1977	61 376	262,3
" 1978	67 488	269,6
" 1979	80 189	288,1
" 1980	91 564	324,9
" 1981	94 686	277,8
1980 - 1er trimestre	21 653	364,3
2ème "	26 409	308,9
3ème "	20 992	286,5
4ème "	22 510	339,9
1981 - 1er trimestre	22 091	405,9
2ème "	27 775	370,9
3ème "	21 828	334,3
4ème "	22 992	393,3
Sources : — VOLTELEC — B.C.E.A.O.		

NIGER — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1977	87 685	220,1
" 1978	95 318	296,1
" 1979	100 365	369,3
" 1980	133 663	487,3
" 1981	...	670,1
1980 - 1er trimestre	...	449,2
2ème "	...	486,7
3ème "	...	479,2
4ème "	...	533,9
1981 - 1er trimestre	...	604,7
2ème "	...	598,3
3ème "	...	661,9
4ème "	...	815,4
Sources : — NIGELEC — B.C.E.A.O.		

SÉNÉGAL — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1977	455 158	203,5
" 1978	482 483	192,4
" 1979	519 428	225,1
" 1980	533 792	210,7
" 1981	...	222,3
1980 - 1er trimestre	123 577	229,5
2ème "	131 284	209,9
3ème "	139 800	188,8
4ème "	139 131	214,5
1981 - 1er trimestre	129 621	213,4
2ème "	139 436	210,2
3ème "	147 259	207,3
4ème "	...	258,4
Sources : — SENELEC. - S.E.I.C. (ZIGUINCHOR). - S.E.I.B. (DIOURBEL) — B.C.E.A.O.		

TOGO — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1977	146 820	276,2
" 1978	172 643	341,8
" 1979	201 173	376,3
" 1980	323 082	417,3
" 1981	335 173	535,2
1980 - 1er trimestre	70 356	398,5
2ème "	85 122	395,7
3ème "	82 766	416,8
4ème "	84 838	458,3
1981 - 1er trimestre	88 686	490,0
2ème "	84 233	490,0
3ème "	79 329	544,7
4ème "	82 925	616,0
Sources : — C.E.B., C.E.E.T., O.T.P., I.T.T. et S.N.S. — B.C.E.A.O.		

BÉNIN — COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

	Campagnes			
	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Tonnes				
Commercialisation				
Cacao	1 373	4 111	6 059	—
Café	391	140	48	253
Arachides décortiquées	2 716	1 341	1 125	479
Karité	8 274	248	17 702	3 180
Palmistes	11 818	23 430	29 037	29 688
Coton graine	13 889	18 740	25 765	13 298
Francs c.f.a. /kg.				
Prix officiels d'achat au producteur				
Cacao	250	250	250	250
Café	135	135	160	200
Arachides décortiquées	55	55	55	...
Karité	24	35	35	35
Palmistes	31	33,5	35	37,5
Coton graine	55	55	55	60
Années				
	1977*	1978**	1979	1980
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Cacao en fèves	1 023	1 359	...	...
Café vert	618	107	...	...
Arachides décortiquées	122	—	...	...
Graines de coton	305	149	...	...
Amandes de karité	74	172	...	...
Huile de palmiste	1 698	533	...	...
Huile de palme	562	18	...	...
Coton égrené	1 954	1 633	...	...
* Chiffres rectifiés. - ** Chiffres provisoires.				
Sources : SONAGRI. - SONICOG. - SONACEB. - Journaux officiels du Bénin. - Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique.				

COTE D'IVOIRE – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

	Campagnes			
	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Commercialisation	Tonnes			
Cacao	305 959	311 808	379 420	418 333
Café vert	195 742	277 048	248 670	366 839
Palmistes	33 168	29 857	40 394	...
Coton graine	102 929	114 886	142 975	136 600
Prix officiels d'achat au producteur	Francs c.f.a./kg.			
Cacao	250	250	300	300
Café vert	250	250	300	300
Palmistes	31	31	...	...
Coton graine	80	80	80	80
	Années			
	1977	1978	1979	1980
Exportations	Millions de francs c.f.a.			
Cacao en fèves	98 799	160 907	116 231	...
Café vert	198 615	131 142	166 542	...
Palmistes	1 327	425	528	...
Huile de palme et de palmiste	10 448	12 426	8 953	...
Coton égrené	5 073	8 046	10 298	...

Sources : C.S.S.P.A. - Journaux officiels de Côte d'Ivoire. - Ministère de l'Economie et des Finances : Direction générale des Douanes : Service des Statistiques douanières.

HAUTE-VOLTA – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

	Campagnes			
	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
Commercialisation	Tonnes			
Arachides décortiquées	1 781	998	1 165	120
Karité	56 653	6 989	40 061	48 306
Coton graine	38 043	59 957	77 520	62 539
Prix officiels d'achat au producteur	Francs c.f.a./kg			
Arachides décortiquées	44	54,29	54,29	81,93
Karité	22	23	24,50	27
Coton graine	55	55	55	55
	Années			
	1977	1978	1979	1980
Exportations	Millions de francs c.f.a.			
Arachides décortiquées	381	3	160	90
Huile de karité	226	317	349	103
Coton égrené	5 400	3 002	5 341	8 369

Sources : Caisse de Stabilisation. - Journaux officiels de Haute-Volta. - Ministère du Commerce, du développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.

NIGER — COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

	Campagnes			
	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
	Tonnes			
Commercialisation				
Arachides décortiquées	14 585	8 888	2 172	1 809
Coton graine	3 799	4 371	3 428	2 852
	Francs c.f.a. /kg			
Prix officiels d'achat au producteur				
Arachides décortiquées	69	75	75	75
Coton graine	55	62	62	62
	Années			
	1977	1978	1979	1980
	Millions de francs c.f.a.			
Exportations				
Arachides décortiquées	—	...	...	...
Huile d'arachide	39	...	...	...
Coton égrené	422	...	...	...
Sources : SONARA. - O.P.V.N. - Journaux officiels du Niger. - Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.				

SÉNÉGAL — COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

	Campagnes			
	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
	Tonnes			
Commercialisation				
Arachides	441 700	774 500	392 100	192 208
Coton graine	37 077	33 802	26 868	20 607
	Francs c.f.a. /kg			
Prix officiels d'achat au producteur				
Arachides d'huilerie (base coque)	41,50	41,50	45,50	50
Coton graine	49	49	55	60
	Années			
	1977	1978	1979	1980
	Millions de francs c.f.a.			
Exportations				
Arachides décortiquées	8 959	693	1 810	466
Huile d'arachide brute	40 206	13 033	27 046	11 324
Huile d'arachide raffinée	8 295	3 425	3 772	1 585
Coton égrené	4 876	3 415	2 334	2 082
Sources : ONCAD. - SODEFITEX. - Journaux officiels du Sénégal. - Ministère de l'Economie et des Finances : Direction des Douanes. Direction de la Statistique.				

TOGO — COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

	Campagnes			
	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
	Tonnes			
Commercialisation				
Cacao	16 686	12 602	15 335	15 994
Café (marchand et triages)	4 707	6 229	10 385	8 878
Arachides décortiquées	715	925	2 088	430
Palmistes	777	5 758	13 139	13 234
Coton graine	4 517	12 674	20 214	23 962
	Francs c.f.a. / kg			
Prix officiels d'achat au producteur				
Cacao	150	200	220	220
Café (marchand)	145	180	200	200
Arachides décortiquées	80	85	85	85
Palmistes	42	52	52	52
Coton graine	60	60	60	60
	Années			
	1977	1978	1979	1980
	Millions de francs c.f.a.			
Exportations				
Cacao en fèves	10 100	15 891	7 395	8 183
Café vert	5 473	5 003	6 256	4 990
Arachides décortiquées	—	—	—	—
Palmistes	233	28	379	538
Coton égrené	837	523	515	1 679

Sources : O.P.A.T. - Journaux officiels du Togo. - Ministère du Plan et de la Réforme administrative : Direction de la Statistique.

COTE D'IVOIRE — ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE IVOIRIENNE

Années	Entreprises	Investissements	Chiffre d'affaires		Travailleurs	Salaires
	en	cumulés *	Total	Dont	à la	distribués
	production*	(a)		Exportations	mi-année	(b)
	Nombre		Milliards de francs c.f.a.		Milliers	Milliards F cfa
1970	375	84	100	32	36,3	15,2
1971	398	92	115	34	39,1	16,9
1972	408	106	135	41	40,9	19,0
1973	414	145	164	52	43,8	21,7
1974	442	186	254	99	46,3	27,3
1975	458	217	303	99	52,8	33,3
1976 (c)	486	250	350	99	57,9	40,7
1977	513	293	459	131	63,0	50,2
1978	553	330	550	168	64,0	63,0
1979	619	460	650	204	67,4	75,2
1980	705	701	795	282	71,4	94,6

* Situation en fin de période.

(a) Avant amortissements. - (b) Y compris charges sociales. - (c) A partir de 1976 : exercice allant du 1er oct. de l'année précédente au 30 sept. de l'année considérée.

Source : Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire.

SÉNÉGAL — INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	Ensemble		Huileries	Industries	Raffineries	Electricité
	Ind. général	N.c. Huileries		extractives	de pétrole	
Base mobile trimestrielle : 1969 = 100						
Année 1977	185,0	180,2	201,6	150,9	134,2	182,3
“ 1978	137,5	159,5	62,3	149,4	138,8	187,6
“ 1979	171,1	185,6	159,3	158,8	139,3	229,6
“ 1980	133,2	153,2	64,5	141,7	134,7	229,0
“ 1981	...	...	...	...	...	...
1980 - 1er trimestre	141,2	168,8	46,4	153,7	217,1	228,3
2ème “	146,1	169,1	67,6	143,3	84,4	234,0
3ème “	210,2	157,8	78,9	172,0	126,8	242,3
4ème “	169,3	152,5	138,6	94,4	156,0	212,4
1981 - 1er trimestre	128,9	155,8	37,0	149,4	200,3	245,5
2ème “	115,4	146,0	3,7	144,4	89,4	243,0
3ème “	128,5	163,0	10,4	205,1	...	...
4ème “	...	...	...	...	...	...
Source : Direction de la Statistique du Sénégal.						

COTE D'IVOIRE – INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

Abidjan				
Africains		Européens (a)		
	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation
Base 100 : Année 1970				
Année 1977	206,9	226,7	197,9	215,8
" 1978	234,1	252,9	237,2	234,1
" 1979	273,0	308,1	258,4	257,6
" 1980	313,0	366,2	280,0	284,0
" 1981	340,6	385,2	317,6	327,2
1980 - 1er trimestre	290,0	330,8	274,0	275,4
2ème "	314,9	371,3	278,5	284,0
3ème "	317,6	374,2	282,2	287,0
4ème "	329,5	388,6	285,1	289,6
1981 - 1er trimestre	329,4	370,4	306,6	312,7
2ème "	339,0	386,1	313,0	320,9
3ème "	342,6	390,8	320,9	334,0
4ème "	351,5	393,7	330,1	341,4
(a) Indice dit « des 140 articles ».				
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base février 1960 (africains) et année 1960 (européens).				
Source : Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire.				

HAUTE-VOLTA – INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION AFRICAINE

Ouagadougou				
	Indice général	Alimentation	Loyer	Distraction
Base 100 : Année 1970				
Année 1977	176,6	247,9	100,0	202,6
" 1978	218,7	257,7	133,0	199,0
" 1979	204,1	288,1	166,7	188,1
" 1980	229,0	324,9	166,7	228,8
" 1981	246,3	358,8	200,0	...
1980 - 1er trimestre	228,7	332,1	166,9	230,9
2ème "	229,5	332,5	166,7	220,8
3ème "	226,0	312,7	166,7	242,4
4ème "	231,8	322,3	166,7	220,9
1981 - 1er trimestre	224,2	311,4	200,0	...
2ème "	249,6	367,0	200,0	202,4
3ème "	260,9	395,4	200,0	238,0
4ème "	250,4	361,4	200,0	249,2
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base année 1958.				
Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie de Haute-Volta .				

NIGER – INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

Niamey				
Africains		Européens (a)		
	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation
Base 100 : Année 1970				
Année 1977	219,7	254,7	154,7	182,5
" 1978	241,8	264,0	171,1	204,9
" 1979	259,4	287,3	200,3	237,5
" 1980	286,1	318,9	220,1	264,1
" 1981	351,7	409,8	241,4	290,9
1980 - 1er trimestre	263,8	291,6	208,3	246,0
2ème "	283,0	319,6	215,8	260,5
3ème "	295,4	330,5	225,4	275,7
4ème "	302,3	334,0	231,0	275,7
1981 - 1er trimestre	306,5	336,6	234,0	277,3
2ème "	333,5	378,1	237,1	283,2
3ème "	404,1	486,7	244,6	298,5
4ème "	362,7	437,9	250,0	304,4
(a) Agents de l'Assistance technique française.				
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base 1er juillet 1962 - 30 juin 1963 (africains) et 15 novembre - 15 décembre 1964 (européens).				
Source : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux du Niger.				

SÉNÉGAL – INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

Dakar				
Africains		Européens		
	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation
Base 100 : Année 1970				
Année 1977	213,0	239,1	188,3	208,9
" 1978	219,2	248,9	202,2	228,3
" 1979	240,0	270,7	219,2	256,5
" 1980	261,0	293,0	247,6	286,8
" 1981	276,4	295,2	275,7	322,3
1980 - 1er trimestre	255,7	290,3	241,1	282,5
2ème "	259,8	292,5	238,6	269,9
3ème "	263,0	293,7	248,8	286,1
4ème "	265,4	295,6	261,9	308,6
1981 - 1er trimestre	265,1	287,6	261,2	300,7
2ème "	267,9	285,8	267,3	308,7
3ème "	281,1	298,4	284,7	337,0
4ème "	291,4	309,1	289,6	342,7
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base mobile 1967 (africains) et mai 1961 (européens).				
Source : Direction de la Statistique du Sénégal.				

TOGO — INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

Lomé				
Africains		Européens		
	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation
Base 100 : Année 1970				
Année 1977	216,4	248,7	185,9	195,3
" 1978	217,4	232,4	201,4	215,6
" 1979	233,8	247,3	212,6	230,9
" 1980	262,6	279,3	229,9	256,7
" 1981	...	...	...	...
1980 - 1er trimestre	245,9	260,1	221,1	251,3
2ème "	258,4	277,6	226,8	255,8
3ème "	271,7	291,3	235,4	259,7
4ème "	274,1	288,0	236,1	259,8
1981 - 1er trimestre	301,8	336,3	241,9	272,9
2ème "	318,2	369,9	244,0	274,4
3ème "	327,7	358,6	250,8	279,3
4ème "	...	...	...	...
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base année 1963 (africains) et mai 1961 (européens).				
Sources : Direction de la Statistique du Togo.				

SALAIRES MINIMA INTERPROFESSIONNELS GARANTIS

	Bénin	Côte d'Ivoire	Haute-Volta	Niger	Sénégal	Togo
Francs c.f.a. l'heure						
Année 1977	45,00	115,00	72,00	58,21	107,05	59,50
" 1978	45,00	143,75	72,00	75,67	107,05	59,50
" 1979	45,00	158,125	90,00	99,11	107,05	59,50
" 1980	51,75	174,00	90,00	109,02	133,81	65,45
" 1981	51,75	174,00	90,00	109,02	140,50	65,45
1980 - 1er trimestre	51,75	174,00	90,00	99,11	133,81	65,45
2ème "	51,75	174,00	90,00	99,11	133,81	65,45
3ème "	51,75	174,00	90,00	99,11	133,81	65,45
4ème "	51,75	174,00	90,00	109,02	133,81	65,45
1981 - 1er trimestre	51,75	174,00	90,00	109,02	140,50	65,45
2ème "	51,75	174,00	90,00	109,02	140,50	65,45
3ème "	51,75	174,00	90,00	109,02	140,50	65,45
4ème "	51,75	174,00	90,00	109,02	140,50	65,45
N.B. - Taux horaire pour les professions industrielles soumises au régime des 40 heures (en fin de période).						
Sources : Journaux officiels des Etats.						

BÉNIN — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1978		1979	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	424	801	3 770	— 5 844
Crédit intérieur	34 680	36 077	38 625	45 529
— Position nette				
du Gouvernement	— 8 820	— 11 023	— 11 375	— 17 984
— Crédits à l'économie	43 500	47 100	50 000	63 513
. Créd. de campagne	2 000	2 000	3 000	3 000
. Autres crédits	41 500	45 100	47 000	60 513
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	—	—	—	—
ACTIF = PASSIF	35 104	36 878	42 395	39 685
Masse monétaire	35 833	38 448	44 755	39 357
— Circulation fiduciaire	10 519	7 387	11 476	11 871
— Dépôts en C.C.P.	2 114	2 461	2 279	2 419
— Dépôts en banque	23 200	28 600	31 000	25 067
. Organ. publics	7 000	8 000	10 000	7 000
. Autres	16 200	20 600	21 000	18 067
Autres éléments (net)	— 729	— 1 570	— 2 360	— 328
	</			

COTE D'IVOIRE – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1978		1979		1980	1979*	
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	32 670	24 277	– 24 144	– 68 986	– 228 712	– 68 986	
Crédit intérieur	505 616	588 808	649 802	747 154	887 877	677 754	
– Position nette							
du Gouvernement	– 108 824	– 107 507	– 95 400	– 44 562	– 8 914	– 113 962	
– Crédits à l'économie	614 440	696 315	745 202	791 716	896 791	791 716	
. Créd. de campagne	37 680	83 680	52 799	90 951	129 179	90 951	
. Autres crédits	576 760	612 635	692 403	700 765	767 612	700 765	
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	18 419	17 323	17 430	12 202	15 254	12 202	
ACTIF = PASSIF	538 286	613 085	625 658	678 168	659 165	608 768	
Masse monétaire	499 119	581 604	586 140	635 551	599 358	566 151	
– Circulation fiduciaire	121 578	164 469	143 314	193 706	167 220	193 706	
– Dépôts en C.C.P.	2 839	2 606	–	–	–	–	
– Dépôts en banque	374 702	414 529	442 826	441 845	432 138	372 445	
. Organ. publics	152 555	158 985	162 746	73 653	45 166	73 653	
. Autres	222 147	255 544	280 080	368 192	386 972	298 792	
Autres éléments (net)	39 167	31 481	39 518	42 617	59 807	42 617	
1980* 1981*							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 111 845	– 146 858	– 228 712	– 243 617	– 271 938	– 342 412	– 404 340
Crédit intérieur	779 114	773 779	825 877	835 042	920 818	915 445	945 137
– Position nette							
du Gouvernement	– 96 351	– 81 027	– 70 914	– 54 672	– 46 231	– 32 356	22 215
– Crédits à l'économie	875 465	854 806	896 791	889 714	967 049	947 801	922 442
. Créd. de campagne	161 904	131 695	129 179	126 119	209 692	149 212	117 350
. Autres crédits	713 561	723 111	767 612	763 595	757 357	798 589	805 092
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	13 403	12 946	15 254	15 096	9 217	8 138	13 584
ACTIF = PASSIF	667 269	626 921	597 165	591 425	648 880	573 036	540 797
Masse monétaire	601 639	577 509	537 358	581 836	638 720	576 868	550 273
– Circulation fiduciaire	207 619	176 338	167 220	210 945	227 170	190 088	167 783
– Dépôts en C.C.P.	–	–	–	–	–	–	–
– Dépôts en banque	394 020	401 171	370 138	370 891	411 550	386 780	382 490
. Organ. publics	65 893	61 391	45 166	44 329	46 025	43 734	40 298
. Autres	328 127	339 780	324 972	326 562	365 525	343 046	342 192
Autres éléments (net)	65 630	49 412	59 807	9 589	10 160	– 3 835	– 9 476
*Nouvelle série.							
Source : B.C.E.A.O.							

HAUTE-VOLTA – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1978		1979		1980	1979*	
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	— 6 134	— 7 687	— 2 503	— 5 252	— 7 467	— 5 252	
Crédit intérieur	46 466	51 528	53 288	54 605	60 094	54 489	
— Position nette							
du Gouvernement	— 3 229	— 3 284	— 3 850	— 2 206	— 3 122	— 2 322	
— Crédits à l'économie	49 695	54 812	57 138	56 811	56 972	56 811	
. Créd. de campagne	10 380	7 895	11 023	10 079	4 821	10 079	
. Autres crédits	39 315	46 917	46 115	46 732	52 151	46 732	
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	1 038	1 130	1 362	1 021	1 491	1 021	
ACTIF = PASSIF	40 332	43 841	50 785	49 353	52 627	49 237	
Masse monétaire	40 394	42 515	47 031	46 357	51 523	46 241	
— Circulation fiduciaire	12 486	13 500	14 778	17 355	17 783	17 355	
— Dépôts en C.C.P.	1 518	2 138	1 487	1 595	1 384	1 595	
— Dépôts en banque	26 390	26 877	30 766	27 407	32 356	27 291	
. Organ. publics	9 142	10 785	9 159	2 625	2 597	2 625	
. Autres	17 248	16 092	21 607	24 782	29 759	24 666	
Autres éléments (net)	— 62	1 326	3 754	2 996	1 104	2 996	
1980* 1981*							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	— 3 351	— 3 891	— 7 467	— 3 256	1 869	2 126	396
Crédit intérieur	57 340	55 051	56 749	56 506	58 598	61 214	68 520
— Position nette							
du Gouvernement	— 1 740	— 3 167	— 223	— 3 382	— 4 022	— 1 563	+ 1 936
— Crédits à l'économie	59 080	58 218	56 972	59 888	62 620	62 777	66 584
. Créd. de campagne	9 988	8 000	4 821	5 819	8 272	3 431	2 843
. Autres crédits	49 092	50 218	52 151	54 069	54 348	59 346	63 741
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	1 454	1 449	1 491	1 583	1 571	1 585	1 671
ACTIF = PASSIF	53 989	51 160	49 282	53 250	60 467	63 340	68 916
Masse monétaire	50 427	47 755	48 178	53 176	58 224	61 096	65 364
— Circulation fiduciaire	17 879	16 928	17 783	19 902	21 129	21 214	21 494
— Dépôts en C.C.P.	2 335	1 306	1 384	1 433	1 778	1 431	1 700
— Dépôts en banque	30 213	29 521	29 011	31 841	35 317	38 451	42 170
. Organ. publics	3 183	2 249	2 597	4 237	4 415	4 139	4 582
. Autres	27 030	27 272	26 414	27 604	30 902	34 312	37 588
Autres éléments (net)	3 562	3 405	1 104	74	2 243	2 244	3 552
*Nouvelle série.							
Source : B.C.E.A.O.							

NIGER — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1978		1979				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	10 585	17 457	13 298	13 642			
Crédit intérieur	38 577	42 360	46 310	57 456			
— Position nette							
du Gouvernement	— 12 595	— 11 876	— 17 267	— 18 360			
— Crédits à l'économie	51 172	54 236	63 577	75 816			
. Créd. de campagne	3 050	4 666	7 167	7 836			
. Autres crédits	48 122	49 570	56 410	67 980			
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	1 129	1 493	1 534	1 168			
ACTIF = PASSIF	49 162	59 817	59 608	71 098			
Masse monétaire	44 034	54 197	54 246	64 506			
— Circulation fiduciaire	16 392	19 736	21 857	27 279			
— Dépôts en C.C.P.	855	742	832	976			
— Dépôts en banque	26 787	33 719	31 557	36 251			
. Organ. publics	12 876	16 688	9 820	6 915			
. Autres	13 911	17 031	21 737	29 336			
Autres éléments (net)	5 128	5 620	5 362	6 592			
1980							
1981							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	13 308	2 978	— 92	— 3 035	5 454	— 1 850	4 917
Crédit intérieur	64 624	77 123	77 087	82 309	83 441	91 377	99 600
— Position nette							
du Gouvernement	— 12 787	— 12 891	— 10 969	— 7 491	— 1 498	316	— 1 238
— Crédits à l'économie	77 411	90 014	88 056	89 800	84 939	91 061	100 838
. Créd. de campagne	8 718	7 096	5 204	4 666	2 755	2 643	2 199
. Autres crédits	68 693	82 918	82 852	85 134	82 184	88 418	98 639
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	1 401	1 598	1 699	1 563	1 330	1 624	2 036
ACTIF = PASSIF	77 932	80 101	76 995	79 274	88 895	89 527	104 517
Masse monétaire	71 756	74 587	72 043	77 933	87 504	84 637	96 848
— Circulation fiduciaire	27 795	28 669	26 763	31 053	31 709	32 684	34 225
— Dépôts en C.C.P.	1 177	1 266	1 062	1 259	1 128	1 287	950
— Dépôts en banque	42 784	44 652	44 218	45 621	54 667	50 666	61 673
. Organ. publics	7 066	7 976	10 940	11 757	9 821	9 700	18 789
. Autres	35 718	36 676	33 278	33 864	44 846	40 966	42 884
Autres éléments (net)	6 176	5 514	4 952	1 341	1 391	4 890	7 669
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1978		1979		1980	1979*	
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	— 37 400	— 43 212	— 63 019	— 78 953	— 84 363	— 78 953	
Crédit intérieur	186 423	213 349	255 263	253 585	282 137	250 585	
— Position nette							
du Gouvernement	15 069	15 999	17 027	21 762	28 780	18 762	
— Crédits à l'économie	171 354	197 350	238 236	231 823	254 469	231 823	
. Créd. de campagne	12 593	20 390	36 003	28 310	38 149	28 310	
. Autres crédits	158 761	179 960	202 233	203 513	216 320	203 513	
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	1 670	1 815	2 115	1 783	1 456	1 782	
ACTIF = PASSIF	149 023	170 137	192 244	174 632	198 886	171 632	
Masse monétaire	140 665	158 834	175 143	164 125	180 862	161 125	
— Circulation fiduciaire	34 894	46 225	41 815	42 936	43 879	42 936	
— Dépôts en C.C.P.	4 381	3 662	5 093	3 587	5 607	3 587	
— Dépôts en banque	101 390	108 947	128 235	117 602	131 876	114 602	
. Organ. publics	1 637	3 056	5 882	9 611	6 519	9 611	
. Autres	99 753	105 891	122 353	107 991	124 857	104 991	
Autres éléments (net)	8 358	11 303	17 101	10 507	18 024	10 507	
1980*							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	— 82 973	— 94 798	— 84 363	— 104 567	— 114 855	— 140 588	— 135 925
Crédit intérieur	273 791	283 511	278 228	293 744	307 789	324 937	326 049
— Position nette							
du Gouvernement	21 098	26 814	23 759	28 675	31 649	40 570	39 057
— Crédits à l'économie	252 693	256 697	254 469	265 069	276 140	284 367	286 992
. Créd. de campagne	44 808	39 393	38 149	23 568	30 680	29 791	30 447
. Autres crédits	207 885	217 304	216 320	241 501	245 460	254 576	256 545
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	1 480	1 705	1 456	1 403	1 307	1 254	1 325
ACTIF = PASSIF	190 818	188 713	193 865	189 177	192 934	184 349	190 124
Masse monétaire	183 137	180 332	175 841	177 690	180 945	181 014	176 391
— Circulation fiduciaire	50 369	46 802	43 879	51 355	50 705	48 433	51 676
— Dépôts en C.C.P.	4 502	5 823	5 607	4 148	5 113	5 351	3 968
— Dépôts en banque	128 266	127 707	126 355	122 187	125 127	127 230	120 747
. Organ. publics	9 711	9 460	6 519	5 912	4 294	3 489	2 135
. Autres	118 555	118 247	119 836	116 275	120 833	123 741	118 612
Autres éléments (net)	7 681	8 381	18 024	11 487	11 989	3 335	13 733
*Nouvelle série.							
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1978		1979		1980	1979*	
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	6 035	6 889	6 602	5 744	— 939	5 744	
Crédit intérieur	57 128	57 759	65 174	66 978	68 078	62 336	
— Position nette							
du Gouvernement	6 891	6 177	8 362	8 601	8 323	3 959	
— Crédits à l'économie	50 237	51 582	56 812	58 377	59 755	58 377	
. Créd. de campagne	845	1 145	1 366	3 761	1 775	3 761	
. Autres crédits	49 392	50 437	55 446	54 616	58 040	54 616	
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	1 499	1 808	2 001	2 040	1 909	2 040	
ACTIF = PASSIF	63 163	64 648	71 776	72 722	67 139	68 080	
Masse monétaire	62 066	64 942	74 388	71 178	69 168	66 536	
— Circulation fiduciaire	17 616	20 803	19 930	21 527	22 147	21 527	
— Dépôts en C.C.P.	763	720	756	708	710	708	
— Dépôts en banque	43 687	43 419	53 702	48 943	46 311	44 301	
. Organ. publics	16 456	15 714	19 921	10 796	7 677	10 796	
. Autres	27 231	27 705	33 781	38 147	38 634	33 505	
Autres éléments (net)	1 097	— 294	— 2 612	1 544	— 2 029	1 544	
1980* 1981*							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	8 116	3 682	— 939	14	9 559	14 757	20 554
Crédit intérieur	60 337	64 223	63 688	69 724	70 987	68 028	73 637
— Position nette							
du Gouvernement	3 207	2 242	3 933	4 529	7 315	8 484	11 649
— Crédits à l'économie	57 130	61 981	59 755	65 195	63 672	59 544	61 988
. Créd. de campagne	4 381	3 539	1 715	2 784	4 518	3 620	2 786
. Autres crédits	52 749	58 442	58 040	62 411	59 154	55 924	59 202
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	1 769	1 983	1 909	1 796	1 787	1 763	1 509
ACTIF = PASSIF	68 453	67 905	62 749	69 738	80 546	82 785	94 191
Masse monétaire	68 223	68 046	64 778	72 570	79 975	84 305	91 406
— Circulation fiduciaire	23 265	22 315	22 147	27 762	35 141	38 476	44 733
— Dépôts en C.C.P.	747	761	710	757	716	690	713
— Dépôts en banque	44 211	44 970	41 921	44 051	44 118	45 139	45 960
. Organ. publics	11 921	12 374	7 677	8 344	7 514	8 829	7 840
. Autres	32 290	32 596	34 244	35 707	36 604	36 310	38 120
Autres éléments (net)	230	— 141	— 2 029	— 2 832	571	— 1 520	2 785
*Nouvelle série.							
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN — SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1978		1979				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	624	— 1 698	— 4 630	— 4 844			
Créances sur l'Etat	1 947	2 296	5 465	5 613			
Créances sur les banques	11 883	11 341	13 583	14 996			
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—			
ACTIF = PASSIF	14 454	11 939	14 418	15 765			
Circulation fiduciaire	10 519	7 387	11 476	11 871			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	3 151	2 496	1 889	2 764			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	767	2 048	988	1 112			
Autres dépôts	—	—	—	—			
Autres éléments (net)	17	8	65	18			
	1980				1981		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	— 9 654	— 19 062	— 9 967	— 5 805	— 3 369	— 3 115	1 817
Créances sur l'Etat	4 478	4 478	6 454	6 454	6 453	6 468	6 469
Créances sur les banques	21 322	31 581	27 309	22 759	24 778	23 761	25 659
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—	—	—	—
ACTIF = PASSIF	16 146	16 997	23 796	23 408	27 862	27 114	33 945
Circulation fiduciaire	12 365	12 588	15 128	17 047	18 408	19 448	22 944
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	3 000	3 607	7 877	5 467	8 508	6 681	9 997
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	764	721	764	892	946	931	964
Autres dépôts	—	—	—	—	—	—	—
Autres éléments (net)	17	81	27	2	—	54	40
Source : B.C.E.A.O.							

HAUTE-VOLTA – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1978		1979				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a							
Avoirs extérieurs (net)	5 216	3 629	6 944	6 910			
Créances sur l'Etat	3 505	3 504	3 504	4 427			
Créances sur les banques	8 787	13 289	10 987	11 511			
Créances sur les établiss. financiers	486	403	330	337			
ACTIF = PASSIF	17 994	20 825	21 765	23 185			
Circulation fiduciaire ,	12 486	13 500	14 778	17 355			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	4 296	5 373	5 511	3 295			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	1 113	1 686	1 394	2 516			
Autres dépôts	—	—	3	—			
Autres éléments (net)	99	266	79	19			
	1980		1981				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	6 775	7 469	3 691	7 924	12 283	13 821	12 196
Créances sur l'Etat	4 427	5 156	5 504	5 080	5 080	5 095	7 449
Créances sur les banques	11 969	10 073	11 408	11 801	9 582	7 759	8 451
Créances sur les établiss. financiers.	324	290	323	410	509	453	461
ACTIF = PASSIF	23 495	22 988	20 926	25 215	27 454	27 128	28 557
Circulation fiduciaire	17 879	16 928	17 783	19 902	21 129	21 214	21 494
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	3 356	3 016	1 644	3 524	4 349	2 997	2 785
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	1 857	2 968	1 478	1 723	1 952	2 801	4 120
Autres dépôts	—	—	8	4	17	12	19
Autres éléments (net)	403	76	13	62	7	104	139
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

NIGER — SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1978		1979	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	14 888	23 366	17 859	22 427
Créances sur l'Etat	4 708	4 405	4 834	4 563
Créances sur les banques	7 614	6 421	13 356	13 633
Créances sur les établiss. financiers	226	245	300	317
ACTIF = PASSIF	27 436	34 437	36 349	40 940
Circulation fiduciaire	16 392	19 736	21 857	27 279
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	9 300	7 413	12 066	10 855
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	1 719	6 728	2 351	2 678
Autres dépôts	2	10	5	5
Autres éléments (net)	23	550	70	123
1980				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Mars	Juin	Sept.	
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	20 913	18 405	23 384	21 584
Créances sur l'Etat	6 729	6 660	10 300	10 933
Créances sur les banques	13 445	15 689	13 034	13 516
Créances sur les établiss. financiers.	321	304	341	362
ACTIF = PASSIF	41 408	41 058	47 059	46 395
Circulation fiduciaire	27 795	28 669	26 763	31 053
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	9 369	8 596	14 465	10 723
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	4 202	3 756	5 816	3 738
Autres dépôts	12	5	5	5
Autres éléments (net)	30	32	10	876
Source : B.C.E.A.O.				

SÉNÉGAL – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1978		1979				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 22 463	- 22 814	- 35 596	- 43 699			
Créances sur l'Etat	8 336	8 212	3 967	16 525			
Créances sur les banques	55 195	71 164	83 335	79 157			
Créances sur les établiss. financiers	1 231	1 209	1 150	1 179			
ACTIF = PASSIF	42 299	57 771	52 856	53 162			
Circulation fiduciaire	34 894	46 225	41 815	42 936			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	2 462	1 866	1 031	1 408			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	4 575	9 494	8 917	7 745			
Autres dépôts	357	92	409	412			
Autres éléments (net)	11	94	684	661			
	1980				1981		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 48263	- 55281	- 53670	- 69852	- 82004	- 101418	- 99565
Créances sur l'Etat	16397	20266	21958	36800	41820	48030	63538
Créances sur les banques	89299	88748	91906	108062	112333	122184	123844
Créances sur les établiss. financiers	1338	1322	1146	481	273	822	1087
ACTIF = PASSIF	58771	55055	61340	75491	72422	69618	88904
Circulation fiduciaire	50369	46802	43879	51355	50705	48433	51676
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	1549	1351	5423	12864	12993	10336	26019
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	5891	5383	11663	10192	7704	10192	8802
Autres dépôts	384	567	129	467	410	569	500
Autres éléments (net)	578	952	246	613	610	88	1907
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO — SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

1980 = SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1978		1979				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	6 285	10 596	9 446	4 122			
Créances sur l'Etat	10 706	10 349	11 618	13 104			
Créances sur les banques	6 316	5 092	5 976	9 828			
Créances sur les établiss. financiers	534	563	585	566			
ACTIF = PASSIF	23 841	26 600	27 625	27 620			
Circulation fiduciaire	17 616	20 803	19 930	21 527			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	849	761	667	669			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	5 028	5 035	7 023	5 416			
Autres dépôts	—	—	—	8			
Autres éléments (net)	348	1	5	—			
	1980				1981		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	7 125	5 504	7 197	6 376	18 676	21 088	25 802
Créances sur l'Etat	12 427	12 838	13 433	12 798	16 740	20 988	22 109
Créances sur les banques	8 384	9 223	9 714	13 174	9 105	8 910	8 015
Créances sur les établiss. financiers.	527	486	455	461	440	468	460
ACTIF = PASSIF	28 463	28 051	30 799	32 809	44 961	51 454	56 386
Circulation fiduciaire	23 265	22 315	22 147	27 762	35 141	38 476	44 733
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	849	1 116	786	672	1 541	4 639	4 698
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	4 328	4 157	7 786	3 971	8 272	8 210	5 718
Autres dépôts	21	—	—	2	4	2	2
Autres éléments (net)	—	463	80	402	3	127	1 235
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN – SITUATION DES BANQUES

	1978		1979				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	— 200	2 500	8 400	— 1 000			
Réserves	600	2 048	2 000	1 112			
Créances sur l'Etat	270	250	770	837			
Crédits à l'économie	43 500	47 100	50 000	63 513			
ACTIF = PASSIF	44 170	51 898	61 170	64 462			
Dépôts des particuliers							
et entreprises	23 200	28 600	31 000	25 067			
— Organismes publics	7 000	8 000	10 000	7 000			
— Autres	16 200	20 600	21 000	18 067			
Dépôts de l'Etat	10 000	13 532	18 000	24 089			
Crédits de la							
Banque centrale	11 883	11 341	13 583	14 996			
Autres éléments (net)	— 913	— 1 575	— 1 413	310			
	1980				1981		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	— 2 500	— 1 500	— 500	— 1 800	— 3 100	— 3 500	— 3 500
Réserves	982	1 007	1 134	1 442	1 300	1 417	1 564
Créances sur l'Etat	451	787	689	640	500	2 380	2 400
Crédits à l'économie	76 174	79 983	75 900	85 000	89 000	85 000	87 000
ACTIF = PASSIF	75 107	80 277	77 223	85 282	87 700	85 297	87 464
Dépôts des particuliers							
et entreprises	31 446	34 590	36 654	42 000	44 000	41 500	42 000
— Organismes publics	9 500	10 000	10 000	12 000	12 000	11 500	12 000
— Autres	21 946	24 590	26 654	30 000	32 000	30 000	30 000
Dépôts de l'Etat	22 577	18 000	15 000	19 170	19 000	23 083	22 000
Crédits de la							
Banque centrale	21 322	31 581	27 309	22 759	24 778	23 761	25 659
Autres éléments (net)	— 238	— 3 894	— 1 740	1 353	78	— 3 047	— 2 195
N.B. - Situation de banques estimées.							
Source : B.C.E.A.O.							

COTE D'IVOIRE – SITUATION DES BANQUES

	1978		1979		1980	1979*	
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 19 373	– 52 903	– 50 631	– 80 445	– 87 619	– 80 445	
Réserves	20 400	55 524	31 972	32 551	17 081	32 551	
Créances sur l'Etat	709	6 413	17 191	24 801	25 061	24 801	
Crédits à l'économie	590 466	673 342	721 212	773 073	876 226	773 073	
ACTIF = PASSIF	592 202	682 376	719 744	749 980	830 749	749 980	
Dépôts des particuliers							
et entreprises	374 584	414 347	442 788	441 800	432 084	372 400	
– Organismes publics	152 491	158 815	162 717	73 620	45 126	73 620	
– Autres	222 093	255 532	280 071	368 180	386 958	298 780	
Dépôts de l'Etat	31 393	64 431	73 195	72 111	74 515	141 511	
Crédits de la							
Banque centrale	149 436	173 529	162 322	196 636	264 308	196 636	
Autres éléments (net)	36 789	30 069	41 439	39 433	59 842	39 433	
1980* 1981*							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 45 968	– 56 375	– 87 619	– 116 753	– 76 441	– 116 325	– 128 456
Réserves	27 859	21 961	17 081	31 508	27 968	33 693	40 708
Créances sur l'Etat	25 501	27 658	25 061	12 636	15 935	14 715	15 794
Crédits à l'économie	856 140	836 048	876 226	868 879	952 533	934 267	902 784
ACTIF = PASSIF	863 532	829 292	830 749	796 270	919 995	866 350	830 842
Dépôts des particuliers							
et entreprises	393 942	401 142	370 084	370 841	411 511	386 669	382 401
– Organismes publics	65 840	61 379	45 126	44 317	46 012	43 728	40 393
– Autres	328 102	339 763	324 958	326 524	365 499	342 941	342 008
Dépôts de l'Etat	143 121	149 841	136 515	140 574	135 278	142 185	144 946
Crédits de la							
Banque centrale	270 544	235 246	264 308	269 969	355 984	318 308	304 720
Autres éléments (net)	55 925	43 063	59 842	14 886	17 222	19 188	– 1 237
*Nouvelle série.							
Source : B.C.E.A.O.							

HAUTE-VOLTA – SITUATION DES BANQUES

	1978		1979		1980	1979*	
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 11 350	- 11 316	- 9 447	- 12 163	- 11 158	- 12 162	
Réserves	918	1 498	1 256	2 096	904	2 096	
Créances sur l'Etat	4 763	5 905	6 568	6 690	8 043	6 689	
Crédits à l'économie	48 170	53 279	55 466	55 453	55 158	55 453	
ACTIF = PASSIF	42 501	49 366	53 843	52 076	52 947	52 076	
Dépôts des particuliers							
et entreprises	26 389	26 877	30 763	27 406	32 348	27 291	
— Organismes publics	9 141	10 785	9 160	2 625	2 597	2 625	
— Autres	17 248	16 092	21 603	24 781	29 751	24 666	
Dépôts de l'Etat	7 681	8 328	8 536	10 602	8 674	10 717	
Crédits de la							
Banque centrale	8 787	13 289	10 987	11 511	11 409	11 511	
Autres éléments (net)	- 356	872	3 537	2 557	516	2 556	
Millions de francs c.f.a.							
	1980*				1981*		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 10 126	- 11 360	- 11 158	- 11 180	- 10 415	- 11 695	- 11 800
Réserves	1 394	2 623	904	1 616	1 812	2 565	3 857
Créances sur l'Etat	7 170	7 701	8 043	8 646	8 452	11 376	10 766
Crédits à l'économie	57 302	56 480	55 158	57 894	60 540	60 739	64 452
ACTIF = PASSIF	55 740	55 444	52 947	56 976	60 389	62 985	67 275
Dépôts des particuliers							
et entreprises	30 213	29 521	29 003	31 837	35 300	38 439	42 151
— Organismes publics	3 183	2 249	2 597	4 237	4 415	4 139	4 582
— Autres	27 030	27 272	26 406	27 600	30 885	34 300	37 569
Dépôts de l'Etat	10 862	12 865	12 019	13 434	13 412	14 883	13 523
Crédits de la							
Banque centrale	11 969	10 074	11 409	11 801	9 582	7 759	8 451
Autres éléments (net)	2 696	2 984	516	96	2 095	+ 1 904	+ 3 150
*Nouvelle série.							
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL – SITUATION DES BANQUES

	1978		1979		1980	1979 *	
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 14 937	– 20 397	– 27 423	– 35 254	– 30 694	– 35 254	
Réserves	5 044	9 148	6 828	6 570	10 171	6 570	
Créances sur l'Etat	12 159	12 261	15 541	14 101	16 331	14 101	
Crédits à l'économie	168 454	194 326	234 971	228 861	251 867	228 861	
ACTIF = PASSIF	170 720	195 338	229 917	214 278	247 675	214 278	
Dépôts des particuliers							
et entreprises	101 033	108 847	127 827	117 190	131 247	114 189	
– Organismes publics	1 362	3 056	5 559	9 309	6 473	9 309	
– Autres	99 671	105 791	122 268	107 881	124 774	104 880	
Dépôts de l'Etat	5 675	4 455	4 428	9 260	8 237	12 261	
Crédits de la							
Banque centrale	55 196	71 165	83 509	78 174	92 008	78 174	
Autres éléments (net)	8 816	10 871	14 153	9 654	16 183	9 654	
1980*							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
1981*							
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 34 710	– 39 516	– 30 694	– 34 715	– 32 851	– 39 170	– 36 360
Réserves	5 192	5 055	10 171	10 143	7 628	10 125	8 521
Créances sur l'Etat	14 455	16 459	16 331	15 598	15 583	14 790	14 496
Crédits à l'économie	249 875	253 670	251 867	263 185	274 560	282 291	284 580
ACTIF = PASSIF	234 812	235 668	247 675	254 211	264 920	268 036	271 237
Dépôts des particuliers							
et entreprises	127 882	127 133	126 226	121 720	124 718	126 661	120 247
– Organismes publics	9 522	9 276	6 473	5 445	4 294	3 489	1 637
– Autres	118 360	117 857	119 753	116 275	120 424	123 172	118 610
Dépôts de l'Etat	11 227	12 678	13 258	13 604	16 567	16 011	15 601
Crédits de la							
Banque centrale	89 657	89 427	92 008	107 642	112 675	121 260	123 559
Autres éléments (net)	6 046	6 430	16 183	11 245	10 960	4 104	11 830
*Nouvelle série.							
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO — SITUATION DES BANQUES

	1978		1979		1980	1979*
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs c.f.a.						
Avoirs extérieurs (net)	— 250	— 3 708	— 2 844	1 622	— 8 135	1 622
Réserves	4 929	4 926	6 697	4 944	7 713	4 944
Créances sur l'Etat	888	1 267	2 105	4 065	3 800	4 065
Crédits à l'économie	48 204	49 211	54 227	55 771	57 391	55 771
ACTIF = PASSIF	53 771	51 696	60 185	66 402	60 769	66 402
Dépôts des particuliers						
et entreprises	43 687	43 419	53 702	48 935	46 310	44 293
— Organismes publics	16 456	15 714	19 921	10 796	7 677	10 796
— Autres	27 231	27 705	33 781	38 139	38 633	33 497
Dépôts de l'Etat	3 118	3 590	3 449	6 567	6 925	11 209
Crédits de la						
Banque centrale	6 316	5 092	5 976	9 830	9 819	9 830
Autres éléments (net)	650	— 405	— 2 942	1 070	— 2 285	1 070
Millions de francs c.f.a.						
	1980*				1981*	
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Sept.
Millions de francs c.f.a.						
Avoirs extérieurs (net)	991 — 1 823	— 8 135	— 6 362	— 9 117	— 6 331	— 5 248
Réserves	4 131	4 510	7 713	4 373	7 446	7 848
Créances sur l'Etat	3 700	3 645	3 800	4 620	3 871	3 903
Crédits à l'économie	54 834	59 512	57 391	62 939	61 599	57 314
ACTIF = PASSIF	63 656	65 844	60 769	65 570	63 799	62 734
Dépôts des particuliers						
et entreprises	44 191	44 970	41 921	44 049	44 113	45 138
— Organismes publics	11 921	12 374	7 677	8 344	7 512	8 828
— Autres	32 270	32 596	34 244	35 705	36 601	36 310
Dépôts de l'Etat	11 049	11 903	11 315	11 178	10 684	10 695
Crédits de la						
Banque centrale	8 438	9 185	9 819	12 853	9 110	8 917
Autres éléments (net)	— 22	— 214	— 2 286	— 2 510	— 108	— 2 016
* Nouvelle série.						
Source : B.C.E.A.O.						

BÉNIN – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1978		1979				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	500	1 068	500	1 884			
Dépôts à la Banque centrale	2 651	1 428	1 389	880			
Dépôts dans les banques	10 000	13 532	18 000	24 089			
Obligations cautionnées	—	—	—	—			
Total des créances (—)	13 151	16 028	19 889	26 853			
Concours de la Banque centrale	1 947	2 296	5 465	5 613			
Concours des banques	270	250	770	837			
Dépôts en C.C.P.	2 114	2 461	2 279	2 419			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	4 331	5 007	8 514	8 869			
POSITION NETTE	— 8 820	— 11 021	— 11 375	— 17 984			
	1980				1981		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	1 500	1 752	1 551	1 315	1 116	901	1 596
Dépôts à la Banque centrale	1 500	1 855	6 326	4 152	7 392	5 780	8 401
Dépôts dans les banques	22 577	18 000	15 000	19 170	19 000	23 083	22 000
Obligations cautionnées	—	—	—	—	—	—	—
Total des créances (—)	25 577	21 607	22 877	24 637	27 508	29 764	31 997
Concours de la Banque centrale	4 478	4 478	6 454	6 454	6 453	6 468	6 469
Concours des banques	451	787	689	640	500	2 380	2 400
Dépôts en C.C.P.	2 406	2 399	2 145	2 360	2 108	2 288	2 230
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	7 335	7 664	9 288	9 454	9 061	11 136	11 099
POSITION NETTE	— 18 242	— 13 943	— 13 589	— 15 183	— 18 447	— 18 628	— 20 898
N.B. - Données des banques estimées.							
Source : B.C.E.A.O.							

COTE D'IVOIRE – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1978		1979		1980	1979*	
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	511	407	739	449	655	449	
Dépôts à la Banque centrale	62051	40337	47199	20573	3190	20573	
Dépôts dans les banques	31393	64431	73195	72111	74515	141511	
Obligations cautionnées	18419	17323	17430	12202	15254	12202	
Total des créances (-)	112374	122498	138563	105335	93614	174735	
Concours de la Banque centrale	—	5972	25972	35972	59639	35972	
Concours des banques	709	6413	17191	24801	25061	24801	
Dépôts en C.C.P.	2839	2606	—	—	—	—	
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	
Total des dettes (+)	3548	14991	43163	60773	84700	60773	
POSITION NETTE	- 108824	- 107507	- 95400	- 44562	- 8914	- 113962	
	1980*				1981*		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	909	520	655	395	1109	728	907
Dépôts à la Banque centrale	2166	634	3190	3108	8081	2209	2080
Dépôts dans les banques	143121	149841	136515	140574	135278	142185	144946
Obligations cautionnées	13403	12946	15254	15096	9217	8138	13584
Total des créances (-)	159599	163941	155614	159173	153685	153260	161517
Concours de la Banque centrale	37747	55256	59639	91865	91519	106189	168418
Concours des banques	25501	27658	25061	12636	15935	14715	15794
Dépôts en C.C.P.	—	—	—	—	—	—	—
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	63248	82914	84700	104501	107454	120904	184212
POSITION NETTE	- 96351	- 81027	- 70914	- 54672	- 46231	- 32356	22695
*Nouvelle série.							
Source : B.C.E.A.O.							

HAUTE-VOLTA – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1978		1979		1980	1979*	
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	636	771	994	886	642	886	
Dépôts à la Banque centrale	3660	4602	4517	2409	1002	2409	
Dépôts dans les banques	7681	8328	8536	10602	8674	10717	
Obligations cautionnées	1038	1130	1362	1021	1491	1021	
Total des créances (-)	13015	14831	15409	14918	11809	15033	
Concours de la Banque centrale	3505	3504	3504	4427	5504	4427	
Concours des banques	4763	5905	6568	6690	8043	6689	
Dépôts en C.C.P.	1518	2138	1487	1595	1384	1595	
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	
Total des dettes (+)	9786	11547	11559	12712	14931	12711	
POSITION NETTE	- 3229	- 3284	- 3850	- 2206	3122	- 2322	
	1980*				1981*		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	1039	808	642	654	919	1091	944
Dépôts à la Banque centrale	2317	2208	1002	2870	3430	1906	1841
Dépôts dans les banques	10862	12865	12019	13434	13412	14883	13523
Obligations cautionnées	1454	1449	1491	1583	1571	1585	1671
Total des créances (-)	15672	17330	15154	18541	19332	19465	17979
Concours de la Banque centrale	4427	5156	5504	5080	5080	5095	7449
Concours des banques	7170	7701	8043	8646	8452	11376	10766
Dépôts en C.C.P.	2335	1306	1384	1433	1778	1431	1700
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	13932	14163	14931	15159	15310	17902	19915
POSITION NETTE	- 1740	- 3167	- 223	- 3382	- 4022	- 1563	+ 1936
*Nouvelle série.							
Source : B.C.E.A.O.							

NIGER — POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1978		1979				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	503	658	489	539			
Dépôts à la Banque centrale	8 797	6 755	11 577	10 316			
Dépôts dans les banques	12 671	13 280	15 212	17 200			
Obligations cautionnées	1 129	1 493	1 534	1 168			
Total des créances (-)	23 100	22 186	28 812	29 223			
Concours de la Banque centrale	4 708	4 405	4 834	4 563			
Concours des banques	4 942	5 163	5 879	5 323			
Dépôts en C.C.P.	855	742	832	977			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	10 505	10 310	11 545	10 863			
POSITION NETTE	- 12 595	- 11 876	- 17 267	- 18 360			
	1980				1981		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	588	138	645	731	651	826	700
Dépôts à la Banque centrale	8 781	8 458	13 820	9 992	9 302	12 336	15 190
Dépôts dans les banques	16 923	19 927	17 480	17 795	17 855	16 965	16 270
Obligations cautionnées	1 401	1 598	1 699	1 563	1 330	1 624	2 036
Total des créances (-)	27 693	30 121	33 644	30 081	29 138	31 751	34 196
Concours de la Banque centrale	6 729	6 660	10 300	10 933	10 611	12 809	12 553
Concours des banques	7 000	9 305	11 313	10 398	15 901	17 971	19 455
Dépôts en C.C.P.	1 177	1 265	1 062	1 259	1 128	1 287	950
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	14 906	17 230	22 675	22 590	27 640	32 067	32 958
POSITION NETTE	- 12 787	- 12 891	- 10 969	- 7 491	- 1 498	316	- 1 238
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL — POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1978		1979		1980	1979*
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs c.f.a.						
Billets et monnaies	376	300	381	283	558	283
Dépôts à la Banque centrale	2086	1566	650	1125	4865	1125
Dépôts dans les banques	5675	4455	4428	9260	8237	12261
Obligations cautionnées	1670	1815	2115	1783	1456	1782
Total des créances (-)	9807	8136	7574	12451	15116	15451
Concours de la Banque centrale	8336	8212	3967	16525	21958	16525
Concours des banques	12159	12261	15541	14101	16331	14101
Dépôts en C.C.P.	4381	3662	5093	3587	5607	3587
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	24876	24135	24601	34213	43896	34213
POSITION NETTE	15069	15999	17027	21762	28780	18762
	1980*				1981*	
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Sept.
Millions de francs c.f.a.						
Billets et monnaies	543	627	558	633	851	782
Dépôts à la Banque centrale	1006	724	4865	12231	12142	25237
Dépôts dans les banques	11227	12678	13258	13604	16567	16011
Obligations cautionnées	1480	1705	1456	1403	1307	1325
Total des créances (-)	14256	15734	20137	27871	30867	42945
Concours de la Banque centrale	16397	20266	21958	36800	41820	63538
Concours des banques	14455	16459	16331	15598	15583	14496
Dépôts en C.C.P.	4502	5823	5607	4148	5113	3968
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	35354	42548	43896	56546	62516	82002
POSITION NETTE	21098	26814	23759	28675	31649	39057
*Nouvelle série.						
Source : B.C.E.A.O.						

TOGO – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1978		1979		1980	1979*
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs c.f.a.						
Billets et monnaies	848	717	667	669	771	669
Dépôts à la Banque centrale	1	44	—	—	15	—
Dépôts dans les banques	3118	3590	3449	6567	6925	11209
Obligations cautionnées	1499	1808	2001	2040	1909	2040
Total des créances (-)	5466	6159	6117	9276	9620	13918
Concours de la Banque centrale	10706	10349	11618	13104	13433	13104
Concours des banques	888	1267	2105	4065	3800	4065
Dépôts en C.C.P.	763	720	756	708	710	708
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	12357	12336	14479	17877	17943	17877
POSITION NETTE	+ 6891	+ 6177	+ 8362	+ 8601	8323	3959
	1980*				1981*	
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Sept.
Millions de francs c.f.a.						
Billets et monnaies	681	816	771	459	578	851
Dépôts à la Banque centrale	168	300	15	213	963	3847
Dépôts dans les banques	11049	11903	11315	11178	10684	9714
Obligations cautionnées	1769	1983	1909	1796	1787	1509
Total des créances (-)	13667	15002	14010	13646	14012	15921
Concours de la Banque centrale	12427	12838	13433	12798	16740	20988
Concours des banques	3700	3645	3800	4620	3871	4748
Dépôts en C.C.P.	747	761	710	757	716	690
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	16874	17244	17943	18175	21327	27570
POSITION NETTE	3207	2242	3933	4529	7315	11649
*Nouvelle série.						
Source : B.C.E.A.O.						

BÉNIN — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1978	1979	1980		1981		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	11 286	12 464	15 892	17 939	19 354	20 379	23 908
— Circulation fiduciaire	10 519	11 476	15 128	17 047	18 408	19 448	22 944
— Réserves des banques	767	988	764	892	946	931	964
— Autres dépôts	—	—	—	—	—	—	—
Contreparties							
de la base monétaire	11 286	12 464	15 892	17 939	19 354	20 379	23 908
— Avoirs extérieurs nets	624	— 4 630	— 9 967	— 5 805	— 3 369	— 3 115	1 817
— Position du Gouvernement	— 1 204	3 576	— 1 423	987	— 2 055	— 213	— 3 528
— Concours aux banques et aux établissements financiers	11 883	13 583	27 309	22 759	24 778	23 761	25 659
— Autres éléments nets	— 17	— 65	— 27	— 2	—	— 54	— 40
Masse monétaire (M2)	35 833	44 755	53 927	61 407	64 516	63 236	67 174
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	3,17	3,59	3,39	3,42	3,33	3,10	2,81
Pour cent							
Partage des encaisses							
— Circulation fiduciaire	29,4	25,6	28,1	27,8	28,5	30,8	34,2
— Dépôts en C.C.P.	5,9	5,1	4,0	3,8	3,3	3,6	3,3
— Dépôts en banque	64,7	69,3	67,9	68,4	68,2	65,6	62,5
Coefficients de réserves (a)	3,3	3,2	2,1	2,1	2,2	2,2	2,3
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

COTE D'IVOIRE - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1979	1980	1980*		1981*		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	172507	182818	182818	232610	243631	203384	199492
– Circulation fiduciaire	143314	167220	167220	210945	227170	190088	167783
– Réserves des banques	29155	15544	15544	21615	16422	13184	31620
– Autres dépôts	38	54	54	50	39	112	89
Contreparties							
de la base monétaire	172507	182818	182818	232610	243631	203384	199492
– Avoirs extérieurs nets	26487	– 141093	– 141093	– 126864	– 195497	– 226086	– 275884
– Position du Gouvernement	– 21966	+ 55794	+ 55794	+ 88362	+ 82329	+ 103252	+ 165431
– Concours aux banques et aux établissements financiers	167993	268281	268281	271931	357163	326566	310051
– Autres éléments nets	– 7	– 164	– 164	– 819	– 364	– 348	– 106
Masse monétaire (M2)	586140	599358	537358	581836	638720	576868	550273
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	3,40	3,28	2,94	2,50	2,62	2,84	2,76
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	24,5	27,9	31,1	36,3	35,6	32,9	30,5
– Dépôts en C.C.P.	–	–	–	–	–	–	–
– Dépôts en banque	75,5	72,1	68,9	63,7	64,4	67,1	69,5
Coefficients de réserves (a)	6,6	3,6	4,2	5,8	4,0	3,4	8,3
*Nouvelle série.							
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

HAUTE-VOLTA — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1979	1980	1980*	1981*			
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	16 175	19 269	19 269	21 629	23 098	24 027	25 633
— Circulation fiduciaire	14 778	17 783	17 783	19 902	21 129	21 214	21 494
— Réserves des banques	1 394	1 478	1 478	1 723	1 952	2 801	4 120
— Autres dépôts	3	8	8	4	17	12	19
Contreparties							
de la base monétaire	16 175	19 269	19 269	21 629	23 098	24 027	25 633
— Avoirs extérieurs nets	6 944	3 691	3 691	7 924	12 283	13 821	12 196
— Position du Gouvernement	— 2 007	3 860	3 860	1 556	731	2 097	4 664
— Concours aux banques et aux établissements financiers	11 317	11 731	11 731	12 211	10 091	8 212	8 912
— Autres éléments nets	— 79	— 13	— 13	— 62	— 7	— 103	— 139
Masse monétaire (M2)	47 031	51 523	48 178	53 176	58 224	61 096	65 364
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,91	2,67	2,50	2,46	2,52	2,54	2,55
Pour cent							
Partage des encaisses							
— Circulation fiduciaire	31,4	34,5	36,9	37,4	36,3	34,7	32,9
— Dépôts en C.C.P.	3,2	2,7	2,9	2,7	3,0	2,3	2,6
— Dépôts en banque	65,4	62,8	60,2	59,9	60,7	63,0	64,5
Coefficients de réserves (a)	4,5	4,6	5,1	5,4	5,5	7,3	9,8
*Nouvelle série.							
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

NIGER — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1979	1980	1981			
	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.						
Base monétaire (B.M.)	24 213	32 484	34 796	36 072	46 906	40 396
— Circulation fiduciaire	21 857	26 763	31 053	31 709	32 684	34 225
— Réserves des banques	2 351	5 816	3 738	4 358	14 217	6 166
— Autres dépôts	5	5	5	5	5	5
Contreparties						
de la base monétaire	24 213	32 584	34 796	36 072	46 906	40 396
— Avoirs extérieurs nets	17 859	23 384	21 584	24 968	32 833	28 558
— Position du Gouvernement	— 7 232	— 4 165	210	658	— 353	— 3 337
— Concours aux banques et aux établissements financiers	13 656	13 375	13 878	10 463	15 400	16 778
— Autres éléments nets	70	— 10	— 876	— 17	— 974	— 1 603
Masse monétaire (M2)	54 246	72 043	77 933	87 504	84 637	96 848
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,24	2,21	2,24	2,43	1,80	2,39
Pour cent						
Partage des encaisses						
— Circulation fiduciaire	40,3	37,1	39,9	36,2	38,6	35,3
— Dépôts en C.C.P.	1,5	1,5	1,6	1,3	1,5	1,0
— Dépôts en banque	58,2	61,4	58,5	62,5	59,9	63,6
Coefficients de réserves (a)	7,5	13,1	8,1	7,9	28,1	10,1

(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.

SÉNÉGAL – ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1979	1980	1980*		1981*		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	51 141	55 671	55 671	62 014	58 819	59 194	60 978
– Circulation fiduciaire	41 815	43 879	43 879	51 355	50 705	48 433	51 676
– Réserves des banques	8 917	11 663	11 663	10 192	7 704	10 192	8 802
– Autres dépôts	409	129	129	467	410	569	500
Contreparties							
de la base monétaire	51 141	55 671	55 671	62 014	58 819	59 194	60 978
– Avoirs extérieurs nets	– 35 596	– 53 670	– 53 670	– 69 852	– 82 004	– 101 418	– 99 565
– Position du Gouvernement	2 936	16 535	16 535	23 936	28 827	37 694	37 519
– Concours aux banques et aux établissements financiers	84 485	93 052	93 052	108 543	112 606	123 006	124 931
– Autres éléments nets	– 684	– 246	– 246	– 613	– 610	– 88	– 1 907
Masse monétaire (M2)	175 143	180 862	175 841	177 690	180 945	181 014	176 391
Multiplicateur $\left(\frac{M2}{BM}\right)$	3,42	3,24	3,16	2,87	3,08	3,06	2,89
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	23,8	24,3	25,0	28,9	28,0	26,7	29,3
– Dépôts en C.C.P.	2,9	3,1	3,1	2,3	2,8	2,9	2,2
– Dépôts en banque	73,3	72,6	71,9	68,8	69,2	70,3	68,5
Coefficients de réserves (a)	6,9	8,9	8,9	8,3	6,2	8,0	7,3
*Nouvelle série.							
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

TOGO - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1979	1980	1980*		1981*		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	26 953	29 933	29 933	31 735	43 417	46 688	50 453
– Circulation fiduciaire	19 930	22 147	22 147	27 762	35 141	38 476	44 733
– Réserves des banques	7 023	7 786	7 786	3 971	8 272	8 210	5 718
– Autres dépôts	–	–	–	2	4	2	2
Contreparties							
de la base monétaire	26 953	29 933	29 933	31 735	43 417	46 688	50 453
– Avoirs extérieurs nets	9 446	7 197	7 197	6 376	18 676	21 088	25 803
– Position du Gouvernement	10 951	12 647	12 647	12 126	15 199	16 349	17 411
– Concours aux banques et aux établissements financiers	6 561	10 169	10 169	13 635	9 545	9 378	8 476
– Autres éléments nets	–	5	–	80	–	3	–
Masse monétaire (M2)	74 388	69 168	64 778	72 570	79 975	84 305	91 406
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,76	2,31	2,16	2,29	1,84	1,81	1,81
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	26,2	32,0	34,2	38,3	43,9	45,6	48,9
– Dépôts en C.C.P.	1,0	1,0	1,1	1,0	0,9	0,8	0,8
– Dépôts en banque	72,2	67,0	64,7	60,7	55,2	53,6	50,3
Coefficients de réserves (a)	13,1	16,8	18,6	9,0	18,7	18,2	12,4
* Nouvelle série.							
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

BÉNIN CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1979	1980				1981		
	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Agriculture, sylviculture et pêche	7 853	9 166	8 953	10 495	10 115	9 981	7 546	7 216
– Agriculture, chasse	6 729	7 801	7 462	8 906	8 506	8 409	5 713	5 440
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 124	1 365	1 491	1 589	1 609	1 572	1 833	1 776
Industries extractives	–	–	–	–	21	62	52	54
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	–	–	–	–	21	62	52	54
Industries manufacturières	8 900	9 291	8 977	10 027	10 615	11 383	11 242	10 406
– Produits alimentaires, boissons, tabac	1 880	2 295	2 646	1 870	2 288	2 168	1 963	1 706
– Textiles, habillement, cuir	4 952	4 618	4 248	5 328	5 091	5 373	4 917	5 595
– Industries chimiques	70	103	85	83	119	98	144	120
– Autres	1 998	2 275	1 998	2 746	3 117	3 744	4 218	2 985
Electricité, gaz, eau	–	–	–	–	–	–	6	4
Bâtiment, travaux publics	1 333	1 706	1 835	1 547	1 208	1 107	1 342	1 166
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	15 590	19 607	16 912	17 095	15 925	16 431	17 885	17 154
– Commerce de gros	12 443	15 532	14 019	14 593	13 404	13 610	14 401	14 241
– Commerce de détail	2 996	3 894	2 696	2 286	2 285	2 566	3 164	2 721
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	151	181	197	216	236	255	320	192
Transports, entrepôts et communications	2 699	3 442	3 634	3 799	3 403	3 226	4 184	3 822
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	100	99	102	121	115	122	126	123
– Etablissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immob., services aux entreprises	100	99	102	121	115	122	126	123
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 324	2 536	2 865	3 136	2 836	2 984	3 108	3 414
– Services divers fournis à la collectivité	303	321	320	329	344	305	382	374
– Prêts aux particuliers	171	156	158	190	179	184	70	218
– Autres	1 850	2 059	2 387	2 617	2 313	2 495	2 656	2 822
TOTAL	38 799	45 847	43 278	46 220	44 238	45 296	45 491	43 359

COTE D'IVOIRE — CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1979		1980			1981		
	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Agriculture, sylviculture et pêche	22 026	24 496	23 236	23 020	23 345	25 460	23 211	25 336
— Agriculture, chasse	14 559	16 885	16 614	16 556	16 343	16 683	15 661	17 759
— Sylviculture, exploitation forestière, pêche	7 467	7 611	6 622	6 464	7 002	8 777	7 550	7 577
Industries extractives	5 933	8 851	7 046	2 328	4 410	7 316	7 339	5 407
— Pétrole brut et gaz naturel	4 493	7 442	5 907	1 198	3 480	6 162	6 330	4 328
— Autres	1 440	1 409	1 139	1 130	930	1 154	1 009	1 079
Industries manufacturières	114 759	112 299	111 045	101 061	95 351	97 179	104 596	101 278
— Produits alimentaires, boissons, tabac	43 278	46 325	49 178	35 369	28 222	31 232	34 667	28 410
— Textiles, habillement, cuir	19 568	12 062	14 419	18 086	16 743	14 740	15 539	16 005
— Industries chimiques	15 432	15 529	10 537	10 584	11 772	11 542	14 313	18 106
— Autres	36 481	38 383	36 911	37 022	38 614	39 665	40 077	38 757
Electricité, gaz, eau	8 213	4 966	2 797	1 464	1 627	1 058	703	1 756
Bâtiment, travaux publics	31 532	28 021	32 267	38 045	41 002	43 113	43 513	35 191
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	182 893	245 916	227 318	228 378	217 978	307 065	246 518	224 820
— Commerce de gros	175 005	237 279	215 543	216 148	205 213	293 460	231 736	209 963
— Commerce de détail	6 445	7 409	10 115	10 490	10 557	11 151	11 639	12 056
— Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 443	1 228	1 660	1 740	2 208	2 454	3 143	2 801
Transports, entrepôts et communications	23 777	21 427	19 265	20 802	24 437	19 191	22 122	21 605
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	25 398	25 319	28 546	24 030	30 812	31 681	33 624	32 953
— Etablissements financiers, assurances	142	149	291	399	337	453	339	193
— Affaires immob., services aux entreprises	25 256	25 170	28 255	23 631	30 475	31 228	33 285	32 760
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	7 501	9 382	8 960	9 452	10 045	9 308	10 324	9 557
— Services divers fournis à la collectivité	856	634	702	789	853	871	983	1 105
— Prêts aux particuliers	5 444	5 813	6 723	6 713	7 142	6 186	6 998	7 408
— Autres	1 201	2 935	1 535	1 950	2 050	2 251	2 343	1 044
TOTAL	422 032	480 677	460 480	448 580	449 007	541 371	491 950	457 903

HAUTE-VOLTA — CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1979		1980		1981			
	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Agriculture, sylviculture et pêche	316	326	235	276	273	233	436	433
— Agriculture, chasse	316	326	235	276	273	233	436	433
— Sylviculture, exploitation forestière, pêche	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries extractives	—	—	21	21	24	22	29	27
— Pétrole brut et gaz naturel	—	—	—	—	—	—	—	—
— Autres	—	—	21	21	24	22	29	27
Industries manufacturières	9 512	9 101	9 221	8 905	8 040	8 462	6 621	7 269
— Produits alimentaires, boissons, tabac	5 261	4 755	4 797	489	3 817	4 574	3 280	3 436
— Textiles, habillement, cuir	1 666	1 995	1 896	1 923	1 603	1 412	1 350	1 385
— Industries chimiques	1 096	873	1 007	4 792	988	858	753	929
— Autres	1 489	1 478	1 521	1 701	1 632	1 618	1 238	1 519
Electricité, gaz, eau	—	—	—	—	—	—	—	—
Bâtiment, travaux publics	1 619	1 661	1 819	1 610	1 696	1 574	1 826	1 858
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	13 462	15 092	13 823	12 935	13 846	13 517	13 805	13 708
— Commerce de gros	12 641	14 400	13 031	11 608	12 695	12 502	11 964	12 320
— Commerce de détail	784	633	734	1 252	1 068	946	1 774	1 312
— Restaurants, hôtels, installations touristiques	37	59	58	75	83	69	67	76
Transports, entrepôts et communications	760	707	724	761	722	751	991	1 079
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	68	71	82	88	35	72	34	47
— Etablissements financiers, assurances	42	52	57	57	—	—	—	—
— Affaires immob., services aux entreprises	26	19	25	31	35	72	34	47
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	572	601	653	367	780	774	795	932
— Services divers fournis à la collectivité	3	7	28	16	13	25	24	39
— Prêts aux particuliers	443	328	351	277	375	359	336	342
— Autres	126	266	274	74	392	390	435	551
TOTAL	26 309	27 559	26 578	24 963	25 416	25 405	24 537	25 353

NIGER — CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1979	1980				1981		
	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Agriculture, sylviculture et pêche	3 244	3 507	3 208	2 749	3 084	3 166	3 277	2 890
— Agriculture, chasse	3 244	3 507	3 208	2 749	3 084	3 166	3 277	2 890
— Sylviculture, exploitation forestière, pêche	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries extractives	3 947	17	3 318	4 137	4 101	996	3 698	3 504
— Pétrole brut et gaz naturel	—	—	—	—	—	—	—	—
— Autres	3 947	17	3 318	4 137	4 101	996	3 698	3 504
Industries manufacturières	4 109	4 263	5 242	4 990	5 107	3 737	5 270	6 109
— Produits alimentaires, boissons, tabac	1 307	1 339	1 508	1 548	1 751	443	1 675	1 992
— Textiles, habillement, cuir	1 398	1 391	1 433	1 314	1 196	1 070	1 272	1 370
— Industries chimiques	171	200	303	159	103	224	310	537
— Autres	1 233	1 333	1 998	1 969	2 057	2 000	2 013	2 210
Electricité, gaz, eau	527	945	2 107	1 617	3 626	3 097	2 830	2 414
Bâtiment, travaux publics	4 560	5 182	6 191	7 688	8 440	8 441	10 045	11 342
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	23 537	27 559	28 718	23 574	24 852	23 622	25 701	27 331
— Commerce de gros	21 166	24 114	24 777	19 227	20 094	18 453	19 587	20 665
— Commerce de détail	2 215	3 253	3 817	4 101	4 594	4 667	5 847	6 512
— Restaurants, hôtels, installations touristiques	106	192	124	246	164	502	267	154
Transports, entrepôts et communications	3 417	4 172	4 990	4 413	5 012	4 405	5 370	5 495
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	46	107	102	99	57	87	108	113
— Etablissements financiers, assurances	23	13	—	6	7	—	—	—
— Affaires immob., services aux entreprises	23	94	102	93	50	87	108	113
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 456	1 587	2 228	2 170	1 902	926	843	853
— Services divers fournis à la collectivité	47	65	143	411	333	349	375	296
— Prêts aux particuliers	64	115	129	187	202	185	171	198
— Autres	1 345	1 407	1 956	1 572	1 367	392	297	359
TOTAL	44 843	47 339	56 104	51 437	56 181	48 477	57 142	60 051

SÉNÉGAL — CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1979		1980				1981	
	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Agriculture, sylviculture et pêche	3 709	3 570	3 694	3 924	4 084	4 706	5 840	6 357
— Agriculture, chasse	1 866	1 713	1 780	1 864	1 822	2 166	3 432	3 871
— Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 843	1 857	1 914	2 060	2 262	2 540	2 408	2 486
Industries extractives	369	340	516	777	671	549	1 089	638
— Pétrole brut et gaz naturel	—	—	—	—	—	—	—	—
— Autres	369	340	516	777	671	549	1 089	638
Industries manufacturières	24 617	26 603	29 783	32 932	34 845	30 868	33 921	37 322
— Produits alimentaires, boissons, tabac	9 985	9 427	12 087	13 103	13 936	14 223	16 799	17 295
— Textiles, habillement, cuir	3 177	3 200	3 263	3 529	3 344	4 143	4 233	4 853
— Industries chimiques	3 535	5 872	6 010	7 714	8 607	3 720	3 897	5 434
— Autres	7 920	8 104	8 423	8 586	8 958	8 782	8 992	9 740
Electricité, gaz, eau	1 169	1 419	1 259	1 211	1 517	1 740	2 054	2 002
Bâtiment, travaux publics	13 932	14 343	14 531	14 336	15 299	15 641	16 319	16 768
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	107 219	119 569	118 070	118 466	121 874	134 294	141 973	138 668
— Commerce de gros	95 856	108 053	106 176	106 260	109 780	121 814	127 937	124 825
— Commerce de détail	10 026	10 105	10 127	10 704	10 443	10 964	11 607	11 818
— Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 337	1 411	1 767	1 502	1 651	1 516	2 429	2 025
Transports, entrepôts et communications	6 000	6 165	6 051	5 964	6 021	5 981	5 548	5 652
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	6 591	7 065	7 047	8 790	7 002	7 919	7 671	10 858
— Etablissements financiers, assurances	4 189	4 416	4 010	5 577	3 487	4 239	3 492	6 624
— Affaires immob., services aux entreprises	2 402	2 649	3 037	3 213	3 515	3 680	4 179	4 234
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	3 690	5 195	5 193	6 966	6 459	6 402	6 389	6 302
— Services divers fournis à la collectivité	166	285	262	267	192	324	364	317
— Prêts aux particuliers	1 681	2 170	2 063	2 473	2 849	2 711	3 286	3 190
— Autres	1 843	2 740	2 868	4 226	3 418	3 367	2 739	2 795
TOTAL	167 296	184 269	186 144	193 366	197 772	208 100	220 804	224 567

TOGO - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1979	1980				1981		
	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Agriculture, sylviculture et pêche	763	740	1 043	719	757	871	819	829
– Agriculture, chasse	578	574	923	645	673	726	709	734
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	185	166	120	74	84	145	110	95
Industries extractives	7 982	8 154	13 425	10 438	13 070	9 494	7 301	8 948
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	7 982	8 154	13 425	10 438	13 070	9 494	7 301	8 948
Industries manufacturières	5 992	5 522	4 714	5 072	4 480	4 640	6 459	5 620
– Produits alimentaires, boissons, tabac	919	840	661	792	567	522	1 043	1 245
– Textiles, habillement, cuir	2 594	1 921	1 543	1 328	942	747	852	927
– Industries chimiques	296	322	253	335	356	305	453	469
– Autres	2 183	2 439	2 257	2 617	2 615	3 066	4 111	2 979
Electricité, gaz, eau	594	526	535	434	577	343	385	295
Bâtiment, travaux publics	3 652	4 328	4 609	3 640	3 510	3 753	4 100	4 292
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	11 870	11 013	12 218	12 051	15 634	16 320	15 324	16 117
– Commerce de gros	5 495	5 019	5 975	5 065	7 837	9 251	8 209	8 280
– Commerce de détail	6 369	5 979	6 158	6 889	7 668	6 965	6 978	7 659
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	6	15	85	97	129	104	137	178
Transports, entrepôts et communications	1 561	1 370	1 559	1 545	1 482	1 196	1 143	1 373
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	366	327	318	312	447	258	241	265
– Etablissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immob., services aux entreprises	366	327	318	312	447	258	241	265
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	505	564	449	511	700	640	594	534
– Services divers fournis à la collectivité	93	146	99	119	132	175	138	156
– Prêts aux particuliers	219	238	182	217	398	192	299	216
– Autres	193	180	168	175	170	273	157	162
TOTAL	33 285	32 544	38 870	34 722	40 657	37 515	36 366	38 273

BÉNIN — CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1979		1980		1981			
	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Agriculture, sylviculture et pêche	2 958	3 000	2 632	1 577	1 981	2 227	2 224	2 184
— Agriculture, chasse	2 857	2 899	2 573	1 498	1 902	2 148	2 145	2 116
— Sylviculture, exploitation forestière, pêche	101	101	59	79	79	79	79	68
Industries extractives	—	—	—	—	77	89	84	87
— Pétrole brut et gaz naturel	—	—	—	—	—	—	—	—
— Autres	—	—	—	—	77	89	84	87
Industries manufacturières	2 847	3 135	3 234	3 596	3 760	3 085	3 566	3 572
— Produits alimentaires, boissons, tabac	1 350	1 638	1 769	2 159	2 314	2 324	2 944	3 063
— Textiles, habillement, cuir	792	792	721	689	689	89	89	89
— Industries chimiques	39	37	72	38	45	44	16	7
— Autres	666	668	672	710	712	628	517	413
Electricité, gaz, eau	—	—	—	—	—	—	—	—
Bâtiment, travaux publics	329	437	422	794	748	737	710	691
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	2 389	2 478	2 438	2 797	2 972	3 184	4 047	4 387
— Commerce de gros	1 602	1 545	1 053	1 367	1 367	1 590	1 770	2 028
— Commerce de détail	114	264	349	37	62	59	55	147
— Restaurants, hôtels, installations touristiques	673	669	1 036	1 393	1 543	1 535	2 222	2 212
Transports, entrepôts et communications	3 286	3 310	3 149	3 005	3 026	2 864	2 818	2 737
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	178	194	469	409	305	305	450	542
— Etablissements financiers, assurances	—	—	—	—	—	—	—	—
— Affaires immob., services aux entreprises	178	194	469	409	305	305	450	542
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 571	2 184	2 030	2 119	2 554	2 554	2 472	2 398
— Services divers fournis à la collectivité	401	490	579	606	607	605	580	575
— Prêts aux particuliers	508	483	452	585	756	696	532	588
— Autres	662	1 211	999	928	1 191	1 253	1 360	1 235
TOTAL	13 558	14 738	14 374	14 297	15 423	15 045	16 371	16 598

COTE D'IVOIRE — CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1979		1980			1981		
	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Agriculture, sylviculture et pêche	15 406	10 701	10 308	11 764	11 408	11 166	11 681	11 716
— Agriculture, chasse	11 212	6 925	6 565	8 046	7 682	7 398	7 526	7 055
— Sylviculture, exploitation forestière, pêche	4 194	3 776	3 743	3 718	3 726	3 768	4 155	4 661
Industries extractives	4 438	4 080	4 174	4 129	4 150	3 985	6 440	13 512
— Pétrole brut et gaz naturel	3 864	3 864	3 766	3 766	3 766	3 669	6 116	13 239
— Autres	574	216	408	363	384	316	324	273
Industries manufacturières	57 962	65 361	61 222	83 069	89 139	96 300	102 489	96 664
— Produits alimentaires, boissons, tabac	24 315	27 380	30 308	45 622	49 584	51 466	52 993	47 708
— Textiles, habillement, cuir	9 877	13 783	10 949	9 925	10 869	9 547	8 959	8 608
— Industries chimiques	9 024	9 245	5 759	12 652	13 838	21 034	26 154	26 143
— Autres	14 746	14 953	14 206	14 870	14 848	14 253	14 383	14 205
Electricité, gaz, eau	19 836	20 609	22 110	24 130	23 493	22 836	22 780	25 150
Bâtiment, travaux publics	9 073	4 969	8 246	7 984	10 567	13 360	15 826	15 594
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	17 637	17 587	19 004	18 567	29 236	30 116	29 031	29 844
— Commerce de gros	9 965	9 885	11 215	10 621	20 599	20 980	20 990	21 081
— Commerce de détail	1 976	1 952	1 858	2 229	2 756	3 268	2 886	3 104
— Restaurants, hôtels, installations touristiques	5 696	5 750	5 931	5 717	5 881	5 868	5 155	5 659
Transports, entrepôts et communications	21 620	24 826	27 485	30 440	30 439	31 727	32 320	34 189
Assurances, aff. immob.,serv. aux entreprises	58 536	61 902	67 810	65 828	50 807	50 226	50 468	50 405
— Etablissements financiers, assurances	178	353	1 103	296	942	248	225	945
— Affaires immob.,services aux entreprises	58 358	61 549	66 707	65 532	49 865	49 978	50 243	49 460
Services fournis à la collect.,serv. soc. et pers.	14 777	14 887	17 598	19 016	20 514	21 094	21 514	21 139
— Services divers fournis à la collectivité	1 849	1 809	2 074	1 862	1 948	1 930	1 932	1 891
— Prêts aux particuliers	11 067	11 496	13 656	15 174	16 548	16 974	17 382	17 595
— Autres	1 861	1 582	1 868	1 980	2 018	2 190	2 200	1 653
TOTAL	219 285	224 922	237 957	264 927	269 753	280 810	292 549	298 213

HAUTE-VOLTA - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1979		1980			1981		
	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Agriculture, sylviculture et pêche	79	95	128	87	87	187	644	728
– Agriculture, chasse	79	95	128	87	87	187	644	728
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries extractives	47	47	47	47	47	47	190	–
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	47	47	47	47	47	47	190	–
Industries manufacturières	6 305	7 422	7 435	7 811	7 903	7 720	9 539	9 418
– Produits alimentaires, boissons, tabac	4 294	4 632	4 395	1 935	4 581	4 242	5 406	5 213
– Textiles, habillement, cuir	593	988	1 122	1 052	1 114	1 225	1 248	1 171
– Industries chimiques	634	896	1 001	3 873	1 014	1 015	1 028	1 069
– Autres	784	906	917	951	1 194	1 238	1 857	1 965
Electricité, gaz, eau	1 159	1 509	1 453	1 435	1 380	1 374	1 325	1 305
Bâtiment, travaux publics	153	148	298	306	281	286	315	304
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	1 377	1 562	1 414	1 761	1 942	2 359	2 325	2 413
– Commerce de gros	1 142	1 181	1 161	1 407	1 478	1 722	1 568	1 631
– Commerce de détail	101	248	116	221	336	502	576	635
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	134	133	137	133	128	135	181	147
Transports, entrepôts et communications	1 869	1 910	2 502	2 923	2 908	2 859	3 066	3 096
Assurances, aff. immob.,serv. aux entreprises	557	462	461	654	682	680	712	447
– Etablissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immob.,services aux entreprises	557	462	461	654	682	680	712	447
Services fournis à la collect.,serv. soc. et pers.	5 365	3 897	4 095	4 152	4 134	4 572	5 254	5 270
– Services divers fournis à la collectivité	904	996	933	940	948	1 315	1 284	1 303
– Prêts aux particuliers	3 671	2 191	2 212	2 307	2 319	2 355	2 704	2 753
– Autres	790	710	950	905	867	902	1 266	1 214
TOTAL	16 911	17 052	17 833	19 176	19 364	20 084	23 370	22 981

NIGER - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1979	1980				1981		
	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Agriculture, sylviculture et pêche	1 010	1 003	1 048	1 375	1 392	971	1 141	2 161
– Agriculture, chasse	1 010	1 003	1 048	1 375	1 392	971	1 141	2 161
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries extractives	8 470	8 470	7 153	7 171	5 251	5 959	5 086	5 862
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	8 470	8 470	7 153	7 171	5 251	5 950	5 086	5 862
Industries manufacturières	1 571	1 480	1 581	1 720	1 629	1 912	1 967	1 915
– Produits alimentaires, boissons, tabac	315	285	316	554	460	823	820	815
– Textiles, habillement, cuir	669	713	701	632	639	303	650	620
– Industries chimiques	256	248	232	214	196	196	179	179
– Autres	331	234	332	320	334	590	318	301
Electricité, gaz, eau	2 781	2 890	3 788	3 856	3 840	3 808	3 765	3 733
Bâtiment, travaux publics	2 750	2 707	3 459	3 376	3 034	2 942	2 499	3 135
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	852	867	1 299	1 559	1 661	1 677	1 743	2 145
– Commerce de gros	434	446	555	565	617	594	561	752
– Commerce de détail	40	35	294	372	370	328	353	355
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	378	386	450	622	674	755	829	1 038
Transports, entrepôts et communications	2 506	2 523	2 723	2 812	2 830	2 748	2 658	2 925
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	110	103	33	42	41	33	22	21
– Etablissements financiers, assurances	12	8	8	17	16	8	7	6
– Affaires immob., services aux entreprises	98	95	25	25	25	25	15	15
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	723	924	1 108	944	999	994	960	1 277
– Services divers fournis à la collectivité	17	20	17	14	8	14	8	5
– Prêts aux particuliers	498	698	738	747	825	826	779	1 068
– Autres	208	206	353	183	166	154	173	204
TOTAL	20 773	20 967	22 192	22 855	20 677	21 035	19 841	23 174

SÉNÉGAL – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1979	1980				1981		
	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Agriculture, sylviculture et pêche	1 714	1 855	1 978	2 096	2 163	2 282	2 252	2 337
– Agriculture, chasse	440	527	572	733	760	927	1 008	1 008
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 274	1 328	1 406	1 363	1 403	1 355	1 244	1 329
Industries extractives	1 185	1 202	1 187	1 122	1 137	1 133	1 144	1 089
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	1 185	1 202	1 187	1 122	1 137	1 133	1 144	1 089
Industries manufacturières	7 986	8 542	7 554	11 349	12 003	11 146	12 010	13 419
– Produits alimentaires, boissons, tabac	2 194	2 351	2 095	3 569	4 105	4 205	5 086	5 333
– Textiles, habillement, cuir	732	929	890	2 163	2 184	987	958	987
– Industries chimiques	1 114	1 130	1 101	1 083	1 120	1 072	1 129	2 344
– Autres	3 946	4 132	3 468	4 534	4 594	4 882	4 837	4 755
Electricité, gaz, eau	212	486	495	1 246	1 342	1 228	1 231	1 201
Bâtiment, travaux publics	1 900	2 117	1 812	2 396	2 297	2 461	2 410	2 268
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	7 053	7 668	7 961	8 586	9 475	11 077	11 283	10 603
– Commerce de gros	3 323	3 430	3 526	4 285	4 773	6 070	6 027	5 654
– Commerce de détail	1 419	1 678	1 593	1 535	1 544	1 611	1 957	1 694
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 311	2 560	2 842	2 766	3 158	3 396	3 299	3 255
Transports, entrepôts et communications	2 352	2 922	3 046	3 318	3 268	3 321	3 427	3 567
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	12 394	12 758	15 059	12 482	14 827	14 628	14 626	12 882
– Etablissements financiers, assurances	6 665	6 657	7 725	5 113	7 634	7 124	7 105	5 399
– Affaires immob., services aux entreprises	5 729	6 101	7 334	7 369	7 193	7 504	7 519	7 483
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	11 923	13 497	14 173	14 935	14 552	14 746	14 972	15 161
– Services divers fournis à la collectivité	965	919	1 083	1 067	1 030	1 026	1 021	1 054
– Prêts aux particuliers	10 018	10 974	11 654	12 174	12 343	12 631	13 115	13 254
– Autres	940	1 604	1 436	1 694	1 179	1 089	836	853
TOTAL	46 719	51 047	53 265	57 530	61 064	62 022	63 353	62 527

TOGO - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1979		1980		1981			
	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Agriculture, sylviculture et pêche	212	226	165	137	176	433	584	582
– Agriculture, chasse	212	226	165	137	176	433	584	582
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries extractives	1 256	1 252	1 253	1 244	1 203	1 084	1 082	1 085
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	1 256	1 252	1 253	1 244	1 203	1 084	1 082	1 085
Industries manufacturières	2 143	2 098	2 027	1 973	2 839	3 264	3 301	3 772
– Produits alimentaires, boissons, tabac	1 062	1 030	998	1 044	1 245	1 497	1 466	1 547
– Textiles, habillement, cuir	247	247	260	260	251	425	470	531
– Industries chimiques	444	406	402	310	323	254	295	306
– Autres	390	415	367	359	1 020	1 088	1 070	1 388
Electricité, gaz, eau	814	1 114	1 075	1 075	1 066	976	967	937
Bâtiment, travaux publics	108	101	91	103	92	84	109	115
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	1 069	1 231	1 171	1 150	1 269	1 181	1 216	1 246
– Commerce de gros	295	264	280	292	282	246	272	268
– Commerce de détail	699	895	820	787	917	880	889	924
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	75	72	71	71	70	55	55	54
Transports, entrepôts et communications	598	557	550	533	453	507	535	434
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	155	188	210	125	188	273	277	253
– Etablissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	18
– Affaires immob., services aux entreprises	155	188	210	125	188	273	277	235
Services fournis à la collect. serv. soc. et pers.	2 227	2 388	2 718	2 943	2 974	3 342	3 599	3 808
– Services divers fournis à la collectivité	274	252	284	232	325	303	315	313
– Prêts aux particuliers	1 775	1 952	2 250	2 528	2 467	2 833	3 088	3 300
– Autres	178	184	184	183	182	206	196	195
TOTAL	8 582	9 155	9 260	9 283	10 260	11 144	11 670	12 232

COMMERCE EXTERIEUR

COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Principaux produits exportés et principales marchandises importées

— Bénin	72-73
— Côte d'Ivoire	74-75
— Haute-Volta	76-77
— Niger	78-79
— Sénégal	80-81
— Togo	82-83

ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Principaux pays de destination et d'origine

— Bénin	84-85
— Côte d'Ivoire	86-87
— Haute-Volta	88-89
— Niger	90-91
— Sénégal	92-93
— Togo	94-95

BÉNIN — PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS

	Quantités					Valeurs				
	1974	1975	1976	1977*	1978**	1974	1975	1976	1977*	1978**
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Crevettes	948	723	94	74	1	152	195	30	18	ε
Café vert	161	477	629	611	185	31	145	219	618	107
Cacao en fèves	3 694	1 610	858	1 326	1 852	1 205	642	318	1 023	1 359
Arachides décortiquées	4 605	1 779	1 575	1 049	—	489	257	144	122	—
Graines de coton	27 975	6 214	7 409	10 390	5 896	733	200	192	305	149
Amandes de karité	13 161	500	4 286	1 507	2 861	459	30	231	74	172
Huile brute de palme	1 563	5 723	10 599	6 361	755	123	394	723	562	18
Huile brute de palmiste	301	5 391	33 187	12 510	3 752	32	434	2 516	1 698	533
Tourteaux de palmiste	8 530	19 056	24 535	15 359	4 273	319	481	596	570	115
Tabacs bruts	1 133	1 048	492	416	41	253	230	121	113	14
Ciments hydrauliques	37 841	45 645	8 948	193	4 631	469	556	111	39	81
Coton égrené	18 062	11 724	6 932	6 150	5 398	4 471	1 542	1 802	1 954	1 633
Sacs de jute	7	520	29	405	ε	1	74	10	12	1
Friperie, drilles, chiffons	851	920	644	264	106	71	108	79	56	23
Ferrailles	1 944	844	25	25	86	10	7	3	2	1
Autres produits	25 798	16 531	22 562	19 516	8 184	1 422	1 496	1 958	2 949	1 570
Total	146 574	118 705	122 804	76 156	38 021	10 240	6 791	9 053	10 115	5 776

* Chiffres rectifiés.-**Chiffres provisoires.

Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique.

BÉNIN — PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	Quantités					Valeurs				
	1974	1975	1976	1977*	1978**	1974	1975	1976	1977*	1978**
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	7 293	9 536	8 330	6 158	813	327	521	478	351	58
Produits laitiers	1 728	1 029	1 855	1 570	1 784	262	247	426	418	461
Céréales	5 418	10 033	33 370	68 486	19 756	542	532	1 317	3 045	926
Sucres et sucreries	7 379	2 459	2 995	1 463	1 919	878	532	409	158	233
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	3 653	1 036	1 045	913	639	235	249	231	278	184
— de fruits et légumes	1 465	1 257	1 718	2 038	2 278	411	265	317	514	554
Boissons	4 022	9 394	9 765	15 969	10 988	887	2 922	3 258	5 225	4 668
Tabacs	2 833	2 901	2 959	2 991	10 492	2 416	3 337	4 557	6 049	8 237
Sel, soufre et matériaux de construction	105 955	67 778	16 217	22 549	16 379	1 367	891	839	833	564
Produits pétroliers	66 262	86 200	82 598	74 710	77 427	2 250	2 579	3 035	3 108	2 933
Produits chimiques	2 486	3 168	3 221	2 637	3 886	362	476	424	422	661
Produits pharmaceutiques	1 756	648	1 034	524	1 898	1 899	1 083	1 911	860	2 322
Engrais	13 671	7 812	7 721	7 482	7 597	884	561	410	341	394
Plastiques (y.c. ouvrages)	1 002	768	892	880	1 072	194	279	371	382	433
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	1 086	1 165	1 183	1 100	1 155	460	595	688	572	791
Papiers, cartons. Articles de librairie	4 407	3 395	2 354	3 071	2 524	647	1 013	766	892	878
Fils et tissus	4 901	6 106	5 310	7 201	4 979	4 012	5 744	6 280	11 126	6 433
Vêtements et bonneterie	1 460	1 305	1 824	2 751	2 487	3 150	2 877	4 761	7 775	7 582
Fers. Fontes. Aciers	17 411	12 870	23 085	16 107	16 030	2 646	2 071	2 760	2 742	2 744
Ouvrages divers en métaux	647	775	912	808	632	370	424	516	553	503
Machines et appareils mécaniques	7 383	2 737	2 656	3 035	3 113	4 526	2 990	3 574	3 255	3 962
Machines et appareils électriques	3 945	5 238	5 454	5 842	5 003	2 141	2 425	2 895	3 328	2 991
Matériel de transport routier	4 116	6 090	6 733	7 803	6 790	2 363	3 852	4 949	5 796	5 067
Matériel de précision	77	93	112	101	127	159	262	274	415	234
Autres marchandises	14 970	28 863	25 717	31 155	22 259	2 142	5 353	5 082	7 351	6 397
Total	285 326	272 656	249 060	287 344	222 027	35 530	42 080	50 528	65 789	60 212
*Chiffres rectifiés. **Chiffres provisoires.										
Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique.										

COTE D'IVOIRE — PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS

	Quantités					Valeurs				
	1976	1977	1978	1979	1980	1976	1977	1978	1979	1980
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Cacao en fèves	194 949	158 491	244 011	170 843		71 397	98 799	160 907	116 231	
Beurre de cacao	12 113	11 211	14 323	12 631		10 594	15 294	14 269	12 959	
Cacao en masse	20 056	12 715	25 415	21 372		9 291	14 069	24 513	16 658	
Café vert	322 826	233 149	230 114	259 743		132 757	198 615	131 142	166 542	
Extraits de café	2 424	1 875	4 079	3 710		2 421	2 228	6 341	6 687	
Bananes fraîches	98 647	106 544	143 999	117 542		3 149	3 271	4 164	3 538	
Ananas frais	61 315	59 512	89 561	91 200		2 772	2 705	4 086	4 315	
Ananas conservés sans alcool	59 600	52 052	61 854	19 560		7 486	7 577	9 155	2 427	
Jus d'ananas	12 041	11 695	8 045	2 792		646	745	556	220	
Noix et amandes palmistes	28 508	16 487	3 979	4 456		1 177	1 327	425	528	
Huile de palme et de palmiste	91 861	78 815	88 979	57 768		7 783	10 448	12 426	8 953	
Tourteaux de palmiste	1 231	1 715	15 238	11 158		30	35	278	260	
Noix de cola	36 996	38 677	47 557	34 450		900	852	1 078	852	
Conserves de poissons et crustacés	9 473	11 838	9 735	14 478		3 095	4 822	4 867	7 941	
Caoutchouc naturel brut	17 476	16 840	17 526	18 165		2 952	3 111	3 575	4 534	
Bois (y. c. ouvrages)	2 787 128	2 850 667	2 300 537	2 442 053		78 319	86 879	71 263	85 215	
dont : - Bois bruts	2 492 778	2 533 231	2 003 090	2 193 774		62 357	67 586	52 878	67 589	
- Bois sciés	239 451	264 431	243 190	208 883		10 935	13 546	13 261	11 812	
- Placages et contreplaqués	28 384	36 330	42 660	25 604		2 683	4 086	3 628	3 376	
Diamants	ε	ε	—	ε		282	111	—	8	
Produits pétroliers	488 309	501 959	494 658	478 807		15 166	19 996	19 405	23 902	
Coton égrené	18 976	14 844	25 481	31 202		5 565	5 073	8 046	10 298	
Autres produits	294 286	302 491	215 966	307 016		36 719	53 255	47 886	62 779	
Total	4 558 215	4 481 577	4 041 057	4 098 947		392 501	529 212	524 382	534 847	

Source : Ministère de l'Economie et des Finances : Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.

COTE D'IVOIRE — PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	Quantités					Valeurs				
	1976	1977	1978	1979	1980	1976	1977	1978	1979	1980
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	86 045	77 488	81 080	107 253		6 489	6 996	8 408	11 653	
Produits laitiers	31 448	61 828	45 782	51 473		7 001	9 700	11 935	12 802	
Céréales	119 508	278 027	277 790	356 788		5 353	14 422	14 947	20 170	
Sucres et sucreries	19 749	21 698	35 253	8 250		2 491	2 235	2 663	841	
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	3 273	3 589	4 675	3 244		1 013	1 331	1 908	1 443	
— de fruits et légumes	8 393	10 805	10 517	9 235		1 286	1 891	1 962	1 821	
Boissons	68 726	90 560	86 081	69 945		5 195	6 931	7 186	7 160	
Tabacs	3 542	3 947	4 182	2 910		2 099	2 298	2 730	2 343	
Sel, soufre et matériaux de construction.	863 434	1 167 204	1 234 181	1 394 142		6 697	10 272	12 254	15 058	
Produits pétroliers	1 635 838	1 772 589	1 873 368	2 198 964		39 965	48 960	49 689	76 983	
Produits chimiques	37 675	43 461	49 303	60 142		5 251	6 530	10 996	9 435	
Produits pharmaceutiques	2 700	2 431	4 862	3 308		5 449	5 842	10 226	9 889	
Engrais	69 514	55 667	83 970	89 389		2 034	1 747	2 839	3 408	
Plastiques (y.c. ouvrages)	27 071	30 995	36 438	35 608		7 065	9 334	11 978	12 605	
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	10 124	11 825	8 631	8 087		6 439	8 154	6 393	6 886	
Papiers, cartons. Articles de librairie	51 308	57 273	68 581	77 466		9 859	12 017	14 596	16 698	
Fils et tissus	23 130	23 658	21 498	20 759		14 216	16 680	16 423	16 151	
Vêtements et bonneterie	1 846	858	627	402		2 554	2 547	2 273	1 715	
Fers. Fontes. Aciers	169 240	192 140	247 287	185 138		24 103	33 480	46 622	35 705	
Ouvrages divers en métaux	7 754	8 000	8 517	7 740		6 471	7 270	8 338	8 303	
Machines et appareils mécaniques	29 465	47 014	53 959	38 827		37 731	62 443	77 076	65 155	
Machines et appareils électriques	12 559	17 080	20 406	16 333		17 320	26 299	36 779	31 688	
Matériel de transport routier	44 657	60 751	61 052	44 353		40 260	60 831	60 511	50 948	
Matériel de précision	894	1 002	1 137	1 097		3 503	4 184	5 769	5 723	
Autres marchandises	158 491	219 698	308 237	304 721		51 763	67 172	98 001	104 267	
Total	3 486 384	4 259 588	4 627 414	5 095 574		311 607	429 566	522 502	528 850	

Source : Ministère de l'Economie et des Finances : Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.

HAUTE-VOLTA — PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS

	Quantités					Valeurs				
	1976	1977	1978	1979	1980	1976	1977	1978	1979	1980
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Animaux vivants	7 226	19 636	24 933	34 236	25 040	1 479	3 949	3 536	4 282	4 512
Viandes et abats comestibles	177	156	97	335	429	27	37	24	107	176
Légumes	11 296	10 188	2 725	4 225	2 674	357	381	131	196	144
dont : - <i>Oignons, échalotes, aulx</i>	1 316	1 700	1 178	1 379	597	20	68	41	54	19
- <i>Haricots verts</i>	1 008	775	1 028	1 100	917	79	62	73	67	76
- <i>Haricots secs</i>	7 266	6 286	339	925	678	189	192	7	26	25
Mangues	1 443	3 594	394	1 999	2 116	53	32	11	43	62
Arachides décortiquées	11 114	4 739	24	1 308	831	666	381	3	160	90
Graines de coton	21	—	—	—	—	ε	—	—	—	—
Graines de sésame	1 708	3 024	1 522	9 338	3 891	131	257	148	711	438
Amandes de karité	40 489	30 613	21 516	23 694	34 700	2 089	1 305	908	1 102	1 535
Huile d'arachide	—	—	—	9	—	—	—	—	3	—
Huile de karité	2 357	1 172	1 626	1 331	352	437	226	317	349	103
Sons. Tourteaux. Préparations										
alimentaires pour animaux	8 986	7 275	2 324	8 509	11 160	209	214	56	227	268
Ciments hydrauliques	30	46	10	168	113	1	1	ε	6	4
Caoutchouc (y c. ouvrages)	226	70	150	572	949	203	76	150	545	784
Peaux et cuirs	551	821	902	1 406	855	355	528	580	850	738
Coton en masse égrené	20 671	15 305	10 633	21 427	27 890	5 785	5 400	3 002	5 341	8 369
Fils et tissus de coton	58	60	318	293	109	27	11	113	327	73
Autres produits	12 763	3 409	3 429	14 957	16 505	871	816	621	1 989	1 770
Total	119 116	100 108	70 603	123 807	127 615	12 690	13 614	9 600	16 238	19 066

Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.

HAUTE-VOLTA - PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	Quantités					Valeurs				
	1976	1977	1978	1979	1980	1976	1977	1978	1979	1980
	Tonnes					Millions de francs .c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	273	764	614	829	1 375	46	103	100	138	526
Produits laitiers	5 285	5 933	12 786	11 401	14 967	1 958	2 510	3 487	2 320	2 888
Céréales	27 866	52 016	64 541	67 756	58 247	1 686	3 264	4 069	3 816	4 131
Produits de la minoterie	7 663	11 960	24 583	31 153	30 089	604	1 129	2 403	2 316	2 817
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	260	508	656	346	229	119	165	277	144	97
— de fruits et légumes	398	663	586	543	1 698	73	146	124	106	127
Boissons	2 759	3 112	3 709	11 270	2 469	515	625	440	557	498
Tabacs	786	972	1 692	2 038	1 576	356	438	662	1 037	837
Sel, soufre et matériaux de construction	68 968	77 774	86 362	119 717	128 196	1 206	1 374	1 562	2 536	3 249
Produits pétroliers	65 406	84 944	119 911	145 673	147 729	2 700	4 358	4 347	7 236	9 973
Produits chimiques	3 579	4 149	3 577	6 950	5 872	473	635	547	1 152	1 284
Produits pharmaceutiques	464	600	788	3 624	638	1 101	1 567	1 396	2 102	2 201
Engrais	5 193	15 271	16 331	23 158	17 402	296	826	963	1 525	1 314
Plastiques (y.c. ouvrages)	1 788	1 938	4 648	2 145	2 839	664	721	606	907	1 446
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	1 541	1 768	2 056	1 914	12 416	707	933	698	945	1 124
Papiers, cartons. Articles de librairie	2 104	2 952	4 373	4 342	4 049	861	1 199	1 421	1 672	1 945
Fils et tissus	5 576	5 447	4 383	6 671	6 011	1 947	2 504	1 719	2 490	2 091
Vêtements et bonneterie	179	189	198	215	197	245	339	190	291	273
Fers. Fontes. Aciers	21 296	25 667	14 236	28 625	27 156	3 101	3 991	2 420	3 760	4 849
Ouvrages divers en métaux	1 624	2 219	1 983	2 271	2 716	733	1 088	1 138	1 267	1 552
Machines et appareils mécaniques	3 000	5 100	8 151	20 808	6 497	3 714	6 905	5 539	5 320	6 920
Machines et appareils électriques	1 739	1 895	3 395	1 560	2 231	2 190	2 644	2 436	2 810	3 812
Matériel de transport routier	5 573	9 074	7 971	18 070	10 452	3 914	6 876	6 555	8 022	9 646
Matériel de précision	141	143	128	152	219	536	682	564	849	984
Autres marchandises	31 168	40 358	45 425	83 059	66 809	4 678	6 334	7 412	10 598	11 030
Total	264 634	355 416	433 083	594 290	552 079	34 423	51 356	51 075	63 916	75 614

Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.

NIGER — PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS

	Quantités					Valeurs				
	1973	1974	1975	1976	1977	1973	1974	1975	1976	1977
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Animaux vivants	63 076	43 191	17 579	31 947	15 119	2 313	2 093	3 653	4 798	3 713
Viandes et abats	618	351	479	2 702	113	133	124	283	210	56
Produits de la pêche	4 009	5 641	1 465	10	1 487	81	126	30	1	140
Légumes	1 784	3 932	8 917	34 180	33 583	139	152	575	2 785	3 909
Arachides décortiquées	40 922	—	2 451	7 246	—	1 844	—	2	697	—
Huile brute d'arachide	17 172	5 353	4 893	4 580	915	1 083	1 143	699	919	39
Tourteaux d'arachide	25 066	7 286	7 036	10 482	7 577	335	185	185	369	59
Cigarettes	250	675	70	20	—	233	456	107	18	—
Minerai d'uranium	1 419	1 247	1 192	1 470	1 895	5 428	6 322	11 882	20 476	29 234
Peaux et cuirs	1 000	936	194	2 113	796	662	607	177	477	573
Coton égrené	720	100	68	1 748	1 461	94	16	14	384	422
Fils et tissus de coton	109	168	25	63	125	119	218	32	158	103
Tissus artificiels et synthétiques	111	291	111	ε	2	146	456	250	ε	1
Autres produits	10 544	1 470	6 490	17 907	6 002	1 207	723	1 667	687	1 086
Total	166 800	70 641	50 970	114 468	69 075	13 817	12 621	19 556	31 979	39 335

Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.

NIGER — PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	Quantités					Valeurs				
	1973	1974	1975	1976	1977	1973	1974	1975	1976	1977
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	40	56	16	21	41	12	12	12	12	30
Produits laitiers	886	1 330	451	4 248	734	174	311	147	170	425
Céréales	24 822	22 385	10 275	2	332	800	1 212	502	1	25
Farines et gruaux	7 686	2 302	3 342	2 730	8 466	362	181	269	182	518
Arachides	66	7 303	10 002	6	20	5	462	2 066	7	e
Noix de cola	1 047	1 933	5 144	1 148	485	111	222	534	135	165
Sucres et sucreries	10 345	11 368	3 274	4 559	11 107	884	1 367	642	739	1 181
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	98	96	59	1 220	155	35	45	30	42	95
— de fruits et légumes	948	1 091	595	587	1 632	157	232	126	130	350
Boissons	1 652	1 788	1 141	24 883	1 959	198	241	180	274	446
Tabacs	460	287	327	5 356	305	432	242	374	470	558
Sel, soufre et matériaux de construction	14 592	19 641	26 128	7 431	59 192	239	371	515	331	1 873
Produits pétroliers	77 920	77 954	90 405	102 380	110 484	1 488	3 139	2 750	3 525	3 525
Produits chimiques	6 296	2 704	1 144	4 065	14 105	286	222	114	329	708
Produits pharmaceutiques	194	242	124	640	400	289	407	277	432	876
Engrais	1 230	1 523	899	1 376	10 071	46	116	86	145	608
Plastiques (y.c. ouvrages)	645	588	423	1 280	1 503	236	214	172	461	756
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	979	797	928	11 166	2 038	492	467	454	496	1 275
Papiers, cartons. Articles de librairie	1 067	824	888	9 470	1 519	310	312	338	827	958
Fils et tissus	2 320	1 831	2 116	21 760	1 910	1 677	1 380	1 188	1 951	2 587
Vêtements et bonneterie	47	32	15	45	71	77	89	51	100	219
Fers. Fontes. Aciers	7 085	8 742	7 707	17 273	20 367	1 008	1 292	1 150	2 093	4 138
Ouvrages divers en métaux	391	378	300	3 937	1 630	214	278	279	427	762
Machines et appareils mécaniques	2 238	2 420	1 288	42 606	6 265	1 990	2 224	2 080	3 142	5 464
Machines et appareils électriques	1 533	1 601	1 294	7 043	3 716	1 150	1 175	1 065	1 295	3 766
Matériel de transport routier	4 869	3 817	5 841	98 725	10 293	2 772	2 812	2 397	5 394	9 496
Matériel de précision	90	74	82	14 818	144	289	260	344	409	—
Autres marchandises	21 628	22 799	25 818	121 565	31 371	3 365	3 859	3 747	6 864	7 417
Total	191 174	195 906	200 026	510 340	300 315	19 098	23 144	21 889	30 383	48 221

Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.

SÉNÉGAL — PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS

	Quantités					Valeurs				
	1976	1977	1978	1979	1980	1976	1977	1978	1979	1980
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	24 417	45 856	40 394	44 474	59 824	4 711	9 071	11 180	12 561	13 903
Conserves de poisson	7 763	16 816	13 225	11 695	11 557	3 152	7 807	6 623	6 352	7 310
Légumes et fruits comestibles	7 526	16 369	9 834	6 254	17 427	648	1 599	997	914	1 141
Farine de froment	499	6 086	21 007	8	4	32	460	1 598	1	1
Sons	4 104	3 465	1 557	1 139	2 000	71	75	24	20	88
Sucres et sucreries	107	119	102	104	325	57	72	48	68	100
Arachides décortiquées	129 721	70 545	4 734	8 890	2 729	11 475	8 959	693	1 810	466
Huile d'arachide brute	221 002	192 334	52 736	120 565	62 580	36 205	40 206	13 033	27 046	11 324
Huile d'arachide raffinée	23 036	34 996	12 807	15 069	11 203	5 833	8 295	3 425	3 772	1 585
Tourteaux d'arachide	376 111	352 254	148 131	255 314	98 868	10 397	16 597	6 286	12 466	4 197
Gomme arabique	1 406	740	562	2 359	484	332	194	139	125	126
Tabacs	553	768	353	3	3	587	868	386	5	13
Ciments hydrauliques	51 317	24 195	3 409	5 979	3 508	587	283	49	120	74
Sel brut	121 821	111 219	128 116	112 884	125 441	2 162	2 419	3 135	2 587	3 172
Phosphates de calcium	1 387 844	1 712 130	1 569 398	1 709 634	1 405 440	14 623	14 455	12 947	15 176	16 185
Phosphates alumino-calciques	228 455	149 214	170 251	108 008	77 832	914	516	767	388	280
Engrais phosphatés simples	100 296	90 519	62 839	86 881	136 015	1 372	1 292	668	1 107	2 344
Produits pétroliers	183 204	332 058	508 405	258 255	425 586	5 316	12 781	19 784	14 344	18 925
Cuirs et peaux	1 173	741	958	1 256	1 114	418	402	514	732	616
Papier et ses applications	1 916	3 815	1 968	123	708	1 039	1 251	746	159	946
Coton égrené	9 746	12 588	10 505	7 099	5 577	2 788	4 876	3 415	2 234	2 082
Fils et tissus de coton	1 223	1 424	794	2 649	702	1 630	2 044	1 615	1 579	867
Chaussures	550	1 368	453	438	589	656	1 123	655	659	902
Fers - Fontes - Aciers	17 860	20 307	15 591	15 479	10 554	1 479	3 029	1 321	390	354
Machines et appareils mécaniques	2 255	1 535	1 506	418	1 603	1 626	1 299	775	490	796
Machines et appareils électriques	82	132	214	892	518	105	398	470	324	1 022
Matériel de transport routier	818	1 310	1 556	317	821	549	1 073	1 264	346	717
Autres produits	63 702	100 925	100 888	83 441	97 145	7 161	11 476	8 845	8 083	11 231
Total	2 968 507	3 303 828	2 882 293	2 859 677	2 560 157	115 925	152 920	101 402	113 858	100 767

Source : Ministère de l'Economie et des Finances : Direction des Douanes, Direction de la Statistique.

SÉNÉGAL — PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	Quantités					Valeurs				
	1976	1977	1978	1979	1980	1976	1977	1978	1979	1980
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits laitiers	8 410	17 058	14 564	13 544	12 875	2 145	3 796	3 164	3 169	3 967
Légumes et fruits comestibles	43 072	43 017	47 076	52 052	43 633	4 042	3 599	3 354	3 893	3 755
Céréales	387 231	407 125	453 691	503 987	451 873	16 730	18 557	16 863	20 766	24 230
Sucres et sucreries	102 609	63 827	57 510	56 029	35 927	10 132	5 887	4 033	3 802	5 833
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	398	6 313	459	636	577	158	145	181	209	181
— de fruits et légumes	6 531	9 817	8 403	11 384	5 427	913	1 771	1 482	2 874	1 091
Boissons	18 247	14 573	13 147	13 280	9 611	1 258	1 489	1 403	1 821	1 325
Tabacs	4 706	2 905	3 090	2 912	2 514	1 626	1 709	2 065	1 816	2 115
Sel, soufre et matériaux de construction	11 230	33 197	22 456	28 370	15 857	451	648	653	865	622
Produits pétroliers	754 507	814 640	921 786	913 963	950 462	19 011	23 386	23 883	32 756	58 312
Produits chimiques	56 013	48 593	57 718	48 467	37 121	3 107	3 257	3 162	3 206	3 280
Produits pharmaceutiques	1 344	1 284	1 963	1 673	1 797	2 115	2 813	3 252	4 726	5 238
Engrais	49 315	34 728	31 464	41 821	21 655	1 158	1 234	798	1 276	859
Plastiques (y.c. ouvrages)	10 338	15 847	13 582	15 142	11 046	2 701	4 045	3 269	4 559	3 911
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	4 605	5 361	3 295	4 127	4 468	1 714	2 015	2 105	2 589	2 308
Papiers, cartons. Articles de librairie	19 491	28 372	20 873	14 859	18 133	4 583	5 929	4 409	5 208	5 041
Fils et tissus	9 401	10 078	7 808	10 959	6 100	6 502	8 224	5 682	7 539	5 172
Vêtements et bonneterie	1 126	1 144	428	962	760	1 082	1 278	816	1 269	976
Produits sidérurgiques	69 183	71 886	54 718	55 249	41 964	8 939	10 242	8 272	9 324	8 257
Ouvrages divers en métaux	3 199	4 151	2 621	3 036	2 289	1 794	2 132	2 108	2 539	2 326
Machines et appareils mécaniques	12 903	14 187	25 166	25 075	24 091	15 295	19 590	18 881	22 567	22 133
Machines et appareils électriques	4 955	5 645	5 043	7 788	4 727	6 623	8 400	9 684	8 336	9 571
Matériel de transport routier	21 255	22 808	27 700	12 146	9 370	17 155	20 534	17 164	15 313	13 125
Matériel de précision	305	647	426	660	497	1 769	2 180	2 279	2 658	4 283
Autres marchandises	129 423	157 495	150 697	164 989	151 165	22 882	34 687	31 352	34 899	31 345
Total	1 729 797	1 834 698	1 945 684	2 003 110	1 863 939	153 887	187 547	170 314	197 979	222 256

Source : Ministère de l'Economie et des Finances : Direction des Douanes. Direction de la Statistique.

TOGO — PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS

	Quantités					Valeurs				
	1976	1977	1978	1979	1980	1976	1977	1978	1979	1980
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Animaux vivants	16	—	—	—	ε	2	—	—	—	ε
Poissons et crustacés	7	37	27	6	11	1	6	5	1	1
Cuirs et peaux	—	—	1	—	2	—	—	1	—	1
Amandes de palme	6 468	3 949	470	5 230	9 957	212	233	28	379	538
Huile de palme	263	81	47	3	216	15	2	3	9	26
Amandes de karité	2 007	5 758	3 602	4 098	7 204	60	269	221	244	484
Graines de coton	3 084	3 967	1 515	4 064	7 841	64	88	16	106	235
Graines de ricin	—	265	201	100	201	—	17	14	6	13
Coton égrené	2 903	2 635	2 401	1 646	5 152	726	837	523	515	1 679
Café vert	9 702	5 477	8 292	8 638	9 020	3 985	5 473	5 003	6 256	4 990
Cacao en fèves	11 806	19 623	22 784	10 098	14 507	4 148	10 100	15 891	7 395	8 183
Piments	2	6	4	ε	ε	—	1	1	ε	ε
Farine de manioc	423	416	135	71	4	12	32	4	2	ε
Fécule de manioc	3 206	30	—	—	—	29	ε	—	—	—
Tapioca	2 350	2 945	146	—	—	93	185	4	—	—
Ciments hydrauliques	—	20 238	46 515	33 979	103 426	—	216	754	698	2 508
Clinker	—	—	—	—	139 418	—	—	—	—	1 884
Phosphates	1 832 279	2 710 557	2 801 508	2 684 684	2 818 806	13 043	19 039	21 247	21 621	28 748
Diamants	ε	ε	ε	ε	ε	42	115	137	112	35
Produits pétroliers	—	66	298 059	87 283	345 595	—	8	7 116	5 268	18 477
Autres produits	12 903	22 681	12 094	21 095	12 068	2 482	2 687	3 270	3 820	3 483
Total	1 887 419	2 798 665	3 197 801	2 860 995	3 473 428	24 914	39 115	54 238	46 432	71 285

Source : Ministère du Plan et de la Réforme administrative : Direction de la Statistique.

TOGO — PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	Quantités					Valeurs				
	1976	1977	1978	1979	1980	1976	1977	1978	1979	1980
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons frais, réfrigérés, etc	12 864	10 640	7 785	13 649	10 435	742	725	636	1 134	963
Produits laitiers	1 078	1 668	1 067	1 963	1 799	286	459	367	411	694
Légumes frais et pommes de terre	442	2 019	878	8 035	2 202	52	132	90	141	246
Céréales	11 776	51 908	26 523	38 164	40 684	576	2 680	1 259	2 069	2 375
Produits de la minoterie	6 914	8 533	6 898	14 218	6 250	496	688	547	962	584
Sucre raffiné	2 419	14 893	9 797	20 203	18 338	556	2 217	1 293	2 372	3 495
Conserves de viande et de poisson	375	597	1 087	1 658	3 865	127	208	227	304	510
Boissons	4 953	8 316	7 537	24 294	10 567	1 420	2 434	2 857	3 373	4 810
Tabacs	926	1 109	698	777	814	1 665	2 136	1 445	1 867	2 467
Ciments hydrauliques	1 826	16 488	84 508	77 888	68 516	226	174	719	1 492	676
Clinker	—	—	258 382	1	10	—	—	1 794	ε	3
Produits pétroliers	100 398	159 478	529 440	638 261	497 605	3 053	5 006	14 287	20 169	26 476
Produits chimiques	2 143	2 528	2 253	2 201	1 662	278	340	282	307	282
Produits pharmaceutiques	765	949	9 083	991	1 626	1 013	1 336	1 232	1 568	2 289
Plastiques (y.c. ouvrages)	749	1 261	2 066	10 603	2 427	354	570	857	881	1 138
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	1 159	1 398	1 257	1 594	1 510	655	929	1 058	1 319	1 363
Papiers, cartons. Articles de librairie	3 436	4 075	4 773	4 441	5 021	985	1 495	1 591	1 866	2 242
Fils et tissus	8 715	5 093	5 138	6 877	15 824	5 140	7 696	7 907	10 740	13 313
Vêtements, bonneterie, coiffures	196	9 224	155	344	687	410	531	350	394	796
Pierres. Céramiques. Verrerie	2 961	3 843	2 462	2 391	4 726	525	666	571	443	964
Fers. Fontes. Aciers	23 425	43 976	41 361	43 520	21 168	3 536	7 292	11 855	12 425	7 659
Ouvrages divers en métaux	1 040	8 328	1 035	1 394	10 219	632	976	1 023	1 339	1 523
Machines et appareils mécaniques	16 123	8 530	22 628	36 826	18 665	4 233	8 741	21 175	15 894	11 168
Machines et appareils électriques	2 141	3 768	4 436	18 910	12 965	2 315	3 351	8 117	9 039	7 619
Matériel de transport routier	8 603	13 827	9 906	11 429	7 185	7 153	9 463	7 279	6 042	7 120
Matériel de précision	175	386	217	19 139	180	326	853	733	810	719
Autres marchandises	96 934	51 086	69 115	74 908	57 907	7 666	8 736	11 347	12 847	14 863
Total	312 536	433 921	1 110 485	1 073 779	822 857	37 270	69 834	100 898	110 208	116 357

Source : Ministère du Plan et de la Réforme administrative : Direction de la Statistique.

BÉNIN — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1974	1975	1976	1977*	1978**
Millions de francs c.f.a.					
Europe	5 185,8	3 582,4	6 019,4	6 348,3	3 442,2
C.E.E.	4 560,3	3 361,3	5 856,8	6 220,9	3 023,3
dont : — Allemagne (R.F.)	603,8	521,1	774,3	702,6	148,6
— France	2 638,3	1 849,4	2 173,3	2 550,7	1 303,6
— Italie	110,5	257,5	418,9	249,6	85,3
— Pays-Bas	544,3	472,1	968,1	1 619,0	1 294,8
— Royaume-Uni	80,0	138,8	1 340,0	1 011,3	54,9
— U.E.B.L.	440,9	122,3	167,0	—	1,7
Autres pays d'Europe	625,5	221,1	162,6	127,4	418,9
dont : — Allemagne (R.D.)	1,5	4,0	—	2,7	3,1
— Espagne	75,6	16,9	3,6	123,9	353,3
— Suède	0,5	0,2	—	0,1	60,9
— Suisse	1,6	2,9	3,3	0,6	0,7
Afrique	1 968,8	2 333,5	1 728,8	1 798,7	934,9
C.E.D.E.A.O. (a)	1 874,7	2 233,9	1 435,9	1 565,7	876,4
U.M.O.A.	887,0	1 072,7	779,7	858,6	561,3
— Côte d'Ivoire	80,4	61,9	48,7	22,4	23,2
— Haute-Volta	21,4	6,2	4,9	8,1	20,6
— Niger	457,1	591,1	329,1	245,2	298,3
— Sénégal	122,3	208,8	269,4	65,5	36,0
— Togo	205,8	204,7	127,6	517,4	183,2
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	987,7	1 161,2	656,2	707,1	315,1
dont : — Ghana	155,6	62,4	35,4	24,8	19,1
— Guinée (Rép.)	—	—	—	—	2,3
— Nigeria	801,8	1 078,3	604,6	662,2	291,2
Pour mémoire : C.E.A.O. (a)	682,7	869,7	656,6	343,1	380,6
Autres pays d'Afrique	94,1	99,6	292,9	233,0	58,5
dont : — Algérie	—	—	66,1	174,9	4,8
— Cameroun	33,5	33,8	8,0	9,3	23,5
— Congo (R.P.)	19,4	13,4	6,2	29,1	27,2
— Zaïre	12,0	1,6	—	2,6	1,5
Amérique	11,8	42,8	25,1	59,3	139,8
dont : — Canada	1,2	9,6	0,2	4,5	0,7
— Etats-Unis	10,6	20,2	7,0	26,1	124,1
— Indes Occidentales	—	13,0	—	5,1	—
— Honduras	—	—	16,0	—	—
Asie	3 071,7	803,1	1 280,0	1 906,8	1 258,8
dont : — Chine (R.P.)	2 106,7	374,8	19,1	0,3	0,7
— Japon	742,3	347,6	1 040,5	1 782,7	1 219,3
— Malaisie	—	—	—	—	38,8
— Thaïlande	78,0	—	220,2	120,5	—
Autres	2,2	28,7	—	1111 1,8	—
Total	10 240,3	6 790,5	9 053,3	10 114,9	5 775,7
(a) La composition de ces organisations figure en annexe A.2. - *Chiffres rectifiés. - **Chiffres provisoires.					
Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique.					

BÉNIN — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1974	1975	1976	1977*	1978**
Millions de francs c.f.a.					
Europe	22 116,0	27 473,3	31 626,1	39 709,9	39 339,1
C.E.E.	20 314,5	25 196,7	28 687,1	35 568,2	35 504,4
dont : — Allemagne (R.F.)	2 696,1	3 159,1	3 620,8	5 508,2	3 717,5
— France	11 715,7	12 026,1	15 653,0	15 227,8	17 190,6
— Italie	942,0	594,9	527,0	1 274,2	2 875,3
— Pays-Bas	1 754,5	2 634,2	2 740,5	3 845,7	2 684,5
— Royaume-Uni	2 457,8	5 255,3	5 152,1	8 234,9	7 935,3
— U.E.B.L.	623,2	1 147,9	895,9	682,6	930,5
Autres pays d'Europe	1 801,5	2 276,6	2 939,0	4 141,7	3 834,7
dont : — Allemagne (R.D.)	80,2	56,7	7,7	447,7	781,5
— Autriche	192,5	223,1	473,2	761,4	646,3
— Espagne	199,3	589,2	680,6	869,1	392,2
— Suisse	224,2	267,1	297,1	531,8	1 059,5
Afrique	4 917,7	4 557,9	5 068,4	5 798,3	3 231,8
C.E.D.E.A.O. (a)	3 495,7	2 754,3	2 705,5	3 508,6	2 440,7
U.M.O.A.	2 477,0	1 828,4	1 698,6	2 155,7	1 274,1
— Côte d'Ivoire	1 563,2	1 129,0	1 110,6	1 356,1	526,4
— Haute-Volta	0,4	1,1	0,6	7,3	6,1
— Niger	6,0	66,3	3,3	14,1	15,4
— Sénégal	748,2	581,5	523,6	647,1	547,7
— Togo	159,2	50,5	60,5	131,1	178,5
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	1 018,7	925,9	1 006,9	1 352,9	1 166,6
dont : — Ghana	279,0	310,6	309,1	428,8	503,9
— Nigeria	718,2	613,6	696,0	894,4	561,0
— Sierra Leone	—	—	—	0,8	54,8
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (a)</i>	<i>2 317,8</i>	<i>1 778,5</i>	<i>1 639,9</i>	<i>2 026,3</i>	<i>1 096,7</i>
Autres pays d'Afrique	1 422,0	1 803,6	2 362,9	2 289,7	791,1
dont : — Algérie	959,7	1 475,9	1 957,5	2 066,3	477,9
— Cameroun	35,3	55,9	24,5	38,8	20,3
— Malawi	2,6	—	123,1	37,9	197,2
— Maroc	308,4	126,1	173,1	90,6	26,8
Amérique	4 191,9	4 201,0	4 567,1	5 217,5	3 823,1
dont : — Brésil	22,9	14,8	17,8	21,6	639,8
— Etats-Unis	2 393,2	2 826,1	3 019,1	3 470,0	2 814,2
— Indes Occidentales	869,9	640,5	1 096,3	376,2	238,2
— Venezuela	237,8	141,6	68,6	24,3	58,6
Asie	4 032,3	5 792,5	8 959,6	14 955,8	13 798,3
dont : — Chine (R.P)	1 311,8	1 894,9	1 590,2	1 343,6	3 167,1
— Inde	101,3	1 334,9	1 953,6	6 091,0	6 587,3
— Japon	1 282,9	1 808,7	3 867,7	3 334,1	2 857,4
— Taïwan	713,8	284,6	328,2	1 763,1	686,7
Autres	272,0	55,5	306,6	11 107,5	19,7
Total	35 529,9	42 080,2	50 527,8	65 789,0	60 212,0
(a) La composition de ces organisations figure en annexe A.2. - *Chiffres rectifiés. - **Chiffres provisoires.					
Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique.					

COTE D'IVOIRE — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1976	1977	1978	1979	1980
Millions de francs c.f.a.					
Europe	281 327,2	382 097,9	364 812,0	383 180,8	
C.E.E.	240 687,9	317 395,3	305 698,2	333 125,3	
dont : — Allemagne (R.F.)	28 469,8	28 441,7	25 503,5	31 254,7	
— France	99 881,8	135 856,2	122 485,7	127 658,4	
— Italie	36 265,8	45 187,4	29 839,8	45 045,0	
— Pays-Bas	51 381,0	78 971,9	98 094,3	93 370,5	
— Royaume-Uni	15 601,7	19 583,1	19 557,5	24 007,1	
— U.E.B.L.	6 617,5	6 986,5	7 410,3	9 104,4	
Autres pays d'Europe	40 639,3	64 702,6	59 113,8	50 055,5	
dont : — Espagne	18 469,3	30 413,2	16 859,0	17 607,8	
— Grèce	4 258,0	6 402,8	4 943,3	6 058,0	
— Portugal	4 327,1	5 007,7	2 214,9	3 077,1	
— U.R.S.S.	3 428,5	5 882,1	19 671,8	14 286,6	
Afrique	46 784,6	61 152,1	61 889,8	77 204,4	
C.E.D.E.A.O. (a)	33 920,3	42 766,6	41 545,2	49 484,7	
U.M.O.A.	19 843,5	24 355,6	24 000,8	27 984,5	
— Bénin (R.P.)	1 284,8	1 472,2	1 032,4	2 507,5	
— Haute-Volta	8 148,1	11 016,1	9 898,7	12 758,0	
— Niger	3 064,9	4 201,6	4 549,9	5 635,3	
— Sénégal	6 640,3	6 370,9	7 137,3	5 749,0	
— Togo	705,4	1 294,8	1 382,5	1 334,7	
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	14 076,8	18 411,0	17 544,4	21 500,2	
dont : — Ghana	1 581,2	1 570,7	1 772,4	1 575,9	
— Mali	8 451,5	12 464,7	10 836,4	13 681,3	
— Nigeria	1 717,6	1 398,8	3 195,0	4 685,5	
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (a)</i>	<i>26 541,4</i>	<i>35 040,1</i>	<i>32 820,6</i>	<i>38 118,8</i>	
Autres pays d'Afrique	12 864,3	18 385,5	20 344,6	27 719,7	
dont : — Afrique du Sud	—	5 770,3	4 615,3	4 221,5	
— Algérie	3 066,3	1 415,6	6 816,1	11 376,9	
— Cameroun	2 136,2	1 995,8	1 247,8	2 705,5	
— Maroc	4 294,4	4 577,5	3 759,8	5 446,0	
Amérique	43 891,5	64 924,8	79 022,0	54 841,0	
dont : — Canada	1 918,8	1 291,5	1 989,7	1 308,7	
— Etats-Unis	41 016,8	62 071,8	76 306,6	51 343,0	
— Panama	417,6	1 058,7	430,8	866,0	
— Venezuela	ε	4,5	4,6	850,4	
Asie	14 381,2	18 971,1	16 357,9	17 026,5	
dont : — Hongrie	1 182,8	1 307,3	2 969,8	1 662,4	
— Israël	2 218,7	2 566,8	2 637,3	3 548,0	
— Japon	10 172,6	14 843,8	10 306,9	10 012,2	
— Taïwan	339,9	163,0	993,4	1 334,4	
Autres	6 116,5	2 065,8	2 300,5	2 594,2	
Total	392 501,0	529 211,7	524 382,2	534 846,9	
(a) La composition de ces organisations figure en annexe A.2.					
Source : Ministère de l'Economie et des Finances : Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.					

COTE D'IVOIRE — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1976	1977	1978	1979	1980
Millions de francs c.f.a.					
Europe	204 195,6	287 816,1	361 740,3	338 359,2	
C.E.E.	184 226,0	256 384,6	317 203,9	292 462,4	
dont : — Allemagne (R.F.)	21 962,4	31 715,7	37 710,8	27 342,5	
— France	119 551,8	169 181,3	205 207,3	193 063,0	
— Italie	12 351,5	14 538,0	22 097,6	20 871,2	
— Pays-Bas	12 448,5	18 009,6	20 343,0	18 627,3	
— Royaume-Uni	9 733,0	12 888,4	12 413,9	11 824,0	
— U.E.B.L.	7 092,9	8 682,2	17 450,1	19 289,2	
Autres pays d'Europe	19 969,6	31 431,5	44 536,4	45 896,8	
dont : — Autriche	803,1	2 174,4	6 021,0	4 120,3	
— Espagne	5 327,0	9 028,0	16 923,5	16 937,1	
— Suisse	2 809,8	7 351,6	7 433,7	6 046,8	
— U.R.S.S.	3 630,0	2 147,2	2 766,3	3 978,4	
Afrique	24 162,9	30 961,7	34 116,2	32 006,0	
C.E.D.E.A.O. (a)	14 539,8	23 099,8	23 903,5	23 924,2	
U.M.O.A.	4 947,8	5 123,7	7 857,3	6 889,6	
— Bénin (R.P.)	11,5	17,1	9,8	15,7	
— Haute-Volta	204,3	160,5	284,6	44,1	
— Niger	259,7	109,7	16,0	34,3	
— Sénégal	4 462,3	4 812,3	7 248,0	6 757,4	
— Togo	10,0	24,1	298,9	38,1	
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	9 592,0	17 976,1	16 046,2	17 034,6	
dont : — Liberia	111,2	166,9	165,0	363,7	
— Mali	1 255,1	1 517,0	1 852,3	2 366,6	
— Nigeria	7 990,3	16 152,7	13 900,6	14 158,8	
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (a)</i>	<i>6 202,7</i>	<i>6 601,5</i>	<i>9 401,8</i>	<i>9 303,6</i>	
Autres pays d'Afrique	9 623,1	7 861,9	10 212,7	8 081,8	
dont : — Algérie	767,1	1 973,4	3 235,0	2 114,2	
— Cameroun	3 081,2	1 918,5	2 039,2	2 536,5	
— Maroc	1 406,9	1 477,3	1 773,3	1 091,6	
— Swaziland	ε	—	259,7	648,4	
Amérique	28 957,5	49 303,7	52 410,3	61 766,5	
dont : — Argentine	1 396,1	2 186,4	2 684,5	2 740,0	
— Canada	1 751,1	4 917,3	5 265,5	5 037,7	
— Etats-Unis	23 190,6	32 705,6	27 398,2	35 336,6	
— Venezuela	902,0	3 150,2	11 676,5	24 551,2	
Asie	45 947,0	60 369,8	70 738,2	81 466,4	
dont : — Irak	3 116,1	8 946,5	8 956,2	11 521,5	
— Iran	12 815,6	5 125,7	3 548,2	8 165,2	
— Japon	15 778,0	22 131,6	38 043,2	31 577,6	
— Pakistan	180,7	1 967,3	926,4	7 753,1	
Autres	8 344,3	1 114,5	3 497,1	115 252,1	
Total	311 607,3	429 565,8	522 502,1	528 850,2	
(a) La composition de ces organisations figure en annexe A.2.					
Source : Ministère de l'Economie et des Finances : Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.					

HAUTE-VOLTA — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1976	1977	1978	1979	1980
Millions de francs c.f.a.					
Europe	8 280,5	6 697,9	4 188,5	5 504,5	6 728,0
C.E.E.	8 051,5	6 509,0	4 111,2	5 406,3	6 337,4
dont : — Allemagne (R.F.)	1 471,6	571,9	1 113,7	822,4	1 195,9
— France	3 336,5	3 024,4	1 485,3	2 960,9	3 429,3
— Italie	461,2	973,1	315,2	603,4	404,3
— Pays-Bas	2,5	162,3	5,4	10,9	20,7
— Royaume-Uni	2 206,2	1 473,4	1 102,9	361,8	460,7
— U.E.B.L.	547,6	100,1	25,6	10,1	46,4
Autres pays d'Europe	229,0	188,9	77,3	98,2	390,6
dont : — Autriche	—	—	—	—	6,2
— Portugal	—	—	—	—	193,5
— Suède	ε	—	—	—	44,4
— Suisse	0,7	0,2	0,2	19,3	139,6
Afrique	2 823,8	5 200,7	4 681,0	7 901,2	8 212,9
C.E.D.E.A.O. (a)	2 692,9	5 018,0	4 656,8	7 895,6	7 982,3
U.M.O.A.	2 420,4	4 706,5	4 316,7	7 055,6	6 747,9
— Bénin (R.P.)	4,3	5,3	4,7	13,4	46,2
— Côte d'Ivoire	1 950,5	4 289,7	4 116,3	6 691,4	6 271,4
— Niger	354,0	286,6	107,3	206,8	291,9
— Sénégal	5,6	6,0	12,4	9,0	24,0
— Togo	106,0	118,9	76,0	135,0	114,4
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	272,5	311,5	340,2	840,0	1 234,4
dont : — Ghana	251,8	233,2	101,1	168,5	72,6
— Mali	12,7	45,6	187,4	636,7	781,2
— Nigeria	5,7	15,0	42,1	31,0	377,8
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (a)</i>	<i>2 324,8</i>	<i>4 645,5</i>	<i>4 432,2</i>	<i>7 547,0</i>	<i>7 371,3</i>
Autres pays d'Afrique	130,9	182,7	24,2	5,6	230,6
dont : — Cameroun	0,9	0,4	0,1	4,7	7,8
— Egypte	0,5	4,6	3,0	0,9	2,5
— Maroc	114,4	174,2	20,4	—	63,0
— Tunisie	—	—	—	—	155,5
Amérique	44,9	32,0	6,7	7,9	34,9
dont : — Brésil	—	—	—	—	0,1
— Canada	25,5	21,5	1,0	2,5	19,0
— Colombie	—	—	—	ε	—
— Etats-Unis	19,3	10,5	4,9	5,4	15,8
Asie	1 399,3	1 682,3	712,6	2 726,1	4 089,3
dont : — Chine (R.P.)	50,7	287,7	482,9	1 238,9	404,2
— Japon	960,6	333,3	67,9	782,9	1 329,8
— Koweït	—	—	—	—	487,7
— Taïwan	216,2	780,4	90,3	330,0	1 592,2
Autres	141,1	0,9	11,1	111 98,2	0,5
Total	12 689,6	13 613,8	9 599,9	16 239,8	19 065,6
(a) La composition de ces organisations figure en annexe A.2.					
Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.					

HAUTE-VOLTA – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1976	1977	1978	1979	1980
Millions de francs c.f.a.					
Europe	22 401,1	32 688,0	31 401,2	36 197,1	43 012,9
C.E.E.	21 501,3	31 679,1	29 641,1	34 025,1	41 182,7
dont : – Allemagne (R.F.)	2 202,9	2 844,1	2 167,9	4 017,8	3 524,4
– France	15 300,0	22 927,6	20 689,1	22 225,7	29 698,9
– Italie	867,5	1 102,4	1 083,4	1 199,2	1 301,4
– Pays-Bas	1 162,4	1 874,5	1 889,7	2 603,0	2 907,1
– Royaume-Uni	575,2	834,5	961,7	1 297,1	1 336,2
– U.E.B.L.	1 201,4	1 743,8	2 789,7	2 582,2	2 250,3
Autres pays d'Europe	899,8	1 008,9	1 759,8	2 172,0	1 830,2
dont : – Allemagne (R.D.)	76,2	118,2	144,8	171,5	193,5
– Autriche	126,3	60,2	44,8	73,1	224,0
– Espagne	243,7	477,0	856,6	467,1	517,1
– Suisse	197,3	183,6	320,8	298,6	363,6
Afrique	6 793,4	8 811,0	7 997,0	14 296,4	17 763,1
C.E.D.E.A.O. (a)	6 707,4	8 416,9	7 682,6	13 899,8	17 377,4
U.M.O.A.	6 032,6	7 500,4	6 937,3	12 854,0	16 099,7
– Bénin (R.P.)	2,2	15,9	10,7	55,0	5,6
– Côte d'Ivoire	5 611,1	6 819,0	5 728,7	11 265,2	14 191,2
– Niger	15,4	19,9	57,5	41,1	48,7
– Sénégal	381,4	353,7	285,6	617,2	626,3
– Togo	22,5	291,9	854,8	875,5	1 227,6
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	674,8	916,5	745,3	1 045,8	1 277,7
dont : – Ghana	452,8	324,2	509,0	431,5	535,0
– Mali	181,4	539,1	173,7	244,5	497,8
– Nigeria	39,2	52,9	61,5	355,2	238,6
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (a)</i>	<i>6 189,3</i>	<i>7 731,7</i>	<i>6 245,5</i>	<i>12 168,0</i>	<i>15 364,1</i>
Autres pays d'Afrique	86,0	394,1	314,4	396,6	385,7
dont : – Algérie	0,5	22,0	41,1	12,0	24,0
– Egypte	5,3	20,8	43,0	2,2	81,5
– Maroc	22,3	196,8	26,0	19,9	60,7
– Tunisie	1,3	1,7	4,1	2,5	5,3
Amérique	2 725,5	5 498,6	7 892,7	8 264,6	7 970,2
dont : – Brésil	16,4	209,8	234,8	498,7	86,4
– Colombie	9,1	19,4	1,2	2,5	124,9
– Etats-Unis	2 503,1	4 824,4	6 260,7	5 033,7	6 828,0
– Venezuela	67,8	23,1	152,7	230,5	197,0
Asie	2 371,2	4 282,3	3 583,9	4 911,9	6 722,4
dont : – Chine (R.P.)	790,9	950,8	367,8	850,1	1 470,5
– Japon	752,8	1 397,8	1 454,2	2 017,9	2 799,0
– Pakistan	226,0	841,2	339,7	736,4	1 160,3
– Taïwan	334,8	756,7	938,9	774,5	836,9
Autres	132,2	76,6	200,3	11 246,2	145,1
Total	34 423,4	51 356,5	51 075,1	63 916,2	75 613,7
(a) La composition de ces organisations figure en annexe A.2.					
Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.					

NIGER — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1973	1974	1975	1976	1977
Millions de francs c.f.a.					
Europe	8 929,2	8 127,7	13 043,7	23 399,0	28 635,5
C.E.E.	8 898,7	8 121,0	13 033,6	23 395,7	28 626,9
dont : — Allemagne (R.F.)	715,9	933,9	140,7	1 140,1	30,8
— France	7 007,6	6 874,2	12 450,5	17 270,2	18 064,7
— Italie	814,6	224,5	72,4	4 973,0	7 052,6
— Pays-Bas	5,4	0,5	122,8	—	2 007,2
— Royaume-Uni	344,2	81,6	245,2	—	0,2
— U.E.B.L.	11,0	6,3	2,0	12,4	1 471,4
Autres pays d'Europe	30,5	6,7	10,1	3,3	8,6
dont : — Espagne	18,7	5,1	4,4	2,6	—
— Grèce	1,8	—	4,3	—	8,6
— Norvège	—	—	—	0,3	—
— Suisse	6,1	1,5	1,4	0,2	—
Afrique	4 692,0	4 288,4	5 848,1	8 439,8	7 923,5
C.E.D.E.A.O. (a)	4 532,7	4 262,0	5 646,6	8 317,1	7 364,5
U.M.O.A.	659,7	619,4	1 322,1	838,1	1 012,4
— Bénin (R.P.)	278,3	302,3	471,5	142,9	233,9
— Côte d'Ivoire	152,8	134,6	229,5	334,0	520,3
— Haute-Volta	154,8	160,7	402,3	272,5	52,5
— Sénégal	44,9	0,4	117,1	5,8	27,2
— Togo	28,9	21,4	101,7	82,9	178,5
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	3 873,0	3 642,6	4 324,5	7 479,0	6 352,1
dont : — Ghana	152,3	2,3	16,0	24,6	39,9
— Mali	162,6	216,2	24,3	14,4	25,7
— Nigeria	3 580,4	3 402,1	4 284,1	7 439,6	6 286,5
Pour mémoire : C.E.A.O. (a)	492,8	533,9	773,3	626,7	625,7
Autres pays d'Afrique	159,3	26,4	201,5	122,7	559,0
dont : — Algérie	12,3	—	28,9	20,1	257,8
— Gabon	1,5	0,7	2,9	—	2,3
— Libye	55,8	14,2	12,4	39,7	162,6
— Tchad	0,8	3,4	43,1	—	133,9
Amérique	70,4	99,7	509,8	57,3	37,3
dont : — Canada	33,1	4,4	6,0	12,3	4,4
— Chili	—	—	—	0,3	—
— Etats-Unis	37,3	93,3	503,8	44,7	32,9
— Martinique	—	1,7	—	—	—
Asie	17,4	75,3	146,7	2,1	698,0
dont : — Chine (R.P.)	—	—	—	1,4	0,1
— Iran	—	24,6	—	0,6	—
— Japon	0,4	4,6	138,7	0,1	0,1
— Pakistan	—	—	0,5	—	697,7
Autres	107,5	30,1	7,5	111 80,4	2 040,2
Total	13 816,5	12 621,2	19 555,8	31 978,6	39 334,5
(a) La composition de ces organisations figure en annexe A.2.					
Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.					

NIGER — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1973	1974	1975	1976	1977
Millions de francs c.f.a.					
Europe	12 403,0	12 861,0	10 398,6	17 887,5	32 439,5
C.E.E.	12 116,6	12 532,0	9 597,1	17 069,4	31 891,8
dont : — Allemagne (R.F.)	1 486,1	1 806,9	1 080,7	2 061,8	3 027,6
— France	8 246,4	8 576,8	6 649,1	13 197,0	25 022,6
— Italie	660,7	337,0	330,7	324,5	483,5
— Pays-Bas	679,6	754,9	674,2	865,8	1 738,2
— Royaume-Uni	721,0	791,2	575,2	1,3	547,9
— U.E.B.L.	281,8	227,8	268,3	616,6	989,1
Autres pays d'Europe	286,4	329,0	801,5	818,1	547,7
dont : — Autriche	4,5	43,2	9,7	41,8	56,0
— Espagne	79,8	80,2	507,9	227,3	112,1
— Roumanie	1,2	1,3	4,4	2,8	162,8
— Suisse	56,0	55,5	31,3	89,6	58,3
Afrique	3 075,8	5 529,4	6 778,5	6 357,0	10 037,1
C.E.D.E.A.O. (a)	2 368,6	3 745,9	4 856,5	4 371,1	9 284,4
U.M.O.A.	1 165,2	1 575,5	4 188,5	3 010,0	6 496,3
— Bénin (R.P.)	169,9	174,2	163,3	105,2	305,4
— Côte d'Ivoire	695,7	763,1	957,2	2 401,9	4 417,1
— Haute-Volta	121,8	376,1	622,7	33,9	489,4
— Sénégal	171,9	259,3	2 300,6	455,7	771,1
— Togo	5,9	2,8	144,7	13,3	513,3
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	1 203,4	2 170,4	668,0	1 361,1	2 788,1
dont : — Ghana	14,7	8,6	2,2	37,7	47,8
— Mali	130,6	175,5	140,9	20,4	77,2
— Nigeria	1 054,0	1 984,7	513,7	1 302,6	2 660,6
Pour mémoire : C.E.A.O. (a)	1 121,6	1 575,4	4 027,7	2 912,3	5 754,8
Autres pays d'Afrique	707,2	1 783,5	1 922,0	1 985,9	752,7
dont : — Algérie	149,0	763,4	1 686,3	1 757,1	367,0
— Egypte	1,1	—	0,1	7,9	161,3
— Libye	265,9	247,1	9,8	10,3	97,4
— Tchad	0,4	—	—	0,3	28,9
Amérique	2 175,9	3 484,0	3 293,6	2 308,5	1 091,8
dont : — Brésil	1,9	6,9	4,5	6,0	19,5
— Canada	228,3	310,5	340,3	130,2	56,3
— Etats-Unis	1 424,7	2 953,9	2 675,0	1 948,8	997,8
— Venezuela	488,4	207,6	270,7	195,0	11,7
Asie	1 042,5	1 044,2	1 046,9	1 939,4	3 131,0
dont : — Bangladesh	—	—	—	—	259,7
— Chine (R.P.)	424,2	411,7	402,0	881,3	162,8
— Japon	140,8	180,0	261,6	908,6	2 084,0
— Pakistan	59,8	73,3	172,0	—	48,1
Autres	401,1	225,1	371,7	11 890,6	1 521,5
Total	19 098,3	23 143,7	21 889,3	30 383,0	48 220,9
(a) La composition de ces organisations figure en annexe A.2.					
Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.					

SÉNÉGAL — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1976	1977	1978	1979	1980
Millions de francs c.f.a.					
Europe	83 665,1	104 886,0	57 660,7	79 666,0	53 017,3
C.E.E.	74 351,8	96 745,7	50 175,4	70 897,8	44 798,6
dont : — Allemagne (R.F.)	2 017,1	3 171,6	2 043,5	2 408,1	2 530,9
— France	52 702,5	68 391,6	39 699,0	50 703,1	32 276,0
— Italie	5 443,5	7 125,6	1 226,1	5 315,4	1 946,7
— Pays-Bas	3 699,9	2 861,3	1 080,9	979,1	420,5
— Royaume-Uni	8 222,8	11 346,3	5 476,3	8 171,3	5 706,1
— U.E.B.L.	2 098,9	2 198,5	225,0	1 335,8	475,4
Autres pays d'Europe	9 313,3	8 140,3	7 485,3	8 768,2	8 218,7
dont : — Espagne	745,2	991,8	420,5	666,9	560,5
— Finlande	775,8	1 270,8	1 208,0	2 259,9	2 483,7
— Grèce	1 662,1	1 908,7	2 399,3	1 902,7	2 351,7
— Portugal	—	3 027,2	708,6	1 747,1	1 575,6
Afrique	22 330,5	34 361,8	28 099,3	20 843,5	31 239,5
C.E.D.E.A.O. (a)	18 951,4	28 800,3	24 402,4	17 721,6	28 017,0
U.M.O.A.	7 178,2	10 069,2	8 654,6	6 618,7	9 590,3
— Bénin (R.P.)	1 275,9	701,4	733,7	251,9	308,1
— Côte d'Ivoire	4 322,5	5 688,3	6 426,1	5 073,3	7 577,9
— Haute-Volta	342,3	1 088,0	338,6	422,6	396,1
— Niger	915,1	2 006,9	531,7	540,5	938,8
— Togo	322,4	584,6	624,4	330,4	369,4
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	11 773,2	18 731,1	15 747,8	11 102,9	18 426,7
dont : — Mali	2 713,9	5 376,0	7 241,3	4 620,1	5 920,4
— Mauritanie	4 143,4	6 893,1	4 180,2	4 539,2	5 969,5
— Nigeria	3 901,8	3 852,9	2 096,5	1 139,6	1 433,3
Pour mémoire : C.E.A.O. (a)	12 437,2	21 052,3	18 718,0	15 195,7	20 802,7
Autres pays d'Afrique	3 379,1	5 561,5	3 696,9	3 121,9	3 222,5
dont : — Cameroun	1 010,8	1 141,9	1 682,4	819,7	1 404,0
— Congo	237,4	612,4	678,9	543,3	496,4
— Gabon	489,7	428,1	662,0	434,8	426,7
— Tunisie	44,6	47,4	2,3	436,3	13,2
Amérique	3 383,0	204,2	517,5	392,4	304,9
dont : — Bahamas	—	—	—	109,4	—
— Brésil	260,5	0,2	123,9	—	0,9
— Canada	6,8	35,8	52,8	49,9	76,8
— Etats-Unis	15,4	58,2	333,7	224,6	221,9
Asie	3 292,8	7 161,5	4 629,2	6 552,4	5 550,9
dont : — Chine (R.P.)	—	0,2	173,6	1 285,3	377,7
— Inde	406,7	1 579,6	1 272,7	1 375,3	1 251,7
— Japon	2 072,4	2 884,7	1 827,9	1 668,8	2 301,1
— Taïwan	99,9	305,6	1 264,0	905,2	337,4
Autres	3 254,0	6 306,8	10 495,2	116 503,4	10 654,0
Total	115 925,4	152 920,3	101 401,9	113 857,7	100 766,6
(a) La composition de ces organisations figure en annexe A.2.					
Source : Ministère de l'Economie et des Finances : Direction des Douanes - Direction de la Statistique.					

SÉNÉGAL — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1976	1977	1978	1979	1980
Millions de francs c.f.a.					
Europe	93 806,1	117 089,9	103 872,2	119 623,9	123 528,6
C.E.E.	88 701,1	108 307,4	95 608,8	109 247,4	111 618,7
dont : — Allemagne (R.F.)	9 301,7	10 449,5	7 910,3	8 740,8	7 467,3
— France	62 564,9	75 066,4	66 811,5	75 729,9	74 950,5
— Italie	5 552,2	9 240,7	6 901,8	8 991,4	6 919,0
— Pays-Bas	3 303,7	3 723,3	3 927,1	4 483,4	5 901,4
— Royaume-Uni	4 153,1	4 377,3	5 966,4	6 461,8	11 935,8
— U.E.B.L.	3 250,2	4 170,0	2 982,2	4 014,3	3 399,5
Autres pays d'Europe	5 105,0	8 782,5	8 263,4	10 376,5	11 909,9
dont : — Allemagne (R.D.)	201,3	413,4	208,6	513,8	576,2
— Espagne	1 218,5	1 676,6	3 189,3	4 769,1	3 152,7
— Pologne	312,5	930,9	1 023,6	588,3	514,4
— Portugal	3,2	580,6	155,0	1 040,1	329,5
Afrique	20 767,0	23 623,9	18 012,8	20 879,0	32 318,1
C.E.D.E.A.O. (a)	13 475,2	13 585,7	10 854,0	13 549,6	22 765,1
U.M.O.A.	5 557,8	6 605,4	6 062,9	6 516,5	6 346,1
— Bénin (R.P.)	382,2	64,4	20,0	23,4	20,7
— Côte d'Ivoire	5 168,1	6 533,0	6 032,8	6 483,9	6 316,0
— Haute-Volta	4,5	5,9	3,7	4,1	3,2
— Niger	0,1	ε	0,4	0,4	2,8
— Togo	2,9	2,1	6,0	4,7	3,4
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	7 917,4	6 980,3	4 791,1	7 033,1	16 419,0
dont : — Liberia	1,7	1,7	1,9	18,7	38,0
— Mali	247,2	16,8	19,6	25,9	21,8
— Nigeria	7 648,2	6 935,9	4 733,3	6 964,7	16 337,7
Pour mémoire : C.E.A.O. (a)	5 422,8	6 564,4	6 067,7	6 514,7	6 344,8
Autres pays d'Afrique	7 291,8	10 038,2	7 158,8	7 329,4	9 553,0
dont : — Algérie	3 767,3	7 411,2	5 767,4	5 785,8	7 145,2
— Gabon	1 106,4	19,6	10,5	97,4	194,2
— Madagascar	68,5	169,5	147,9	187,4	182,5
— Maroc	1 097,1	1 586,8	891,3	1 012,8	692,0
Amérique	20 062,1	25 624,9	21 069,4	17 715,4	22 199,0
dont : — Brésil	1 910,1	1 825,3	3 262,9	3 406,5	666,4
— Canada	907,7	811,1	1 071,4	2 718,8	1 635,3
— Etats-Unis	7 518,5	15 693,0	13 191,8	9 348,6	9 609,9
— Trinidad et Tobago	19,9	ε	387,4	1 169,6	1 997,0
Asie	18 811,1	19 520,7	25 729,2	38 461,5	41 078,9
dont : — Chine (R.P.)	3 406,5	3 098,7	2 732,5	3 615,1	4 118,6
— Irak	1 901,8	6 111,4	7 939,2	12 774,9	12 998,1
— Pakistan	4 277,9	1 980,4	4 763,7	3 786,9	3 080,6
— Thaïlande	3 663,4	4 280,7	2 368,4	11 096,2	13 358,5
Autres	441,1	1 687,8	1 624,1	1 299,6	3 131,2
Total	153 887,4	187 547,2	170 307,7	197 979,4	222 255,8
(a) La composition de ces organisations figure en annexe A.2.					
Source : Ministère de l'Economie et des Finances : Direction des Douanes. Direction de la Statistique.					

TOGO — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1976	1977	1978	1979	1980
Millions de francs c.f.a.					
Europe	22 690,1	36 850,4	42 563,6	37 703,1	46 097,2
C.E.E.	18 830,0	28 446,4	31 811,0	28 950,8	35 947,0
dont : — Allemagne (R.F.)	1 733,9	4 618,1	4 304,6	4 863,4	5 145,7
— France	7 023,4	8 174,8	7 996,8	7 297,4	10 919,8
— Italie	455,0	1 042,0	1 628,7	929,0	1 672,2
— Pays-Bas	8 352,8	12 349,6	16 453,5	13 094,5	14 416,3
— Royaume-Uni	386,6	99,9	38,5	403,4	339,7
— U.E.B.L.	705,6	1 839,5	1 213,5	2 128,4	3 202,7
Autres pays d'Europe	3 860,1	8 404,0	10 752,6	8 752,3	10 150,2
dont : — Espagne	—	183,4	692,0	95,5	1 393,2
— Grèce	541,6	345,6	184,7	581,8	1 338,6
— Pologne	1 668,9	3 233,5	2 971,3	2 085,9	1 215,5
— Yougoslavie	915,0	2 212,5	3 472,9	3 080,1	3 621,3
Afrique	1 706,7	1 816,1	6 344,8	5 794,5	18 744,4
C.E.D.E.A.O. (a)	1 560,3	1 579,2	5 393,3	5 742,3	14 403,0
U.M.O.A.	423,3	601,3	3 721,5	1 963,7	4 376,2
— Bénin (R.P.)	148,6	198,8	112,1	450,7	279,0
— Côte d'Ivoire	71,0	49,6	1 820,5	510,5	2 185,7
— Haute-Volta	41,2	190,3	707,0	773,4	1 302,4
— Niger	159,9	155,8	214,5	227,0	469,5
— Sénégal	2,6	6,8	867,4	2,1	139,6
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	1 137,2	977,9	1 671,8	3 778,6	10 026,8
dont : — Ghana	195,9	117,3	112,5	63,8	1 534,2
— Liberia	—	20,9	285,3	264,0	907,0
— Nigeria	391,8	333,3	1 025,2	2 862,7	7 221,7
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (a)</i>	<i>819,9</i>	<i>858,1</i>	<i>3 824,0</i>	<i>2 096,4</i>	<i>4 443,4</i>
Autres pays d'Afrique	146,4	236,9	951,5	52,2	4 341,4
dont : — Cameroun	52,3	11,9	805,3	21,6	4 253,0
— Congo	21,6	7,8	23,6	7,6	13,1
— Gabon	28,8	49,2	6,7	14,3	11,7
— Libye	0,1	—	39,9	264,0	55,5
Amérique	41,7	186,7	4 069,1	999,3	3 577,9
dont : — Brésil	—	3,8	2,1	—	104,6
— Etats-Unis	37,6	146,9	4 056,8	856,1	3 087,5
— Uruguay	—	—	—	106,8	227,0
— Venezuela	—	—	—	—	107,2
Asie	474,6	253,6	1 118,3	1 415,9	2 382,8
dont : — Chine (R.P.)	0,5	—	533,0	201,6	6,0
— Japon	474,1	243,3	120,2	303,7	353,7
— Liban	—	2,4	315,7	308,1	1 441,8
— Malaisie	—	—	111,6	515,2	579,9
Autres	0,8	7,9	141,8	11 518,9	482,5
Total	24 913,9	39 114,7	54 237,6	46 431,7	71 284,8
(a) La composition de ces organisations figure en annexe A.2.					
Source : Ministère du Plan et de la Réforme administrative : Direction de la Statistique.					

TOGO — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1976	1977	1978	1979	1980
Millions de francs c.f.a.					
Europe	32 228,2	50 754,5	73 801,1	75 635,1	71 955,9
C.E.E.	29 470,3	44 839,7	59 045,4	64 988,5	63 413,8
dont : — Allemagne (R.F.)	4 056,7	6 588,4	8 120,0	8 437,3	6 618,7
— France	14 724,3	23 723,5	30 936,2	35 699,0	29 240,7
— Italie	1 091,1	1 631,2	2 201,3	1 721,7	2 480,9
— Pays-Bas	3 286,7	5 108,2	5 142,4	6 755,3	10 496,9
— Royaume-Uni	5 622,1	6 734,5	8 979,8	8 235,4	9 041,4
— U.E.B.L.	590,6	851,1	3 410,3	3 984,5	2 025,3
Autres pays d'Europe	2 757,9	5 914,8	14 755,7	10 646,6	8 542,1
dont : — Autriche	82,7	126,7	2 625,2	688,8	1 990,5
— Espagne	1 209,5	2 896,2	916,0	4 687,8	1 731,7
— Suisse	114,7	974,4	8 716,2	3 062,7	3 033,2
— U.R.S.S.	678,6	774,7	545,3	1 174,5	705,2
Afrique	1 844,1	2 270,1	14 557,7	16 498,3	22 855,1
C.E.D.E.A.O. (a)	1 522,4	2 007,7	14 369,5	16 018,4	22 269,7
U.M.O.A.	1 135,8	1 504,7	1 779,0	1 842,2	3 017,3
— Bénin	80,1	94,5	57,3	80,4	241,9
— Côte d'Ivoire	603,7	815,8	1 297,8	1 000,2	1 050,5
— Haute-Volta	77,3	50,1	6,8	66,4	570,6
— Niger	13,3	44,4	12,8	111,6	236,3
— Sénégal	361,4	499,9	404,3	580,0	918,0
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	386,6	503,0	12 590,5	14 176,2	19 252,4
dont : — Ghana	276,9	313,3	480,6	339,0	603,4
— Liberia	6,5	106,7	132,1	33,8	88,2
— Nigeria	93,9	76,0	11 940,0	13 763,2	18 521,1
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (a)</i>	<i>1 064,7</i>	<i>1 417,2</i>	<i>1 721,7</i>	<i>1 793,8</i>	<i>2 804,9</i>
Autres pays d'Afrique	321,7	262,4	188,2	479,9	585,4
dont : — Congo (R.P.)	94,8	73,5	2,2	0,5	67,3
— Gabon	3,2	6,5	49,0	91,2	52,6
— Maroc	45,8	51,5	56,8	100,8	104,5
— Zaïre	—	—	24,7	8,6	310,8
Amérique	5 232,2	8 825,0	5 139,6	7 855,4	8 324,8
dont : — Canada	1 392,7	353,6	419,3	1 733,9	761,1
— Etats-Unis	2 212,6	5 483,7	4 400,4	4 112,1	4 113,9
— Trinidad Tobago	21,8	280,0	95,1	344,0	728,9
— Venezuela	1 488,3	2 016,2	81,6	1 038,1	2 299,6
Asie	5 106,4	7 960,8	7 339,5	9 947,6	12 452,2
dont : — Arabie Saoudite	230,2	584,0	866,3	2 093,6	2 915,4
— Chine (R.P.)	1 310,3	2 340,5	2 337,5	2 513,2	2 697,7
— Japon	2 257,1	3 032,6	2 681,4	3 719,1	4 523,0
— Pakistan	172,8	67,0	48,4	475,4	962,5
Autres	8,6	23,0	60,3	271,8	768,8
Total	44 419,5	69 834,0	100 898,2	110 208,2	116 356,8
(a) La composition de ces organisations figure en annexe A.2.					
Source : Ministère du Plan et de la Réforme administrative : Direction de la Statistique.					

